GEORGE ANDERSON (1)

QUATRIÈME PARTIE (2)

X

Les jours s'écoulaient. Philippe, dans le confortable hôtel du Lac Louise, se remettait peu à peu de l'ébranlement général causé par son accident. Élisabeth, tout en le soignant avec tendresse, trouvait cependant le loisir de se promener, de faire des ascensions et de goûter dans tout son charme la beauté des Montagnes Rocheuses.

Delaine l'accompagnait d'ordinaire dans ces excursions; et elle l'acceptait volontiers. En son for intérieur, elle éprouvait quelque étonnement et quelque tristesse qu'Anderson les suivît si rarement dans leurs belles promenades de l'après-midi à travers les chemins de la forêt ou aux lacs supérieurs, quoique le programme de ces excursions eût presque toujours, — elle l'avait découvert, — été organisé par lui de Laggan et transmis par téléphone à la tenancière de l'hôtel, une Écossaise aussi aimable qu'entendue. Il lui semblait qu'après avoir promis de se joindre à eux, il s'était maintenant fait une règle de l'éviter et, de son côté, elle mettait son orgueil à ne laisser paraître aucun signe de mécontentement. Il avait vaguement parlé d'« affaires, » et il était certain qu'une fois, il s'était absenté trois jours pour aller à Saskatchewan à propos de la prochaine élection générale.

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.

(2) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre.

Par les journaux, les récits des voyageurs de l'hôtel, ou ceux des fonctionnaires du C. P. R. qui venaient par occasion au Lac Louise s'enquérir courtoisement des voyageurs anglais, Élisabeth se rendait un compte exact de l'estime dans laquelle on commençait à tenir Anderson. Il était déjà un personnage dans le Nord-Ouest ; on donnait comme sûres son élection et sa réussite au Parlement d'Ottawa. Ces prévisions semblaient fondées plus encore sur le caractère de l'homme que sur ses actes, quoiqu'en vérité le récit de la grande grève, telle qu'elle l'avait entendu conter à plusieurs reprises par des témoins, fût fort à son honneur. Durant des semaines, au milieu de milliers de terrassiers et de mineurs en révolte, — ceux-ci ayant fait cause commune avec les employés de chemin de fer, — il avait exposé sa vie avec une bonne humeur, une ardeur et une habileté qui avaient fini, dans une situation qui semblait désespérée, par forcer le succès, un succès qui avait eu pour résultat une étonnante manifestation de bon vouloir et de sentimens amicaux entre maîtres et employés, — surtout à l'égard d'Anderson, — et grâce à laquelle une amélioration générale s'en était suivie dans la vie industrielle du Nord-Ouest.

Le récit de ces événemens avait fait une vive impression sur Élisabeth. Mais pourquoi donc lui-même n'en parlait-il jamais? Sans doute il lui avait offert son amitié avec tous les droits qu'elle confère. Comment justifier autrement la scène qui s'était passée à Field, lorsqu'il avait dévoilé avec tant de rudesse les secrètes anxiétés qu'elle éprouvait pour Philippe ? A ce souvenir, son orgueil se révoltait encore, lorsqu'elle se rappelait ses pleurs et sa main tendue. Quelle complète humiliation ! Encore s'il ne s'était agi que d'une relation indifférente de hasard ! Mais non : ce jour-là il avait réclamé les plus grands privilèges, en outre passant même les droits d'un ami, d'un véritable ami. Depuis lors, la façon d'être d'Anderson avait presque ravivé la colère bien naturelle qu'elle avait ressentie.

Des pensées de ce genre traversaient son esprit et parfois se trahissaient dans ses manières lorsqu'elle le rencontrait.

Anderson la trouvait plus réservée et remarquait qu'elle ne lui demandait plus aussi souvent de lui rendre de petits services. Il souffrait de ce changement, tout en reconnaissant qu'il en était cause, mais il ne modifia pas sa ligne de conduite.

Quand il leur faisait visite, il s'asseyait la plupart du temps

à côté de Philippe. Il avait acquis sur lui peu à peu une remarquable influence, moins par ses observations ou des actes déterminés, que par le sérieux et la simplicité de son existence, son mépris orgueilleux ou moqueur de certains vices ou faiblesses pour lesquels il était évident qu'il ne ressentait lui-même aucune tentation. Lorsque Philippe fut assez à l'aise avec le Canadien pour plaisanter son abstinence absolue de boissons alcooliques, il était très rare qu'Anderson prît la peine de se défendre ; cependant, son amour farouche de l'indépendance morale, son aversion pour tout ce qui affaiblit ou asservit la volonté agissaient sur le jeune Anglais en dépit de lui-même. « Sur bien des choses il est un peu toqué, » disait avec vivacité Philippe à sa sœur. Malgré tout, la toquade faisait son effet. Heureusement comme consolation, ce toqué avait d'autres genres de toquades que Philippe appréciait davantage : la folie de la chasse et des ascensions, cette folie de l'homme qui ne craint pas le risque de se casser le cou pour éprouver les sensations violentes que lui offrent les Montagnes Rocheuses. Anderson l'avait distrait en lui narrant ses nombreuses aventures de chasse à l'ours et au bouquetin. Ce sont là, semble-t-il, les divertissemens ordinaires des jeunes ingénieurs dans les Montagnes Rocheuses. En comparaison, le « covert-shooting » anglais est un jeu d'enfans ; et Philippe cessa dès lors de se vanter de ses propres prouesses cynégétiques. Les récits d'Anderson, il les écoutait bouche bée, étendu dans sa chaise longue sous la vérandah, sa frêle et languissante personne enveloppée d'une couverture de coyote. Il était évident pour Élisabeth qu'Anderson de son côté s'était pris d'affection pour le jeune homme. Il n'y avait pas de peine qu'il ne se donnât pour lui, et peu à peu, en silence et par fierté, elle lui permit de moins en moins d'en prendre pour elle-même.

Une ou deux fois, les maladroites allusions de Delaine lu revinrent à l'esprit. Y avait-il vraiment quelque affaire privée qui pesât d'un grand poids sur l'esprit du Canadien ? Elle se défendait de s'appesantir sur ce point, quoiqu'elle ne pût s'empêcher d'épier avec curiosité les relations des deux hommes. Elles étaient suffisamment polies, mais sans cordialité, et, une fois ou deux, elle soupçonna une entente secrète.

Delaine trouvait, lui, une sorte de triste satisfaction à voir la tournure que prenaient les événemens. L'intimité entre Anderson et lady Merton avait certainement été ébranlée ou

tout au moins n'avait pas fait de progrès. Était-ce la conséquence de ses propres avertissemens à Élisabeth ou des scrupules chevaleresques d'Anderson? Il l'ignorait. A chaque courrier, il écrivait à Mrs Gaddesden, discrètement sans doute, mais non sans lui souligner quelques détails significatifs; il rendait tous les petits services qu'il lui était possible de rendre, étant donné qu'il était venu au Canada comme un « Johnny Head-in-air, » laissant son esprit dans un autre hémisphère, et il laissait entendre qu'il devait quitter ses amis à Vancouver.

Dans leur association obligée pour les promenades à pied, à cheval ou en voiture, Élisabeth se montrait aimable et gaie, quoique souvent, et sans qu'il se l'expliquât, quelque chose de tranchant et de glacial dans son allure le maintînt dans les bornes qu'il eût pu être tenté de franchir. Le résultat de tout cela, c'était que, chaque jour il devenait plus éperdument épris d'elle. Les calmes ambitions matrimoniales qu'il nourrissait à son départ d'Angleterre avaient fait place à d'autres sentimens, et tandis qu'il la suivait, — elle sur le dos d'un poney et lui à pied, — dans les sentiers de la montagne, la légèreté de sa svelte personne se détachant sur le fond splendide de sommets et de pins, le trouble envahit son être, il fit des retours sur lui-même, concentrant, sur lui seul et sa triste condition, l'attention que jusqu'alors il avait donnée aux charmes d'un monde extérieur, semé, pour lui faire plaisir, des trésors cachés de l'antiquité.

En attendant, la situation dans la cabane de Laggan paraissait s'améliorer de plus en plus. Mac Ewen avait tout à coup cessé d'être un malade difficile et rebelle : les prescriptions du docteur avaient été suivies; la jambe se guérissait rapidement, et il avait mis fin à ses menaces et à ses cajoleries, qui tendaient toutes à obtenir que Mrs Ginnell lui donnât à boire. Vis-à-vis de son fils, il restait généralement boudeur et dissimulé. Peu à peu, celui-ci en avait assez appris de lui pour s'être fait une idée assez claire de ce qu'avait été la vie de son père depuis l'époque du faux rapport de sa mort au Yukon : il entrevoyait que Mac Ewen avait mené une existence en marge de la civilisation, avec des coups de chance neutralisés par la boisson et des périodes de désespoir et peut-être de crime. Et aussitôt que son père fut assez bien pour marcher en boitant dans les sentiers de la vallée de Laggan, Anderson nota certains incidens qui prouvaient que

le vieillard, tout en jouant le rôle d'un étranger sans appui, avait des accointances parmi la foule de travailleurs de toutes sortes qui y passait constamment. Les attaches d'un *Trades Unionism* international l'expliquaient sans doute. Mais, dans le cas de Mac Ewen, la fraternité à laquelle il appartenait ne semblait comprendre que les plus dégradés et les plus tarés des émigrans.

Cependant, il montrait une surprenante docilité aux conseils d'Anderson. Toute conversation sur la mine de Nevada avait cessé entre eux comme d'un consentement mutuel. Anderson avait mis la main sur un jeune officier de l'Armée du Salut, de Vancouver, avec lequel son père avait consenti à aller habiter pendant six semaines, et les arrangemens ultérieurs avaient été remis à la fin de cette période. Il espérait pouvoir installer son père avant que lady Merton ne quittât le Lac Louise. Dans quelques jours maintenant, le wagon spécial reviendrait de la côte pour reprendre les voyageurs anglais.

La bonne humeur inattendue de Mac Ewen avait beaucoup adouci les sentimens d'Anderson à son égard. Tous les scrupules qui hantent une nature juste et consciencieuse s'éveillèrent en lui. Et sa religion évangélique, — car, tout en étant d'esprit libéral, il était fervent presbytérien, — exerçait aussi sur lui une secrète action. Était-il possible qu'il pût devenir l'auteur de la rédemption de son père? Cette pensée, cette espérance produisaient en lui des exaltations secrètes, — des élans de prière, — de mystiques souvenirs de sa mère, — qui projetaient comme un rayon lumineux sur cette période d'amère renonciation et de lutte volontaire avec lui-même.

Pendant les derniers jours de la quinzaine, en vérité, il ne croyait jamais faire assez pour son père. Il avait pris tous les arrangemens à Vancouver, — et l'avait amplement pourvu de vêtemens et des autres choses qui lui étaient nécessaires; il revenait de bonne heure pour lui tenir compagnie, fumer avec lui. Mrs Ginnell, quand elle entrait le soir dans la chambre, apercevait un spectacle touchant, quoique peu en rapport, à son avis, avec les mérites de créatures telles que Mac Ewen : — Le fils lisait à haute voix les journaux à son père, ou jouait aux dominos, ou simplement fumait en causant avec lui. Son rude bon sens populaire lui faisait croire qu'Anderson se nourrissait d'illusions; et elle souhaitait tout bas que, d'une manière ou d'une autre, il fût bientôt débarrassé du « vieux bandit » qu'elle méprisait.

Mais pour le moment, ces illusions étaient le soutien d'Anderson. Son imagination, à laquelle était refusée toute substance plus personnelle et plus passionnée, brûlait de l'ardeur de la rédemption d'un pécheur; elle se donnait toute à l'acquittement d'une dette morale.

C'était un mercredi. Après deux jours de brouillard et de pluie, le beau temps était revenu. Les trains circulant à travers le défilé amenaient déjà, par ces jours du début de juin, le premier flot de touristes en vacances venant de l'Eastern Canada et des États-Unis; les hôtels débordaient. Le lendemain, Mac Ewen devait s'embarquer pour Vancouver. Une lettre de Philippe Gaddesden distribuée le matin à Laggan avait amèrement reproché à Anderson de les négliger et de le laisser, lui en particulier, mourir d'ennui au milieu des glaciers et des touristes.

De bonne heure dans l'après-midi, Anderson prit à travers la montagne la route qui mène au Lac Louise. Il trouva les voyageurs anglais installés sous les pins au bords du lac, Philippe sommeillant à demi dans un hamac tendu entre deux arbres, tandis que Delaine lisait à Élisabeth un article d'une revue archéologique : « Quelques nouveaux éclaircissemens sur les Cippes de Palestrina. »

Lady Merton brodait. Anderson la trouva fatiguée. Le bruit retentissant de la voix de Delaine, les fréquentes citations latines dont il donnait en hésitant une traduction de son cru dans laquelle il paraissait interminablement enchevêtré, suffisaient, dans la pensée du Canadien, à expliquer cette lassitude, à laquelle contribuait peut-être aussi une forte chaleur d'orage. Élisabeth le reçut un peu froidement, et Philippe ne se réveilla que pour gémir :

— Vous avez été quatre mortels jours sans venir!

— Je me suis absenté. Je suis allé à Regina.

— A propos de politique? demanda Delaine.

— Oui; nous avons eu deux meetings et du tapage!

— Quel veinard vous êtes! tandis que nous avons été abrutis. Demandez à Élisabeth.

— Uniquement par suite du mauvais temps, dit Élisabeth négligemment. Nous ne voyions même pas les montagnes.

Mais pourquoi, tandis qu'elle prononçait ces mots, les joues d'Élisabeth s'empourprèrent-elles soudain? Anderson le comprit,

et cette rougeur lui fut une révélation : elle avait remarqué son absence, quoiqu'elle ne voulût pas l'avouer.

Delaine commença à interroger Anderson sur Sakatchewan. La conversation de l'Anglais tournait facilement au questionnaire, et plus d'une fois, son interlocuteur en avait été énervé. Aujourd'hui cependant, il se prêta patiemment à cette enquête, absorbé tout entier par une seule personne, qui était là tout près et pourtant si éloignée de lui.

Élisabeth portait une robe de toile blanche et un grand chapeau bleu pâle. Le mélange du blanc et du bleu avec ses cheveux bruns, la pâleur de son visage si pur, le ravissaient, l'enchantaient, comme aussi les mouvemens harmonieux de ses mains au travail, et l'empire qu'elle montrait sur elle-même était plus séduisant pour cet homme d'âge mûr que l'émoi involontaire d'une jeune fille.

— Holà ! Qu'est-ce que veut Stewart ? dit Philippe en se relevant dans son hamac. Le chasseur, qui l'avait accompagné lors de sa première et malencontreuse tentative de pêche, venait à eux. Le jeune homme, sautant à terre, jura qu'il pêcherait le lendemain matin quoi qu'Élisabeth pût dire, et il alla se concerter avec Stewart.

Elle le suivait des yeux avec un sourire attristé.

— Le mieux est de le laisser faire à sa tête, dit gaîment Anderson.

Puis, sans quitter sa place, il la contempla quelques instans sans être vu de personne, sauf de Delaine, qui, assis quelques mètres plus loin dans les mousses, en avait oublié pour un temps et Palestrina et ses cippes.

Soudain le Canadien s'avança.

— Avez-vous exploré là-bas ce sentier à mi-côte ? dit-il à lady Merton en désignant, sur la rive méridionale du lac, le beau promontoire de roches pourpres couvert de pins qui s'avançait en face du glacier.

Elle fit signe que non. — N'était-il pas encore trop tôt et ne faisait-il pas trop chaud pour marcher ? Anderson insista. — Le sentier était à l'ombre, et l'on était récompensé de l'ascension... Elle hésita, puis céda, et, d'un regard, invita Delaine à les accompagner. Il hésita à son tour, puis refusa en feignant une préférence pour l'*Archæological Review*. Resté seul, il les regarda monter les premières pentes du sentier, tandis que Philippe

flânait le long du lac, escorté du coureur de bois, coiffé d'un chapeau rabattu et guêtré de leggins, absorbé dans d'intarissables récits de truites et de perches.

Élisabeth et Anderson gravissaient une longue rampe à travers les bois de pins. L'air était tiède et parfumé. Sous les effets des rayons du soleil, la terre vaporeuse dégageait tous ses aromes, tous ses effluves, encore plus accablans dans les espaces découverts, mais qui pénétraient furtivement et se faisaient sentir aussi sous les ombrages. Lorsque s'ouvraient des échappées dans le vide ou l'éloignement des arbres, toute la splendeur du glacier apparaissait à leur gauche; mais ensuite, pendant de longs espaces, ils ne pouvaient que deviner sa présence à la faible lueur qui filtrait derrière le rideau des épaisses futaies de la forêt. Le sol était tapissé de bruyères et de mousses sous les pins; mais Élisabeth remarqua avec regret qu'il n'y avait pas de fleurs.

Anderson souriait.

— Attendez un peu, vous devrez faire des excuses aux Montagnes Rocheuses!

Il la regardait monter, et tant de charme et de vivacité s'épanouissaient sur ce délicat visage qu'il en tressaillit. Était-ce chez elle le seul effet de l'effort physique et du plaisir de grimper? Quant à lui, il dut faire appel à toute la puissance d'une volonté très forte pour réprimer le délicieux émoi de son cœur.

Élisabeth le questionna sur son voyage à Saskatchewan. Il lui décrivit cette ville florissante qu'il espérait représenter au Parlement, — et aussi le « rush, » l'élan irrésistible de ces vies nouvelles.

— Un dimanche, au matin, il n'y avait rien, — c'était la prairie nue; — le dimanche suivant, pour ainsi parler, la ville était complète avec son hôtel, son élévateur, sa banque, son église... Cela se passait, il y a dix ans. Puis le chemin de fer avait suivi. J'étais là lorsque arriva le premier train enguirlandé, paré de fleurs... Et, maintenant, il y a huit mille âmes. On a réservé le terrain pour un parc le long de la rivière; on a fait venir d'Angleterre un architecte de jardin pour l'arranger, on a fait pousser des arbres dans la prairie, on a bâti une grande école et une salle de concert; la municipalité a toutes les ambitions. Tout autour de la ville, les colons affluent. Les jours de marché, vous vous trouvez au milieu d'une foule de gens parlant

d'élevage, de récoltes, des derniers perfectionnemens apportés aux moissonneuses-lieuses et aux batteuses, comme font les fermiers de tous les pays. Mais nulle part dans le vieux monde on ne peut trouver une foule ainsi composée!

— Dans le vieux monde!... que vous ne connaissez pas, répliqua Élisabeth avec un fin sourire.

— Que je ne connais pas, répéta Anderson avec modestie, mais que je devine, et que je juge d'après vos dires. Où donc, en Europe, pouvez-vous éprouver la même sensation d'*immensité* que l'on ressent ici : avec l'espace sans bornes, le pouvoir illimité d'action? Cela nous rend fous souvent, nous intoxique et tourne nos têtes. Il y a un germe de folie dans ce Nord-Ouest. J'ai vu des hommes en mourir. Mais c'est la nature qui est la magicienne, c'est elle qui prépare le philtre.

— Tout cela est très bien pour des hommes, et des hommes vigoureux, dit Élisabeth rêveuse. Mais je ne puis m'imaginer ce que peut être la vie des femmes en ce pays.

— Vous pensez à la fatigue, aux durs travaux domestiques?

— A l'hôtel, il y a quelques dames de la Colombie Britannique, notamment une mère et sa fille: elles sont dans une situation aisée; cependant, la fille est mourante par suite d'excès de travail! Le mari a une grande ferme pour l'exploitation des fruits; mais on ne trouve pas de domestiques; les fruits pourrissent à terre, et les deux femmes sont épuisées!

— Oui, dit Anderson gravement, ce pays produit la vie, mais aussi la dévore.

— Je demandais à ces deux femmes, — des Anglaises, — si elles désiraient revenir *at home* et abandonner tout cela. Elles me regardèrent avec mépris.

— Et vous?

Élisabeth soupira.

— Je les admire, mais pourrais-je les imiter? Je songe à notre demeure du Cumberland, à nos vieux serviteurs; comme tout marche sur des roulettes, combien tout cela est beau et comporte de dignité: chacun restant à son poste ; pas de travaux pénibles, pas de désordre.

— C'est une dignité qui vous coûte cher, dit Anderson presque rudement, en changeant d'attitude. Vous lui sacrifiez des choses mille fois plus réelles et plus humaines.

— Croyez-vous? dit Élisabeth; puis, baissant la voix : Chère,

chère Angleterre! Appuyée contre un arbre, elle s'était arrêtée pour reprendre haleine, et il vit qu'elle changeait d'expression comme si elle était en proie à une lutte intérieure.

Par la trouée des arbres qui s'ouvrait derrière eux, ils pouvaient voir le lac, l'hôtel, et, au delà, la vallée sauvage de Laggan. Pas d'autres signes de la civilisation dans cette vallée que la ligne du chemin de fer, pas une maison, pas un village en vue; et, à cette distance, la forêt semblait se continuer sans interruption jusqu'au pied des rochers et des pics neigeux où elle venait mourir.

Pour la première fois, Élisabeth était atteinte de nostalgie; pour la première fois, elle reculait devant cette terre nouvelle et indomptée où la Maison de Vie élevait seulement ses murs et la charpente de son toit, où tous les ornemens et le luxe restaient à ajouter. Elle songeait aux paysages anglais, aux bois et aux plateaux qui entouraient sa maison du Cumberland, à la vieille église, aux cottages enfouis sous la verdure, aux fermes couvertes de lichen, à toutes les générations d'êtres enfouies dans la terre comme les feuilles tombées des arbres à l'automne, aux esprits qui devaient flotter dans l'air, âmes de gentilshommes, de laboureurs et de fermiers, qui se perpétuaient dans les hommes et les femmes d'aujourd'hui, comme eux-mêmes revivraient dans ceux qui sont à naître. Son cœur allait à l'Angleterre, volait vers elle par-dessus les mers, comme si le remords eût renoué les liens d'une fidélité qui avait été ébranlée. Anderson le devinait à l'expression de ses lèvres entr'ouvertes, à son émoi, à la douceur mélancolique de son regard. Et son cœur se serra.

Ils reprirent leur chemin. La montée devenait plus raide. Le sentier était en partie taillé à vif dans le roc, et des racines d'arbres l'encombraient. Anderson tendait la main à Élisabeth pour l'aider, et elle y glissait volontiers ses doigts; son poids léger portait sur lui, et, à chaque pas, il éprouvait un mélange de délice et d'amertume.

— Un fameux effort! disait-il avec son sourire encourageant; mais vous serez récompensée.

La sombre forêt de pins soudain s'éclaircit. Élisabeth poussa un cri de joie. Ils étaient au sommet d'une prairie alpestre entourée de bois épais qui descendaient à leurs pieds jusqu'à un lac, à moitié caché dans l'ombre, à moitié rayonnant sous l'éclat du soleil. Au delà, de l'Ouest au Midi, un entassement sauvage de

pics accumulés. De légers vols de cumulus se succédaient dans le ciel et poussaient des vagues de couleur pourpre et bleue le long des masses montagneuses et dans les échancrures des forêts. La lumière qui tombait était d'or comme aussi la moitié du lac éclairée par le soleil; d'or également les faces orientales et les crêtes de cette multitude de cimes; tandis qu'au-dessus de la vallée, où courait la blanche fumée du train, étaient suspendues dans le ciel hyperboréen les neiges immaculées d'un monde de rêve, qui s'élevaient, s'élevaient toujours plus lointaines dans l'éther: Valhalla des anciens dieux de cette vaste terre; où l'on pouvait les deviner trônant encore, majestueux et invincibles.

A la vue des fleurs, Élisabeth resta muette d'admiration. Anderson l'avait amenée dans un parterre naturel d'une incroyable beauté. Écarlate et bleu, émaillé de pourpre, de perles et d'opales, de couleurs rouges et de gris lavande, — le champ de fleurs l'entourait; comme si Perséphone elle-même fût sortie subitement de l'ombre de ce frigide lac sans nom et que la terre nouvelle se fût transformée en flammes ardentes à ses pieds. *Painter's brush*, jacinthes et véroniques, *Gaillardias* brun doré, épervières argentées, ancolies jaunes et bleues, bruyères et plantes grasses, Élisabeth s'assit parmi elles dans une joie indicible. Anderson cueillit à pleines mains des ancolies, des campanules et des bruyères, et il en répandit tout autour d'elle, jusqu'à ce qu'elle l'arrêtât gentiment :

— Non! laissez-moi seulement admirer!

Élisabeth restait immobile et silencieuse, ses mains entourant ses genoux. Anderson prit place à côté d'elle. Parfum, couleur, chaleur, le tumulte et la fermentation d'une vie sans cesse renaissante et qui se suffit à elle-même, la fertilité et la générosité de la terre, tous ces élémens les pénétraient de leur philtre, opéraient sur eux leurs charmes anciens. Chaque souffle de la brise semblait une invitation et une caresse.

Maintenant elle le remerciait de l'avoir amenée là et faisait allusion au souvenir qu'elle en emporterait en Angleterre.

— Comme d'un spectacle que vous ne reverrez plus? — Il se retourna vers elle en souriant. Mais, derrière son franc et séduisant regard, il y avait quelque chose qui la fit trembler.

— Il est peu probable que je le revoie, dit-elle avec hésitation. Peut-être est-ce là ce qui le rend si,... si émouvant. Plus l'impression est fugitive, et plus on s'y attache.

Un moment, il resta silencieux, puis il dit brusquement :

— Et la conclusion, c'est que vous ne pouvez vous imaginer la vie au Canada?

Elle tressaillit.

— Je n'ai jamais dit cela, répliqua-t-elle, très émue. Je comprends très bien la vie au Canada!

— Mais votre pensée est que, pour les femmes, l'existence est trop dure dans le Nord-Ouest?...

— C'est parce que je la considère de mon point de vue anglais, dit-elle avec timidité. Je crains que la vie anglaise ne fasse de nous des faibles.

— Non!... non, pas vous! Toute vie qui vous semblerait digne d'être vécue vous trouverait assez forte. J'en suis convaincu.

Élisabeth sourit en haussant les épaules.

Il continua presque comme en un plaidoyer :

— Notre vie dans ce Nord-Ouest, — que vous aurez laissé bientôt si loin derrière vous, — exige des femmes de grands efforts et de grandes épreuves assurément ; mais elle porte en elle sa récompense. Leur place est grande parmi nous. Nous les écoutons pour tout ce qui concerne la famille et la patrie. Nous dépendons d'elles à l'intérieur et à l'extérieur : leurs maris et leurs fils les adorent.

Élisabeth rougit, mais elle lui repartit gaîment :

— En Angleterre aussi. Venez, et voyez!

— J'irai probablement en Angleterre au printemps prochain.

— Je croyais que vous seriez alors lancé dans la vie politique ici, fit-elle avec surprise.

— J'ai reçu une offre aussi flatteuse que tentante. Puis-je vous en faire part?

Un sourire sympathique et curieux fut sa réponse.

Il tira de sa poche une lettre du premier ministre du Dominion lui offrant une mission d'étude en Angleterre sur des questions concernant le travail et l'émigration. La lettre était particulièrement élogieuse pour un homme aussi jeune au début de sa carrière politique.

Élisabeth le félicita chaleureusement.

— Alors, vous viendrez chez nous?

Il rougit malgré lui.

—Vous êtes trop bonne, dit-il avec cérémonie. Comme vous le savez, j'ai tout à apprendre.

— Je veux vous montrer *nos* fermes, s'écria Élisabeth et toute notre chère vie décrépite, notre petit échiquier d'Angleterre !

— Comme vous êtes altières, vous autres femmes anglaises! dit-il avec humeur. Vous semblez humbles et, au fond, vous avez autant d'orgueil que Lucifer.

— Mais ce n'est pas mon orgueil uniquement. C'est aussi le vôtre, répliqua-t-elle très blessée. Nous sommes à vous et vous êtes à nous. Nous ne formons qu'un État, qu'une patrie.

— Non, trêve de sentimentalité. Nous avons un avenir qui n'est pas le même que le vôtre.

— Mais vous êtes fidèles? — Le ton était peiné.

— Le sommes-nous? Quel vain mot! Oui, nous sommes fidèles, comme vous l'êtes, — fidèles à un idéal commun, à une commune mission dans le monde.

— Liés aussi par le sang, — et par l'histoire? implora-t-elle d'une voix presque suppliante. Ce qu'il disait semblait jurer avec d'autres paroles qu'il avait prononcées auparavant et qui avaient fait vibrer son cœur d'une joie patriotique.

Il souriait de son émotion et de son reproche implicite.

— Oui, nous sommes associés, nous labourons dans le même sillon. Mais le Canada aura sa propre histoire, et vous ne devez pas essayer de l'écrire pour lui.

Leurs yeux se rencontrèrent: ceux d'Élisabeth brillant d'exaltation, tandis que dans les siens, une ombre de dureté révélait son âme de Puritain.

Alors, à la vision délicieuse de la jeune femme vêtue de blanc qui se détachait parmi les fleurs, dans ce cadre de montagnes barrant l'horizon, succéda un moment d'intolérable souffrance... Entre elle et lui, s'ouvrait l'abîme. Les vagues ondoyant sur la prairie aux couleurs chatoyantes, la course superbe des nuages, le rayonnement des neiges, l'ombre des vallées, tout s'anéantit. Il vit une petite chambre répugnante, les yeux rusés et la bouche bestiale de son père, son propre avenir tel qu'il serait désormais, brisé sous le poids de ce secret, — si vraiment c'était encore un secret, — et il se demandait s'il ne serait pas plus viril et plus sage de le dévoiler.

Le vent qui soufflait du Nord-Ouest commençait à devenir plus froid. Élisabeth, toute frissonnante, se leva.

— Ne pourrions-nous pas descendre rapidement? J'espère que M. Arthur aura fait rentrer Philippe.

Anderson quitta le Lac Louise vers huit heures et parcourut en hâte la route de Laggan. Son esprit était partagé entre l'amère douceur des momens qui venaient de s'écouler et les soucis d'ordre matériel que lui causait son père. Il restait encore des arrangemens à prendre. Il ne devait pas aller lui-même à Vancouver. Mac Ewen avait tardivement montré un impérieux désir de conserver son incognito ou ce qui en restait. Il ne voulait pas que son fils l'accompagnât. George pourrait le venir voir à Vancouver, et il serait bien temps de s'établir quand l'hiver commencerait. Ginnell, tenancier de la maison meublée, un robuste Irlandais de près de six pieds, était tout désigné pour faire le voyage avec Mac Ewen, l'installer auprès de ses nouveaux protecteurs, et payer toutes les dépenses nécessaires.

Anderson frappa à la porte de son père, qui lui dit d'entrer. Il trouva Mac Ewen marchant de long en large dans sa chambre, appuyé sur une canne et rejetant avec colère les chaises et les vêtemens hors de son chemin. La chambre était dans un désordre inqualifiable, et la rougeur et l'air exaspéré de celui qui l'habitait n'échappèrent pas à Anderson. Il pensa que son père se repentait déjà d'avoir consenti à se rendre à Vancouver, et il évita autant que possible toute explication. Mac Ewen se plaignit d'avoir été laissé seul, injuria Mrs Ginnell et jura qu'elle l'avait affamé et maltraité; puis, à l'étonnement d'Anderson, il éclata en reproches contre son fils, qui avait refusé de lui donner l'argent dont il avait besoin pour la mine et ruinait ainsi son dernier espoir. Anderson répondait à peine, mais ce qu'il disait était aussi modéré que possible. A la fin, le vieillard se laissa tomber sur son lit et son excitation fit place à un silence farouche.

Avant qu'Anderson quittât la chambre, Ginnell vint apporter les comptes de quelques menues dépenses. Anderson, debout et tournant le dos à son père, sortit de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque. A Calgary, le jour précédent, un ami lui avait rendu un prêt de mille dollars. Il donna à Ginnell une certaine somme et lui parla quelque temps à voix basse, croyant son père assoupi, puis il le congédia et mit l'argent dans sa poche.

— Bonne nuit, père, dit-il debout près du lit.

Mac Ewen ouvrit les yeux.

— Eh ?

Les yeux que scrutait le regard d'Anderson n'étaient pas éteints par le sommeil, mais étranges et injectés de sang, et de nouveau George ressentit une angoisse d'impuissante pitié pour cette vieillesse misérable et déshonorée.

— Je suis sûr que vous vous trouverez bien à Vancouver, père, dit-il gentiment. Et moi, je m'y rendrai la semaine prochaine.

Son père grogna quelque inintelligible réponse. Comme Anderson quittait la chambre, il le rappela, et avec fureur :

— Vous êtes un maudit imbécile, George, de ne pas trouver de « galette. »

— Quoi ! pour la mine ? dit Anderson en riant. Oh ! nous en reparlerons à Vancouver.

Mac Ewen ne répliqua pas. Anderson sortit.

Anderson s'éveilla avant sept heures. L'aurore avait succédé au crépuscule presque sans obscurité et le soleil était déjà haut sur l'horizon. Il se leva et s'habilla en hâte. En entrant dans le couloir, il vit avec étonnement que, tandis que la porte de la chambre des Ginnell était encore close, celle de son père était grande ouverte. Il entra : la chambre et le lit étaient vides. Le contenu d'une malle, soigneusement préparée par Ginnell, le soir précédent, et presque entièrement remplie de vêtemens neufs, jonchait le sol. Mais, en revanche, les vieux vêtemens de Mac Ewen avaient disparu, ainsi que son fusil et son revolver, ses pipes et son tabac.

Anderson fit lever Ginnell. Ils fouillèrent la maison, les alentours... Mais en vain. En retournant dans sa propre chambre, Anderson remarqua un tiroir ouvert. Il y avait placé son portefeuille le soir précédent, mais sans fermer le tiroir à clef. Le portefeuille n'y était plus, et, à sa place, il trouva un papier malpropre :

« N'essayez pas de me traquer. Vous n'y gagneriez rien. Vous m'avez abandonné, et moi je vous lâche. Vous avez été un salaud pour cet argent. Aussi j'en ai pris un peu. Au revoir. »

Frappé au cœur, Anderson continua ses recherches dans les champs d'alentour. Il envoya Ginnell le long de la voie pour faire une enquête discrète. Il télégraphia aux personnes qu'il

connaissait à Golden, Revelstoke, Kamloops, Ashcroft, — mais sans résultat. Vingt-quatre heures, trente-six heures passèrent, — aucune nouvelle du fugitif.

Anderson était confondu et trompé, blessé à mort dans ses sentimens les plus intimes. Cette brutale évasion de son père, — ce vol, — cette lettre! — Le coup était rude!

La nuit du vendredi était venue et, toujours sans nouvelles, Anderson se trouvait dans l'hôtel du C. P. R., à Field. Il était au comble de la fatigue et de la dépression. Mais il avait été tout l'après-midi en communication téléphonique avec Delaine et lady Merton, au Lac Louise, au sujet de leur départ pour le Pacifique. Ils ne savaient rien et ne devaient rien savoir de son propre malheur; leurs plans ne devaient pas en être modifiés.

Il sortit dans cette nuit d'été pour respirer et se ressaisir. L'air était embaumé, les étoiles étincelaient. Sur une voie de garage près de l'hôtel, stationnait le wagon spécial arrivé de Vancouver le soir même et qui devait aller chercher à Laggan, le lendemain matin, les voyageurs anglais. Ils devaient le prendre lui-même à Field, au retour.

Il n'avait pu sauver son père, et ses généreux efforts avaient été vains. L'humiliation et le désappointement avaient étendu sur lui leurs sombres voiles. Passionnément, son âme tout entière s'élevait vers Élisabeth. Il ne pouvait prévoir toutes les conséquences de ce qui lui était arrivé. Cependant, il commençait à compter les heures qui le séparaient du moment de la revoir.

XI

C'était un jour d'averses et de nuages alternant avec de subits rayons de soleil et de larges trouées de bleu; un jour où des rideaux de brume semblaient percés comme les mailles d'un filet par les pics plus hauts des Montagnes Rocheuses et des Selkirks, et séparaient le domaine superbe des glaciers de la région des forêts.

Le wagon réservé descendait lentement, attaché à un train pesant, le défilé du Kicking Horse Pass. Élisabeth sur sa plate-forme enchantait ses regards une fois de plus de ce sauvage et grandiose paysage, de ces vallées et de ces sommets ignorés de l'homme, car seul quelque rare chasseur, au cours des siècles, les avait jusqu'alors franchis. Sa pensée rêveuse les comparait

aux Alpes où, de tout temps, l'homme a peiné et trouvé un abri, associé sa vie, — naissances et morts, amours et haines, — aux glaciers et aux forêts, tiré des vallées sa nourriture et atteint de cime en cime la limite des neiges, affirmant son pouvoir sur la contrée tout entière, à tel point que, dans l'évocation de notre souvenir, il se place au premier plan, et la nature au second. En Suisse, sa volonté et ses aspirations sont proclamées par la puissante voix qu'il a prêtée aux monts et aux fleuves, mêlés et liés à jamais à la destinée humaine; mais, dans les Montagnes Rocheuses et les Selkirks, l'homme ne compte pour rien dans le passé, et, sauf comme explorateur ou touriste, il ne comptera pas plus dans l'avenir. Ils ne seront jamais les témoins familiers de son travail, de sa prière, de son amour. Deux voies ferrées, il est vrai, les traverseront bientôt, reliant la vie des prairies à celle du Pacifique, mais ces étroits sentiers borneront aussi les limites de sa conquête. Et lorsque, l'été fini, les *Summer camps* (1) sont levés, les montagnes s'envelissent dans un hiver inaccessible et superbe; l'homme et ses œuvres disparaissent jusqu'à ce que les lacs se réveillent, et que tous les arbres bourgeonnent et refleurissent de nouveau. C'est ce qui leur donne leur étrange majesté et pare d'un charme à la fois enchanteur et dérisoire leur été si bref, leurs joyeux champs de fleurs, leurs buissons de rouges framboises et leurs parterres de fraises, leur infinité de lacs étincelans, comme leurs rivières écumantes, — rivières qui n'actionnent pas de moulins et n'illuminent aucune ville.

Mais si des comparaisons de ce genre viennent à l'esprit d'un voyageur averti, ce n'était cependant pas des montagnes que les plus profondes pensées d'Élisabeth étaient occupées. Son attention se portait plus vivement sur le chemin de fer lui-même et sur tout ce qui s'y rattache. Car cette ligne était la manifestation même de l'intelligence humaine; elle représentait le prix du combat acharné et victorieux, livré par l'homme à la nature farouche, — combat comme il en livrerait encore bien d'autres semblables dans les années à venir. Ces luttes, Anderson les lui avait rendues intelligibles. Elle examina curieusement les chantiers de construction du défilé : la nouvelle voie qui bientôt se substituerait à l'ancienne : les ponts, les tunnels, les pare-

(1) Installations provisoires des camps de touristes organisés dans quelques-unes des vallées avoisinant le C. P. R.

neige, — à l'aide desquels l'homme fait prévaloir sa puissance contre les forces physiques de cette nature sauvage. Le langage que lui parlait la grande ligne ferrée avait quelque chose d'humain, et parce qu'Élisabeth avait connu Anderson, elle comprit ce qu'il signifiait.

Comme sa vision du Canada s'était insensiblement transformée, ainsi, peu à peu, Anderson s'était transfiguré à ses yeux. Le Canada n'était plus un pur roman ou une féerie, Anderson n'en était plus simplement la pittoresque image. En réalité, il était un homme d'action en proie aux douleurs et aux passions de l'humanité, et les sentimens qu'il lui avait inspirés avaient déjà influé sur sa vie.

Arthur Delaine, c'était probable, avait voulu l'avertir qu'Anderson était tombé amoureux d'elle et qu'elle n'avait pas le droit de l'encourager. Ses pensées revenaient obstinément à cette dernière quinzaine, — les absences d'Anderson, — son parti pris évident de diminuer l'intimité qui s'était établie entre eux,... leur dernière promenade au Lac Louise ! Le souvenir de cette promenade faisait encore battre son cœur, enfin elle se l'avouait franchement ! Et maintenant, quand elle s'efforçait de regarder la vérité en face, elle était bien obligée de reconnaître dans l'attitude d'Anderson à son égard tous les signes d'une ardeur passionnée, non moins passionnément contenue et d'un trouble violent non moins violemment réprimé. Était-ce la crainte d'un échec ou le scrupule d'une admirable force de volonté?

Pouvait-elle, *voulait*-elle épouser un Canadien? C'était la question capitale, ou tout au moins inévitable, qu'elle voyait partout écrite autour d'elle sur les montagnes comme dans les forêts qu'elle traversait à toute vitesse. Pourrait-elle, ayant dès son enfance joui de tout ce qu'il y a de plus désirable et de plus délicieux dans la société anglaise, enchaînée comme elle l'était à ses grands intérêts, à sa classe dirigeante, et par cela même habituée à la luxueuse vie cosmopolite de l'élite européenne, saurait-elle s'arracher au vieux sol et à son cher entourage familial? Avait-elle assez de « vitalité » pour être ainsi transplantée? Ce n'est pas en ces termes qu'elle s'interrogeait, mais c'était le sens de son agitation et de sa détresse soudaines.

En levant les yeux, elle vit Delaine près d'elle. Eh bien! c'était l'Europe, et à ses pieds! Cette Europe que, depuis un

mois, elle ne cessait de méconnaître. La vie de « country-house, » si particulière à l'Angleterre, la société et les occupations artistiques, Londres dans la saison, Paris et Rome au printemps, l'influence politique et sociale,... tout cela était à sa portée... Elle n'avait qu'à étendre la main...

Sous la grâce de son sourire résigné une impression de tristesse la pénétrait, tandis qu'en apparence elle admirait le paysage, ou qu'elle babillait avec son frère et Delaine. Elle éprouvait de la colère et du mépris pour cet enthousiasme factice qui s'était emparé d'elle pendant son voyage. Quoi! assister aux luttes d'une nation qui naît comme à un simple divertissement, à une parade, à un spectacle, et reculer avec terreur à l'idée de prendre courageusement part au combat, comme un simple soldat, dans le rang, égal parmi ses égaux, et qui s'offre pour la vie et pour la mort!

Elle se détestait elle-même... Et pourtant!... pourtant!... Elle pensait à sa mère, si frêle, si raffinée, si artiste! et aux mille subtilités, aux charmes, aux exigences de ce monde qu'elle appréciait et dans lequel elle avait toujours vécu, à tout ce qu'il lui faudrait abandonner, si elle était sollicitée et si elle acceptait d'associer sa vie à celle d'un Canadien comme Anderson. Qu'adviendrait-il d'une telle aventure? Oser l'affronter, et s'effondrer dans le découragement et la lâcheté!

Bien souvent, et comme à dessein, Anderson lui avait parlé de la tâche que doivent accomplir les femmes au Canada, non sur le ton d'encouragement et d'optimisme de leur dernière conversation, mais avec une insistance brutale sur toutes ses difficultés rebutantes. Le confort essentiel et celui que procurent toutes les applications pratiques de la science y étaient assurés. Quant aux élégances et aux raffinemens de l'opulente vie anglaise, il n'y fallait pas songer dans une ferme de la Prairie! Une femme qui épouse un fermier canadien, de petite ou de grande condition, doit mettre la main à la besogne, coudre, faire la cuisine, le pain, tout ce qui soutient la vie animale de l'homme. On peut dans le Nord-Ouest faire exécuter de gros ouvrages par des gens à gages, mais le service ne devient supportable qu'à la condition que la maîtresse de maison y prenne une part active. En somme, c'est un retour à la vie primitive et aux antiques usages. Une femme ne compte dans la Prairie qu'autant qu' « elle surveille elle-même tous les dé-

tails du ménage et ne *mange pas le pain de la paresse* (1). »

Élisabeth tout à coup regarda ses mains posées sur ses genoux, ses mains inutiles et couvertes de bijoux ! Avaient-elles jamais donné leurs soins à un enfant ? à un mari ?

Une vive rougeur perça sous son voile. Si le rôle de l'épouse dans son acception primitive est vital au Canada, quel n'est pas celui de la mère ? « Croissez et multipliez ; peuplez mes solitudes ! » semble le cri de la terre elle-même. Au fond de son être s'agitaient des instincts et des élans de tendresse que la vie avait longtemps refoulés en elle. Elle était transportée, comme si quelque voix passionnée et cependant austère sortant du sein de la Terre et des Eaux fût montée jusqu'à elle.

— Il est là ! s'écria Philippe en regardant à l'avant du train.

A la gare de Field, Anderson les attendait sur le quai. Un moment après, il était assis près d'Élisabeth sur la plate-forme du wagon, tandis que Philippe flânait sur le seuil, et que Delaine, conscient d'avoir accompli son devoir d'ami, se consacrait tout entier à la lecture d'un numéro de l'*Athenæum* qui venait de lui parvenir avec quelque retard.

Philippe l'accabla d'une quantité de questions sur la chasse au bouquetin dans les Montagnes Rocheuses. Anderson lui répondait, mais, comme Élisabeth s'en aperçut immédiatement, il avait perdu son entrain habituel. Il parlait avec effort en cherchant parfois ses mots. Elle ne put s'empêcher de le regarder d'un air investigateur, et Philippe lui aussi devina quelque chose d'anormal.

— Que vous est-il arrivé, Anderson ? Vous semblez éreinté.

— J'ai été surmené, cette semaine, dit-il avec un brusque mouvement. Cela n'a pas d'importance. Mais regardez donc cette portion de la ligne !

Et comme ils descendaient l'interminable ravin qui va de Field à Golden en longeant le torrent dont le cours impétueux semblait menacer sans cesse le train glissant dans sa marche parallèle, Anderson fut leur cicerone. L'épopée du *Canadian Pacific Railway*, personne ne la connaissait mieux que lui, ne pouvait la rendre plus vivante.

Aussi, lorsqu'ils filèrent à toute vitesse à travers la vallée de

(1) *She looketh well to the ways of her household and eateth not the bread of idleness* (*Proverbes de Salomon*.)

la Colombie, entre les Montagnes Rocheuses à leur droite et les Selkirks à leur gauche, ou qu'ils s'éloignèrent de la Colombie et que, sur les flancs des Selkirks, ils commencèrent à remonter la gorge couverte de forêts qui aboutit au Roger's Pass, Anderson parla d'abondance et bien, s'exaltant au plus haut degré à mesure qu'il parlait. Les espérances et les désespoirs, les épreuves et les ambitions des premiers explorateurs qui pénétrèrent dans cette farouche solitude, il pouvait les rendre avec une vérité saisissante, car, quoiqu'il fût d'une génération plus récente, la sympathie suffisait à les faire revivre dans sa pensée, et, s'il n'avait pas été un des constructeurs de la ligne, il avait du moins pris une part importante, exercé un rôle des plus actifs dans l'incessante surveillance qui la protège et la défend, jour par jour, été comme hiver, contre les attaques de la nature.

Delaine quitta le salon pour l'écouter. Philippe, sous le coup de son admiration pour son héros, restait silencieux et absorbé, contemplant les gestes et le visage du narrateur. Élisabeth était assise, les yeux fixés, loin d'Anderson, sur la longue vallée dans laquelle ils s'élevaient, s'élevaient toujours...

Elle écoutait, mais son cœur était plein d'anxiétés nouvelles. Que lui était-il arrivé ? Il était si changé ! Il parlait pour leur seul plaisir, et par un effort de volonté qu'elle devinait. Quand pourrait-elle le voir, seule à seul,... son ami !... qui visiblement souffrait ?

Ils approchaient des fameux ponts sur la longue montée. Yerkes traversa le wagon en courant pour leur montrer d'un geste important le point précis où la grande-duchesse s'était évanouie de frayeur. Séparés seulement de l'abîme par la grille de la petite plate-forme, ils franchissaient des précipices profonds de plusieurs centaines de pieds, au delà desquels on découvrait la vallée encore à mille pieds plus bas. Pas un sentier, pas une hutte. Depuis les plus sombres replis de la vallée, encombrant le torrent sous ses débris, l'impénétrable et ténébreuse forêt recouvrait tout, s'élevant sur les rampes abruptes jusqu'à la ligne étincelante des cimes.

— C'est un cauchemar ! dit Delaine involontairement en regardant autour de lui.

Élisabeth, les joues empourprées, se mit à rire. Une fois de plus elle ressentit une violente émotion à cette provocation de la nature. S'évanouir ! elle eût plutôt chanté ou poussé un cri de joie

A cette allégresse physique et mentale qui s'emparait d'elle, se mêla secrètement le premier frémissement de passion qu'elle eût jamais ressenti.

Anderson, après ce flux de paroles, était redevenu silencieux. Elle était vivement préoccupée de lui, de la beauté de ses traits, de certaines traces de lassitude et de souffrance que trahissait l'expression de son visage bronzé, et, en dépit de ces signes de souffrance et de lassitude indéniables, elle voyait bien qu'au milieu d'une tristesse qu'il ne pouvait cacher, il pensait toujours à elle comme elle pensait toujours à lui.

Le train montait toujours. A une hauteur terrifiante au-dessus de la vallée, il franchit le plus élevé des ponts, posé audacieusement sur une seule arche d'acier qui remplaçait les anciennes piles. Les rails étincelans, sans la plus étroite bande de mur ou de parapet, couraient dans le vide au-dessus d'une profonde crevasse de la montagne. Élisabeth, qui était assise à reculons, fit un brusque mouvement, se retourna, et s'appuya sur la petite grille pour regarder à l'avant du train et mieux voir le Mont Macdonald, ce géant, au pied duquel s'étend la Roger's Pass. Et comme son poids portait sur la fragile balustrade où, le matin même, une ferrure avait été réparée, elle se sentit fortement empoignée par le bras. Elle se retourna, effrayée.

— Je vous demande pardon! dit Anderson en souriant, mais plus pâle encore qu'auparavant.. Je n'ai jamais le vertige, mais...

Il ne termina pas sa phrase, et Élisabeth ne put trouver rien à dire.

— Qu'est-ce? Élisabeth n'a aucune peur, s'écria Philippe avec dédain.

— Voici la Roger's Pass, et nous sommes au sommet des Selkirks, dit Anderson en se levant. Le train stationnera ici une vingtaine de minutes. Désirez-vous marcher un peu?

Tout le monde descendit, excepté Philippe, qui se plaignit du froid, s'enveloppa d'une couverture et rentra dans le wagon en demandant à Yerkes de lui apporter une tasse de café.

Ils étaient arrivés sur le sommet, avec au-dessus d'eux les précipices du Mont Macdonald, qui se dresse perpendiculairement au-dessus de la ligne à près de cinq mille pieds. A cette

hauteur, l'air était glacé, et les nuages s'amoncelaient. Sur la droite, une succession de pics accumulés, tout semblables à ceux qui leur faisaient face de l'autre côté du défilé. Le ravin, superbement ténébreux, formait un gouffre d'ombre d'où émergeaient glaciers et parois de neige, que masquaient ou voilaient tour à tour les nuages chassés par le vent. Des pluies abondantes étaient récemment tombées dans le défilé. Le petit torrent sinueux et emprisonné dans l'étroite bande de terre dont la désolation indiquait l'altitude mugissait en inondant les herbages des marais et les arbrisseaux rabougris; et le bruit se répercutait sur les versans des montagnes qui s'élevaient, droites et proches, des deux côtés.

— Écoutez! s'écria Élisabeth, et elle restait immobile, son visage et sa robe légère battus par le vent.

Un bruit formidable qui n'était ni celui du tonnerre, ni celui du torrent, traversa le défilé. Un autre lui succéda. Anderson désigna du doigt les crêtes neigeuses du Mont Macdonald, et là, bondissant de glacier en glacier, ils virent des avalanches d'été descendre avec un grondement effroyable et s'engouffrer en tourbillonnant dans un féerique nuage de neige.

Delaine s'efforça, mais en vain, de persuader à Élisabeth de retourner au wagon. Lui-même y revint pour prendre un vêtement plus chaud. Restée seule avec Anderson, elle continua sa promenade.

— Les Montagnes Rocheuses étaient belles!... mais les Selkirks sont superbes!

Elle souriait en lui parlant, comme si elle lui eût dû des remerciemens à lui-même pour la splendeur environnante. Sa taille svelte semblait grandie par sa volonté énergique. La brume mouillait ses joues fraîches et ses cheveux; un voile bleu, auréolant son visage, flottait autour de sa tête et faisait ressortir l'éclat de ses yeux. Ceux qui avaient vu Élisabeth Merton en Europe l'eussent difficilement reconnue ici. Les effluves émanant de ces solitudes se confondaient avec son esprit, et en même temps que sa sympathie, sa beauté augmentait. Anderson la regardait de temps en temps dans l'enchantement et regrettait chaque minute qui s'écoulait. La tentation de lui confier son tourment augmentait. Mais comment et quand?

Il vit qu'elle l'examinait avec une expression anxieuse et pensive, les lèvres entr'ouvertes comme si elle allait parler.

Il s'approcha d'elle.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle en regardant autour d'eux.

Ils étaient derrière la gare où le train attendait; pourtant, un bruit d'appels répétés parvint jusqu'à eux. Anderson distingua son nom et vit deux employés du chemin de fer qui avaient quitté la station et accouraient en toute hâte vers lui.

Une crainte soudaine envahit son esprit. Il étendit le bras comme pour empêcher lady Merton de le suivre et se dirigea de leur côté.

De la place éloignée où elle se trouvait, Élisabeth aperçut de nombreux voyageurs qui descendaient du train et se précipitaient sur les quais. Philippe lui-même se montra, et lui fit un geste de la main. Elle revint avec lenteur. Anderson avait disparu.

Elle trouva une foule de gens très animés au milieu d'un tumulte indescriptible. Delaine se précipita vers elle.

Elle apprit alors qu'un événement extraordinaire venait d'arriver. Le train qui les précédait immédiatement, composé d' « express cars » et de la malle-poste, mais qui ne contenait pas de voyageurs, avait été attaqué par une bande armée de détrousseurs de trains entre Sicamous-Junction et Kamloops. Pour briser la malle-poste, les voleurs s'étaient servis d'une charge de dynamite, qui avait détruit le wagon et endommagé la voie, assez sérieusement pour interrompre la circulation pendant quelques heures.

— Philippe vient d'ouvrir ce télégramme qui vous est adressé, dit Delaine en le lui remettant. — Le surintendant du district exprimait tous ses regrets de l'interruption de leur voyage, et les engageait à passer la nuit à l'hôtel à Glacier.

— Qui est à sept kilomètres d'ici, de l'autre côté du défilé, ajouta Delaine; est-ce assez contrariant!

— Un train attaqué, au Canada, — et sur le C. P. R.? — impossible! dit Élisabeth avec la plus vive surprise.

Un homme d'un certain âge, près d'elle, l'entendit et se retournant, le visage rouge de colère :

— Vous avez raison, madame! Ici, nous avons des lois pour nous protéger, et l'habitude de leur obéir. Nous ne pouvons tolérer les tours qu'ils jouent dans le Montana. On dit que les bandits sont en fuite. Si nous ne les attrapons pas, le Canada est déshonoré!

— Je vous apprends, Élisabeth, criait Philippe en se frayant un chemin dans la foule, qu'il y a eu des coups de feu. Il y a ici quelques policiers à cheval que nous avons pris à Revelstoke, afin qu'ils aident à attraper ces bandits. Je leur ai parlé. La police de Kamloops les a surpris au moment où ils faisaient un joli pillage,... des caisses pleines d'argent à destination de quelque banque de Vancouver. La police a tiré, les voleurs aussi. Un des agens est tué; un des voleurs aussi. Le reste s'est enfui. Qu'on nous laisse donc les aider à leur donner la chasse!

Les yeux du jeune homme brillaient de joie.

— S'ils ont quelque intelligence, ils mettront les « bloodhounds (1) » à leurs trousses, reprit le monsieur d'un certain âge avec férocité. J'ai moi-même aidé de mes propres mains à prendre un assassin de cette façon, l'été dernier, près de Arrow Lakes.

— Où est M. Anderson?

Cette question échappa à Élisabeth. Elle n'avait pas l'intention de la faire. Mais il était si étrange qu'il les eût laissés en plan dans un moment aussi critique...

— Prenez vos places! cria le chef de gare en fendant la foule sur le quai, le train ira seulement jusqu'à Sicamous-Junction. Les passagers qui désirent interrompre leur voyage trouveront toutes les facilités à la prochaine station de Glacier.

Les Anglais se hâtèrent vers leur wagon. Toujours rien d'Anderson. Yerkes seul put leur dire qu'il l'avait vu dans le cabinet du chef de gare avec deux agens de la police montée. Peut-être en était-il sorti, peut-être non : Yerkes avait été trop absorbé par tous les intéressans récits des nombreuses connaissances qu'il avait à la station ou dans le train, pour s'en occuper.

Le conducteur longeait la voie en fermant les portières. Yerkes l'interpella du wagon :

— Avez-vous vu M. Anderson?

L'homme secoua la tête; mais un autre employé, qui se tenait près de là, courut au wagon réservé.

— Je regrette beaucoup, madame, dit-il à Élisabeth, qui était sur le seuil, mais M. Anderson n'est pas libre en ce moment; il voyagera avec les agens de la police.

Tandis qu'il parlait, une des portes de la gare s'ouvrit, et Anderson en sortit accompagné de deux constables de la police

(1) Limiers dressés à la chasse à l'homme.

montée et de plusieurs employés. Tous longèrent rapidement le train et se précipitèrent dans un wagon vide. Le train s'ébranla aussitôt.

— Qu'est-ce que ça signifie? dit Philippe stupéfait. C'est Anderson qui dirige la police maintenant!

Delaine, d'un air gêné, regardait Élisabeth.

En sa qualité d'ancien conseil et d'attaché au service de la compagnie, ayant des accointances étendues dans toute la population sédentaire ou nomade du district, il était fort naturel qu'Anderson fût consulté en une pareille circonstance. Cependant, l'attitude d'Anderson, qui n'avait pas une seule fois porté les yeux de leur côté en passant près du wagon, avait été pour Delaine un trait de lumière, et les plus étranges soupçons lui vinrent à l'esprit.

Élisabeth, silencieuse, regardait à l'arrière l'effrayant défilé, dont le train s'éloignait. Après avoir dépassé la ligne de partage des eaux, il descendait l'autre versant. Dans peu d'instans, ils allaient arriver à Glacier.

Ils se consultèrent rapidement sur la conduite à tenir et, comme on les y invitait, ils se décidèrent à y passer la nuit.

. . . .

Le train entrait en gare.

— Alors, tous les désagrémens! disait Philippe rebuté, pendant qu'ils se préparaient à quitter le wagon.

Tout en retirant les couvertures et les bagages du wagon, Yerkes, avec volubilité, commença à vanter les agrémens et les avantages de l'hôtel, ses guides suisses, et la distinction des voyageurs qui le fréquentaient. Mais personne ne l'écoutait, et chacun des trois voyageurs, lorsqu'ils se trouvèrent isolés, n'était préoccupé que de la recherche d'Anderson.

Enfin il accourut, — se hâtant à leur rencontre. Son regard, son visage décomposé donnaient l'impression qu'un malheur avait dû le frapper. Mais il ne leur laissa pas le temps de le questionner.

— Je pars, dit-il à Élisabeth. On prendra soin de vous ici. Je m'occuperai aussitôt que possible de tous les arrangemens de votre voyage. Mais, si nous ne nous retrouvons pas avant... peut-être... à Vancouver...

— Est-ce que vous allez faire la chasse aux voleurs? questionna Philippe, en le tirant par le bras.

Anderson ne répondit pas. Il se tourna vers Delaine, l'emmena à l'écart un moment.

— Mon père était parmi eux, dit-il, très calme. Il est mort. Voici une lettre où je vous ai prié de le dire à lady Merton.

On l'appela. Le train était déjà en marche; il sauta dans le wagon, et disparut dans le lointain.

XII

Lorsque Anderson arriva à l'embranchement de Sicamous, à proximité du joli lac Mara, la station et l'hôtel étaient encombrés d'une foule de gens, employés de toute sorte fort affairés, ou curieux très animés.

C'était au crépuscule d'un long jour d'été, et, dans les régions moins élevées, la chaleur avait été accablante. On voyait au loin vers le Nord se déployer la vaste nappe d'eau d'un lac beaucoup plus grand. Des bois de trembles et de peupliers de la Virginie croissaient au bord de ses rives marécageuses. Au fond de la coupe formée par les coteaux boisés, l'onde resplendissait sous les derniers rayons du soleil couchant et les premières lueurs de la lune qui se levait.

A la descente du train, Anderson trouva le surintendant du district, nommé Dixon, qui le connaissait un peu et le regardait avec une singulière insistance.

— C'est une bien mauvaise affaire ! Si vous pouvez y apporter quelque lumière, monsieur Anderson, nous vous serons particulièrement obligés.

Anderson l'interrompit :

— L'enquête aura-t-elle lieu ici ?

— Certainement... Les corps ont été apportés là, il y a quelques heures.

Et il désignait un hangar au delà de la station.

Ils s'y dirigèrent.

Le surintendant lui décrivait en détail l'attaque du train et les mesures prises pour assurer la capture des maraudeurs.

Anderson l'écoutait en silence.

L'affaire avait eu lieu de bonne heure le matin, mais, les fils télégraphiques ayant été coupés en plusieurs endroits de chaque côté de la ligne endommagée, les nouvelles exactes de ce qui était arrivé étaient parvenues à Vancouver à l'Ouest et à Gol-

den à l'Est, dans l'après-midi seulement. Tout le pays était maintenant en rumeur et une rigoureuse chasse à l'homme était organisée des deux côtés de la voie.

— Il n'y a pas de doute, l'affaire a été combinée par deux hommes du Montana, dont l'un a été certainement mêlé à l'attaque d'il y a quelques mois, et s'est soustrait à toute poursuite. Mais dans la bande, ils étaient, en tout, six ou sept, pour la plupart, à ce que nous croyons, de ce côté de la frontière. Le vieillard qui a été tué, — à ce mot, Anderson releva vivement les yeux sur celui qui parlait, — semble être arrivé du Nevada. On a trouvé sur lui quelques coupures d'un journal de Comstock, avec une enveloppe qui portait votre adresse, comme je vous l'ai fait savoir à Roger's Pass. Ma description de cet homme vous a-t-elle permis de l'identifier? Il y a un détail que j'ai omis de vous signaler. Sa cheville droite est entourée d'un bandage, qui, sans aucun doute, a été posé par un chirurgien.

— Il n'y avait rien dans l'enveloppe ? interrogea Anderson en éludant la réponse, en dépit de l'évidente impatience du questionneur.

— Rien.

— Et où est-elle ?

— On l'a donnée au *coroner* de Kamloops, qui vient de débarquer à l'instant.

Anderson n'ajouta rien.

Ils avaient atteint le hangar que son compagnon ouvrit. Sur deux tables grossières montées sur des tréteaux reposaient deux corps recouverts d'un drap.

Dixon découvrit l'un des deux, et Anderson le considéra sans trahir aucune émotion. La mort avait accompli une fois de plus son étrange miracle d'ironie en donnant à ce déclassé, par une légère transformation, le visage d'un sage ; les yeux clos lui rendaient de la dignité ; la bouche muette semblait avoir perdu sa grossièreté.

Soudain, en face de ce silence de la mort, l'angoisse qui bouleversait Anderson se calmait.

— Où est la blessure ? demanda-t-il en se penchant sur le corps.

— Ah ! c'est une chose bien étrange ! Il n'est pas mort de sa blessure !... une simple égratignure au bras, — et le surintendant désigna une déchirure à la manche du vêtement, — la cause de

sa mort est toute différente ; peut-être est-ce le saisissement ou un anévrisme du cœur. On fera probablement l'autopsie.

— Je doute que ce soit nécessaire, dit Anderson.

Dixon le regarda avec un étonnement non dissimulé.

— Alors, vous le reconnaissez?

— Je dirai au *coroner* ce que je sais.

Anderson cessa d'examiner le visage du mort et commença à son tour à questionner le surintendant : — Était-on certain que cet homme avait pris part à l'attaque du train et à la lutte contre la police?

Dixon ne voyait pas comment on pourrait avoir un doute à ce sujet. Les constables qui avaient surpris la bande encore occupée à piller le wagon-poste, le garde-frein qui avait réussi à s'enfuir et à aller donner l'alarme à Kamloops, se rappelaient avoir vu un vieillard à cheveux blancs, qui boitait visiblement, posté en sentinelle à l'arrière de la bande des pillards. Le premier, il l'avait avertie de l'arrivée de la police, il avait déchargé son revolver sur le plus rapproché des constables et l'avait manqué. Dans la fusillade qui avait suivi, nul ne savait exactement ce qui s'était passé. Parmi les assaillans, le constable Brown était tombé et, pendant que ses camarades tentaient de lui porter secours, les voleurs, dégringolant le bord escarpé de la rivière toute proche, s'étaient jetés dans le bateau qui les attendait et s'étaient enfuis. Le constable était mort : non loin de lui, sur l'herbe gisait aussi le vieillard inanimé. Mais lorsqu'on examina les corps, il fut établi que le constable avait été tué d'une balle dans la tête, tandis que l'autre n'avait que la légère blessure que Dixon lui avait montrée.

Anderson écouta ce récit sans parler, et après avoir jeté un long et dernier regard sur les traits rigides du vieillard, il replaça sur lui le linceul. Puis il se dirigea vers l'autre table ; il souleva le drap et découvrit le visage superbe d'un jeune Anglais du plus beau type, qu'il avait vu la semaine précédente à Regina, un élève sorti des écoles publiques, plein d'espoir dans son avenir, enthousiaste du Canada, et tout fier d'appartenir au corps d'élite où il venait d'être admis. Pour la première fois, Anderson laissa échapper un gémissement. Par quelle main ce meurtre avait-il été commis?

Ils quittèrent le hangar. Anderson demanda quel docteur avait été requis. Le nom qu'on lui donna était celui d'un méde-

cin de Kamloops qu'il connaissait et estimait. Il se dirigea vers l'hôtel pour le voir.

Pendant quelque temps, ils se promenèrent à pas lents le long de la voie. Entre autres faits, Anderson apprit par cette conversation qu'on avait télégraphié à la police du Nevada, qui envoyait deux constables pour assister les agens canadiens. On les attendait le lendemain matin : dès leur arrivée, le *coroner* devait commencer son enquête.

Lorsque Anderson à son tour eut mis le docteur au courant de ce qu'il savait, les deux hommes se quittèrent après s'être serré la main avec émotion et en silence, et aux curieux qui le questionnèrent, le docteur ne dit rien, sauf que M. Anderson donnerait son témoignage le lendemain ; quant à lui, il n'était pas libre de divulguer ce qu'il avait pu apprendre.

Il était tard, Anderson s'enferma dans sa chambre d'hôtel. Parmi les groupes d'oisifs réunis au bar ou dans le voisinage de la station, l'agitation était vive, et les discussions allaient leur train. L'enveloppe adressée à Anderson, et son attitude depuis son arrivée sur la scène du drame donnaient lieu à toutes les conjectures.

Vers minuit, un train arriva de Field. Un commissionnaire frappa à la porte d'Anderson et lui remit une lettre apportée par le courrier. Après le départ du messager, Anderson s'enferma de nouveau et, un instant, considéra la lettre en silence. Elle était de lady Merton. Il l'ouvrit lentement, la mit sur la petite table de bois blanc où se trouvait la lampe à paraffine, et s'assit pour la lire.

« Cher monsieur Anderson, M. Delaine m'a transmis votre message et m'a lu quelques parties de la lettre que vous lui avez écrite. Je ne saurais vous dire combien nous sommes affligés, Philippe et moi, de votre grand chagrin. J'ai le cœur serré en pensant qu'alors que vous vous occupiez de nous avec tant de bonté, une aussi cruelle anxiété pesait sur vous. Oh ! pourquoi ne m'avez-vous rien dit ? Je croyais que nous étions amis... Et maintenant, quelle tragédie ! C'est terrible, terrible ! Votre père a été son pire ennemi... A la fin, la mort est venue,... et l'a délivré de lui-même. Ne peut-on trouver là quelque consolation ? Et vous, vous avez essayé de le sauver... Je puis imaginer tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez eu le dessein de faire

pour lui... Tout cela n'est pas perdu, cher monsieur Anderson. L'amour et la pitié ne sont jamais perdus. Ils sont immortels, — car ils sont le signe de Dieu en nous. Ils sont le signe et le gage auxquels,.. sûrement,... sûrement, il répond de toute éternité.

« On attend ma lettre. Excusez-moi de son incohérence. Je vous demande de m'écrire si vous le voulez bien. Et quand reviendrez-vous auprès de nous ? Nous resterons encore deux ou trois jours ici, car Philippe s'est lié avec un inspecteur, qui a exploré les hauteurs et chassé le bouquetin. Il a résolu de faire une expédition avec lui, et j'ai dû télégraphier au lieutenant-gouverneur de ne pas nous attendre avant jeudi. Si vous pouvez revenir avant ce jour, vous nous trouverez encore ici. Je ne sais si je pourrai vous être utile ou vous apporter quelque consolation, mais, sincèrement, je voudrais essayer.

« C'est demain, m'a-t-on dit, qu'aura lieu l'enquête. Ma pensée ne vous quittera pas. Dès maintenant, vous avez arrêté un plan de conduite. Ce dont je suis assurée, c'est qu'elle sera noble et loyale comme vous-même.

« Je suis avec vous bien sincèrement.

« Élisabeth Merton. »

Anderson pressa la lettre sur ses lèvres. Son optimisme et la consolante philosophie qu'elle contenait ne trouvaient pas d'écho dans son esprit. Mais ces lignes le charmaient parce qu'elles venaient d'Elle.

Il s'étendit tout habillé sur son lit et resta toute la nuit éveillé.

A neuf heures, le lendemain matin, l'enquête commença dans une salle de l'hôtel.

Le corps du jeune constable fut reconnu le premier : on ne put établir avec certitude par quelle main il avait été tué. Un des policiers avait vu le vieillard boiteux et aux cheveux blancs décharger de nouveau son revolver après avoir manqué son premier coup, mais plusieurs balles avaient été tirées, et personne ne pouvait affirmer d'où était partie la balle homicide.

La justice procéda à l'identification du voleur. Le *coroner*, — un rancher qui élevait les meilleurs chevaux du district, — fit appeler tout d'abord deux étrangers qui étaient arrivés du Sud par le premier train du matin. C'étaient les deux constables du Nevada. Ils avaient déjà examiné le corps et purent avec évi-

dence et sans la moindre hésitation établir que le vieillard était un nommé Alexander Mac Ewen, bien connu de la police du district des mines d'argent du Nevada comme un homme sans foi ni loi, et dangereux. A deux reprises, il avait fait de la prison, après avoir été l'associé du fameux Bill Symonds dans plusieurs affaires criminelles où tous deux avaient été inculpés de falsifications de *claims* et dans d'autres escroqueries du même genre. Le plus âgé des deux constables en particulier fit un portrait saisissant de la vie infâme et du caractère de l'homme, de la ruse avec laquelle il éludait la loi, de la cruauté sans pitié et de la haine avec lesquelles il s'était vengé dans des querelles particulières.

— Nous avons des raisons de croire, dit en terminant l'officier américain, que Mac Ewen n'est pas originaire des États-Unis. Nous croyons qu'il est venu de Dawson City ou des environs, il y a quelque dix ans, et qu'il a passé la frontière à la suite d'une mystérieuse affaire, — qui n'a pu être éclaircie, — la disparition d'un riche gentleman allemand, le baron von Aeschenbach dont on n'a plus retrouvé la trace... Nous n'avons pourtant aucune preuve que Mac Ewen ait commis ce crime et ne pouvons fournir à la justice aucune information sur l'origine non plus que sur les antécédens de cet homme. Mais nous sommes prêts à jurer que le corps que nous avons vu ce matin est celui de Alexander Mac Ewen, que nous avons suivi depuis plusieurs années, tantôt dans un chantier, tantôt dans un autre, des mines du district de Comstock.

L'officier de la police américaine reprit son siège. Tout le temps que dura la déposition du témoin, George Anderson, qui était assis à la droite du *coroner*, était resté le corps penché en avant, les yeux à terre, les mains jointes entre ses genoux. Il y avait dans la rigidité de son attitude quelque chose qui peu à peu captiva l'attention des assistans, comme si tout l'intérêt d'un événement, qui avait infligé un si vif affront à l'orgueil de la Compagnie du grand chemin de fer canadien, se fût concentré dans ce mutisme et sur ces épaules voûtées.

Le *coroner* se leva. Il exprima brièvement les remerciemens de la Cour aux autorités de l'État de Nevada pour avoir si promptement communiqué les informations qu'elles possédaient au sujet du nommé Mac Ewen. Il demanderait maintenant à M. George Anderson du C. P. R. s'il pouvait de quelque façon

aider le tribunal dans ses recherches. On avait trouvé avec étonnement dans les poches de Mac Ewen une enveloppe vide qui portait en toutes lettres l'adresse de M. George Anderson, Ginnell's Boarding House, Laggan, Alberta. M. Anderson pouvait-il apporter quelque éclaircissement à ce sujet?

Anderson se leva lorsque le *coroner* lui tendit l'enveloppe. Il la prit, la regarda, et la mit lentement sur la table. Il était parfaitement maître de lui, mais un je ne sais quoi dans son attitude fit immédiatement cesser tout bruit dans cette salle comble et retint tous les yeux fixés sur les siens. A ce moment, le docteur de Kamloops l'examinait à distance avec ce sourire contraint d'un homme qui, malgré sa réserve, ne peut dissimuler une forte émotion. Dixon, le jeune surintendant, se penchait curieusement. Au fond de la pièce, un groupe de Japonais travaillant au chemin de fer, aux faces jeunes et rondes et aux yeux à moitié ouverts, fixaient, impassibles, la haute stature du Canadien aux beaux cheveux. Par les fenêtres ouvertes à cause de la chaleur, on apercevait le lac et la forêt, immuable arrière-plan du paysage canadien.

— Monsieur le *coroner*, dit Anderson, redressant sa haute taille, le nom de l'homme dont la mort amène cette enquête n'est pas Alexander Mac Ewen. Il est venu d'Écosse à Manitoba en 1869. Son nom véritable était Robert Anderson, et je... suis son fils.

Un « ah! » de stupeur, qui trouva un écho dans la salle tout entière, échappa au *coroner*.

Sur une des petites tables de bois blanc appartenant au café et qu'on avait poussées de côté pour faire place aux sièges du tribunal se trouvaient deux journaux du matin : le *Vancouver Sentinel* et le *Montreal Star*. Tous deux contenaient de courts articles flatteurs sur la mission confiée à M. George Anderson par le premier ministre. « C'est une distinction tout à fait rare pour un homme aussi jeune, disait le *Star*, mais absolument justifiée par la valeur de M. Anderson. Nous lui prédisons un brillant avenir, qui lui fera autant d'honneur qu'au Canada. »

Plusieurs personnes, dès la première heure du matin, étaient allées porter leurs félicitations à Anderson sans le rencontrer. Et cet homme heureux, honoré!...

Dans leur désir de ne perdre ni un mot, ni l'ombre d'une expression sur le pâle visage d'Anderson, les assistans se pressaient les uns les autres.

Après une courte pause, comme pour se recueillir, celui-ci fit en quelques mots l'histoire de la vie de son père; il dit son existence dans la ferme du Manitoba, l'incendie et ses conséquences; la rupture entre Robert Anderson et ses fils. Il décrivit la lutte des trois jeunes gens dans la ferme, leur exode à Montréal en quête d'éducation et, plus tard, son propre séjour dans le Yukon où un faux témoignage l'avait convaincu de la mort de son père.

— Il y a quinze jours seulement, continua-t-il, mon père était venu à Laggan et, après m'avoir suivi depuis Winnipeg, il s'était fait reconnaître de moi. Il paraissait très pauvre et malade. S'il l'avait voulu, j'étais prêt à dire qui il était; mais cela ne parut point lui plaire. Il avait sans doute des raisons pour conserver son nom d'emprunt. Je fis pour lui ce que je pus. Des arrangemens avaient été pris pour qu'il vécût à Vancouver avec des personnes convenables. Mais, dans la nuit de mercredi dernier, il disparut de la pension où nous habitions tous deux, et plusieurs personnes ici présentes, — il regarda un ou deux visages de ceux qui faisaient cercle devant lui, — pourront témoigner que, depuis, j'ai fait pour le retrouver des recherches qui n'ont amené aucun résultat. Quant à démêler qui ou quoi l'entraîna dans cette horrible affaire, je ne le sais pas. La police du Nevada vous a informés qu'il était en rapport avec Symonds, — ce fait m'était totalement inconnu. J'avais remarqué, en quelques occasions, qu'il semblait avoir des accointances parmi les chemineaux qui se dirigeaient vers le district de Kootenay. Je puis seulement supposer qu'après le succès de ses entreprises dans Montana, l'année dernière, Symonds conçut le projet de tenter le même coup sur le C. P. R. et que, pendant la dernière quinzaine, il parvint de quelque façon à entrer en communication avec mon père. Il se peut que mon père ait envoyé de Laggan des informations qui ont servi aux plans de Symonds, — et qu'au dernier moment, il n'ait pu résister à la tentation de prendre part à l'action. Mais quant à cela, je l'ignore absolument.

Il s'arrêta, puis reprit, à voix basse et comme malgré lui :

— Je souhaite qu'il ne soit pas impliqué dans le meurtre du pauvre Brown. Il n'y a, — je crois, — aucune preuve pour l'en accuser. Je suis désireux de répondre de mon mieux à toutes les questions que la Cour voudra bien me poser.

Il s'assit, accablé et très pâle, mais très calme. L'assemblée le

considéra un moment, puis un murmure sympathique d'approbation courut dans la foule, — et vint jusqu'à lui.

Le *coroner*, qui était un vieil ami d'Anderson, s'agitait sans mot dire. Il ôta ses lunettes et les remit. Son long visage tanné, aux sourcils broussailleux et aux mâchoires puissantes, encadré de favoris blancs, décelait un trouble aussi grand qu'inhabituel. A la fin, il dit en toussant pour éclaircir sa voix :

— Nous vous sommes fort obligés, monsieur Anderson, de votre franchise envers la Cour. Il n'est personne ici qui ne prenne part à votre peine et ne désire vous offrir sa respectueuse sympathie. Nous vous connaissons, et nous savons ce que nous devons penser de vous. — Et, jetant un regard circulaire : Messieurs, — il parlait du nez, délibérément, — il me semble, que tel est votre avis?

Une acclamation unanime de gens profondément émus lui répondit.

Anderson, qui avait repris sa première attitude, ne parut pas s'en apercevoir, et le *coroner* continua :

— J'appelle maintenant Mrs Ginnell pour faire sa déposition.

L'Irlandaise se leva avec empressement. Ce qu'elle avait à dire retint l'attention. Cette personne maussade, mais au cœur bon, était partagée entre le désir de faire bonne justice des méfaits de Mac Ewen qu'elle détestait, et la crainte de froisser publiquement les sentimens d'Anderson. Sous sa rude apparence, elle cachait un peu de la délicatesse du sentiment celtique, et à peine avait-elle dévoilé quelques faits qui montraient l'astucieuse malhonnêteté du père, qu'aussitôt elle y opposait les touchans efforts du fils. Son récit terminé, il ne manquait plus rien au tableau.

Pendant ce temps, Anderson assis, impatienté et excédé, ennuyé de la loquacité de Mrs Ginnell, n'aspirait qu'à voir terminer sa déposition, car il avait une lettre à écrire à Ottawa avant le départ du courrier.

Le verdict rendu, le docteur et lui sortirent ensemble de la Cour. Les formalités nécessaires furent remplies, le cercueil commandé, et toutes les dispositions prises pour l'enterrement de Robert Anderson. Lorsque les deux hommes passèrent parmi les groupes de flâneurs qui, comme auparavant, fumaient autour de l'hôtel, toute conversation cessa, et tous les yeux sui-

virent Anderson. On éprouvait pour lui une sincère pitié, et chacun se demandait avec anxiété jusqu'à quel point cette révélation pourrait nuire à sa carrière politique et à son avenir.

L'enterrement de Mac Ewen eut lieu le soir même, assez tard. Un pasteur protestant vint dire sur la tombe une prière pour la rédemption du pécheur. Anderson ne la lui avait pas demandée, et son empressement officieux et sa lente et onctueuse prière firent sur lui une désagréable impression. Une demi-heure plus tard, il était à la gare, attendant le train pour Glacier.

Il y arriva aux premières lueurs de l'aurore d'un matin d'été. Sur le vaste glacier d'Illecillowact des flocons de nuages roses flottaient dans l'atmosphère transparente sous le dôme bleu du ciel. Des brumes légères s'élevaient des forêts et du cours de la rivière. Au-dessus d'elles étincelaient les neiges éblouissantes, les stalactites de glace et les prismes cristallins de rochers dans la chaîne des sommets géans du Selkirk : — Hermit et Tupper, Avalanche et Sir Donadd, — entre lesquels s'ouvrait le défilé.

Le charmant hôtel, construit pour offrir au voyageur fatigué et à l'ascensionniste autant de confort et d'agrément que possible, s'éveillait. Un Japonais aux yeux lourds de sommeil conduisit Anderson à sa chambre. Il se mit au lit, aspirant au sommeil, et cependant incapable d'y parvenir. Une fois encore, il était sous le même toit qu'Élisabeth Merton, — et ce devait être la dernière! Il désirait ardemment sa présence, son regard, son serrement de main, et avec une égale intensité il redoutait de la voir. — Ce matin même, en tous sens, dans le Canada et les États-Unis, se répandrait la nouvelle du vol du train sur la grande ligne du C. P. R., et en même temps le « dramatique » récit où son père et lui étaient en cause, récit rendu plus dramatique encore par les reporters; et comme la nouvelle de la distinction où il avait été en cause, parue dans les journaux de la veille, avait fait de lui un homme en vue, l'événement avait sans doute été télégraphié à Londres et dans le reste de l'Europe. Il en serait de même pour l'attaque du train et la façon dont il se trouvait mêlé à l'affaire, en partie parce que c'était arrivé sur le C. P. R., mais surtout à cause du bruit fait sur son nom le jour précédent.

Il se sentit un homme déshonoré et avait déjà chassé toute pensée de carrière politique. Cependant, il réfléchissait, non sans honte pour lui-même, alors qu'il était couché là dans la lumière croissante du jour, à l'énorme différence qui distinguait ce lundi du lundi précédent. Son père était mort, et mort en commettant un crime. D'après tout ce qu'Anderson savait maintenant de son caractère, il avait prévu ce dénouement. Il est vrai que les détails fournis par la police du Nevada étaient nouveaux pour lui ; mais il avait toujours soupçonné quelque chose de ce genre. Si une telle parenté implique par elle-même la souillure et le déshonneur, la souillure et la dégradation avaient existé de tout temps, et la situation, considérée d'un point de vue philosophique, n'avait pas empiré par le fait de la catastrophe survenue entre cette semaine et la précédente.

Cependant, la situation était de toute évidence infiniment plus mauvaise ! Telle était « la chimère de la réputation, » la différence entre le connu et l'inconnu !

A neuf heures, un court billet lui fut apporté dans sa chambre.

« Voulez-vous déjeuner avec moi dans une demi-heure ? Vous me trouverez seule.

« E. M. »

Avant que l'horloge sonnât la demie, Elisabeth, prêtant l'oreille au moindre bruit, attendait déjà son hôte. Elle aussi était restée éveillée la moitié de la nuit.

Lorsque Anderson entra, elle vint à lui de son pas alerte et léger en lui tendant les deux mains, et il vit que ses yeux étaient remplis de larmes.

— Je suis bien désolée... bien désolée! fut tout ce qu'elle put dire.

Il la contempla et, se penchant soudain, il baisa les mains qu'elle lui avait abandonnées. Son expression était si triste qu'elle ressentit elle-même jusqu'au cœur l'humiliation et la détresse morale qui l'accablaient. Elle se rappela quel brusque avertissement, au commencement de leur intimité, il lui avait donné à propos de Philippe, combien elle avait été blessée par la force et la hardiesse même de son caractère ; et elle souffrait du contraste entre son audace d'alors et sa faiblesse d'aujourd'hui.

Elle le fit asseoir à côté d'elle, près de la large fenêtre de son petit salon, qui ouvrait sur la vallée sinueuse et d'où l'on pouvait voir les fameux lacets de la voie descendante du chemin de fer et les jeux de lumière et d'ombre sur la forêt. Et très doucement, très tendrement, elle lui fit faire en détail le récit de tout ce qui s'était passé.

L'accablement d'Anderson cédait sous l'influence de ce charme et de cette émotion contenue : bientôt il parla sans contrainte, en retrouvant peu à peu sa fermeté et sa liberté d'esprit accoutumées.

Elle s'aperçut en même temps du grand changement qui s'était opéré en lui. Ses secrètes tendances à la mélancolie, qu'elle avait discernées sous les dehors de sa volonté pratique et de son activité, se faisaient jour et semblaient l'envahir tout entier.

A la fin de son récit, il dit d'une voix basse et précipitée ces quelques mots qui lui en donnèrent la clé :

— J'ai fait ce que j'ai pu pour l'aider,.. mais mon père me haïssait. Il est mort en me haïssant. Rien de ce que j'ai fait n'a changé ses sentimens. Avait-il raison? Quand, dans notre colère, mes frères et moi, nous avons voulu venger la mort de notre mère, avons-nous causé sa perte aussi,... en le précipitant dans le mal comme un désespéré? Étions-nous... étais-je,... moi l'aîné,... responsable? Sa déchéance et sa mort sont-elles mon œuvre?

Il leva vers elle ses yeux lassés et implorans,... et Élisabeth se rendit amèrement compte de la torture violente qu'une telle question infligeait à un homme de sa trempe. Elle s'efforça de le raisonner et de le réconforter. Il paraissait s'y prêter et l'écouter,... mais, tout à coup, il l'interrompit brusquement comme pour changer de sujet.

— Et je l'avoue,... toute cette publicité est pour moi un terrible coup... C'est peut-être lâche, mais je ne puis la supporter. Je crois vous avoir dit que je possède des terres dans le Saskatchewan. J'irai m'y établir.

— Et vous abandonneriez votre situation, votre vie politique! s'écria-t-elle avec effroi.

Il eut un léger sourire, comme pour la consoler.

— Oui; je ne manquerai à personne, et moi-même je m'en trouverai mieux. Je connais les blés et la terre. Ce sont des amis qui ne vous manquent jamais.

Élisabeth rougit.

— Monsieur Anderson!... vous ne devez pas renoncer à votre tâche. Le Canada a besoin de vous...

— Seule la nature de la tâche sera changée. On ne peut mieux servir le Canada qu'en défrichant sa terre.

— Vous pouvez le faire,... et d'autres choses encore. Je vous en prie,... je vous en prie,... ne prenez aucune résolution irrémédiable.

Penchée vers lui, ses yeux bruns supplians, elle posa doucement et timidement sa main sur la sienne!

Il était pénible à Anderson de l'affliger,... mais il le fallait.

— J'ai envoyé hier ma démission au Premier Ministre.

Une ombre passa sur le visage d'Élisabeth.

— Il ne l'acceptera pas!

— Il y est obligé, je le crois, répondit-il.

Elle le regardait, désespérée.

— Oh! non. Vous ne devez pas faire cela,... vraiment, vraiment, vous ne le devez pas! Ce serait une faiblesse,... pardonnez-moi!... indigne de vous. Ah! vous ne pouvez pas savoir combien la sympathie de tous ceux qui vous connaissent, de tous ceux dont l'opinion vous importe...

Elle hésita, rougissante et très gênée à la pensée de la conversation qu'elle avait eue avec Philippe, la veille au soir. Anderson l'interrompit.

— La sympathie d'une seule personne m'est précieuse, dit-il d'une voix sourde. Mais même pour elle...

Les mains tendues dans un geste de supplication, elle implora.

— Même pour elle?

Mais, sans y prendre garde, il se leva et sortit un moment sur le balcon comme pour admirer le vaste panorama. Puis, se retournant :

— Lady Merton, c'est inutile... Nous ne sommes pas... nous ne pouvons pas être... amis.

— Pas être amis ? répéta-t-elle avec un léger tremblement des lèvres... Je pensais que...

Sans faiblir, il abaissa son regard sur le visage levé vers lui. Le sien était suffisamment expressif. Elle détourna la tête, et, la respiration haletante, parla, vite et d'une voix entrecoupée:

— Moi aussi, je suis bien seule. J'ai besoin d'un ami que je

pourrais aider, et qui me soutiendrait. Pourquoi refuseriez-vous? Nous ne sommes plus tout jeunes : l'amitié commencée, nous pouvons la continuer. Depuis la mort de mon mari,... ma vie est sans but... Je reste insatisfaite et mécontente. Il y a tant de choses merveilleuses de par le monde, — et moi je demeure spectatrice inutile!... J'ai autant de fortune et de relations qu'on en peut désirer; ma vie se passe à voyager, faire des visites,... chercher la distraction,... et j'en suis si lasse! Le Canada a été pour moi comme une révélation de tout ce que la vie contient de force et de puissance... Ce vaste Nord-Ouest et vous-même qui me le faisiez comprendre...

— Chère lady Merton! — Sa voix était grave et très émue. — Et maintenant c'était lui qui pressait les mains qu'elle lui abandonnait. Elle continua du même ton doux et persuasif :

— J'ai compris ce que cela peut être... de contribuer à rendre l'existence meilleure,... dans cette vaste et nouvelle contrée. C'est la tâche que Dieu vous a donnée, — une si noble tâche!... et, grâce à votre amitié, il me semblait que j'y avais une petite part, — ne fût-ce que par sympathie. Oh! non, vous ne devez pas l'abandonner,... vous ne devez pas vous retirer... à cause de ce qui est arrivé. Laissez-moi! — elle sourit, — je serai une bonne amie, vous verrez. Je vous écrirai très souvent, je discuterai, critiquerai, et j'exigerai beaucoup d'explications. Et vous viendrez chez nous,... vous ferez d'excellente besogne, vous aurez beaucoup d'amis en Angleterre. Toute votre force vous reviendra.

Il serra plus étroitement les mains d'Élisabeth.

— Combien c'est aimable à vous de me dire tout cela!... mais,... ne nous faisons pas d'illusions. Je ne pourrais pas être votre ami, lady Merton. Je ne dois plus ni revenir, ni vous voir.

Très pâle, les yeux dans ses yeux, elle demeurait silencieuse,... tandis qu'il continuait :

— C'est étrange de vous faire un pareil aveu et dans un tel moment, mais il me semble qu'il vaut mieux tout vous dire. J'ai eu l'audace de vous aimer; vous l'avez compris. Et si c'était de l'audace la semaine dernière, qu'est-ce maintenant,... maintenant que... Demandez à votre mère et à votre frère ce qu'ils en penseraient! dit-il brusquement et presque avec violence.

Il y eut un moment de silence.

Chacun de ces deux êtres, sous l'élan soudain et irrésistible

de l'amour ne voyait, ne sentait que ce que l'autre éprouvait. En lisant dans le regard passionné d'Anderson la souffrance de son renoncement, peu à peu les yeux d'Élisabeth se remplirent de larmes, qui ajoutaient encore à sa beauté. Malgré son trouble et son chagrin, un vif sentiment de joie triomphait en lui. Cette beauté délicate, cette vivacité, cette rare intelligence,... tout cela aurait pu être à lui !... Et cependant, l'abandon de son attitude n'était pas le simple abandon de l'amour ; il devinait avant qu'elle parlât qu'elle ne prétendrait pas ignorer les obstacles qui étaient entre eux et qu'elle ne s'opposerait pas à son abnégation en essayant de la briser avec un aveuglement juvénile. Il apprécia autant son cœur que son bon sens.

Elle s'éloigna, et avec un soupir :

— Ma mère et mon frère ne décideront jamais à ma place, — oh ! *jamais !*... Je déciderai moi-même. Mais ne parlons pas de cela aujourd'hui. Ne nous faisons aucune promesse téméraire. C'est à vous seul que nous devons penser,... à votre avenir... Et alors,... si vous ne me donnez pas, pour vous parler, les droits d'une amie,... vous serez cruel,... et vous descendrez dans mon estime.

Avec vivacité, elle rejeta sa petite tête en arrière. Dans ce geste, il vit la force de la volonté, et la sienne fut ébranlée.

— Comment serait-ce cruel? protesta-t-il. Vous ne devez pas être troublée par moi plus longtemps !

— Laissez-moi en être juge. Si vous persistez à abandonner votre situation politique, promettez-moi au moins de venir en Angleterre. Cela rompra le mauvais sort, fera diversion à l'affreux événement, et vous rendra du courage. Promettez-le-moi !

— Non, non !... vous êtes trop bonne pour moi, — trop bonne. Que tout finisse ici. C'est beaucoup, beaucoup mieux ainsi !

Alors elle fut un peu ébranlée.

Elle regardait autour d'elle comme une créature blessée qui cherche la délivrance. Ses lèvres tremblaient, et elle gémit plaintivement :

— J'ai tant aimé le Canada ! J'ai été si heureuse ici !

— Et maintenant je vous fais souffrir ?... J'ai tout compromis.

— C'est votre malheur qui en est cause,... et parce que vous

voulez ruiner votre avenir. Promettez-moi une seule chose,... de venir en Angleterre ! Promettez-le-moi !.

Il s'assit, calme et désespéré de tant d'insistance. Un long débat s'ensuivit, et il finit par céder. Elle n'osa pas insister sur sa mission ; mais il lui promit de séjourner quelque temps en Angleterre, l'hiver suivant ; et elle se contenta de cette promesse.

Élisabeth fit servir le déjeuner. Au cours de la conversation qu'elle mit autant que possible sur des sujets indifférens, le nom de Mariette fut prononcé : il était encore, semblait-il, à Vancouver. Élisabeth jeta sur Anderson un regard furtif et, comme par hasard et sans qu'il le remarquât, elle s'enquit du nom de l'hôtel qu'habitait son ami.

Au déjeuner aussi, elle décrivit, moitié gaiement, moitié tristement, la première et récente tentative de Philippe pour chasser le bouquetin dans les Montagnes Rocheuses, expédition dont il était revenu trempé avec un refroidissement, heureusement rien de plus ; mais le pauvre garçon devrait garder la chambre aujourd'hui.

— Je vais le voir, dit Anderson en se levant.

Élisabeth changea de couleur en le regardant.

— Monsieur Anderson, Philippe n'est qu'un enfant, et quelquefois un enfant étourdi...

— Je comprends, dit tranquillement Anderson après un moment de réflexion. Philippe pense que sa sœur a couru quelque danger. Qui l'en a averti?

Élisabeth haussa les épaules sans répondre. Il remarqua sur son visage une certaine expression de dédain, qui était nouvelle pour lui.

— Je crois que je devine, dit-il. Après tout, pourquoi pas? C'était tout naturel... Ainsi, M Delaine est encore ici ?

— Jusqu'à demain.

— J'en suis content. J'aurai la satisfaction de lui donner l'assurance que son nom n'a pas été prononcé,... qu'il n'a pas été impliqué dans l'affaire.

Les lèvres d'Élisabeth se contractèrent un peu ; mais elle ne dit rien.

Anderson alla frapper à la porte de Philippe, tandis qu'Éli-

sabeth, restée en arrière et assez nerveuse, se demandait avec anxiété comment son frère se comporterait et ce qu'il allait dire. Elle était encore sous le coup de l'explosion de fureur du jeune homme, le soir précédent, quand, par suite d'une indiscrétion calculée de Delaine, l'idée lui était venue pour la première fois qu'Anderson s'était permis et se permettait encore d'élever ses ambitions jusqu'à elle.

— Ma sœur épouser un ingénieur des mines! — avec un ivrogne et un voleur pour père!... Par Jupiter! Quiconque oserait raconter de telles absurdités aurait affaire à moi! Élisabeth!... vous pouvez dire ce que vous voudrez; mais je suis le chef de la famille!

. . . .

Anderson trouva le chef de la famille au lit, environné de romans et d'une douzaine de volumes sur les grandes chasses dans les Montagnes Rocheuses. Philippe le reçut avec une mauvaise grâce et un embarras évidens.

— Je suis tout à fait peiné. Quelle sale affaire!... Durs momens pour vous,... naturellement,... très durs. J'espère qu'ils auront les hommes!

— Merci! Ils font de leur mieux.

Anderson s'assit à côté du jeune homme. Sa frêle apparence le frappa péniblement autant que le saisissant contraste entre sa faiblesse physique et l'entraînement de son imagination que trahissaient les livres de voyages et d'aventures amoncelés autour de lui.

— Vous avez été souffrant de nouveau? interrogea-t-il d'un ton affectueux et grave.

— Oh! seulement un stupide refroidissement. Élisabeth m'oblige à trop me couvrir. Tout le monde sait qu'il ne faut pas avoir trop chaud pour marcher.

— Resterez-vous encore longtemps ici?

— Pas moi! Que me font ces glaciers, ces montagnes et... tout le reste, si je ne peux chasser. Mais Élisabeth a seriné le docteur et il ne veut pas me laisser sortir avant trois ou quatre jours,... à moins que je ne rue dans mes brancards. Ce que je me promets bien de faire.

— Non, vous ne le ferez pas, par égard pour votre sœur. Je m'occuperai de tous les préparatifs.

Philippe ne répliqua pas. Il contemplait le plafond. Enfin il dit:

— Delaine s'en va. Il s'en va demain. Il porte sur les nerfs d'Elisabeth.

— Ne vous a-t-il rien dit de moi?

Philippe rougit.

— Eh bien! oui... il m'a parlé.

— N'ayez pas d'inquiétudes, Gaddesden. Un homme qui a mon histoire ne demandera pas votre sœur en mariage!

Philippe le regarda. Anderson s'assit avec calme. Ses traits portaient la trace de ses nuits de révolte et d'insomnie; mais il restait maître de lui, — Gaddesden en eut l'intuition, — plus qu'il ne l'avait jamais été.

Un mouvement de remords et d'affection mêlés à d'autres sentimens qui lui venaient de sa race remua le jeune homme.

— Je suis terriblement peiné,... vraiment,... dit-il gauchement, mais avec sincérité cette fois. Je suppose que cela ne fera aucune différence,... à votre égard,... que votre père... Allons! je ferais mieux de n'en pas parler. Mais, voyez-vous, Élisabeth peut épouser qui elle veut. Elle aurait pu se marier des masses de fois depuis la mort de Merton, si elle n'était pas un vrai glaçon. Elle a des tas d'argent et,... certes, je ne voudrais pas poser,... mais chez nous,... nous,... notre famille...

— Je comprends, dit Anderson avec quelque impatience. Vous appartenez à la haute société. Il y a longtemps que je le sais.

L'orgueil familial suggéra à Philippe cette pensée : « Mais alors, que diable! pourquoi!... » Puis il ajouta à haute voix avec quelque confusion : « Je dois vous paraître dégoûtant; » et, s'embourbant de plus en plus : « Mais voyez-vous... Allons!... il faut bien que je pense à ma sœur! »

— Je vois le wagon en gare, dit Anderson en marchant vers la fenêtre qui avait vue sur la voie ferrée. J'ai quelques mots à dire à Yerkes.

Le jeune homme le laissa partir en silence. Il se rendait compte du rôle médiocre qu'il avait eu dans leur conversation et qu'Anderson au contraire, sous le coup d'une si effroyable infortune, se comportait plus que jamais comme un héros.

. . . .

Anderson, en descendant l'escalier, rencontra Delaine qui le remontait, les bras pleins de livres et de brochures.

— Ah! comment allez-vous? Je viens d'apprendre à l'instant que vous étiez ici. Puis-je vous dire un mot?

A son tour, Anderson gravit l'escalier en silence, et les deux hommes s'arrêtèrent dans un corridor où il n'y avait personne.

— Je viens de lire le rapport de l'enquête, et je suis désireux de vous offrir ma sympathie et mes sincères félicitations pour votre très loyale conduite.

Anderson fit un mouvement. Delaine poursuivit précipitamment :

— Je désirais aussi vous remercier de ne pas avoir mêlé mon nom à tout cela.

— Il n'y avait nul besoin qu'il fût prononcé, dit Anderson froidement.

— Non certes,... non! J'ai vu aussi la nouvelle de la mission dont vous êtes chargé. J'espère que rien ne l'empêchera.

Anderson retourna vers l'escalier. Au seul aspect de Delaine, avec ses longs cheveux, sa mise recherchée, la bague antique de son petit doigt, le son efféminé de sa voix hésitante, il sentait grandir son antipathie, — son antipathie encore surexcitée par son état nerveux.

— Vous partez aujourd'hui? Par quel train? dit-il d'une voix indifférente, en se retirant.

Delaine fit une courte réplique, et s'éloignant à son tour :

« Oh! il se remettra vite. Ce ne sera pas long! pensait-il avec aigreur en se dirigeant vers sa chambre. Dans un pays comme celui-ci, on ne peut pas être trop difficile! » Il se réjouissait, à tous égards, d'avoir avant peu l'occasion de mettre Mrs Gaddesden sur ses gardes, car il se rendait directement dans le Cumberland. « On me trouvera peut-être indiscret, — lady Merton m'a laissé voir clairement qu'elle me considère comme tel, — néanmoins je ferai mon devoir. »

Tandis que, debout au milieu de ses malles, il affolait son valet de chambre avec le nombre et la minutie de ses recommandations de vieille demoiselle, sa pensée se portait douloureusement sur l'échec de son propre voyage et sur l'incroyable folie d'une femme délicieuse.

. . . .

Delaine était parti. Et, pendant deux jours, Élisabeth consacra tout son temps à Anderson. En le faisant, elle eut l'étrange impression que la force de sa volonté inflexible d'ascète était entre eux, — comme une épée nue, — et les séparait plus encore que ses propres terreurs et ses hésitations. Mais elle s'était

imposé de le tirer du fond de l'abîme. Et dans leurs promenades à travers la montagne et la forêt sous les rayons du soleil d'été, ses idées saines et droites et la douceur de sa nature créaient une atmosphère spirituelle, aussi bienfaisante pour son compagnon que l'était celle des pins et des glaciers pour sa détresse physique.

Dans la soirée du second jour, Mariette arriva à l'hôtel. Anderson, qui venait de donner des ordres pour que le wagon spécial pût partir quarante-huit heures plus tard, le reçut avec surprise.

— Qu'est-ce qui vous amène ici?

— La conviction que, si je n'étais pas venu, vous commettriez une folie.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous renonceriez à votre mission, ou que vous feriez quelque absurdité du même genre.

— J'y ai renoncé.

— Hum!... Et pas de réponse d'Ottawa?

C'était impossible, Anderson le lui fit remarquer. Aucune lettre ne pouvait arriver avant trois jours. Au reste, ce qu'il avait écrit était définitif, et il ne voulait pas revenir là-dessus.

Mariette l'emmena faire une promenade et, sans retard, combattit sa décision : Vos affaires privées n'ont rien à faire avec votre vie publique. Le Canada a besoin de vous. Vous devez marcher.

— Le Canada n'aura pas de peine à trouver un représentant qui lui fera plus honneur, répondit-il avec amertume. Les affaires personnelles d'un homme font partie de son bagage, elles ne doivent pas être de nature à compromettre sa mission.

Mariette discuta en vain.

Comme ils dînaient tous deux le soir avec Élisabeth et Philippe, on apporta à Anderson un télégramme du Premier Ministre. Il contenait un refus flatteur et péremptoire d'accepter sa démission : « Rien de ce qui est advenu n'affecte votre caractère public ou privé. Ma confiance reste la même. Le travail est ce qu'il y a de mieux pour vous, et l'opinion publique compte sur vous. Prenez le temps de réfléchir, et télégraphiez-moi dans deux jours. »

Anderson mit la dépêche dans sa poche et ne consentit qu'avec difficulté à la montrer à Mariette.

Mais dans le courant de la soirée, une nombreuse correspondance arriva : lettres de sympathie de vieux amis de Québec et du Manitoba, de collègues et de fonctionnaires, et même de terrassiers et d'employés du *Canadian Pacific Railway*, et de ses futurs électeurs du Saskatchewan, — qui avaient lu dans les journaux le rapport de l'enquête et la déposition d'Anderson. Pour une fois, le monde se ralliait à un homme de bien dans le malheur. Anderson en fut profondément touché.

Il passa une nuit presque entière sans sommeil, et lorsque, le lendemain matin, il rencontra Élisabeth sur son balcon, il lui dit avec un léger reproche en désignant Mariette en bas :

— C'est vous qui l'avez averti

Élisabeth sourit.

— Une femme connaît la limite de son pouvoir ! Il est plus difficile de résister à deux personnes qu'à une seule.

Pendant vingt-quatre heures, rien ne fut décidé. Les lettres continuaient à affluer. Mariette parlait à cœur ouvert et employait des argumens quelque peu dédaigneux, bien naturels à un homme qui n'envisage que le côté purement spirituel de l'existence ; mais Élisabeth agissait plutôt par ses regards et son attitude que par ses paroles.

Anderson résista aussi longtemps qu'il le put. Il était assailli par ce découragement que l'homme d'aujourd'hui éprouve si souvent à mi-chemin de l'existence, qui le fait douter de la vie même et de son propre pouvoir, et qui arrive à paralyser les meilleurs des esprits modernes.

A la fin, ses deux amis le tirèrent de là, — comme du feu.

Mariette lui-même dicta le télégramme au Premier Ministre, par lequel Anderson retirait sa démission. Et, tandis qu'Anderson fort abattu le portait à la poste, le Canadien Français et Élisabeth poussaient un soupir de soulagement.

— Je suis à bout de forces. Monsieur, vous êtes un excellent allié. — Et elle tendit la main à son partenaire. Mariette la prit et, s'inclinant avec l'air d'un *grand seigneur* de 1680 :

— La suite vous appartient, madame, — si réellement vous portez quelque intérêt à notre ami.

Élisabeth, quelque peu nerveuse, lui demanda ce qu'il voulait dire.

— Trouvez-lui une femme, — une femme digne de lui. Il n'est pas fait pour vivre seul.

Les yeux pénétrans de ce visage irrégulier, mais plein de distinction, scrutaient la physionomie de la jeune femme. Élisabeth souriante soutint son regard sans faiblir.

Une quinzaine s'écoula. C'était aux jours les plus chauds de juillet. Élisabeth et Philippe étaient sur le chemin du retour. Une fois de plus, le C. P. R., qui leur était devenu familier, les emportait au milieu des prairies pâlissantes à l'approche de la moisson, à travers les forêts de l'Ontario et la vallée d'Ottawa. Les blés se dressaient, droits et épais, sur cette terre sans limites; les plaines, dans leurs parures vertes ou dorées, s'étalaient riantes, frémissantes sous la voûte brûlante des cieux. Encore une fois, le grand spectacle canadien se déroulait de l'Ouest à l'Est, et les sentimens qu'Élisabeth éprouvait à cette vue n'étaient plus ceux d'une étrangère. Son existence était étroitement liée désormais à la vie canadienne, et, lorsque Anderson vint lui dire un rapide adieu à la gare de Regina, elle emportait avec elle le souvenir passionné de son visage comme la personnification et le symbole de tout ce qu'elle avait vu et senti.

Maintenant, ses pensées se tournaient vers l'Angleterre et vers la lutte qu'elle aurait à soutenir. Elle s'arma contre le vieux monde comme en face d'un ennemi. Mais elle sentait son esprit défaillir en songeant qu'en Anderson lui-même, elle trouverait son plus redoutable adversaire.

MARY A. WARD

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
RÉVOLUTION FISCALE

C'est bien d'une Révolution qu'il s'agit. Un des principaux hommes d'État britanniques, lord Roseberry, ancien président d'un Cabinet libéral, n'a pas hésité à qualifier ainsi le projet de budget de M. Lloyd George. En France, l'impôt sur le revenu voté par la Chambre des députés et les droits de succession proposés au budget de 1910, par un ministre des Finances réputé, jadis, modéré, méritent la même qualification.

Les principes financiers établis par la Révolution française et qui ont dominé le XIXe siècle sont considérés comme caducs et abandonnés. La démocratie reprend à son compte le mot que le maréchal de Villeroy disait à Louis XV enfant : « Tout cela, sire, est à vous ! » Elle croit que, représentant ou censée représenter le peuple, tout lui appartient, qu'elle peut tout prendre, que les propriétés particulières, les successions n'existent que comme un don gratuit de sa part, toujours révocable, qu'elle se montre généreuse en en laissant quelque fraction aux intéressés. Elle tend à déplacer le poids de l'impôt pour en dégager de plus en plus la grande masse des citoyens et en écraser une élite réduite. L'argument irrésistible du ministre des Finances aujourd'hui, c'est que telle taxe ou telle surtaxe ne portera que sur un très petit nombre de contribuables : « Ils ne seront que 100000 à en pâtir, ou même que 10000 ; tous les autres seront exempts ; par conséquent la taxe ou la surtaxe est opportune et légitime : » voilà l'étrange langage qui, sur l'une et l'autre rive de la Manche, s'étale dans les projets de loi ou les

discours ministériels. Et ceux qui parlent avec cet inconscient cynisme croient être d'honnêtes et prévoyans hommes d'État.

Cette Révolution fiscale, qui est en train de s'accomplir simultanément en Angleterre et en France et qui, par la puissance de l'imitation, gagne d'autres pays, ne s'est révélée sous son aspect brutal que dans les trois dernières années. Il y en a eu, toutefois, des prodromes, un peu plus lointains, quoique assez récens encore ; ç'a été, en Angleterre, le vote en 1894 du tarif de droits progressifs élevés sur les successions, suivant la proposition de sir William Harcourt, alors chancelier de l'Échiquier dans un ministère libéral; et ce fut peu après, en France, le vote, dans des conditions plus modérées, mais qui devaient conduire à de prompts entraînemens, d'un tarif progressif pour les droits successoraux en 1901.

Ces brèches faites au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt ébranlèrent singulièrement le régime financier que les législateurs de la fin du XVIIIe siècle et de tout le XIXe siècle avaient, avec tant de soin et de succès, élaboré. Il n'est pas superflu de rappeler ici les traits principaux de ce régime qui fournit aux États bien administrés d'abondantes ressources, qui maintint la concorde entre les citoyens et qui aida au prodigieux épanouissement de richesse et à l'élévation de toutes les classes de la population dont le XIXe siècle fut le témoin et le bénéficiaire.

I. — LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU RÉGIME FISCAL MODERNE

Le régime fiscal moderne, celui qui existait sans altération grave il y a vingt ans et qui existe encore, à l'heure présente, dans l'ensemble, quoique avec quelques regrettables altérations, en Angleterre et en France, se recommande par les traits suivans : la complète égalité des citoyens devant l'impôt, ce qui rend effective la célèbre formule qu'il n'y a d'impôt légitime que celui qui a été consenti par le contribuable ; l'impôt réel et impersonnel, c'est-à-dire portant sur les choses, sur les biens concrets, sans intrusion dans la vie du contribuable, dans ses affaires, dans sa situation spéciale, dans ses secrets ; le recours à des signes extérieurs, à des indices sagement et prudemment choisis et interprétés, pour taxer les revenus qui ne se dénoncent pas d'eux-mêmes ; l'emploi d'une partie des plus-values

d'impôts et du produit des conversions de dettes publiques à réduire graduellement les taxes les plus gênantes sur les consommations générales.

Toute la pratique financière du XIXe siècle s'est inspirée de ces principes. On était arrivé, en l'observant, dans l'Europe Occidentale à avoir un régime financier souple et solide, excluant l'arbitraire, largement productif, dont le rendement suivait de très près les progrès de la richesse publique et fournissait d'abondantes plus-values.

On peut dire qu'en France ce régime avait atteint un haut degré de perfection. Jusqu'en 1901, il n'avait pas subi d'altérations graves. Toutes les taxes directes étaient proportionnelles; l'une d'elles, cependant, la contribution personnelle et mobilière, admettait, à la base, des exemptions ou des réductions, dans les grandes villes, pour les petits ou les modiques revenus, mais ce n'était pas là une infraction formelle à la règle de la proportionnalité de l'impôt. L'exemption des tout petits loyers, ceux au-dessous de 500 francs à Paris et les réductions aux loyers de 501 à 1 100 francs, ne portaient que sur la moindre partie de l'ensemble de la matière imposable; ils étaient justifiés par les droits d'octroi qui, avant la réforme de 1897 dégrevant les boissons hygiéniques, étaient sensiblement plus lourds que depuis lors pour les petits contribuables; c'était une compensation équitable. Au-dessus de 1 100 francs, c'est-à-dire pour de beaucoup la plus grande partie de la matière imposable (1), la taxe était strictement proportionnelle.

On avait consenti, et cela avec une moindre raison, aux pro priétaires parcellaires, en 1898, une immunité ou des réductions à l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, exemptant de toute taxe pour l'État les cotes de 10 francs et au-dessous et accordant des remises de moitié ou d'un quart à celles de 10 à 20 francs et de 20 à 25 francs. Cette mesure, qui représente pour le Trésor un sacrifice annuel de 15 millions, témoignait du désir d'alléger de plus en plus la charge des petits contribuables.

Les critiques que l'on pouvait et que l'on peut encore adresser à notre système d'impôts directs ne portaient que sur deux points et pouvaient aisément recevoir satisfaction : 1° les bases de plusieurs de ces impôts étaient trop anciennes et n'avaient

(1) Voyez la démonstration à ce sujet dans notre *Traité de la science des Finances*, 7e édition, t. Ier, p. 204.

pas été l'objet des revisions périodiques décennales que la loi avait d'ailleurs prévues pour plusieurs et qui n'étaient faites régulièrement que pour la contribution des patentes. Nous avions réclamé avec insistance durant trente ans et nous avions fini par obtenir en 1890, pour l'impôt foncier sur la propriété bâtie, une revision nécessaire et qui se montra productive; il eût fallu et il faudrait faire des revisions analogues pour l'impôt foncier sur la propriété non bâtie et pour la contribution mobilière qui est tenue au courant à Paris et dans diverses grandes villes, mais qui ne l'est pas dans les agglomérations de moindre importance et surtout dans les campagnes. En appliquant, conformément à l'esprit de l'institution et à la lettre même de la loi, des revisions décennales, on enlèverait toute force à la première critique que suscitaient et que suscitent encore les contributions directes françaises.

La seconde critique qui leur était ou leur est adressée, c'est que certaines branches de revenu d'origine nouvelle ou de forme spéciale échappent à leur prise, ainsi qu'à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Là aussi le remède est tout indiqué; c'est de créer quelques catégories nouvelles, ainsi qu'on l'a fait à différentes reprises, à la contribution des patentes, ou d'étendre l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières à divers revenus qui n'y sont pas assujettis. Ces extensions peuvent se faire, non seulement sans révolution, mais sans perturbation.

Il serait aisé ainsi de donner à notre système d'impôts directs les complémens et les rectifications nécessaires, ce qui, sans arbitraire ni inquisition, en rehausserait le caractère de justice et en accroîtrait l'élasticité et la productivité.

Quant à notre système d'impôts indirects, il n'a cessé, depuis le milieu du XIX[e] siècle, d'être l'objet d'importantes atténuations. La généralité de ces taxes a été sensiblement réduite. Il suffit de mentionner les dégrèvemens qui suivent: l'impôt sur le sucre, qui était de 54 francs par 100 kilogrammes avant 1860 et qui fut accru après la guerre de 1870-71, au point qu'il montait à plus de 73 francs en 1880, fut à diverses reprises abaissé depuis lors et ramené à 27 francs en 1903. On sait l'énorme réduction des droits sur les boissons hygiéniques, le vin ne payant plus à Paris actuellement que 1 fr. 50 l'hectolitre depuis l'importante réforme de 1897, au lieu de 18 francs qu'il payait auparavant et même de 25 francs qui fut le montant du droit avant 1880. Dès

le milieu du XIX[e] siècle, la taxe sur le sel avait été réduite de 30 centimes à 10 centimes le kilogramme et elle ne représente plus que 0 fr. 75 par tête. La taxe sur les transports de voyageurs en chemins de fer a été réduite d'environ moitié, avec une combinaison qui abaissa d'une manière particulière les prix des places en troisième classe. Enfin, c'est bien un dégrèvement populaire aussi que l'abaissement de la taxe postale à 0 fr. 10, ce qui fait que les postes, comme nous l'avons démontré bien des fois, si l'on se livre à une analyse exacte, ne rapportent plus rien à l'État et que ce service est fait par lui à prix coûtant.

Il s'est ainsi accompli, depuis le milieu du siècle dernier, et plus particulièrement depuis 1880, un effort soutenu pour réduire de plus en plus les impôts de consommation dans l'intérêt de la catégorie la plus nombreuse des contribuables.

Le régime financier actuel en France ne conserve que deux impôts indirects très productifs, et ils frappent des denrées, dont l'une est manifestement nuisible à l'individu et à la société, et dont l'autre soulève des contestations au point de vue de l'hygiène et n'a en tout cas aucun caractère de nécessité. Ce sont les droits sur l'alcool et sur le tabac, qui produisent au Trésor, l'un 340 millions environ et l'autre 400 millions nets, défalcation faite des frais de fabrication. L'on ne saurait critiquer ni l'une ni l'autre de ces taxes, qui sont justifiées par le caractère de superfluité et même, pour l'une tout au moins, de nocuité de la denrée taxée et qui devraient être maintenues, alors même que les besoins du Trésor ne seraient pas si pressans.

Le Français, qui ne boit pas d'alcool et ne fume pas, n'apporte qu'un tribut des plus légers aux contributions indirectes. On peut, sans doute, invoquer les droits de douane, à l'importation, dont le produit oscille autour de 450 millions de francs. Mais, d'une part, ces droits ne sont pas établis uniquement dans un dessein fiscal ; ils le sont aussi, et parfois surtout, en vertu d'un système économique que nous n'avons pas à examiner ici et qui prétend protéger le travail et par conséquent les travailleurs du pays ; et, d'autre part, depuis que la France, aidée surtout de ses deux colonies méditerranéennes, l'Algérie et la Tunisie, produit largement son approvisionnement de blé, les droits de douane ne frappent ou, du moins, n'atteignent aucun objet de stricte nécessité, et le blé, actuellement, ne subit, de leur chef, aucun renchérissement La situation de la population

française est, à ce point de vue, très différente de celle de la population allemande ou de la population italienne qui, incapables de produire sur leur sol leur propre nourriture, voient l'alimentation populaire considérablement renchérie par les taxes douanières.

Il ressort de ce rapide exposé que les vives attaques élevées, au point de vue de l'équité, contre le régime fiscal de la France, sont surannées; elles sont des réminiscences d'un état de choses très ancien et qui a disparu. Nous dressions, il y a déjà un quart de siècle, avec des documens précis en main, un tableau comparatif des impôts payés à Paris même par un ménage d'ouvriers et par un ménage opulent; il ressortait de ce rapprochement que le second payait à l'État, au département et à la Ville, presque le double de ce que payait le premier (1). Ce tableau a été souvent cité à la tribune du Parlement; il n'a été l'objet d'aucune contestation sérieuse. A plus forte raison, aujourd'hui que les droits sur le sucre ont été réduits de moitié, que les droits sur les boissons hygiéniques à Paris ont été abaissés de plus des neuf dixièmes, que la taxe postale a été diminuée d'un tiers, pour ne parler que des réductions les plus connues, est-il certain que la prétendue surcharge d'impôts pour les classes peu fortunées est un préjugé qui a ses racines dans un état social disparu. Il suffirait, par des opérations aisées, de mettre deux de nos contributions directes complètement au courant de certains faits nouveaux, pour que notre régime financier dût être considéré comme se rapprochant, autant que la complexité de la vie sociale moderne le permet, de la perfection.

Cette perfection fiscale, l'Angleterre du troisième quart du XIXe siècle se flattait de l'avoir atteinte. Avant la fâcheuse guerre de l'Afrique du Sud et avant la rivalité allemande pour la marine, le budget britannique apparaissait comme singulièrement simple, libéral et productif. On avait graduellement supprimé la plupart des impôts indirects et des droits de douane, qui avaient été, les premiers du moins, plus touffus en Angleterre, dans la première moitié du XIXe siècle, qu'en aucun autre pays. Il suffit de se reporter à un document financier anglais vieux de dix ou quinze ans. Tous les impôts indirects intérieurs avaient été abolis, à l'exception de ceux sur les spiritueux, sur la bière et sur la

(1) Ce tableau a paru dans la préface de la troisième édition (1883) de notre *Traité de la science des Finances* et il a été reproduit dans les éditions postérieures.

chicorée. L'impôt sur le sucre notamment n'existait plus. Quant aux droits de douane, ils ne portaient que sur une quinzaine d'articles ; les voici tous : le cacao, le café, la chicorée, les fruits secs (raisins de Corinthe, figues et pruneaux,) le thé, le tabac, le vin, la bière, le chloroforme, le collodion, l'éther et les objets dans la fabrication desquels entrait l'alcool, enfin les cartes à jouer pour tenir compte du droit de timbre sur le même article d'origine britannique. Voilà toute la nomenclature des droits de douane anglais en l'année 1893 (1). On voit que l'Angleterre avait presque réalisé le programme connu sous l'étiquette : « la table libre de toute taxe. » Il restait, à la vérité, les droits sur la bière, très modiques d'ailleurs, et sur quelques rares denrées coloniales.

Les taxes directes britanniques étaient, elles aussi, singulièrement légères. La principale, c'était l'*Income tax* ou impôt sur le revenu ; on sait qu'il est cédulaire, c'est-à-dire ne porte que sur les différentes sources de revenu, sans totalisation ; celle-ci peut être réclamée, toutefois, par le contribuable qui désire profiter de l'immunité complète accordée aux très petits revenus et des réductions consenties aux revenus moyens : l'immunité alors existait pour tous les revenus au-dessous de 150 livres sterling (3 750 fr.) ; elle a été portée depuis lors à 160 livres (4 000 fr.) ; quant aux réductions (*abatements*), elles étaient accordées alors aux revenus de 150 livres à 400 livres (10 000 fr.) ; elles ont été, depuis lors, considérablement élargies et s'appliquent maintenant aux revenus inférieurs à 700 livres (17 500 fr.).

Cet impôt britannique sur le revenu, jusqu'à un temps assez récent, était, d'ailleurs, singulièrement modique : pendant les cinq années écoulées de 1889 à 1893, il fut uniformément de 6 pence par livre, soit de 2,45 pour 100 en chiffres ronds ; en 1894, il fut porté à 7 pence, soit 2,85 pour 100 environ. Ajoutons pour compléter le tableau que les droits de succession, très divers alors et archaïques, grevaient, tous réunis, de 7 583 000 livres ou de 190 millions de francs la transmission des héritages, dont le montant était évalué à plus de 5 milliards 500 millions de francs ; le droit moyen, en ligne directe et en ligne collatérale réunis, était donc au-dessous de 3 et demi pour 100, perception assez notable, mais non écrasante.

(1) Voyez le *Statistical Abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from 1879 to 1893*, p. 26 et 27.

Tel était le régime financier de l'Angleterre pendant la période que l'on peut appeler gladstonienne. C'était une sorte de paradis fiscal. L'importance des taxes locales, toujours très élevées dans la Grande-Bretagne et reposant presque uniquement sur la propriété foncière, jetait seule une ombre sur ce brillant tableau; elles s'élevaient alors à 715 millions de francs environ (28 508 770 livres en 1892). Mais c'était un chiffre relativement modeste si on le rapproche du niveau atteint depuis.

En définitive, l'homme riche ou aisé, durant cette ère gladstonienne, qui fut la plus brillante de la Grande-Bretagne, n'avait à acquitter que des taxes très modérées; quant à l'ouvrier, il ne payait quasi rien; il profitait de tout ce magnifique développement économique, sans y contribuer par aucun sacrifice sérieux. Un membre important et notable du parti libéral, qui fut ministre, M. Fawcett, faisait remarquer que l'absence pour eux d'impôts directs et la suppression de presque tous les impôts indirects, sauf ceux sur l'alcool et le tabac, faisaient que les ouvriers tempérans n'avaient aucun impôt à payer, qu'ils ne contribuaient en rien ou presque en rien aux charges publiques et que c'était là, chez un peuple libre et à suffrage étendu, un spectacle démoralisant, pouvant comporter des entraînemens aux dépenses injustifiées.

Cette réflexion est très juste. Il est permis de penser que, dans cette période qu'on peut presque aujourd'hui regarder comme idyllique, l'Angleterre eût agi sagement en conservant, à des taux très modérés, quelques taxes indirectes sur les denrées qui ne sont pas de toute première nécessité, sur le sucre par exemple, d'autant que, n'étant pas productrice de cette denrée, elle perçoit aisément, presque sans frais, un impôt de ce genre à la douane. Cela eût maintenu, dans la Grande-Bretagne, ce qui est nécessaire en tout pays, des taxes de peu de produit immédiat, mais en quelque sorte d'attente, en vue d'éventualités qui peuvent toujours se présenter chez les nations modernes, même les plus pacifiques et les mieux conduites. Son système fiscal en eût eu plus d'élasticité et de puissance virtuelle.

II. — LES CAUSES RÉELLES ET PRÉTENDUES DES DÉPENSES NOUVELLES

Ces éventualités sont survenues à partir de l'ouverture du XXe siècle; elles se sont présentées sous deux formes: un accrois-

sement soudain et notable des dépenses militaires, notamment des dépenses maritimes; puis, une catégorie de dépenses nouvelles, imprévues pour nos pères, inimaginées, et qui, si l'on n'y met ordre, arrêteront, par leur excès même, l'essor national : les dépenses dites sociales.

On a invoqué ces deux catégories, l'une d'augmentation, l'autre d'ouverture de crédits nouveaux, pour justifier la taxation révolutionnaire et spoliatrice qu'on est en train d'édifier en France et en Angleterre. Cette excuse ou ces circonstances atténuantes ne peuvent aucunement être admises par un observateur sérieux.

Il faut réfléchir, en effet, que si deux causes nouvelles de considérables dépenses de l'État ont surgi, il s'est présenté, d'autre part, comme compensations, deux causes puissantes, l'une d'accroissement de recettes, l'autre de réduction de dépenses. La première, ce sont les plus-values constantes d'impôts dues à l'essor même de la richesse publique. Ces plus-values qui, en certaines années, ont atteint ou dépassé en France 100 millions de francs, fournissaient une dotation plus que suffisante pour les extensions ou les améliorations utiles des services publics. L'autre cause bienfaisante, véritable aubaine pour les budgets des grands et vieux peuples endettés, ç'a été la baisse sensible du taux de l'intérêt, permettant d'emprunter à des conditions meilleures, de substituer des emprunts nouveaux moins coûteux aux emprunts anciens, ce qui constitue le mécanisme si efficace des conversions de dettes publiques. L'Angleterre y a toujours recouru avec décision dès le XVIIIe siècle ; la France, après quelques tâtonnemens et quelques hésitations, s'est décidée aussi à en faire un usage régulier et continu, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Il en est résulté, dans les temps récens, pour la Grande-Bretagne, les deux conversions successives des Consolidés Britanniques de 3 pour 100 en 2 3/4 en 1888 et en 2 1/2 en 1903, et pour la France les conversions successives en 1883, en 1894 et en 1902, des emprunts 5 pour 100 émis au lendemain de la guerre de 1870-71, aujourd'hui réduits en fonds 3 pour 100, ce qui, avec quelques autres opérations analogues secondaires, a procuré au budget français une économie annuelle de 136 millions.

Les finances françaises profitèrent encore dans les quinze dernières années d'une autre aubaine considérable qui eût dû

les mettre à l'aise et les rendre solides. L'essor des recettes des chemins de fer, grâce au progrès de la richesse publique, fit disparaître quasi complètement le lourd fardeau des garanties d'intérêts aux grandes Compagnies de chemins de fer, lesquelles, en 1893, avaient coûté au Trésor français 93 millions, et permit même des participations du Trésor aux bénéfices de l'une des Compagnies, celle de Lyon, et des reversemens par plusieurs autres, celles d'Orléans, de l'Est et du Midi, de partie des sommes avancées du chef de la garantie; c'est de plus de 100 millions par an que le Trésor se vit ainsi soit allégé, soit enrichi, par le seul développement du trafic des voies ferrées et, en y joignant le bénéfice des conversions de dettes, le bénéfice annuel pour lui ressort à 240 millions au moins.

Ainsi, l'État, s'il voyait ses dépenses s'accroître, bénéficiait aussi de ressources nouvelles, considérables : une administration vigilante et ordonnée eût dû faire aisément face aux premières avec les secondes.

Les dépenses nouvelles, que l'on invoque pour la justification ou l'excuse des déficits et des nouveaux impôts écrasans, n'ont, de leur côté, atteint le chiffre auquel elles s'élèvent aujourd'hui que par la légèreté ou les entraînemens des gouvernemens et des parlemens anglais et français.

Le gouvernement allemand est en partie, sans doute, responsable des exigences croissantes du budget de la marine ainsi que du budget nouveau des œuvres sociales : mais s'il a provoqué, dans ces deux directions, chez les peuples voisins ou rivaux, des dépenses considérables, il leur a donné aussi, même à ce sujet, des leçons de bon ordre qu'ils ont eu le tort de ne pas suivre. Dans son rapport général sur le budget de 1910, M. Doumer signale que le budget de la marine allemand monte à 504 millions de francs, le budget de la marine anglais à 886 millions et le budget de la marine français à 371 millions en 1910, — contre, pour celui-ci, 320 millions en 1908, — et cela, en ce qui nous concerne, « sans la mise en chantier d'aucune grosse unité nouvelle pour renforcer notre flotte ou simplement pour remplacer les unités vieillies, d'une valeur militaire insuffisante, qui ont été récemment condamnées ou qui méritent de l'être. » N'est-il pas évident que, si notre administration de la marine avait été, depuis un quart de siècle, vigilante et ordonnée, si elle n'avait pas été confiée à des hommes notoirement incompétens et négligens,

si, par une basse servilité démagogique, on n'avait pas laissé nos arsenaux tomber dans l'anarchie, notre marine ne serait pas dans le délabrement où elle se trouve et que, avec quelques dizaines de millions de dotation de moins, uniquement destinées aujourd'hui à réparer en partie les fautes du passé, elle serait dans un état plus digne de la France ?

Nous croyons que l'Allemagne, atteinte depuis dix ans de la mégalomanie navale, ne pourra pas développer davantage, comme elle en annonçait l'intention, son programme de constructions à outrance ; elle sera arrêtée par la résistance de la population aux impôts nouveaux, et par les succès électoraux des socialistes, vers lesquels se tournent, à titre de protestation, beaucoup plus que par conviction doctrinale, tous les mécontens. Le refus du vote d'impôts nouveaux, l'élection de candidats le plus nettement hostiles au gouvernement, ce sont les deux seuls procédés qu'ait un peuple pour arrêter les folies gouvernementales ; ce sont les deux freins légitimes et nécessaires ; les Allemands en usent avec raison ; il serait à désirer que les Français et les Anglais se missent à y recourir également.

L'Allemagne a inventé la politique sociale ; elle l'a fait, il y a un quart de siècle ; tous les peuples maintenant prétendent l'imiter ; mais ils l'imitent fort mal. Toute réserve faite sur le principe de ses assurances sociales obligatoires, on doit reconnaître que l'Allemagne a apporté un admirable esprit d'ordre et de mesure dans la création et le fonctionnement de ces organismes. Voilà un quart de siècle qu'ils fonctionnent, car ils datent de 1883 et de 1884. Or, l'Empire allemand s'est arrangé de façon que presque tous les frais en soient faits par les intéressés ; il n'y contribue lui-même que pour une somme des plus modiques, qui ne montait qu'à moins de 61 millions de francs (48 757 608 marks) en 1906 (1) et qui peut atteindre, pour l'année courante, 65 à 66 millions de francs. Voilà tous les sacrifices que fait l'Empire allemand pour l'ensemble de ses assurances ouvrières ; c'est de la philanthropie à bon marché, philanthropie intelligente d'ailleurs, puisqu'elle ne gaspille pas les deniers publics, qu'elle se contente de fournir des cadres et des règles aux intéressés, en leur allouant quelques subventions, très étroitement mesurées.

(1) *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, 1908, p. 318.

L'Angleterre et la France ont très maladroitement copié et copient encore de plus en plus maladroitement l'Allemagne, en quintuplant ou en sextuplant, dans des œuvres incohérentes, les sacrifices que fait celle-ci pour des œuvres bien combinées. Il suffit de citer notre prodigieuse loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards et aux infirmes, qui, avec d'énormes et souvent grotesques abus, coûte à la France 98 millions de francs, moitié plus que ce que l'Empire allemand, avec sa population de 60 pour 100 supérieure à la nôtre, dépense pour tout son faisceau d'assurances officielles variées. Il faut également mentionner le débat qui se poursuit au Sénat sur l'assurance obligatoire contre la vieillesse, laquelle coûtera à elle seule au Trésor plusieurs centaines de millions.

L'Angleterre, mais ce n'est pas là une consolation, agit, en cette matière, avec le même entraînement et la même étourderie que la France. Elle a voté sur les pensions ouvrières, sans aucune étude préalable, sans aucune base positive, en quelques séances, une loi qui lui coûte 220 millions par an et arrivera peut-être à 300; le ministère radical anglais annonce d'autres mesures, aussi peu étudiées et préparées, qui aggraveraient considérablement le fardeau.

Quand donc on vient dire que les dépenses nouvelles engagées par les gouvernemens et les parlemens sont imposées par la nécessité, on se trompe gravement ou l'on trompe le pays. Une grande partie de ces dépenses provient de la légèreté, du parti pris, des fantaisies, on peut dire aussi des marottes des politiciens qui jouent, sans y regarder, avec les deniers publics. Le rachat des chemins de l'Ouest, par exemple, ici en France, la proscription des congrégations et la fermeture de milliers d'écoles libres, qu'il a fallu remplacer par des écoles publiques coûteuses, entrent, sans parler d'un coulage permanent, pour au moins 80 millions dans l'accroissement des dépenses depuis dix années. La cause de ces dépenses parasites et du gaspillage quasi continu est l'abaissement du personnel gouvernemental et représentatif; le pouvoir, en partie par leur faute, est échappé aux classes réfléchies, économes et prévoyantes pour échoir à celles qui n'ont ni expérience, ni contrôle sur elles-mêmes, ni souci de l'avenir. Ce n'est pas toujours par le talent que les membres des gouvernemens actuels sont inférieurs à ceux des gouvernemens antérieurs, mais beaucoup plus par la conscience; ils dissertent

avec autant de faconde sur les choses publiques; mais ils n'ont cure que de l'heure présente et de celle qui la suit immédiatement; les événemens ou plutôt les incidens immédiats bornent l'horizon de leur pensée; la maxime : « Après moi le déluge, » est leur constant mot d'ordre; ils la raccourcissent encore en la ramenant non pas à la durée de leur vie, mais à celle de combinaisons gouvernementales ou parlementaires éphémères; ils comptent sur la conjoncture, sur l'imprévu, et aussi sur l'oubli rapide et l'indulgence populaire pour pallier les conséquences un peu distantes de leur faute. En un mot, l'homme politique a complètement disparu, et il n'y a plus que ce diminutif : le politicien.

III. — A QUI APPARTIENNENT LES SUCCESSIONS? LA CONFISCATION DES SUCCESSIONS PAR L'ÉTAT

Le politicien qui détient aujourd'hui le gouvernement et le parlement, dépensant en fantaisies ou en entraînemens sans compter, est obligé, de temps à autre, de chercher des ressources. Sa préoccupation constante, pour écarter de lui l'animadversion populaire, est de frapper, soit exclusivement, soit de beaucoup principalement, un nombre de citoyens qui soit en petite minorité. De là la généralisation pratique de l'impôt progressif, qui, jusqu'à un temps très récent, n'était guère qu'une thèse d'école; de là aussi les coups de massue successifs qui accablent les successions, du moins celles qui ont quelque importance. Le politicien obtient ainsi deux résultats : il se procure, en négligeant les répercussions possibles et les défaillances probables des taxes dans l'avenir, des rentrées immédiates; il satisfait aussi un sentiment mauvais qui est très répandu, qui a été en quelque sorte l'âme des démocraties antiques et de celles du moyen âge et qui aussi a causé leur chute, à savoir : l'envie.

La révolution fiscale dont nous sommes témoins a son point de départ, pour l'Angleterre, dans la loi de sir William Harcourt, chancelier de l'Échiquier libéral en 1894, introduisant l'impôt progressif dans les successions; elle a également en France son point de départ dans la loi qui introduisit chez nous l'impôt progressif dans les successions en 1901. Ce sont des ministres soi-disant modérés qui, sur l'une et l'autre rive de la Manche,

ont commis cette énorme faute de désigner les successions comme une proie facile et ample à l'envie populaire.

On a vu plus haut que, en Angleterre, en 1893, à la veille des mesures proposées par sir William Harcourt et qu'il fit adopter malgré une lutte très vive de l'opposition conservatrice, les droits sur les successions produisaient 7583 000 livres sterling ou 190 millions de francs pour une annuité successorale qui était alors de 5 milliards 500 millions; la taxe moyenne s'élevait ainsi à 3 1/2 p. 100 environ. Les droits successoraux britanniques étaient très compliqués; ils tenaient en partie de la législation moyenâgeuse; d'autre part, grâce au régime assez fréquent des substitutions, une partie de la matière successorale échappait aux taxes. Il pouvait donc y avoir lieu à une réforme; mais l'on sait que, quand l'État se mêle de réformer en matière fiscale, il aggrave toujours la charge.

Les successions sont, sans doute, une base fiscale acceptable. Il est incontestable que l'État rend un service en assurant la transmission paisible des biens: il a donc droit à ce qu'on l'en récompense. D'autre part, les successions font apparaître, de la part des avares ou même des gens simplement très économes, des biens mobiliers qui, durant l'existence de ceux qui les ont amassés, ont pu, étant dissimulés, ne contribuer que peu aux charges publiques. A ces deux titres, quoique le second soit plus exceptionnel que le premier, la dévolution successorale peut être imposée. Toutes les législations, cependant, ne l'ont pas admis; on sait que, à l'heure actuelle, en Prusse, il n'y a pas encore de droit sur les successions en ligne directe: les enfans sont considérés comme des sortes de co-propriétaires des biens du père et l'on ne s'est pas résolu encore à frapper la transmission de l'avoir de celui-ci à ceux-là.

Les droits sur les successions sont, néanmoins, très antiques; l'Empire romain les appliqua. On connaît la fameuse *vicesima hæreditatum*, ou perception du vingtième des héritages qui fut due à Auguste. Dion Cassius nous apprend que ces droits portaient sur toutes les successions, tous les legs, toutes les donations pour cause de mort, excepté sur les successions dévolues aux pauvres et aux parens les plus proches. Il semblerait, d'après cela, que celles en ligne directe devaient être exemptées. Pline, en tout cas, a plaidé la cause de leur exemption en des termes très remarquables et qui, après dix-neuf siècles, méritent d'être

reproduits. En parlant de cette *vicesima hæreditatum*, il s'exprime ainsi : « *Tributum tolerabile et facile hæredibus duntaxat extraneis, domesticis grave ;* tribut tolérable et facile pour les héritiers complètement étrangers, mais lourd pour les parens. » Et il ajoute : « aussi l'a-t-on imposé aux étrangers et en a-t-on exonéré les proches parens, *videlicet quod manifestum erat, quanto cum dolore laturi, seu potius non laturi homines essent distringi aliquid et abradi bonis, quæ sanguine, gentilitate, sacrorum denique societate meruissent, quæque nunquam ut aliena et speranda, sed ut sua semperque possessa, ac deinceps proximo cuique transmittenda cepissent ;* c'est pourquoi la taxe fut imposée à ceux-là (les étrangers), tandis qu'on en déchargea ceux-ci (les proches), parce que « il était manifeste avec quelle douleur ils auraient supporté ou plutôt ils n'auraient pas supporté qu'on enlevât et qu'on arrachât quelque chose au bien qu'ils avaient mérité par leur communauté de sang, de traditions divines et humaines et qu'ils avaient regardé toujours non pas comme des choses étrangères et objet d'espérance, mais comme leur appartenant déjà, comme toujours possédées par eux et devant être ensuite transmises au parent le plus proche. » C'est en ces termes frappans, décisifs, que s'exprime la sagesse antique ; c'est là aussi le principe de ce que, en notre droit, on appelle la saisine, de cette formule célèbre : Le mort saisit le vif, c'est-à-dire que la translation des biens du mort au parent le plus proche se fait d'elle-même, sans intermédiaire, sans investiture quelconque, fût-ce celle de l'État. Ce sont ces principes, consacrés par plus de vingt siècles de civilisation, malgré tant de péripéties sociales, que l'on prétend aujourd'hui supprimer.

Admettre un droit, quel qu'il soit, de succession en ligne directe, c'est déjà, on le voit, par cette opinion frappante des anciens et par l'exemple actuel de la Prusse, faire une concession sérieuse à l'État ; ce droit doit être maintenu dans les limites d'une très grande discrétion ; la contribution en ce cas doit être tout à fait légère. En ce qui concerne les successions dévolues à des étrangers, le droit peut être plus étendu ; mais il ne saurait être livré à l'arbitraire du gouvernement, à ses coups répétés et sans retenue ; il doit rester un impôt, un impôt sur les biens et, comme tel, avoir des limites analogues à celles où sont contenus les droits généraux sur le revenu et la fortune des vivans.

On peut soutenir et nous avons soutenu et soutenons (1), quant à nous, que les droits de succession, quels qu'ils soient, ne devraient jamais prélever plus d'une année du revenu des biens transmis. Autrefois, le revenu était d'environ 5 p. 100, parfois en matière commerciale de 6 p. 100. On ne s'était écarté que modérément de cette limite pour le fonctionnement de ces droits en France dans la première partie du XIXe siècle: les successions en ligne directe payaient 1 p. 100; celles entre frères et sœurs, oncles, tantes, neveux et nièces, 6 fr. 50 p. 100, celles entre grands-oncles, grand'tantes, cousins germains 7 p. 100; entre parens au delà du quatrième degré (c'est-à-dire plus éloignés que cousins germains) et jusqu'au douzième (limite des successions *ab intestat*), le droit était de 8 p. 100; entre personnes non parentes, il atteignait 9 p. 100; enfin, entre époux, il était de 3 p. 100. On voit que, en ligne directe, la perception était très discrète; elle restait encore modérée, quoique peut-être déjà trop forte, entre époux et entre collatéraux proches, frères et sœurs, neveux et nièces; si elle s'accentuait pour les autres cas, elle demeurait, même entre étrangers, dans les limites de deux années de revenu environ. A la suite de la guerre de Crimée, le Trésor ayant de grands besoins d'argent, éleva de 25 p. 100 (2 décimes et demi) tous les droits d'enregistrement; les droits sur les successions furent accrus d'autant et s'écartèrent de la modération primitive; cette surtaxe temporaire devint perpétuelle.

En Angleterre, comme en France, les droits sur les successions, quoique confus, étaient assez modérés, jusqu'aux profondes modifications que leur imposa sir William Harcourt en 1894. Une réforme, sans doute, eût pu être utile en supprimant les archaïsmes et en faisant disparaître les anomalies injustes; un léger relèvement uniforme des droits, quoique prêtant à la critique, eût pu être accepté. Mais le chancelier de l'Échiquier fit voter un tarif progressif des plus accentués, dépassant, dans ses degrés supérieurs et même moyens, les limites d'un impôt et aboutissant à une véritable confiscation.

Les Anglais ont deux droits distincts de succession qui, sauf en ligne directe, se cumulent: l'un est dit *Estate Duty* et porte sur la masse successorale sans considération de la personne

(1) Voyez notre *Traité de la science des Finances*, 7e édition, t. I, p. 715.

de l'héritier et du lien qui le rattachait au défunt. L'autre est appelé *Legacy and Succession Duty*, droit sur les legs et successions, et se joint, pour tous les héritages autres que ceux en ligne directe, au premier droit.

Le premier impôt successoral britannique, tel qu'il fut établi par sir William Harcourt en 1894, est progressif suivant l'importance de la masse successorale : les toutes petites successions, celles au-dessous de 100 livres sterling (2500 francs) sont exemptes de tout droit; pour les autres, l'*Estate Duty*, jusqu'aux accroissemens récens, variait de 1 à 8 pour 100, à savoir : 1 pour 100 jusqu'à 12500 francs; 2 pour 100 de 12500 à 25000 francs; 3 pour 100 de 25001 à 250000; 4 pour 100 de 250001 francs à 625000; 4 et demi pour 100 de 625001 à 1250000; 5 pour 100 de 1250001 à 1875000 francs, 5 et demi pour 100 de 1875001 francs à 2 millions et demi; 6 pour 100 de plus de 2 millions et demi à 3750000 francs; 6 et demi pour 100 de 3750001 à 6250000; 7 pour 100 de 6250001 à 12 millions et demi de francs; 7 et demi pour 100 de 12 millions et demi de francs à 25 millions, et enfin 8 pour 100 pour plus de 25 millions de francs. C'était là une taxation tout à fait draconienne : établir un droit de 4 et demi à 5 pour 100 sur les successions moyennes en ligne directe et de 7 à 8 pour 100 sur les grosses successions dans la même ligne, c'était considérer l'État comme une sorte de co-propriétaire des biens des particuliers.

Quand la succession s'effectuait entre collatéraux ou entre personnes non parentes, aux droits ci-dessus, constituant l'*Estate Duty*, se joignaient les droits suivans du *Legacy and Succession Duty :* 3 pour 100 entre frères et sœurs ou descendants d'eux; 5 pour 100 entre oncles et tantes ou leurs descendans; 6 pour 100 entre grands-oncles ou grand'tantes et les descendans d'eux; enfin 10 pour 100 entre parens plus éloignés ou non parens. Par la combinaison de ces deux droits successoraux, les taxes sur les successions, établies par sir William Harcourt, s'élevaient jusqu'à 18 pour 100.

Ce n'est plus là un impôt. M. Balfour, chef alors, comme aujourd'hui, de l'Opposition, demandait, dans la discussion dont ces droits furent l'objet, si l'on devait admettre que les particuliers, parens ou légataires désignés par le défunt, ne recueilleraient dans les héritages que la part que l'État daignerait leur laisser. C'est à propos également de ces droits formidables que,

avec grand'raison, dans ses *Systèmes généraux d'impôts*, M. René Stourm pose cette question : *A qui appartiennent les successions?* Nous la posons, nous aussi, et il importerait qu'elle fût résolue. Est-ce, — comme dans les pays musulmans, ce qui a été pour ces contrées la cause de l'arrêt de tout essor, — l'État qui est propriétaire éminent de tous les biens dont les particuliers ont de leur vivant la jouissance et qui, à son gré, peut s'en attribuer, lors de la mort du propriétaire transformé en une sorte d'usufruitier, toute la part qu'il juge bon de prendre, en laissant, par simple bienveillance ou par des considérations d'opportunité dont il est seul juge, le reliquat aux parens du défunt ou aux légataires qu'il a institués?

Il semble bien que ce soit la théorie qui tende à s'établir: autrement, on ne comprendrait pas ces prélèvemens scandaleux allant jusqu'à 18 pour 100, à plus forte raison les nouvelles surtaxes qui devaient postérieurement s'y ajouter. En adoptant, en 1894, ce tarif extravagant de droits successoraux, l'Angleterre faisait un grand pas, inconscient si l'on veut, dans la voie du socialisme. Aussi, nous faisons remonter la Révolution fiscale, chez nos voisins, à cette loi de 1894.

Telle est la force du *virus* de l'impôt progressif, quand on a eu l'imprudence de l'introduire dans une législation, qu'il ne peut rester longtemps stationnaire et qu'il s'accentue sans relâche, menaçant de dévorer toute la substance qui est soumise à ses prélèvemens et devant y arriver fatalement si on lui en laisse le temps. A peine arrivé au gouvernement, le ministère britannique actuel, dit libéral, mais en réalité radical-socialiste, remania le tarif progressif établi par sir William Harcourt en 1894 et y ajouta quelques degrés; l'*Estate Duty*, le premier des deux droits successoraux britanniques, celui qui frappe la masse successorale, sans considération de la personne de l'héritier et du lien qui le rattachait au défunt, s'arrêtait à 8 p. 100 pour les successions au-dessus de 1 million sterling ou de 25 millions de francs; on porta le droit à 10 pour 100, à 12 pour 100, à 14 pour 100, à 15 pour 100 pour les masses successorales graduellement plus élevées. C'est là, rappelons-le, le droit qui s'applique en ligne directe; il s'y joint, pour les collatéraux et les personnes non parentes, le second droit successoral britannique qui va jusqu'à 10 pour 100. Par le cumul de ces droits, la taxe successorale, depuis le mois d'avril 1907 et avant les aggrava-

tions du budget actuellement en cours de discussion, va donc jusqu'à 25 pour 100. Peut-on soutenir qu'un prélèvement pareil constitue un impôt? C'est manifestement une confiscation pure et simple.

Le budget de M. Lloyd George, qui soulève tant de débats, vient encore relever ces droits, ce qui confirme de nouveau l'observation que nous faisions tout à l'heure sur l'évolution du *virus* de l'impôt progressif. Comme il eût été trop choquant, dans l'état actuel des mœurs, d'élever davantage le maximum de 15 pour 100 de l'*Estate Duty*, conduisant, par sa combinaison avec l'autre droit successoral, à une taxation de 25 pour 100 pour le degré le plus élevé, on a renforcé la taxe pour tous les degrés moyens, à partir de 125 000 francs, de 1, 2, 3 ou 4 pour 100. Une succession de 1 million de francs, par exemple, paie maintenant 7 pour 100 en ligne directe, une de 2 millions et demi de francs paie 9 pour 100, une de 5 millions de francs 11 pour 100, et ainsi de suite; quand la succession va à des collatéraux ou à des non-parens, il s'y joint une autre taxe de 3, 5, 6 ou 10 pour 100 suivant les cas, ce qui rend plus fréquens les prélèvemens totaux de 15 à 25 pour 100. Ainsi se généralise la confiscation partielle. Cette mainmise de l'État sur les successions est-elle du socialisme? Un journal financier anglais ministériel niant que le budget de M. Lloyd George contînt aucune mesure socialiste, un de ses abonnés lui écrivit : « Si l'État mettait un impôt de 100 pour 100 sur les successions, admettriez-vous que ce fût là du socialisme? si vous l'admettez, à quel pourcentage vous arrêterez-vous pour reconnaître le caractère socialiste du prélèvement? » Quant à nous, nous n'hésitons pas : des taxes successorales de 15, 20 ou 25 pour 100, ont manifestement le caractère de confiscation; elles ne peuvent se justifier par aucune considération; et c'est là, à n'en pas douter, du socialisme.

En France on s'est mis en marche dans la même voie, un peu plus tard que l'Angleterre, à l'imitation de l'Angleterre et l'on est sur le point de la rattraper. C'est la loi de finances du 25 février 1901 qui, par l'initiative gouvernementale, a transformé chez nous le tarif proportionnel des droits en un tarif progressif : il parut d'abord modéré et acceptable, du moins en ligne directe; le maximum ne s'en élevait pour cette ligne qu'à 2,50 pour 100; il ne faut pas oublier que c'était le double de la taxe antérieure qui n'était que de 1,25 pour 100; entre époux,

en ligne collatérale et pour les non-parens la progression atteignait des taux tout à fait inacceptables : 7 pour 100 entre époux, 12 pour 100 entre frères et sœurs, 13,50 pour 100 entre oncles et neveux, 15,50 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux ou entre cousins germains, 17,50 entre parens au 5e ou 6e degré, c'est-à-dire cousins issus de germains, enfin 18,50 pour 100 entre parens plus éloignés et personnes non parentes. Tous ces derniers taux sont bien de la confiscation.

On ne s'en tint pas là ; toujours pour confirmer notre observation relativement à l'évolution rapide du *virus* de l'impôt progressif, on créa, par la loi de finances du 30 mars 1902, quatre nouveaux échelons où la taxation fut poussée jusqu'à 5 pour 100 en ligne directe, à 9 pour 100 entre époux, à 14 pour 100 entre frères et sœurs, à 15,50 pour 100 entre oncles et neveux, à 17,50 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, à 19,50 pour 100 entre parens aux 5e et 6e degrés, enfin à 20,50 pour 100 entre parens plus éloignés et entre non-parens.

On ne saurait le répéter avec trop de force, ces prélèvemens arbitraires de 12, 15 ou 20 pour 100, n'ont d'aucune manière le caractère d'impôts; ce sont des confiscations. L'État agit comme si les successions lui appartenaient, comme s'il pouvait les prendre tout entières, et, en réalité, il est en marche pour le faire. Au budget de 1907, le ministre des Finances proposait de relever de 40 pour 100 tous ces droits, sauf ceux s'appliquant aux très petites successions; cela eût porté le maximum de la taxation à 28,60 pour 100. Un changement ministériel prévint cette nouvelle spoliation. Mais dans les récens budgets figure une nouvelle élévation de ces droits. M. Cochery proposait de porter le tarif jusqu'à 9 pour 100 entre père ou mère et fils ou filles, à 18 pour 100 entre grands-parens et petits-enfans, à 12 pour 100 entre époux, à 17 pour 100 entre frères et sœurs, à 18,50 pour 100 entre oncles et neveux, à 23 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, à 26 pour 100 entre parens plus éloignés ou non-parens. La Commission du budget a reculé devant ces énormités en ce qui concerne la ligne directe; mais elle a aussi relevé les tarifs. Elle en porte le maximum à 6 et demi pour 100 entre père ou mère et enfans, 7 pour 100 et 7,50 pour 100 entre grands-parens et petits-enfans, ou arrière-grands-parens et arrière-petits-enfans, à 12,25 pour 100 entre

époux, 18,25 pour 100 entre frères et sœurs, 23 pour 100 entre oncles et neveux, 26 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, 29 pour 100 entre parens plus éloignés ou non-parens.

Et voici que l'on annonce, dans des discours faits par des membres relativement modérés de la Chambre, que tous ces droits devront être relevés de 25 pour 100 pour les retraites ouvrières; cela porterait le maximum à près de 9 pour 100 entre père et mère et fils ou filles, à plus de 15 pour 100 entre époux, à près de 23 pour 100 entre frères et sœurs, à 28,75 pour 100 entre oncles et neveux, à 36 un quart pour 100 entre parens éloignés ou non-parens. Le ministre des Finances, M. Cochery, parle déjà d'une nouvelle surtaxe d'un décime et demi, qui rapprocherait les droits de ces taux extravagans. On voit quelles étapes fait l'impôt progressif et à quels prélèvemens il arrive. En réalité, c'est le maintien de l'héritage qui est en question.

On tâche de réconforter les naïfs en leur disant : les taux les plus élevés ne s'appliquent qu'aux très grosses successions; ceux qui les recueillent ne sont pas intéressans. Il faudrait être bien imprévoyant pour admettre de semblables justifications ou même de semblables excuses. Si l'on trouve que l'État a le droit de prélever 30 ou 36 pour 100 d'une grosse succession, et que l'on insère ces droits dans le tarif successoral, la masse de la population qui juge qu'une somme de 1 million ou même de 500 000 francs, ou même de 200 000 francs, est une grosse succession, arrivera à demander que les mêmes taux soient appliqués à ces successions, que les personnes aisées considèrent comme moyennes, mais que la masse de la nation peut considérer comme importantes. On fera alors ce qu'a fait M. Lloyd George dans son budget de 1909-1910; on ne relèvera plus les taux maxima du tarif, ce qui produirait peu de chose, mais l'on appliquera ces taux aux successions moyennes après les avoir fait voter pour les successions exceptionnelles.

IV. — L'IMPOT GLOBAL PERSONNEL ET PROGRESSIF SUR LE REVENU CONCENTRATION DE LA TAXE SUR UNE PETITE MINORITÉ DE CONTRIBUABLES

On retrouve, dans les modifications qu'on est en train d'apporter à l'impôt sur le revenu en Angleterre et dans le projet d'impôt de même nature voté par la Chambre des députés

française, les mêmes traits que nous avons signalés dans les transformations récentes des taxes successorales : concentration de l'impôt, dans toute la mesure possible, sur une petite minorité de contribuables, qui ne trouve pas de défenseurs dans le Parlement et que l'on saigne à blanc; inquisition dans la vie familiale et journalière; ce sont bien là les caractères essentiels de la Révolution fiscale; il en résulte une taxation inique, oppressive, qui plonge dans le découragement la partie de la nation qui contribue le plus à la création du capital.

L'*Income tax* ou impôt britannique sur le revenu, tel qu'il fonctionnait en Angleterre jusqu'à la fin du dernier siècle et même jusqu'à l'avènement du ministère radical actuel ne prêtait pas à de très graves critiques. Ce n'était pas, on le sait, un impôt sur le revenu global; c'était un impôt cédulaire, portant sur les cinq principales sources de revenu considérées chacune isolément : la cédule A concernant les revenus fonciers; la cédule B, les revenus de l'exploitation agricole, distincts de la valeur locative de la terre ou du fermage ; la cédule C, les revenus des fonds publics, nationaux, coloniaux ou étrangers; la cédule D, les revenus professionnels de toute nature, y compris les revenus industriels ou commerciaux et ceux des valeurs mobilières diverses; la cédule E, les traitemens des fonctionnaires publics.

Pour quatre de ces cédules, l'assiette de l'impôt est aisée, d'autant que pour l'exploitation agricole, cédule en soi peu importante et d'un très modique rendement, on admet certains forfaits ; une seule cédule, la cédule D, concernant les revenus commerciaux, industriels et ceux des professions diverses, pouvait prêter à des difficultés. L'impôt britannique ayant écarté toute considération des signes extérieurs, force était bien d'avoir recours pour cette cédule isolée à la déclaration du contribuable. On avait entouré cette déclaration de toutes les garanties possibles : néanmoins, la cédule D a toujours été le point faible de l'*Income tax* et, selon nous, il eût été préférable de recourir, pour les revenus industriels, commerciaux et professionnels, aux signes extérieurs comme le fait notre contribution des patentes ou notre contribution mobilière.

Le public britannique s'était fait, toutefois, à l'obligation de la déclaration pour cette cédule D ; le taux de l'impôt étant en général très léger et uniforme pour tous les contribuables, sauf l'immunité pour les très petits revenus et quelques réductions

pour les revenus modiques, on supportait cet assujettissement.

Le point capital, dans l'*Income tax* britannique, c'est que l'impôt n'était pas global; il portait sur les diverses parties du revenu; il n'était jamais totalisé; on ne cherchait pas à savoir le revenu d'ensemble du contribuable. Celui-ci, cependant, pouvait le faire connaître, s'il désirait profiter de l'immunité complète pour les tout petits revenus ou de déductions (*abatements*) pour les revenus modiques. Au-dessous de 4 000 francs de revenu total, on était, en effet, dégagé de l'impôt, et de 4001 à 17 500 francs, on jouissait de la déduction de 4000 francs de revenu jusqu'à 10000 francs et d'autres déductions encore de moindre importance pour les revenus de 10 001 à 17 500 francs.

Ceux qui réclamaient ces déductions devaient naturellement démontrer qu'ils y avaient droit et, pour cela, faire connaître leur revenu total; mais c'étaient là des cas exceptionnels et où les déclarations spontanées n'avaient pas ou guère d'inconvéniens.

L'*Income tax* britannique n'avait aucun caractère progressif; il était, il est vrai, dégressif, en ce sens que les tout petits revenus, comme on l'a vu, en étaient indemnes et que les revenus modiques jouissaient de certaines modérations de la taxe. On ne fait, en général, aucune différence, entre l'impôt progressif et l'impôt dégressif : il y en a, cependant, une très grande et très nette. Nous l'avons maintes fois établie, et nous sommes étonné que les idées restent encore si confuses à ce sujet. L'impôt est dégressif quand c'est seulement la minorité de la matière imposable qui profite de dégrèvemens et que la majorité de la matière imposable est assujettie à un droit uniforme. Notre ancienne contribution mobilière était un exemple d'impôt dégressif. L'impôt est progressif, au contraire, quand la majorité de la matière imposable profite de dégrèvemens et que les taux élevés de l'impôt s'appliquent à des tranches de plus en plus minces (1). Si l'impôt dégressif est, dans certains cas, admissible, l'impôt progressif doit être toujours banni; c'est, en effet, un *virus* que l'on ne peut contenir, qui va toujours en se développant et qui, avec les plus frappantes iniquités, produit les perturbations les plus profondes.

Tel qu'il fonctionnait jusqu'à l'avènement du présent ministère radical, l'*Income tax* britannique était, en général, à des taux

(1) Voyez notre *Traité de la science des Finances*, t. I, p. 203 et 204.

très bas. On a vu que, dans la période gladstonienne, il n'était guère que de 5 à 6 pence par livre sterling, soit de 2 à 2 1/2 pour 100. On l'élevait notablement, mais passagèrement, dans les périodes de grands besoins nationaux. C'est ainsi que, pendant la guerre de l'Afrique du Sud (1899-1902), sous le dernier ministère unioniste, le taux en fut élevé successivement à 1 shilling, 1 shilling 2 pence et 1 shilling 3 pence par livre sterling, soit respectivement 5,6 et 6 1/4 pour 100. Mais ce taux, d'ailleurs uniforme pour tous les revenus, sauf les modérations indiquées ci-dessus, pouvait être considéré comme n'étant pas encore exorbitant, surtout en semblables circonstances, étant donné qu'il n'y a pas en Angleterre d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, que l'impôt foncier d'État n'y existe quasi pas et que notre contribution mobilière y est inconnue. Aux taux ci-dessus, l'*Income tax* britannique était arrivé à produire 865 millions de francs en 1902-1903.

Le ministère radical actuel a apporté à l'impôt britannique sur le revenu une première modification qui parut équitable. On avait souvent demandé qu'il fût fait dans cet impôt une distinction entre les revenus personnels, provenant de l'activité du contribuable, revenus essentiellement précaires, et les revenus de capitaux qui offrent plus de permanence. Cette distinction était équitable. Le ministère britannique réduisit, dans le budget de 1907-1908, la taxe sur les revenus dits gagnés (*earned*) à 9 pence par livre sterling (3,70 pour 100), tandis que les autres revenus dits revenus non gagnés (*unearned*) étaient taxés à 1 shilling ou 5 pour 100 : cette remise ne fut accordée, toutefois, que pour les revenus gagnés de moins de 50000 francs. Cette limitation n'avait aucune raison d'être. La distinction entre les revenus provenant de l'activité personnelle ou les revenus temporaires d'une part et les revenus provenant de capitaux, d'autre part, était, au contraire, très légitime. Mais on ne peut assez blâmer les termes par lesquels la langue fiscale britannique désigne ces deux catégories de revenus; elle appelle revenus *gagnés* ceux qui proviennent de l'activité personnelle et revenus non gagnés (*unearned*) ceux qui proviennent de capitaux; or, dans la plupart des cas, ceux-ci sont tout aussi bien gagnés que les premiers : un homme qui a peiné toute sa vie pour se faire un capital et en toucher les revenus a tout aussi bien gagné ceux-ci qu'un homme qui n'épargne pas a gagné ceux que lui rapporte

annuellement sa profession et qu'il dépense. Il y a même plus de mérite dans le premier cas que dans le second, puisqu'il y a eu deux opérations pénibles et méritoires : il a fallu d'abord gagner le revenu, puis le consolider en le transformant en capital ; il est malheureux que la langue fiscale britannique jette ainsi le discrédit et la défaveur sur les revenus de capitaux.

Le nouveau budget de M. Lloyd George fait subir à l'impôt britannique sur le revenu une transformation complète. Il le rend progressif et, pour arriver à cette progressivité, il rend obligatoire, au gré de l'administration, la déclaration du revenu total. Il établit ce qu'il appelle la *supertax* et ce que M. Caillaux a nommé ici l'impôt complémentaire. Les personnes ayant de gros revenus, à savoir plus de 5000 livres sterl. ou de 125000 francs, seront atteintes par cette *supertax*. Le taux général de l'impôt sera de 1 shilling 2 pence, ou 5,90 pour 100 ; la *supertax* sera de 6 pence ou de 2 1/2 pour 100, à partir de 75000 francs de revenu pour tous les contribuables qui ont un revenu de plus de 125000 francs. Nous négligeons certaines modalités accessoires. Ce qui a une très haute gravité, dans cette taxation, c'est moins encore le taux qui, pour les assujettis à cette *supertax*, dépassera 8 pour 100 pour les revenus élevés (on doit rappeler ici que les valeurs mobilières ne sont frappées d'aucune taxe spéciale en Angleterre) que la création d'une catégorie très peu nombreuse de contribuables qui sera livrée sans défense à tous les appétits du fisc. On calcule qu'il n'y a qu'une dizaine de mille personnes en Angleterre qui aient un revenu de plus de 125 000 francs. Ce sont dix mille victimes qui sont désignées pour supporter tous les excès présens et futurs de la taxation. Comment des surtaxes de ce genre portant sur d'aussi faibles couches de contribuables pourraient-elles être légitimes ? Le grand principe moderne n'est-il pas que l'impôt doit être consenti par le contribuable ? Et comment pourrait-on soutenir que de faibles catégeries de contribuables qui, à cause même de leur petit nombre, ne peuvent avoir de défenseurs au Parlement, consentent les taxes énormes sous lesquelles on les écrase ? L'impôt ne peut être considéré comme consenti que quand il est uniforme pour tous les citoyens ; il en résulte qu'un impôt progressif est au fond un impôt illégal, si l'on prend le terme de loi dans sa haute et philosophique acception.

L'impôt sur le revenu en France, tel qu'il a été proposé par

M. Caillaux et voté, avec encore de nombreuses déformations et aggravations par la Chambre des députés, est empreint des mêmes vices. Il les reproduit même avec dès raffinemens, une inquisition plus cynique. L'impôt dit complémentaire, dans un pays à fortunes et à revenus disséminés comme l'est le nôtre, ne pouvait être rejeté sur les seuls citoyens opulens ; la productivité en eût été insuffisante. On l'applique à tous les contribuables ayant plus de 5 000 francs de revenus ; ces contribuables, d'après les statistiques fiscales, sont au nombre de 481 000 seulement sur plus de 20 millions d'adultes des deux sexes et 10 millions d'électeurs ; comme on admet, toutefois, des déductions assez amples pour les revenus de 5 001 à 25 000 francs, il en résulte que les principales rigueurs de l'impôt portent sur ceux qui ont un revenu supérieur à ce dernier chiffre : or, ils ne sont qu'au nombre de 50000 environ ; voilà les victimes désignées aux appétits du fisc, aux caprices des Parlemens voulant multiplier les dépenses publiques. Où peut être le frein dans un pareil système? Quelle sécurité peut avoir le contribuable appartenant à ces catégories ainsi choisies et mises en réserve pour être taxées à merci et miséricorde? Ce sont des otages contre lesquels, à raison de leur petit nombre, on se croit tout permis. Tout témoigne que l'on est ici, comme pour les successions, dans la voie de la confiscation.

Un des traits les plus fâcheux des dernières années, c'est l'émulation qui s'est emparée des deux gouvernemens anglais et français en ce qui touche la fiscalité spoliatrice. M. Asquith, le chef du Cabinet britannique, déclarait, il y a un an ou dix-huit mois, que M. Caillaux était le ministre des Finances le plus génial du globe. Par un échange de courtoisie, M. Caillaux n'a cessé d'invoquer, à l'appui de ses projets, les exemples du Cabinet britannique. L'émulation entre ces deux gouvernemens pour l'application d'une fiscalité draconienne a été l'un des plus grands fléaux de ces dernières années et elle le reste encore, car elle survit au départ de M. Caillaux.

V. — MAINMISE PAR L'ÉTAT SUR LA PRÉTENDUE PLUS-VALUE NON GAGNÉE ET REVENDICATION PAR LUI DES BONNES CHANCES DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ALÉATOIRES

Une des innovations de la fiscalité nouvelle en Angleterre

et, dans une certaine mesure aussi, en France, c'est la mainmise par l'État sur la prétendue plus-value non gagnée, *unearned increment*. Toute la première moitié et encore le troisième quart du XIXe siècle ont été remplis de discussions théoriques sur la plus-value spontanée du sol. C'était jadis une doctrine accréditée, que tous les progrès de la civilisation profitent au détenteur du sol et en enflent les revenus, sans aucun travail ni aucun mérite de sa part. On considérait que l'accroissement de la rente de la terre était fatal et devait être ininterrompu. Cette conception se rattache à ce que l'on appelle la loi de Ricardo, du nom de celui qui l'a formulée. Un certain nombre d'économistes, et parmi eux John Stuart Mill, en concluaient que l'État aurait le droit de s'approprier, aux dépens du propriétaire foncier, la rente du sol, à savoir tout ce qui, dans l'essor du revenu foncier, en dehors de l'intérêt des capitaux consacrés à la culture ou incorporés au sol, représentait l'effet du milieu social favorable.

A partir du troisième quartier du XIXe siècle, il fallut beaucoup rabattre de cette doctrine. Par la combinaison de circonstances diverses, notamment la concurrence des pays neufs et les progrès agricoles qui développent singulièrement la production, parfois au delà de la consommation comme pour le vin, le revenu et la valeur des terres en Angleterre, en Belgique, en France, là sous le régime du libre-échange, ici sous le régime de la protection, ont considérablement fléchi. Les propriétés agricoles assujetties à l'*Income tax*, impôt sur le revenu, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande en 1880, avaient une valeur locative de 69 548 796 livres sterl., soit en chiffres ronds 1 750 millions de francs; en 1906-1907, elles n'ont plus qu'une valeur locative de 52 053 135 livres, soit à peine un peu plus de 1300 millions de francs (1); le déclin a donc été de 450 millions de francs, ou de plus du quart dans le dernier siècle écoulé. En France, les enquêtes agricoles ont constaté que, de 1880 à la fin du XIXe siècle, le revenu des propriétés rurales a baissé en moyenne de près d'un quart également, et M. Caillaux dernièrement signalait, comme une révélation fort heureuse des sondages qu'il a fait faire pour l'impôt sur le revenu dans une grande partie du territoire, cette constatation que, à cause d'un

(1) Voyez les *Statistical Abstracts for the United Kingdom*, celui de 1879-1893, p. 32 et celui de 1893-1907, p. 43.

certain relèvement récent de la valeur locative des terres dans un certain nombre de départemens, la moins-value du revenu agricole total de la France depuis 1880 ne dépasserait pas 10 p. 100. C'est là une appréciation optimiste ; elle laisse encore subsister une dépréciation considérable.

Les faits opposant, dans les circonstances récentes, à la doctrine de Ricardo et de Mill ou aux conséquences qu'on en tirait un flagrant démenti, témoignent ainsi que, en ce qui concerne l'agriculture, depuis un quart ou un tiers de siècle, le prétendu accroissement spontané du revenu, la plus-value non gagnée ou imméritée n'existe pas. Mais elle existe, assure-t-on, pour les terrains urbains et pour les mines.

Qu'il se soit fait avec les terrains dans les villes et avec les exploitations minières, qu'il continue de se faire même des fortunes où entrent pour une part, en dehors de la sagacité et du mérite du propriétaire, les circonstances extérieures, cela n'est pas contestable. S'ensuit-il que l'État puisse s'attribuer les plus-values de cette nature? La question doit être plus générale; elle se ramène à ceci : étant donné qu'il y a un grand nombre d'entreprises privées aléatoires, est-il juste et opportun que l'État revendique pour lui toutes les bonnes chances ou une grande partie des bonnes chances et laisse aux particuliers qui y sont engagés la totalité des mauvaises chances? S'il y a, en effet, des terrains qui haussent de valeur, il se trouve, dans les villes qui déclinent ou même dans certains quartiers des villes les plus florissantes, comme celui du Palais-Royal à Paris, nombre de terrains perdant en une ou deux dizaines d'années la moitié ou parfois davantage de leur valeur. A côté de la plus-value dite imméritée, il y a la moins-value imméritée : l'État néglige celle-ci, mais il veut mettre la main sur celle-là. Et de même, à plus forte raison encore, pour les mines; s'il y en a qui réjouissent leurs propriétaires par leur merveilleuse prospérité, il en est d'autres, en très grand nombre, en beaucoup plus grand nombre même, qui dévorent, sans rien rendre, les capitaux qu'on y incorpore. Si l'État veut s'approprier les bonnes chances en restant indifférent aux mauvaises, est-ce que l'équilibre des mobiles humains ne sera pas rompu? Est-ce que les motifs à l'activité et à l'entreprise ne seront pas sensiblement atténués, aux dépens même du progrès social?

M. Lloyd George, le chancelier de l'Échiquier, en faisant

voter par la Chambre des communes le budget de 1909-1910, ne s'est pas arrêté à ces inquiétantes questions. Il établit un prélèvement de 20 pour 100 sur l'augmentation de valeur des terrains qui sera censée provenir du milieu social (*increment duty*). Un prélèvement de 20 pour 100, cela n'a plus, à aucun degré, le caractère d'un impôt. Puis, pourquoi 20 pour 100 plutôt que 30 ou que 40? Les membres du *labour party*, parti dit du travail, déclarent que ce n'est là qu'un début, que les propriétaires devraient s'estimer trop heureux qu'on leur laisse encore 80 pour 100 et qu'ils ne doivent pas compter les conserver toujours. A chaque mutation et également au décès du propriétaire, on fera une expertise pour constater la plus-value et l'État prendra la part qu'il aura arbitrairement fixée. D'autres taxes, ayant un caractère analogue, sont établies par M. Lloyd George, sur les droits miniers. Que les revenus ou la richesse de cette nature paient des taxes analogues aux taxes générales établies sur la plupart des revenus, taxes soit annuelles, soit de mutation lors des changemens de propriétaires, cela est légitime; mais, qu'on les mette à part pour les accabler d'impôts exceptionnels et arbitraires, on a le droit de dire que c'est un pas marqué vers le collectivisme.

En France, on a esquissé, en ce qui concerne du moins les mines, des mesures analogues. On prétend augmenter dans des proportions énormes la taxe sur la superficie des mines, comme s'il y avait un rapport naturel entre la richesse et l'étendue, et on rendra ainsi inexploitables les mines médiocres. Il existait sur les mines une taxe très judicieuse, établie par la loi organique de 1808, c'est une redevance de 5 pour 100 sur le revenu net qu'elles donnent. Toutes les mines concédées en France depuis un siècle l'ont été sous ce régime. Or, M. Caillaux s'est avisé de rendre cette taxe progressive; la progression est comme la muscade; si on l'aime, on la met partout. La taxe sur le revenu des mines aurait désormais plusieurs taux; celui de 5 pour 100, considéré par les concessionnaires comme faisant partie de leur cahier des charges, ne serait plus qu'un minimum; le droit serait élevé à 20 pour 100 des bénéfices pour les mines rapportant plus de 10 pour 100 à leurs exploitans. Qu'on établisse cette taxation à l'avenir pour les nouveaux exploitans, on peut en avoir le droit; il reste à savoir si, par ce prélèvement excessif, on ne détournera pas les capitaux des entreprises minières, qui

comportent tant d'aléas fâcheux, particulièrement en notre France dont le sous-sol est beaucoup plus pauvre que le sous-sol de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, pour ne pas parler des États-Unis. Mais on prétend appliquer ce prélèvement de 20 pour 100 des bénéfices aux concessions déjà existantes, en accordant, toutefois, cette prétendue faveur que cette élévation du droit portera seulement sur l'accroissement des bénéfices au delà de ceux réalisés dans les années récentes. Il n'en est pas moins vrai que l'État viole ici manifestement la loi organique de 1808 et qu'on peut considérer cette mesure comme une infraction aux cahiers des charges des concessions.

VI. — AUTRES MESURES FISCALES RÉVOLUTIONNAIRES. LE FOISONNEMENT DES MONOPOLES D'ÉTAT. CONCLUSION

Nous aurions besoin de beaucoup trop d'espace s'il nous fallait relever et commenter toutes les mesures révolutionnaires que comporte la fiscalité en cours d'établissement et en projet. Dénonçons-en une qui ébranle tout notre droit traditionnel : c'est la suppression, en matière de succession, de ce qu'on appelle *la saisine*. Désormais, l'héritier naturel ne succéderait pas immédiatement et en quelque sorte automatiquement à son parent défunt. Il lui faudrait un jugement d'envoi en possession ; jusque-là, les choses resteraient en suspens ; il serait un étranger, un postulant à la succession et non pas un successeur. Tel était le projet de M. Caillaux et, d'après certains indices, il ne paraît pas certain que M. Cochery y ait complètement renoncé. M. Caillaux parlait aussi, sans encore le proposer, de l'inventaire obligatoire après décès. Certains projets d'initiative parlementaire, pour lesquels le gouvernement témoignait tout au moins de l'indulgence, sinon de la faveur, comme le projet Dumont, proposent des substitutions d'héritiers, au cas où un parent plus éloigné dénoncerait des fraudes en matière de droits successoraux commises par le parent le plus proche.

Un système de taxation qui suscite de pareils projets est manifestement condamné par la morale. Il l'est aussi par la politique, étant une excitation perpétuelle à la haine entre citoyens. On se flatte qu'il ne frappera lourdement que des catégories peu nombreuses de contribuables ; mais graduellement, on l'étendra à d'autres qui, aujourd'hui, s'en croient à l'abri. Dès que l'on aura

fait inscrire dans la loi un taux élevé ou des mesures draconiennes pour les gros revenus ou les grosses fortunes, on sera en état d'en demander graduellement l'application d'abord aux moyens, puis aux petits revenus, aux moyennes, puis aux petites fortunes. Le découragement et sa compagne l'apathie gagneront toutes les couches sociales qui constituaient la plus grande partie du capital et qui fondaient les entreprises. Les répercussions, non pas à la première heure sans doute, mais peu à peu s'abattront sur tout l'ensemble du pays.

De nouvelles prétentions singulièrement redoutables viennent de se faire jour dans le discours qu'a prononcé M. Cochery à la Chambre des députés le 18 novembre dernier. Il a d'abord déclaré qu'il était très regrettable que l'impôt sur le revenu n'existât pas, parce que toute difficulté financière serait supprimée, les Chambres n'ayant alors qu'à élever au niveau des besoins le taux de l'impôt. Voilà une déclaration réconfortante pour les malheureux contribuables assujettis à l'impôt complémentaire : ce sont eux qui pourvoiront, sans relâche, aux caprices et aux fantaisies du gouvernement et du Parlement.

Le discours de M. Cochery contient, en outre, deux révélations saisissantes : le ministre s'est montré partisan du monopole de l'alcool et du monopole des assurances, non sans laisser entendre que d'autres monopoles pourraient suivre. Ainsi, l'État qui ne sait pas maintenir l'ordre dans ses arsenaux, ni tenir en main son personnel des postes, qui laisse dans le honteux désarroi que l'on sait l'industrie des téléphones qu'il a monopolisée, se prépare à accaparer encore d'autres industries. Ce serait une occasion, non seulement de nouvelles perceptions fiscales, mais de nouvelles fournées de fonctionnaires. L'État monopoliserait les assurances : quelles garanties aurait l'assuré quand il faudrait régler un sinistre ? L'État serait large pour les « bons électeurs, » il serait très dur pour les mauvais « électeurs. » Il introduirait aussi dans ce service la progression. La seule ressource qui resterait aux gens sérieux, ce serait de s'assurer le moins possible. Mais l'État prétendrait fixer, sans doute, le montant de l'assurance de chacun. Les objections se pressent nombreuses aussi contre le monopole d'État de l'alcool

Voilà, cependant, les mesures qu'annonce pour demain M. Cochery. Son discours fait regretter M. Caillaux. Dieu nous garde des ministres anciens modérés ! Un ministre d'origine

radicale ou socialiste aurait moins d'empressement à formuler des projets de ce genre.

Il est encore temps de s'arrêter dans l'établissement de cette taxation révolutionnaire. Il faut renoncer nettement et définitivement à toute fiscalité de lutte de classes, à l'impôt complémentaire ici, à la *supertax* de l'autre côté de la Manche. Il faut écarter tout impôt progressif, le *virus* de la progressivité ne pouvant être contenu, une fois introduit dans le corps social. Il faut repousser toute constitution de monopole. Il faut enfin revenir, en les améliorant dans leur forme, en les tenant toujours au courant des faits nouveaux, mais sans en changer le caractère, aux impôts généraux, uniformes, portant sur l'ensemble des citoyens, et non sur quelques catégories spéciales, impôts essentiellement réels, en recourant, là où la complexité des conditions l'exige, à des signes extérieurs bien choisis, plutôt qu'à l'inquisition et aux primes à la dénonciation. On doit aussi refréner l'étatisme, dont le développement a été la cause principale de cette fiscalité révolutionnaire. C'est à ce prix seulement qu'on pourra jouir de la paix sociale, de bonnes finances à rendemens certains et croissans, d'une situation économique prospère et progressive.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

BARCELONE

I. — EXPLICATION LIMINAIRE

Précisément parce que j'arrive à Barcelone, je ne dirai rien ni des événemens qui s'y sont déroulés, l'été dernier, ni des mesures de rigueur que le gouvernement espagnol a cru devoir y adopter et qui ont soulevé un tel tapage dans la presse française et européenne. Personne, en Catalogne, ne m'a parlé de ces sujets, sans que je l'y eusse d'abord invité, et encore m'a-t-on répondu partout, — même dans les milieux socialistes et républicains, — avec cette réserve, ce flegme, cette pondération qui distinguent le caractère catalan. Tandis que, chez nous, toutes les cervelles étaient à l'envers, — là-bas, elles étaient bien tranquillement dans leur assiette. Sans doute, les Barcelonais ne se dissimulent pas la gravité de la crise dont tous ont eu à souffrir, mais ils la considèrent comme un simple accident, une perturbation inattendue et passagère dans la vie laborieuse de leur grande cité, qui en a vu bien d'autres!

Quand on prononce devant eux le gros mot de « révolution, » ils répliquent, en riant, que c'est à Paris et non à Barcelone que la révolution a eu lieu. Si l'on insiste, ils vous donnent à entendre que vous vous mêlez peut-être de ce qui ne vous regarde pas.

Oublions donc nos mouvemens d'humeur, nos indignations inconsidérées ! Barcelone ne doit pas seulement nous intéresser parce qu'elle nous offre un cas horrifiant de pathologie anarchiste et qu'elle est devenue, bien malgré elle, la Ville des bombes ; ni non plus parce qu'elle est à la fois socialiste, républicaine, régionaliste, conservatrice et même carliste. Tout cela est secon-

daire. La politique, à Barcelone comme ailleurs, est commandée par des questions d'un autre ordre qu'elle-même et qui la dépassent. Pour moi, ce qui m'y a frappé avant toutes choses, c'est la renaissance et l'affirmation triomphante d'une nationalité, l'éveil d'un esprit nouveau, qui se traduit par un déploiement colossal d'activité, par une recrudescence de richesse matérielle, par une foule de tentatives vigoureuses et passionnées en art, en science et en littérature. Et c'est cela surtout qui me semble valoir la peine d'être dit!

II. — LES AVENUES FRANÇAISES DE LA CATALOGNE

Différons encore un peu le plaisir de l'admiration.

Si Barcelone et la Catalogne espagnole nous paraissent si belles au premier aspect, c'est que nous y arrivons déjà émerveillés et préparés à nous émerveiller davantage par toutes les beautés françaises, qui s'échelonnent pendant des lieues entre le Rhône et les Pyrénées. Cette longue voie infléchie selon les sinuosités du rivage méditerranéen est la plus royale avenue qu'on puisse rêver pour une métropole. On se souvient, en les traversant, que nos provinces maritimes du Sud firent autrefois partie du royaume presque légendaire de Majorque. Aujourd'hui encore, ce royaume dispersé garde, à travers mille nuances diverses et parfois contraires, une unité de couleur qui réjouit les yeux de l'artiste et qui réchauffe les vieux espoirs aux cœurs des poètes patriotes.

Et pourtant, ce riche et joyeux Midi du Roussillon et du Bas-Languedoc n'est guère connu, en tout cas, il n'est guère apprécié de nos voyageurs et de nos écrivains du Nord, — de tous ceux qui ne savent pas combien la France est belle. Le touriste n'y sévit point. Égoïstement, je m'en réjouirais, si la volupté de partager mes émotions ne l'emportait sur les inconvéniens de promiscuités fâcheuses. Pour ma part, je l'aime mieux que la Provence : il n'en a pas l'âpreté, et il est moins fatigué par la description. Sous un soleil aussi doré, il est plus vert, plus plantureux, plus regorgeant, plus chaud, plus éclatant, plus dégagé d'horizon, plus robuste de contours.

Par-dessus tout, j'aime, au crépuscule, la mélancolie de ses eaux dormantes. La côte basse, sans cesse rongée par le flot, n'est qu'un vaste parterre d'eau, où se mirent, en reflets infinis

toutes les heures du jour. D'Aigues-Mortes à Elne, c'est une succession presque ininterrompue d'étangs aux noms sonores, qui caressent l'oreille et l'imagination : Maguelonne, Thau, Valcarès, Salses, Leucate, Sijan !... Les beautés essentielles qui font les grands paysages sont, ici, réunies: la mer, les lagunes, les montagnes, — de grandes surfaces lisses et miroitantes, où se joue et chante la lumière! On voudrait s'arrêter, pour y surprendre d'insaisissables symphonies de nuances, dans un de ces villages de pêcheurs, petits îlots de cabanes bâties sur pilotis, dont les toits mornes émergent seuls dans la solitude des étangs. Le train va trop vite, — pas si vite pourtant que les dégradations de cette féerie lumineuse qui se renouvelle de minute en minute. Voici Leucate: à perte de vue, du côté des Corbières, la plaine d'eau est teinte d'une invraisemblable couleur orangée; là-bas, du côté de la mer, elle est d'un gris perleux, comme les Baltiques les plus livides. Le flot amorti bat doucement le bord vaseux, où l'écume saline se dépose en bulles neigeuses. Parmi les herbes tristes, les moisissures aquatiques, une barque à l'abandon reflète son image lugubre dans cette immensité; et, bien au delà, tout au fond, derrière une mince bande noirâtre, une pellicule sablonneuse qui semble sur le point de se dissoudre sous l'assaut des vagues, — la mer blême et glauque, la mer méchante s'enfle tumultueusement vers le ciel. Plus rien: c'est la fin des terres, la grande désolation du vide et des espaces crépusculaires...

Le train passe, les lagunes s'éteignent, — et aussitôt recommence la gaieté des plaines et des collines vineuses: grasses contrées bucoliques, que relèvent le profil sévère de l'Aigoual et la chaîne violette des Cévennes. L'ardeur méridionale s'y marie à la fertilité du Nord. Comme dans la vallée du Pô, les sèves végétales ont, ici, un regorgement, et les verdures, un lustre incomparables. Les jeunes pousses des vignes y gonflent leurs vrilles écarlates parmi les clairs feuillages des platanes et des oliviers. L'acidité des verts septentrionaux s'y adoucit dans les ors et dans les bleus légers des ciels.

Et à cette magnificence de la terre s'ajoute la parure des villes. Quelle belle couronne murale le long de cette grande avenue maritime!... Nîmes, avec ses débris antiques et son étonnant jardin de la Fontaine, un peu cérémonieux et compassé, mais qui, dans le voisinage des arènes et des temples en

ruine, sous les parasols de ses pins et les aiguilles de ses cyprès, unit avec une telle sûreté de goût la pompe de Versailles à la pompe romaine! Aigues-Mortes la médiévale et son quadrilatère de remparts crénelés, sa lande marécageuse et désolée, — déjà si semblable d'atmosphère et d'aspect à ces villes d'Orient vers qui partaient les Croisés! Montpellier, avec sa cathédrale, ses vieilles rues noires et ses vieux hôtels, — la merveille de son Peyrou! Maguelonne et son abbaye! Cette, cité flottante, comme Venise, entre sa lagune, ses canaux et la mer! Béziers, hérétique et belliqueuse, qui dresse au sommet de sa colline son église farouche comme une forteresse! Narbonne, rude et violente, appesantie par son gros vin noir, avec son hôtel de ville moyen-âgeux et révolutionnaire, sa cathédrale inachevée, qui surgit comme une carcasse de navire, au milieu de ses maisons plates! Perpignan la Catalane, toute dorée et toute rose, parmi les verdures de sa riche plaine qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un grand jardin d'abondance!

Je voue à celle-ci une dilection particulière. Je ne vois que Cette, qui, pour l'agrément des yeux, puisse lui être comparée. ... Cette! une Bruges du Midi! mais une Bruges vivante! toute bruyante des tonneaux qu'on roule et des lourds camions qui s'en vont vers le port, égayée par les vergues et les pavillons des navires, les sirènes des remorqueurs, qui filent entre la double rangée des maisons grises, — grises d'un gris vermeil, comme il sied à des maisons heureuses que le soleil visite chaque jour!... Du haut d'un de leurs balcons, assister à l'éveil de l'aube ou à la tombée de la nuit sur la lagune et les canaux, est un spectacle qui égale les plus amoureuses contemplations : caresse de l'âme et des sens, élans vers la beauté fugitive et inexprimable, angoisse devant le mystère de ce qui va naître ou de ce qui va mourir! Et, tandis que les chariots toujours en marche rebondissent sur le pavé et que le gaz des cabarets s'allume sous vos pieds, on est tout surpris d'être grave, le front brûlant et les mains glacées contre le fer de la balustrade, parce que la face incendiée des maisons grises s'est éteinte dans l'eau profonde et noire du canal, entre les quais rigides, qui fuient vers la mer et vers l'ombre immense...

Il ne faudrait pas aller d'une traite de Cette à Barcelone. Cet ensorcellement des eaux figées, où la vie se reflète silencieuse et lointaine, vous disposerait mal à comprendre les réalités trop

immédiates et la beauté un peu massive de la capitale catalane. Mais il y a une étape préparatoire : Perpignan forme la transition.

Je le confesse : la seule chose qui me déplaise de cette charmante ville, peut-être la plus originale de France, c'est son nom, qui évoque des consonances fâcheuses. Je voudrais le voir orthographié à la catalane : *Perpinyan*, comme on l'écrivait, autrefois et comme on l'écrit encore aujourd'hui, au delà des Monts.

Mais elle m'a toujours enchanté, parce qu'elle est restée elle-même, qu'elle a gardé sa physionomie ancienne, parce qu'elle offre des types, des costumes, une façon de vivre qui ne se rencontrent que là. Perpignan est active et commerçante. Du matin au soir, elle retentit du vacarme de ses chariots, qui véhiculent ses vins, des coups sonores des marteaux tapant sur ses foudres. Malgré l'opiniâtreté de son labeur et le sérieux de son caractère, elle est gaie, d'une gaîté épanouie, toujours égale, qui est bien moins une expansion brusque d'humeur, qu'une manière d'être. Et cette gaîté a produit les mœurs les plus pittoresques qui soient chez nous. Perpignan est la ville des muletiers et des gitanes, des espadrilles et des guitares, des diligences bariolées et des harnais éclatans. Elle est sensuelle et paradeuse. On y a le goût du plaisir. Je ne connais que deux villes, en France, qui aient une vie nocturne : Paris et Perpignan. Même à Marseille, passé dix heures, la Cannebière est un désert. A cette heure-là, Perpignan se promène sous les platanes de ses promenades, et, jusqu'après minuit, elle est attablée dans ses cercles et dans ses cafés.

Et puis enfin, Perpignan a la *Place de la Loge*, — un des endroits du monde les plus bizarres et les plus captivans que j'aie traversés : une rue plutôt qu'une place, un carrefour triangulaire, où se concentre, chaque soir, l'animation de la ville! On s'y installe, comme au théâtre devant un décor de *Carmen* ou du *Barbier de Séville*. La toile de fond est formée par la Loge elle-même, l'ancienne Bourse des marchands, avec ses ogives, ses trèfles, ses balustres découpés à jour. Venise elle-même ne montre rien de plus parfait que ce pur joyau d'architecture hispano-mauresque. Sous l'éclairage factice des lampes électriques, dans le bleuissement de la pénombre, l'illusion d'un décor de comédie est complète. On regarde défiler les figurans de la pièce qui doit se jouer, en face, sous les arceaux

violemment éclairés de la Loge : et c'est le contrebandier espagnol, avec ses alpargates d'aloès, sa taillole bourrée comme une cartouchière et sa couverture sordide pliée sur l'épaule. Ce sont les gars du pays, balançant au rythme de la marche leurs courtes blouses aux plis nombreux et aux chamarres naïvement compliqués; puis, se déhanchant comme des Andalouses, les jolies filles aux cheveux ondulés sous la coiffe de dentelle, en jupe courte et souliers décolletés; puis, les mères, toutes vêtues de noir, figures archaïques qui, sous la mantille et même le fichu populaire, conservent quelque chose de la dignité castillane...

Mais il n'y a pas que cette étrange petite place à Perpignan. Sans doute, la vieille cité roussillonnaise, resserrée jusqu'ici dans son enceinte à la Vauban, n'a point, à l'exception de la Loge, de très beaux édifices. Et pourtant, sa cathédrale s'impose à l'attention, avec son immense nef unique, son retable et ses triptyques, ses tombeaux d'évêques, son clocher en ferronnerie ouvragée où les cloches se balancent à l'air, comme dans une cage fleurie. Le clocher avait autrefois un étonnant carillon. J'entends encore, par les soirs d'été, cette salutation angélique de l'heure s'égrener, en un beau chapelet de notes cristallines, dans les ténèbres sonores de la rue Font-Froide, une rue à vieux logis, dont le silence glacial n'est rompu que de loin en loin, par le pas d'une dévote attardée, ou le heurt d'un lourd vantail qui se referme.

Est-ce la nonchalance méridionale, cet air de mollesse abandonnée, qui prête, ici, une grâce même aux choses les plus communes? Je sais, à Perpignan, une simple placette avec une fontaine ombragée d'un platane, tel coin de rue que surplombe, sous un échevèlement de glycines ou de vignes vierges, le pignon roussi d'un ancien hôtel, telle venelle montante, — qui vous obligent à vous arrêter subitement comme devant une vision d'art imprévue. Mais surtout Perpignan a le rose ensoleillé de ses briques, non pas seulement son Castillet, ce groupe de tours médiévales qu'on a détaché de ses anciens remparts, mais une foule de maisons particulières et jusqu'à des ruelles saupoudrées de poussière argileuse et qui éclatent comme des corridors sablés de corail entre les durs cailloux de la bordure et les crudités splendides des légumes entassés aux seuils des échoppes. Et il y a aussi les églises, — des églises qui, sans être extraordinaires, ont néanmoins un charme : Saint-Jacques,

Saint-Mathieu, Santa Maria la Real, que j'aimais, avant de l'avoir vue, à cause des sonorités tolédanes de son nom ! Sanctuaires ombreux et frais, où, dans une pénombre inquiétante, reluisent les dorures de reliquaires extravagans et monstrueux, où des madones pleureuses étalent, au pied de la croix, leurs robes de brocart plastronnées d'une étoile de glaives à la hauteur du corsage; où d'autres épongent leurs beaux yeux avec un mouchoir de dentelles soutenu par une petite main chargée de bagues. Et l'on y voit encore des Christ au Tombeau, entourés des Apôtres. Le Corps divin repose dans un vrai lit, sous une courtepointe tuyautée. La chevelure naturelle du Crucifié répand ses papillotes sur la blancheur fraîchement repassée d'un oreiller de batiste. Cette literie, ces cheveux, cette face livide, c'est effrayant comme la rencontre brusque d'un cadavre !...

On sort, dans le grand soleil de la rue: une affiche en couleurs annonce une course de taureaux pour le prochain dimanche. On va plus loin, vers les quartiers populaires. Des vendangeurs coiffés du bonnet national sont assis à la devanture des cabarets. Les mulets des attelages secouent les pompons rouges de leurs colliers et les résilles flottantes de leurs chasse-mouches... Si nous ne sommes pas précisément en Espagne, nous voilà, il me semble, dans une Catalogne déjà suffisamment catalanisante, pour que l'autre, celle au delà des Pyrénées, nous soit un peu moins étrangère.

Quand, à Perpignan, on a pris l'air de la Loge, parcouru les églises, respiré les parfums agrestes du faubourg Notre-Dame, on est mûr pour le voyage de Barcelone.

III. — BARCELONE, VILLE DE JOIE ET DE LUMIÈRE

A quelque moment qu'on y arrive, — de jour ou de nuit, — elle vous met tout de suite l'imagination en fête, par son extraordinaire intensité lumineuse.

Le soir, les incandescences des globes électriques remplacent celles du soleil. C'est un éblouissement tel que je ne l'ai éprouvé que là, à un degré semblable. Les électriciens de Barcelone sont certainement supérieurs aux nôtres, car nos grands boulevards sont moins brillamment éclairés que leurs *Ramblas*. Mais, plus encore que cette artère centrale, les rues adjacentes vous

fascinent comme des foyers de splendeur, qu'il s'agisse de la *Calle Fernando VII*, la grande voie commerçante de Barcelone, ou de rues plus modestes, comme la *Calle del Conde Asalto*, ou même de l'étroit couloir de la *Calle de Escudillers*. Celle-ci surtout est singulièrement attirante pour des yeux étrangers. Resserrée entre ses hauts murs, illuminée par des lustres en fer forgé et fleuronné, qui balancent, au-dessus du pavé, leurs feuillages, leurs pendeloques et leurs couronnes féodales, elle s'enfonce dans les ténèbres nocturnes, comme la nef d'une étrange basilique gothique, dont le chœur serait noyé dans l'ombre... Ces prodigalités d'éclairage déguisent-elles une intention symbolique? Les gens de là-bas, en déversant ainsi des torrens d'électricité sur leur ville, veulent-ils prouver au monde qu'elle est la Ville-lumière de l'Espagne? En tout cas, je crois deviner chez le Barcelonais qui débarque à Paris une impression absolument contraire à celle que je ressens, chaque fois que j'arrive à Barcelone. Lorsque, du fond de son fiacre, il voit s'espacer, le long de nos quais déserts, de misérables becs de gaz clignotant dans le brouillard, il ne peut que définir Paris : une ville arriérée, frigide et noire.

Barcelone est joyeuse, parce qu'elle est lumineuse. La lumière crée la joie. N'est-ce point ici, dans ce pays de soleil, qu'ils se sont avisés d'appeler le costume chatoyant de leurs *toreros* « l'habit de lumière? » Le joli nom ! Et comme il évoque la silhouette soyeuse du gymnaste vêtu de reflets, qui bondit dans la grande lumière vespérale de l'amphithéâtre! Même les jeux cruels du sang, ils les veulent encore embellis et poétisés par la lumière. Que dis-je ? Cet endroit banal qu'est un café, ils l'aiment, ils y vivraient sans ennui, parce que le café est un « lieu de lumière. » Nos gens du Nord qui se figurent ces endroits-là d'après les tabagies de nos faubourgs ne sauront jamais ce que signifie un café pour un Espagnol, ou même pour nos Méridionaux.

Les cafés sont la gaîté et la parure triviale de Barcelone. Il en est d'illustres dans le nombre, — dont les provinciaux rêvent au fond des casinos minables de leurs pueblos : le café Colón, le café Suizo, le café de Oriente, la Maison Dorée, le café de Novedades ! J'en passe !... Il faut bien que le seul plaisir de la parade et la flânerie y retiennent les Barcelonais, car, à l'exception de la Maison Dorée et des Novedades, tous ces lieux publics sont, en

général, dénués de faste et d'attractions particulières. Les Novedades, près du théâtre du même nom, me représentent ce que j'ai vu de plus éblouissant, dans ce genre, à Barcelone : immensité des salles, éclairage aveuglant, peintures murales exécutées par des artistes du cru, et, tout au fond, dans un recul majestueux, comme un sanctuaire sans cesse occupé par les cérémonies du culte, un vaste fumoir, où quarante billards retentissent du choc perpétuel des carambolages. Les fidèles regorgent, débordent jusque sur la terrasse qui se développe en bordure le long du Paseo de Gracia. On y trouve à peu près toutes les classes de la population mêlées avec une belle franchise démocratique. L'ouvrier en espadrilles, le paysan en blouse s'y coudoient avec le petit employé, voire le bourgeois riche qui vient s'y asseoir pendant les entr'actes du théâtre. Les boissons qu'on y déguste ne sont pas précisément délicieuses, les dînettes de biscuits qu'on y fait sont plutôt frugales, et, à part les fanatiques du billard, on y joue très peu. Si l'on y reste, si l'on s'y éternise pendant des heures, ce ne peut pas être pour de grossières jouissances matérielles. On s'installe au café, parce qu'au sortir du chantier, du bureau, ou du logis malgracieux, on y goûte l'ivresse de vivre en splendeur. Oui! je veux me le persuader, ils viennent ici pour l'unique volupté de la lumière! Ils y sont comme en apothéose, parmi les fulgurations des lampes électriques, qui transfigurent les objets et qui font trembler les contours des visages plus pâles dans un nimbe de féerie.

Et c'est encore pour l'intensité de leur éclairage diurne ou nocturne, pour leur papillotement de couleurs chaudes, leur animation continuelle, que les Ramblas ont un tel caractère. Les Barcelonais les comparent volontiers à nos grands boulevards. Ils ont tort : leurs Ramblas ressemblent bien plus aux « Cours » de nos villes du Midi, avec leur chaussée médiane plantée d'arbres, où ne circulent que les piétons, et leurs deux allées latérales, qui sont réservées aux voitures. Le va-et-vient des foules, des tramways et des attelages y est, pour ainsi dire, ininterrompu. A sept heures du soir, la circulation y devient peut-être plus compacte qu'à Marseille, à la croisée de la Cannebière et du cours Belzunce, ou qu'à Paris, dans les carrefours les plus fréquentés de la Rive droite. C'est l'instant triomphal des Ramblas. Le mouvement s'apaise à l'heure du dîner, pour reprendre entre neuf et dix. Cela dure jusqu'après minuit. Vers

deux heures du matin, les fiacres et les tramways finissent par s'arrêter : il n'y a plus que de rares noctambules sous les platanes des avenues. A cinq, le tapage recommence. Et ainsi, les Ramblas ne connaissent jamais le vide et le silence.

Malgré leur vacarme, leur agitation incessante, leur apparence de banalité bruyante, elles ont pourtant un attrait original qui vous saisit aussitôt : cela tient-il à leurs éventaires de fleurs, à tous ces reposoirs parfumés, qui s'échelonnent depuis le Liceo jusqu'à la Place de Catalogne, dressant en gerbes, en bouquets, en éventails, les roses, les jasmins, les œillets, les glaïeuls et les tubéreuses, ou bien est-ce seulement à cause des jolis visages féminins qu'on y rencontre, surtout le soir, à l'heure où s'ouvrent les théâtres? La petite ouvrière, qui a peiné toute la journée, se montre alors en toilette de soirée, entre sa mère et son novio. Elle s'offre une place au spectacle, comme les riches : une robe de satinette blanche, une mantille de tulle sur des cheveux blonds, un teint de camélia, de grands yeux languissans et graves, il n'en faut pas davantage pour illuminer la vulgarité de la rue!... Mais il y a encore autre chose dans la physionomie et dans la séduction des Ramblas : elles sont purement catalanes, indemnes de rastaquouérisme et de toute contagion cosmopolite, au rebours de nos Grands boulevards. Et c'est pourquoi encore les Barcelonais se trompent, lorsqu'ils comparent ceux-là à celles-ci. Le touriste même n'y fait pas tache, car le touriste, comme les hiboux, ne hante que les ruines et les villes mortes. Quand on s'assied sur les Ramblas, à la devanture d'un de ces cafés si prodigues de lumières, ou mieux, sur les chaises d'une discrète horchateria, où l'on vous sert des boissons exquises, on n'y assiste point au morne défilé d'une mascarade internationale : on y voit passer un peuple, — un peuple tout entier : artisans, hommes de peine, bourgeois et grands seigneurs ! — et un peuple qui entend rester lui-même!

S'il est incontestable que ce peuple aime la joie, il faut avouer que c'est une joie très spéciale et qui peut-être nous ferait peur, à nous autres Français. En tout cas, la joie, chez les Catalans, semble une institution nationale. La « vida alegre » est un idéal qu'ils poursuivent avec obstination. Certains de leurs écrivains, réformateurs moroses, les en gourmandent. Rien n'y fait. Jouir de la vie, la prendre toujours par le bon côté,

telle est la pente naturelle de leur tempérament. Les étrangers en sont surpris, dès le premier abord. Ils ne s'expliquent pas un optimisme de cette trempe, qui ne se dément jamais, même au milieu des pires catastrophes. Eh quoi ! voilà une ville qui, depuis tantôt vingt ans, est terrorisée par les exploits presque quotidiens des anarchistes, et elle est joyeuse quand même !... En juillet dernier, ceux de nos compatriotes qui avaient été témoins des incendies et des assassinats révolutionnaires n'en pouvaient croire leurs yeux : les décombres des églises et des couvens saccagés fumaient encore, que les théâtres et les cafés, un instant fermés, rouvraient leurs portes devant un public aussi nombreux qu'insouciant. Les Ramblas avaient leur aspect habituel, comme si rien ne s'était passé. Récemment, pendant mon dernier séjour à Barcelone, j'entends tout à coup un bruit de détonation aux alentours de mon hôtel. Je me précipite dans la rue. Un rassemblement me coupe le chemin : garde civile, soldats d'infanterie, populaire en émoi ! Je demande à un badaud ce qu'il y a :

— Oh ! rien ! me dit-il, en riant : c'est une bombe ! Il n'y a que deux morts !

Ce rire, l'ironie énorme de ce : « Il n'y a que deux morts ! » me laissèrent dans l'effarement. Notez que les victimes étaient des enfans, dont une petite fille, qui avait été littéralement fendue en deux par l'explosion. On ramassait les morceaux. D'où il faut conclure que l'excès de l'horreur aboutit parfois au comique.

Tout de même, c'est un comique un peu féroce ! Je n'en veux rien induire touchant le caractère des Barcelonais. Il n'en est pas moins vrai que la gaîté catalane, comme celle des gens du Roussillon, comporte un fond de sérieux par où elle se différencie de la nôtre. Ils ont horreur des cris, des gesticulations, de la blague à la française. Ces hommes joyeux sont quelque peu flegmatiques : ils affectent même une certaine froideur, dans la conviction où ils sont d'être des hommes du Nord, comme qui dirait les Anglais de la Péninsule. Le mot *indecente*, très fréquent chez eux, a, sur leurs lèvres, sinon toutes les pudeurs, du moins toute la morgue du *shocking* britannique.

De sorte que leur gaîté est décidément très particulière. Dédaigneuse des éclats immodérés, elle est calme et abondante ; elle procède de la force et de l'équilibre raisonnable de leur na-

ture. Ils ont confiance en eux-mêmes, comme ils ont confiance dans la vie. De là, chez les Catalans, une disposition d'esprit que j'appellerais, sans trop forcer les termes, le sentiment de la gloire. Ils sont glorieux, non seulement de leur énergie et de leur activité, mais aussi de leurs personnes, de leurs costumes et de leurs corps. Ici, on ose s'habiller à sa fantaisie et sans crainte du qu'en-dira-t-on. On a l'air déluré, hardi, combatif des gens qui vivent au grand air. Nos Parisiens ont des mines chambrées qui m'affligent toujours, quand je reviens des pays méridionaux. En hiver surtout, ils me navrent, enveloppés qu'ils sont dans leurs lainages, comme des convalescens, avec leurs allures timides de gens qui sont peu sortis. Et, ce qui est désolant, surtout, chez les nôtres, c'est cet effroi maladif de dépasser l'alignement et de se faire remarquer. On dirait que, par une basse jalousie égalitaire, ils s'attristent de la splendeur d'autrui. Ils tremblent d'éblouir le voisin. A Barcelone, au contraire, le voisin veut être ébloui.

Sans doute, notre effacement systématique annonce plus de goût et une conception plus sage de l'univers. Nous pensons peut-être y tenir moins de place que ces robustes Catalans, et rien n'est plus conforme à la raison comme à la modestie. Mais ce sont là scrupules de vieilles gens. Des enfans vigoureux, qui ont foi dans leur vigueur et dans leur avenir, conçoivent toutes choses à la mesure de leurs appétits, de leurs ambitions et de leurs espérances. Et c'est pourquoi les Barcelonais, avec l'instinct de la gloire, ont la manie de la grandeur. Ils auraient inventé, au besoin, le style colossal. Qu'il y ait dans cette tendance beaucoup de puérilité, je le confesse volontiers. Moi-même, j'ai raillé ailleurs les Allemands d'aujourd'hui sur leur propension au *kolossal*. Ce qui excuse cet engouement pour l'enflure, c'est qu'il s'allie presque toujours à la force réelle. Tous les peuples, à leurs époques impériales, ont recherché la grandeur jusqu'à l'emphase. Nous en fîmes autant, sous Louis XIV et Napoléon. Versailles est colossal comme l'Arc de triomphe. Les Barcelonais qui visent à l'Empire, n'ont pas manqué d'obéir à cette espèce de loi historique. Quand il s'est agi d'agrandir leur ville, ils lui ont tracé un plan aussi gigantesque que strictement géométrique. La nouvelle Barcelone, — l'actuel *Ensanche*, — est déconcertante par l'ampleur et la longueur de ses avenues. Je songe, en écrivant cela, à ces interminables et uniformes boulevards qui s'intitulent

la *Rambla de las Cortes de Cataluña* ou la *Gran Via diagonal*. Lorsque, défaillant de fatigue, on y est parvenu au numéro 600, on souhaite, mais en vain, d'en voir le bout. Les passans y sont comme perdus. Si dense que soit la population de Barcelone (on prétend qu'elle s'élève à près de 700 000 habitans), il faudrait la tripler, pour animer un peu ces voies immenses. Toutes les autres constructions nouvelles sont à l'avenant : l'Université, les Docks, le Palais de Justice, la Plaza de toros. On n'a épargné pour ces bâtisses ni la pierre, ni l'espace. Barcelone y a gagné un très imposant aspect de grande capitale. Madrid a certainement une élégance et une distinction que sa rivale n'aura jamais ; elle possède aussi un plus grand nombre de beaux édifices (et encore je n'en suis pas bien sûr, car je n'y vois guère que le Palais-Royal qui soit tout à fait de premier ordre). Mais Barcelone écrase Madrid par sa richesse et son énormité.

Qu'on ne soupçonne pas dans ces lignes la moindre arrière-pensée de critique. Il sied même de le proclamer : cet effort des Barcelonais vers la grandeur ne va point sans un très louable souci d'art et d'embellissement. Leurs tentatives en ce sens valent ce qu'elles valent. L'essentiel est qu'ils s'y jettent avec une sorte de fanatisme patriotique. Ils ne comptent point sur l'État, ni même sur la municipalité pour embellir leur ville : les particuliers y travaillent de leur propre initiative. En faisant bâtir de fastueux hôtels, ils ont conscience d'augmenter la gloire de Barcelone ; ils se sentent solidaires de sa grandeur. Quelle différence encore avec nos villes françaises, où il faut toujours qu'un tyran dépensier intervienne pour y mettre un peu de beauté ! Que serait Marseille sans Colbert et Napoléon III, Nancy sans le bon roi Stanislas, Montpellier sans les intendans de Louis XIV ? Nos maisons bourgeoises et même aristocratiques préfèrent cacher leur opulence : le dedans en vaut mieux que le dehors. De là cet amusant préjugé, si répandu parmi les Méridionaux, que les Français sont des avares. Mais, au fond de cette mesquinerie apparente, il y a toujours la peur de se faire remarquer et, encore une fois, de dépasser l'alignement.

Combien les Barcelonais sont loin de pareilles inquiétudes ! Dans leur fureur d'embellissement, je ne les chicanerais que sur un point : l'imitation plus ou moins intentionnelle de Paris. Partout, à Barcelone, on se heurte à des réminiscences parisiennes. Ces réminiscences sont fort déplaisantes, comme tout

ce qui est pastiche ou contrefaçon. Dès longtemps, les Ramblas ont affiché la prétention d'imiter nos boulevards : prétention par bonheur impuissante ! Mais il y a pis : le parc et le *Salon de San Juan* sont très manifestement inspirés de nos Champs-Élysées. Il n'y manque même pas, au fond de la perspective, une velléité d'arc de triomphe. La *Plaza Real* est une réduction, d'ailleurs charmante, de notre jardin du Palais-Royal. Barcelone, comme Paris, a sa colonne de Juillet dans le monument de Colomb, sa Maison dorée, son chemin de fer de ceinture, son Montmartre (qui s'appelle le *Parallelo*), avec un petit *Moulin rouge*, où l'on chante en français et où des danseuses un peu lourdes s'évertuent à lever la jambe, probablement par chic parisien. Mais, grâce à la police, les jambes de ces demoiselles sont pudiquement engainées dans des pantalons à larges plis, — et ainsi la morale est satisfaite, sinon la couleur locale.

Hâtons-nous de le reconnaître : ce ne sont là que des fausses notes insignifiantes qui se perdent dans l'harmonie générale. Malgré leur zèle pour la bâtisse et pour l'embellissement, les Barcelonais ont su conserver à leur ville sa physionomie ancienne : ils l'ont agrandie et transformée, sans rien détruire de ce qui méritait de survivre. Et ainsi la Barcelone du passé est restée à peu près intacte au milieu de la ville moderne. Le contraste des époques et des styles ne compromet point l'unité de l'ensemble. Entre toutes ces formes disparates, le trait d'union, c'est toujours la lumière méridionale, qui baigne les surfaces et les arêtes vives et qui les revêt d'une même couleur d'or. Grâce à cet heureux privilège de l'éclairage, les objets et les constructions les plus dissemblables peuvent se juxtaposer sans se nuire. La pouillerie éclatante d'un quartier pauvre ne diminue point la magnificence ou la beauté d'une église ou d'un palais. Chez nous, il me semble que c'est le contraire. Les boutiques de charbonniers et de marchands de vins de la rue de la Parcheminerie, le pavé boueux et continuellement sali de détritus de nos Halles centrales, leurs pesantes arcatures de fer me gâtent, je l'avoue, les entours de Saint-Séverin ou de Saint-Eustache. A Barcelone, les échoppes les plus crapuleuses ne détonnent pas autour de Santa Maria del Mar.

C'est aussi que, dans les pays du Midi, l'art n'est jamais un luxe surajouté à la nature : il la continue, il est comme la floraison suprême de la vie ambiante. Notre art français, lui, a toutes

les délicatesses de la raison classique en face des réalités offensantes. Il les tient à distance, il les recule dans un majestueux lointain. Pour sentir cela avec une précision qui va jusqu'au malaise, il faut, comme moi, parcourir en étranger les beaux quartiers de Paris, les plus riches en belles œuvres décoratives. Comme tout cela est fin, élégant, nuancé et proportionné! Mais, en revanche, comme c'est à part, isolé de tout contact un peu rude, cérémonieux, et, si je l'ose dire, endimanché! Parmi ces superbes ordonnances d'un goût si sévère et si sûr, la moindre familiarité paraîtrait messéante. En nul endroit, on ne comprend mieux combien notre civilisation est un divertissement coûteux et mélancolique. Si l'on veut rentrer dans le courant de l'humble vie telle que le bon Dieu nous l'a faite, il faut descendre jusqu'aux faubourgs de la plèbe : alors, c'est la grossièreté toute pure. Je n'ai rien éprouvé de semblable ni à Barcelone, ni dans aucun pays du Sud. Là, devant tel jardin ou tel édifice fameux, il est impossible d'oublier que le peuple qui travaille et qui chante a fourni ses bras pour l'œuvre de beauté, et que l'art, avec tous ses raffinemens, n'est jamais qu'un repos entre deux tâches nécessaires du labeur humain.

Dans ce cadre familier et populaire de la vie méridionale, le passé lui-même semble plus vivant. Barcelone vous donne cette impression avec une force extrême. Cette ville à qui l'on a fait une réputation révolutionnaire est, en somme, une ville de tradition, qui se souvient encore d'avoir été la capitale d'un comté plus illustre que maint royaume. Virtuellement, le comté de Barcelone existe toujours. Tout est *comtal* dans cette cité d'industriels et de commerçans, depuis les cafés jusqu'aux bâtimens municipaux. La couronne à neuf pointes, symbole de cette antique souveraineté s'épanouit sur les lanternes de ses réverbères, comme sur les grilles de ses parcs. On y marche en plein moyen âge. Ce ne sont que meneaux, arcs-boutans et gargouilles Non seulement les reconstitutions modernes, les pastiches du xve siècle abondent dans les quartiers neufs, mais on ne peut faire un pas dans l'ancienne Barcelone sans tomber sur du gothique. La plupart du temps, ces vieux édifices sont de purs chefs-d'œuvre. L'hôtel de Centellas, Santa Maria del Pino, Santa Maria del Mar, Santa Ana, le Palais de la Députation provinciale, la Plaza del Angel, la cathédrale surtout, vous entretiennent dans une perpétuelle atmosphère moyen-âgeuse. L'Hôtel

de Ville lui-même, en dépit de sa façade rococo, dissimule un intérieur étonnamment médiéval. Dans cet *Ayuntamiento* où siège, paraît-il, une majorité républicaine, le mobilier et la décoration semblent faits pour des contemporains d'Isabelle la Catholique. Au fond de la grande salle des Séances, trône un portrait en pied d'Alphonse XII, archaïquement costumé en comte de Barcelone, cheveux longs, gonflés en touffes sur le cou, bliaut de satin, épée cruciale au côté, comme un don Jaime le Conquistador...

Où j'ai le mieux senti que le sang du moyen âge continue toujours à battre dans les artères de la grande cité, c'est au pied de la cathédrale, dans le *Patio de las Ocas*.

La cathédrale de Barcelone n'est pas, à coup sûr, une des plus prestigieuses que l'art du XIVe siècle ait produites, mais, dans cette Espagne où il y en a tant d'admirables, elle sait se faire admirer. Pourtant, on est moins sensible à la sveltesse de ses piliers, à l'horreur sacrée de ses ténèbres où brillent mille choses confuses et somptueuses, où rayonnent, avec tant de suavité, les plus merveilleux vitraux, qu'à la simplicité grandiose de son patio, le *Patio des Oies*, qu'ils nomment ainsi, sans doute, à cause des oies, blanches comme des cygnes, qui s'ébattent sur son bassin...

On vient de parcourir la grande ville bruyante et fumante de labeur, on a encore dans les oreilles le bourdonnement des rues populeuses, le halètement des machines, les coups de cloche des navires et les sifflets des locomotives, — et l'on tombe tout à coup dans cette oasis de recueillement et de fraîcheur. On a franchi un portail où s'inscrivent en relief des figures de saints. On débouche dans un cloître gothique flanqué de chapelles en plein air, où fument encore les cierges de la dernière messe; des mendians sont accroupis sous les arcades; des flâneurs arpentent les dalles en allumant des cigarettes; des ouvriers et des petits employés se reposent un instant sur les degrés des chapelles; des femmes et des jeunes filles en mantilles très simples, le rosaire enroulé autour du poignet, sortent de la cathédrale par la grande porte sombre qui s'ouvre sur le patio. Au centre, les feuilles vernissées des palmiers, des néfliers et des araucaries reluisent sous le soleil oblique : la surface glauque du bassin miroite en longs reflets, troublés soudain par les battemens d'ailes des oies qui s'ébrouent. Dans

un des angles, un jet d'eau à demi tari s'égoutte, au milieu d'une vasque lourde comme une meule et toute verdie de mousses aquatiques. Un grondement d'orgue s'échappe, de temps en temps, par les vantaux entr'ouverts du grand portail...

Ces psalmodies lointaines, ces verdures, ces images pieuses, ces bêtes domestiques qui ont leur basse-cour dans un coin du sanctuaire, les guenilles des mendians et les dorures des retables, les murs hospitaliers du cloître et les sculptures symboliques qui les recouvrent, tout cela compose une retraite si doucement murmurante, si parfaitement harmonieuse, si belle et si parlante pour l'esprit, qu'on resterait des heures à en savourer le charme. On se sent véritablement au cœur de la cité, au point vital où s'enfoncent ses racines les plus profondes. On a l'illusion que, depuis des siècles, rien n'y a bougé, que les choses se sont toujours passées ainsi ; que, depuis un temps immémorial, Barcelone qui travaille, qui flâne et qui prie vient ici se mirer dans l'eau bleue de ce bassin, où respire et resplendit toute la joie de sa lumière.

IV. — LE MANCHESTER ESPAGNOL

Barcelone, ville de joie et de lumière, est aussi une ville de sueur et de fumée. Si elle aime le loisir, elle sait le gagner vaillamment.

Les pamphlétaires qui dissertent *a priori* sur la paresse espagnole et qui en découvrent la cause dans le catholicisme, usent de mille argumens sophistiques pour expliquer et, en quelque sorte, pour excuser l'activité catalane. D'après eux, si les Barcelonais travaillent, c'est évidemment parce qu'ils sont républicains et libres penseurs. Et voilà pourquoi votre fille est muette! Que des écrivains à prétentions intellectuelles osent encore nous resservir cet argument de réunion publique, j'avoue que cela me passe!

Le catholicisme n'a rien à voir dans cette affaire. Quand les Espagnols ne travaillent pas, c'est qu'il n'y a personne pour les employer. Une telle inertie est malheureusement trop fréquente dans les régions pauvres de la Péninsule. Là, tout fait défaut : les ressources matérielles, les capitaux, l'initiative privée. On végète dans une médiocrité routinière et, en somme, fort plaisante, sans que la religion en soit le moins du monde responsable.

En réalité, sitôt que les Espagnols sont mis dans les conditions requises pour travailler, ils accomplissent des prouesses dont nos Français ne sont plus trop capables. Moi qui avais contre eux tous les préjugés anglo-saxons, j'ai dû maintes fois proclamer qu'ils sont des travailleurs infatigables et qui défient à peu près toute concurrence. Je les ai vus à l'œuvre en Algérie et dans leur pays même : ces hommes sont admirables d'endurance, d'énergie et de sobriété. Ce sont les jardiniers de Majorque qui ont créé toute la banlieue maraîchère d'Alger. Et ce sont, en grande partie, leurs compatriotes de Valence et d'Alicante qui ont transformé le Sahel et le Tell algériens en un immense vignoble. Pour défricher, pour moissonner et pour vendanger, nos colons sont obligés de recourir à eux : aucun Français ne voudrait accepter un travail aussi pénible et aussi peu payé. Même en Andalousie, la patrie classique de la paresse, ils se précipitent à la besogne, dès que le moindre appât de lucre leur est offert. Avec quel amour les mineurs d'Huelva collectionnent les beaux *sterlings* bien trébuchans, que la Compagnie anglaise leur verse chaque quinzaine! Ces joueurs de guitare ne boudent ni le pic ni la pioche, pour peu qu'ils aient avantage à prendre de la peine. J'ai vécu quelque temps dans un village perdu de la province de Valence : mes hôtes étaient assurément fort pauvres, mais je n'ai pas remarqué qu'ils fussent moins laborieux que nos paysans français. Ils étaient aux champs, du matin au soir. Avec des outils et des moyens de transport rudimentaires, ils se donnaient beaucoup de mal pour un chétif résultat. Si misérable néanmoins que fût leur vie, ils y gardaient une décence que l'on ne connaît plus guère dans nos campagnes.

Rude manœuvre, l'Espagnol se révèle, quand il le veut, un commerçant très entreprenant et très audacieux. Sans doute ses procédés de négoce sont un peu barbares et arriérés comme ceux des Levantins, — des Grecs, des Syriens, des Juifs et des Arabes. Nul ne s'entend comme lui à mettre une place en coupe réglée. C'est un négrier impitoyable qui a besoin d'être lâché dans la brousse coloniale, pour y pirater à son aise et y déployer toutes ses facultés. Mais, avec ses défauts, sa brutalité, sa ruse carthaginoise, ses instincts d'usurier (je parle surtout, ici, du colonial), il excelle à capturer les banknotes et à édifier des fortunes souvent fort imposantes.

Laissons les cas individuels. Il est certain qu'il ne manque

aux Espagnols, pris en bloc, que la volonté persévérante ou même l'occasion d'exercer leurs naturelles aptitudes à toutes les formes de la vie pratique. Rien ne le prouve mieux que l'extraordinaire développement industriel des provinces cantabriques (lesquelles, par parenthèse, sont parmi les plus catholiques de l'Espagne), et principalement l'activité de la Catalogne.

Le simple touriste en est frappé, bien avant d'arriver à Barcelone. Dès Granollers, les usines et les agglomérations ouvrières commencent à s'échelonner des deux côtés de la voie. Le soir et le matin, aux approches de la banlieue, on croise continuellement des trains d'ouvriers tout bruyans de clameurs et de chansons. C'est que la ville est ceinte d'une vaste zone de faubourgs où pullulent les ateliers et les manufactures : *Clot*, *San Martin de Provensals*, *Hostafranchs*, *la Corts*, *Sanz*, *Hospitalets*. La plupart des industries nécessaires à une métropole et à un grand port de mer y sont représentées : minoteries, sucreries, raffineries d'huiles, usines de produits chimiques, fonderies, ateliers de constructions. Mais tout cela est au second plan : Barcelone est un des premiers centres européens de l'industrie des cotons. Elle vit de ses filatures et de l'exportation de leurs produits. Les cotonnades catalanes circulent à travers toute la Méditerranée. Naturellement elles se vendent d'abord dans la Péninsule; puis à Naples, en Sicile et dans toute l'Italie méridionale; en Grèce, en Turquie et même en Asie Mineure. Par la modicité de leurs prix, elles concurrencent heureusement celles de Manchester et de Charlestown. On peut dire que, de Smyrne à Cadix, une bonne moitié du menu peuple est habillée par les filateurs de Barcelone.

Dans une de ces manufactures, j'ai assisté à la série des métamorphoses du coton, depuis l'état brut jusqu'au lustrage suprême qui lui donne le brillant du velours et de la soie. Avec des mouvemens doux et rythmés, des tractions légères comme le tact des doigts féminins, les lourdes machines d'acier exécutent non seulement les gros articles populaires, mais des étoffes plus luxueuses et relativement bon marché : des peluches, des satinettes, des velours ciselés dont la bigarrure ornementale et les couleurs vives exaltent les imaginations méridionales et levantines. Elles fabriquent même toute une draperie et toute une mercerie funéraire et sacrée, que je ne m'attendais pas à rencontrer là, après avoir vu tant de caisses de bobines, tant de

piles de tricots et de vulgaires bonneteries. Dans une salle à part, on me montra des oriflammes blasonnées de sacrés-cœurs, des dessus d'autels avec le monogramme du Christ, des rubans historiés de têtes de morts, des couvertures blanches pour les cercueils d'enfans, — ces petits coffres ovales et capitonnés qui sont exposés aux devantures des magasins espagnols et qui ressemblent, de loin, à nos boîtes de marrons glacés. En me faisant parcourir ainsi la gamme complète de la fabrication, on entendait me prouver que l'industrie barcelonaise est à la hauteur des plus récens progrès et qu'elle est capable de tous les raffinemens.

Et l'on me convia à la même démonstration pour tout ce qui touche au logement, à l'hygiène et au confort de la population de travailleurs occupés dans la manufacture. On me conduisit aux entrepôts, aux salles de débit de la Société coopérative d'alimentation, qui a été fondée par les employés et qui est administrée par eux. On me promena à travers les rues de la colonie ouvrière. Je n'eus pas besoin d'être averti pour en remarquer le bon ordre et la propreté, — chose rare dans les villes espagnoles J'admirai la maison du médecin, celles des ingénieurs et des contremaîtres, toutes bâties en modern-style et qui témoignent des plus louables velléités d'élégance. Je m'arrêtai devant l'église, le presbytère, les écoles. Enfin, je terminai par une visite au cercle des ouvriers. Je fus surpris de pénétrer dans un local entretenu avec un soin méticuleux et qui ne rappelle en rien les estaminets crottés de nos usines : salle de billard et de lecture, avec des crachoirs en verre disséminés le long des murs, salle de conférences, bibliothèque. Le petit nombre des volumes m'induisit à supposer que les délassemens intellectuels ne sont pas encore très en faveur parmi les cliens du cercle. En revanche, le théâtre (car il y a aussi un théâtre!) me parut être l'endroit le plus vivant de cette agglomération. Il est très vaste : les deux mille habitans de la colonie y peuvent tenir sans trop d'encombre. Lorsque j'y entrai, des machinistes étaient en train de planter un décor pour la représentation du lendemain, qui était un dimanche. Nous nous reposâmes de cette édifiante tournée dans la salle de consommation, où l'on nous servit d'anodines limonades.

— Ici, me dit le surveillant qui m'accompagnait, ils ne connaissent pas l'alcool. Nous n'avons point d'ivrognes!

Je le crus sans peine : l'ivrognerie n'est point un vice espagnol

ni même catalan. Je n'ai vu d'Espagnols alcooliques qu'en Algérie. Encore avaient-ils pour excuse l'entraînement de l'exemple et la fatigue de métiers abrutissans.

Bien plus que cette sobriété de l'ouvrier, ce qui m'avait ému, au cours de cette visite, c'était la franchise et la candeur du regard chez tous ceux que j'avais dévisagés. J'y pensais encore dans la voiture qui me ramenait à la station prochaine, pour reprendre le train de Barcelone. Un gars de l'usine me servait de cocher. Nous ne pouvions pas causer, car il savait mal l'espagnol. Mais, du bout de son fouet, il me désignait les sites et les villages environnans, avec un rire de belle humeur et un empressement exempt de toute platitude : c'était vraiment une « bonne figure, » une figure de l'ancien temps, de l'époque déjà lointaine, où l'on ignorait la lutte de classes et où le serviteur n'avait pas appris à considérer le maître comme son ennemi. Ah! non, ceux-là n'ont pas la bouche amère, la mine suffisante et hargneuse de nos ouvriers parisiens!

Je m'empresse de reconnaître que cette colonie manufacturière est peut-être unique en son genre, que c'est, au pied de la lettre, un établissement modèle. Mais, comme il est dirigé par un des membres les plus influens du parti conservateur, il m'a semblé intéressant de constater qu'en pays d'inquisition, il y a des « rétrogrades » qui appliquent toutes les réformes sociales susceptibles d'être réalisées, sans éprouver, pour cela, le besoin de jeter la société par terre. J'ai retrouvé d'ailleurs, sinon les mêmes principes, du moins une pareille sagesse chez des socialistes barcelonais. Habitué que j'étais aux déclamations furibondes des nôtres, je n'en croyais pas mes oreilles, lorsque je les écoutai.

C'était dans une modeste imprimerie organisée, suivant l'idéal communiste, par un groupe d'ouvriers typographes. La politesse, le sérieux et la modération de ces hommes m'émerveillèrent. En ce moment-là, toute notre presse révolutionnaire retentissait des plus monstrueuses calomnies contre le gouvernement espagnol. Je m'attendais à ce que ces phalanstériens catalans fussent montés au même diapason : ils étaient très calmes. Ils me dirent : « Non! on ne torture pas à Montjuich. Vos journaux ont tort. Nous n'approuvons pas le gouvernement, mais nous sommes forcés de reconnaître que, dans cette affaire, il est correct!... D'ailleurs, en ce qui nous concerne personnellement, nous avons renoncé à la lutte violente. D'abord, notre

peuple n'est pas mûr pour la liberté. Et puis le socialisme de combat, toujours faussé par la politique, ne mène à rien. Nous autres, au prix des plus cruelles difficultés, nous avons créé une œuvre qui vit, qui nous fait vivre, qui a donné déjà des résultats inespérés... Venez voir notre petite maison ! » Alors avec un orgueil touchant, ils me montrèrent leurs ateliers. On fit fonctionner devant moi la machine Marinoni qu'on venait d'acheter. On me mit dans le creux de la main les lamelles de plomb des caractères, on m'exhiba des factures commerciales, des brochures, de gros livres de sociologie, voire des romans imprimés par le phalanstère, — et l'on me signalait avec insistance la qualité du papier, l'élégance de la composition, le tour artistique des en-têtes et des culs-de-lampe. Attendris devant leur œuvre, ils me disaient : « N'est-ce pas, que nous pouvons rivaliser avec les meilleures imprimeries de Barcelone?... Mais vous n'imaginez pas le mal que cela nous a coûté, pour en arriver là ! » Sur quoi, ils m'apportèrent une jolie plaquette, où, dans un style naïf et gauchement emphatique, l'un d'eux a raconté les étapes de l'entreprise, les angoisses et les tribulations de la première heure. Je ne sais si je m'abuse et si l'on jugera ridicule le rapprochement ; mais, en parcourant ces pages si humbles et si vaillantes, si débordantes de foi dans un avenir de justice, je ressentis quelque chose de l'émotion qui m'avait soulevé jadis, en lisant le *Journal de Bernal Diaz*, ce soldat castillan qui suivit Cortez au Mexique et qui, rentré au logis, d'une plume familière et gaillarde, écrivit, pour ses compagnons de guerre, le récit de leurs batailles et de leurs souffrances communes.

Avec un peuple de travailleurs aussi actifs et aussi intelligens, il n'est pas étonnant que la Catalogne soit prospère. Il suffit du coup d'œil le plus rapide sur Barcelone, pour s'apercevoir de cette prospérité : les murs suent la richesse. Les Barcelonais se vantent d'ailleurs de nourrir tout le reste de l'Espagne avec les seuls impôts qu'ils paient au Trésor. En tout cas, les grosses fortunes abondent aussi bien dans la province que dans la capitale. Quelqu'un me disait : « Chez nous, on ne compte pas par *pesetas*, on compte par *douros*, comme en Amérique, par dollars ! » — Le fait est que les hôtels particuliers, les magasins et les cercles étalent une opulence extérieure qui annonce la présence ou la clientèle d'une aristocratie industrielle et financière des plus cossues. La pierre de taille, le fer et le bronze,

les cuivres ciselés, les matériaux, les métaux, les bois les plus rares, les meilleurs et les plus coûteux sont prodigués pour la bâtisse et pour l'ameublement. Et il n'est fantaisiè architecturale que ces gens riches ne se permettent. Entre le faubourg de Gracia et le belvédère du Tibidabo, leurs villas se pressent, aussi nombreuses, aussi fastueuses et quelquefois d'un goût aussi déplorable que sur la Côte d'Azur.

Ce luxe des Catalans, par ce qu'il a de sérieux et de massif, rappelle beaucoup celui de nos Lyonnais. Ici comme là, pas de camelote ni de clinquant! Tout est de bon aloi, solide et fait pour durer! Avec quelle satisfaction d'amour-propre ils vous montrent leurs maisons, leurs cercles, leurs bâtimens publics! Le goût inné des Espagnols pour une pompe un peu voyante s'y allie avec un sens très subtil du confort moderne. Les cercles, même ceux de second ordre, sont mieux aménagés et décorés que ceux de nos grandes villes. Rien n'y manque pour la commodité ou l'agrément : ascenseurs, éclairage électrique surabondant, salles de bains et salles de douches, salons de coiffure et de décrottage, bibliothèques, fumoirs munis de sièges profonds comme des stalles de chanoines et monumentaux comme des fauteuils gothiques. Les salles de réunion, sous la profusion des velours et des dorures, ont l'air de salles du Trône. De lourds candélabres d'argent surchargent l'estrade présidentielle, qui, de loin, se détachant sur le fond versicolore des vitraux, vous apparaît coruscante comme un maître-autel de cathédrale. A l'*Ayuntamiento*, ils ont deux salles de séances, l'une pour l'été et l'autre pour l'hiver. L'installation, par son ampleur, est digne d'un parlement. Et je doute fort que le capitaine général ou le gouverneur de la Catalogne ait un cabinet aussi majestueux que l'alcade de Barcelone.

Quand on a recensé toute cette richesse, on ne s'ébahit plus, le lendemain, à la *Plaza de toros*, de voir les filles de l'aristocratie déployer, sur le rebord des loges, des châles de Manille, des tapis anciens de drap d'or ou de velours broché, qui feraient la joie d'un collectionneur ou l'orgueil d'un musée.

V. — VERS LA BEAUTÉ

Tout le monde se souvient de ces affiches qui, l'année dernière, couvraient les murs de Paris et qui servaient de réclames

à une exposition de peintres italiens. On y voyait un Centaure farouchement musclé bondir, les bras tendus, vers une forme féminine à demi émergée des nuages et couchée sur la ligne de l'horizon. La croupe bestiale de l'étalon offusquait d'abord le regard, qui remontait ensuite au torse viril, puis à la tête intelligente du Centaure, pour se perdre dans la lointaine vision de beauté suspendue aux arrière-plans. Cette image violente me hantait à Barcelone, lorsque, à chaque pas, je constatais l'effort de son peuple opulent, — un peu alourdi par son opulence, par la pesanteur de ses muscles et la congestion de sa robuste santé, — vers tout un idéal d'art et de civilisation intellectuelle.

Ces travailleurs, ces marchands et ces industriels veulent avoir leurs peintres et leurs sculpteurs, leurs architectes et leurs musiciens, leurs poètes, leurs romanciers et leurs savans. Barcelone entend bien devenir de plus en plus la capitale espagnole de l'Intelligence et de la Beauté. Écoutez plutôt, dans les cercles, les jeunes Catalans qui dissertent. De quel ton de dédain ils parlent de Madrid ! D'après eux, Madrid est la ville des parlotes académiques, de la politique creuse, des frivolités mondaines ou sportives : automobiles, courses de taureaux, tournois parlementaires, telles sont ses occupations et ses plaisirs ! tandis que Barcelone !...

En réalité, s'ils sont injustes pour les Madrilènes, ils ne se vantent pas eux-mêmes outre mesure. Il est incontestable que le Catalan, outre ses qualités pratiques, est fort heureusement doué pour l'art, la littérature et les sciences. Encore une fois, il a du sérieux, du poids, de la persévérance, voire de l'opiniâtreté. Et, avec cela, une facilité de virtuose, un sens extraordinaire de la couleur et de la somptuosité, enfin, une imagination exubérante. Il me semble retrouver dans ces dons, les caractères mêmes de la terre et de la race catalanes, celle-ci qui est âpre à la peine et aussi toute fondue en jouissance, l'autre qui est à la fois lumineuse et terne, regorgeante d'une matérialité un peu grossière et pourtant ennoblie et comme spiritualisée par le profil si beau de ses montagnes.

A côté de ces qualités, il faut bien avouer que les Catalans ont de graves défauts. Je connais mal leur prose et leur poésie locales. Mais ce qui m'a frappé, en général, chez leurs artistes, c'est tantôt un manque de culture fort préjudiciable à des talens très réels, tantôt (et le plus souvent) l'incertitude de leur goût,

et, particulièrement chez les peintres, un instinct d'imitation qui nuit beaucoup à leur originalité. Ces derniers sont perdus par leur facilité même et surtout par la fascination de Paris. Dès qu'un jeune homme s'est approprié quelques recettes du métier, il s'empresse de passer la frontière. Montmartre lui apparaît comme un Sinaï. Nos renommées les plus éphémères et les plus tapageuses lui en imposent. L'humanité, pour ses yeux naïfs, se restreint à la figuration de nos music-halls, de nos bars et de nos petits théâtres. Grâce à la virtuosité prodigieuse qu'il apporte de son pays et à son désir frénétique d'arriver, il réussit bientôt à faire plus « parisien » que les Parisiens eux-mêmes. Il se gâte avec le succès, il finit par sombrer dans l'illustration. Combien de pauvres diables d'artistes se plaignent de l'invasion, par les Catalans, des journaux illustrés! D'autres fois au contraire, ils se cantonnent chez eux, ils s'enferment dans les formules régionalistes les plus intransigeantes : n'auront de génie que ceux qui peindront les villages de la Catalogne, les rues, les places et les figures de Barcelone! Alors, c'est le réalisme étroit et tatillon de nos provinciaux hypnotisés par les théories félibréennes mal comprises, — ou bien, sous prétexte de traditionalisme, le pastiche élevé à la hauteur d'un dogme, des grands maîtres espagnols.

De tous ces artistes si remuans, si entreprenans, les plus audacieux et aussi, malgré toutes les réserves qui s'imposent, les plus originaux, sont peut-être les architectes. Cela tient sans doute à ce qu'ils ont d'excellens modèles sous les yeux, des modèles que chacun peut contempler dans la rue et qui exercent ainsi une sorte de contrainte salutaire sur les écarts de leur fantaisie. Au point de vue monumental, Barcelone présente trois types bien distincts : le moyen âge qui est tout à fait supérieur, le XVIII[e] siècle, qui est bon, le modern-style, qui est, en général, détestable. Heureusement, pour les Barcelonais, que les théories du nationalisme catalan obligent les architectes à s'inspirer surtout du moyen âge, parce que ce fut l'époque de leur splendeur et de leurs libertés! Ils y ont obtenu un « style national, » qui n'est pas dépourvu de distinction et qui, en tout cas, me semble moins opprimant pour la vue que cet autre « style national » adopté depuis quelques années par les Italiens. Leurs promenades et leurs boulevards sont bordés d'hôtels et de maisons gothiques, qui, souvent, sont fort agréables à regarder.

Mais que dire du « modern? » Il s'épanouit avec une telle luxuriance, un si tranquille mépris de toutes nos règles et de toutes les habitudes de notre œil, avec une insolence si agressive, que l'on ne sait pas ce que l'on doit admirer le plus, de la sérénité des architectes qui osent de pareilles bâtisses, ou du stoïcisme des propriétaires qui se résignent à subir leurs caprices. Comme je m'en ébahissais devant un Barcelonais, il me répondit, non sans hauteur :

— Que voulez-vous ! Nous autres, nous ne sommes pas comme vous : nous avons beaucoup d'imagination !...

Certes, cela crève les yeux ! Il n'est que de s'arrêter un instant devant tel palais aristocratique, — douloureux produit d'une imagination monstrueuse. On y saisit l'application féroce, impitoyable, d'une esthétique démente qui s'obstine dans son erreur. Je plains les habitans de ces sinistres logis, où la pierre et le métal se combinent pour composer des façades de prisons ou des murs de forteresses. Hérissées de dards, de feuillages, d'artichauts, de lianes en fer forgé, elles épouvantent et repoussent le visiteur comme des coupe-gorge aussi dangereux qu'impénétrables. Il en est d'autres, immenses et très hautes, qui ressemblent à des cavernes de troglodytes, à des antres préhistoriques. Le portail est formé par deux bûches inclinées qui supportent un énorme tronc de chêne, manifestement déraciné par la main d'un géant, contemporain de l'âge de pierre. Les fenêtres, carrées ou rondes, sont des meurtrières ou des sabords, d'où l'on s'attend à voir sortir la crosse d'une arquebuse ou la gueule d'un canon. Mais il est trop facile de s'égayer aux dépens de ces méprises, souvent plus naïves que prétentieuses. Épargnons l'Arc de triomphe du *Salon de San Juan* et la colonne monumentale de Christophe Colomb. Avec des bouteilles de liqueurs ou des boîtes de conserves, les commis de la maison Potin se livrent quelquefois à des constructions de ce genre, pour l'ornement de leurs étalages et le ravissement de leur clientèle.

Parmi tant d'édifices baroques, il y en a un qui m'attirait, un peu comme le Catoblépas médusait le bon saint Antoine. Oui ! son énormité m'écrase, sa laideur puissante laisse mon jugement tout perplexe. C'est une colossale basilique en construction, qui s'appelle la *Sagrada Familia*. Glorifier la Sainte Famille dans un quartier d'ouvriers, rappeler ses vertus si éminemment sociales, offrir au peuple une image idéalisée de sa

propre vie, telle fut la pensée pieuse, très humaine, très généreuse et très moderne aussi qui inspira le fondateur comme l'architecte.

Évidemment, il y avait là matière à chef-d'œuvre. Avec beaucoup de talent, d'élévation, de simplicité de cœur et de foi, on pouvait faire quelque chose d'admirable. Or, la basilique n'est pas achevée, elle est réduite, pour l'instant, à l'abside et à l'un des portails du transept. Ce fragment n'en est pas moins colossal · il permet déjà de deviner l'ensemble. Si confuse et si pénible que soit l'impression produite, je n'ose pas dire que la tentative ait complètement échoué. Ce qu'on en voit vous désarme par l'ingénuité et la *démesure* de l'effort. On reste rêveur devant le spectacle pitoyable d'une volonté ainsi acharnée à créer du nouveau, tendue jusqu'au paroxysme et jusqu'au délire.

Pour ne rien dire des tours, — extrêmement imprévues et bizarres, surmontées vers le faîte d'une spirale de colonnes, qui « tournent comme un rébus autour d'un mirliton, » — la décoration du portail englobe, à elle seule, les trois règnes, le minéral, le végétal et l'animal, à croire que l'auteur a voulu y épuiser toutes les formes de la création. Des stalactites sont suspendues aux renflemens rocheux des frontons. Des palmiers déploient, en manière de cintre ou d'ogive, les éventails de leurs branches Des poulpes, des mollusques y nouent leurs anneaux, y traînent leurs masses gélatineuses. Çà et là, des coquillages entr'ouvrent leurs valves, des escargots se promènent, des grenouilles obèses crachent l'eau des gouttières. A ces bêtes aquatiques se mêlent les animaux de l'étable et de la basse-cour : le bœuf, l'âne, les poules, les canards et les oies. De grands chapelets de Lourdes, accrochés on ne sait comment, encadrent cette orgie d'histoire naturelle, où se détachent, par surcroît, des figures humaines et divines, des scènes évangéliques : le charpentier Joseph courbé sur son établi, la Fuite en Égypte, l'Ange du Jugement embouchant sa trompette, toute une sculpture simplifiée et paradoxale à la Rodin, — ou bien poncive et conventionnelle comme la statuaire de la rue Saint-Sulpice. Visiblement, l'architecte a tâché de symboliser la maison de Nazareth qui, sous les humbles apparences d'une masure d'ouvriers, contenait le maître de l'Univers et l'Univers lui-même vivant dans la Pensée du Verbe. C'est un tohu-bohu de cauchemar que le seuil de ce temple dédié à Jésus, Marie et

Joseph. Et c'est bien aussi ce que j'ai vu de plus fort, — je dirais volontiers de plus *raide*, — comme témoignage de l'imagination fougueuse des Barcelonais.

Leurs forgerons ont mieux réussi que leurs architectes. Là encore, les ancêtres furent pour eux d'utiles éducateurs. Pendant tout le moyen âge et la Renaissance, la Catalogne eut une serrurerie et une ferronnerie d'art, qui se soutinrent jusqu'en plein XVIIe siècle. Aujourd'hui encore, dans les musées, les édifices publics, les vieilles maisons du pays, on en peut admirer des échantillons, d'une beauté et d'une originalité singulières. Avec cette intelligence avisée qui les distingue, les Catalans du XIXe siècle ont entrepris de rénover cette industrie déchue, où leurs pères avaient excellé. Ils ont renoué sans peine la tradition : à présent, ils sont devenus de véritables virtuoses du fer, du cuivre et de l'acier. Ils fabriquent des lustres, des lanternes, des panneaux de portes, où les réminiscences médiévales s'allient fort habilement aux habituels procédés du modern-style. La richesse et l'ingéniosité de l'invention y confondent les timidités routinières de notre purisme. Mais, il faut bien en convenir encore une fois : tout autant que les architectes, — les serruriers et les forgerons catalans pèchent par la surcharge et la bizarrerie de leur imagination décorative. Regardez plutôt les réverbères du *Paseo de Gracia:* malgré l'intention évidente de les alléger et de les gracieuser par des courbes, des jours et des entrelacs, ce sont de formidables engins qui vous évoquent tout de suite les grues publiques de nos quais ou de nos ports de mer. Eh quoi ! une telle potence pour soutenir l'ampoule et le fil, délié comme un cheveu, d'une lampe électrique !... Au Tibidabo, dans la grande salle du restaurant, la moindre applique, le moindre portemanteau pousse une végétation ornementale si touffue, qu'il est impossible, au premier abord, d'en deviner l'usage. Devant ces becs d'éclairage, — qui ressemblent à des appareils à douches, à des tuyaux d'orgue, à des pompes aspirantes et foulantes, — on croirait que l'objectif de l'ouvrier, ç'a été précisément de vous empêcher de comprendre à quoi cela sert...

Débauche de mauvais goût ! diront les esprits chagrins. Soit! Mais c'est un mauvais goût si joyeux, si vigoureux, qu'on est tenté de lui pardonner en faveur de son audace et de sa belle humeur. Comme le Centaure de l'affiche italienne, les Catalans

dans leur poursuite de la beauté, se précipitent d'un élan un peu brutal vers l'objet de leur amour. J'aime mieux cette impétuosité sauvage que les pudeurs hypocrites de nos impuissances.

VI. — DES INTELLECTUELS QUI SONT INTELLIGENS !

La dispute est éternelle entre les livresques et les réalistes, entre ceux qui apprennent tout de la vie et ceux qui ne cherchent la science que dans les livres. Quelles que soient ses lacunes, la première de ces éducations est la seule vraie, la seule qui atteigne son objet. Ceux qui ont commencé par les livres, qui n'ont que des notions scolaires des choses, sont obligés de rejeter au moule toutes ces formules, dès qu'ils arrivent à l'âge mûr : elles sont des caricatures et non des images de la réalité. Heureux ceux qui peuvent continuellement soumettre leurs idées à la critique des faits et qui ne voient dans une théorie abstraite qu'un prétexte à de nouvelles expériences !

Tout en combinant les deux éducations, les Barcelonais, en général, commencent par les leçons de choses.

J'en eus l'impression très nette, en parcourant leur *Ateneo*, qui est d'abord un club très confortable et ensuite un des principaux centres intellectuels de la ville. J'y rencontrai des personnages qui, par leurs fonctions ou leur condition sociale, sont perpétuellement en contact avec tous les élémens actifs de la vie barcelonaise : des manufacturiers, des propriétaires, des directeurs de compagnies industrielles ou financières, des directeurs de journaux. Dans leur salle de conversation, décorée par les portraits des Catalans illustres, — véritable galerie des Ancêtres, — entre un moulage de la Vénus de Milo et de l'Apollon du Belvédère, l'un d'eux me disait : « Beaucoup d'entre nous ordonnent leur vie à l'américaine ! D'abord, ils ne se préoccupent que de travailler, de faire des affaires. Et puis, quand ils ont amassé une fortune, ils entreprennent de se cultiver. Notre cercle n'a pas d'autre but que de leur en fournir les moyens !

Effectivement, j'avais été surpris de l'importance de leur bibliothèque, où, avec une foule d'ouvrages techniques, figurent des livres de philosophie, de sciences exactes, de littérature, aussi bien les anciens que les modernes ; où une salle entière est affectée aux revues, — espagnoles, françaises, italiennes.

allemandes, anglaises et américaines, — des revues qui embrassent à peu près toutes les spécialités et toutes les branches du savoir humain, de sorte qu'on peut s'y tenir au courant de tout le mouvement intellectuel de la planète. Auparavant déjà, à la Chambre de commerce, j'avais été émerveillé de l'esprit d'initiative et de progrès qui y règne. Ils ont diligemment organisé un vaste service de statistique, de bibliographie industrielle, commerciale et législative. Ces régionalistes ne sont point encroûtés dans leurs traditions locales, ni confits dans l'admiration béate d'eux-mêmes. Tout ce que l'étranger a de bon, tout ce qu'on peut lui emprunter en fait de réformes et d'innovations pour la plus grande prospérité de Barcelone, y est soigneusement catalogué, étudié et discuté par les gens compétens. Car on ne se borne pas à bavarder ou à griller des *puros* dans ces cercles si bien aménagés pour les délices de la sieste. A partir de cinq heures, les salles de lecture sont pleines de cliens très absorbés, qui lisent, qui prennent des notes, rédigent des articles ou des mémoires.

J'eus l'occasion de m'y entretenir avec le directeur d'un des principaux journaux conservateurs de la Catalogne. Nous parlâmes de la situation politique de la province et de la situation générale du royaume. Il m'en donna un résumé, et, à mesure qu'il parlait, j'avais la sensation de plus en plus précise de me trouver en présence de ce qui s'appelle « une tête bien faite, » où les idées et les notions concrètes, après avoir été dûment éprouvées, sont classées dans un bel ordre méthodique. A part, de temps en temps, une légère tournure oratoire dans les phrases (mais, nous autres Latins, nous sommes tous nés orateurs!) je ne remarquai en lui aucun des défauts qu'on reproche d'habitude à la presse espagnole : ni emphase, ni verbosité, ni développemens creux. C'était un esprit capable de généraliser, et de généraliser solidement. Je lus ensuite quelques-uns de ses articles. Je souhaite à nos grands quotidiens d'en publier souvent de pareils. Par l'abondance et l'étendue de l'information, la variété des connaissances, la multiplicité des points de vue et des termes de comparaison, par la hauteur et la sûreté du coup d'œil, ces articles étaient de petits chefs-d'œuvre du genre : à la fois très substantiels, très modernes, très suggestifs et très bienfaisans. L'auteur connaît certainement beaucoup mieux notre politique, notre littérature et notre sociologie que l'on ne

connaît chez nous la politique, la littérature et la sociologie espagnoles. Je me souviens, à ce propos, qu'il s'emporta contre un de nos démagogues les plus hirsutes, qui, pour lors, évoluait en Espagne et qui, sous forme d'impressions de voyage, remplissait la presse française de tous les étonnemens et de tous les préjugés de son ignorance : « — Votre gouvernement, me disait-il, devrait bien fonder des bourses d'études à l'usage de vos parlementaires, ne fût-ce que pour leur apprendre un peu de psychologie! » — Hélas! ce serait tellement inutile!

Est-il besoin d'ajouter que tous les journalistes barcelonais n'ont point la valeur de celui-là? Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans l'élite bourgeoise et même aristocratique, le goût de la culture intellectuelle est général. Les résultats sont divers, cela va de soi, suivant les tempéramens, le degré des aptitudes. Parmi ces hommes cultivés, il y a bien des utopistes, dont le langage naïf me rappelait celui de nos illuminés de 1848. Il y en a, par exemple, qui se promettent des merveilles de l'instruction laïque. Un républicain attaquait devant moi l'éducation des Jésuites, dénonçait avec d'âpres sarcasmes l'état précaire des actuelles universités espagnoles, — et il ne doutait point que la Péninsule tout entière ne dût être régénérée, lorsque enfin les professeurs auraient des « traitemens d'archevêques! »

— Mais, me disait-il, nous ne sommes pas des Jacobins féroces. Nous ne voulons rien brusquer! Le peuple n'est pas mûr!

Et, avec une bonhomie toute méridionale :

— Moi qui vous parle, je suis entrepreneur de bâtisses. Je connais mes hommes, je vis avec eux! Pour les élever, il faudra procéder très lentement!

« Je connais mes hommes! » Quel beau mot! Combien de nos industriels, ou de nos administrateurs en pourraient dire autant! Pour moi, cela me rassurait un peu sur les tendances des partis espagnols les plus avancés. Quel que soit l'étourdissement produit dans les consciences par une hasardeuse propagande révolutionnaire, ce contact assidu de l'élite avec la foule empêchera peut-être l'Espagne de commettre bien des sottises.

Je songeais en même temps à une visite que je venais de faire dans une usine des environs et dont le propriétaire, — un des plus fermes appuis du trône et de l'autel, — vit, une partie de la semaine, au milieu de ses ouvriers. Je revoyais son ancienne

maison familiale, un vieux mas catalan, dont la porte, modeste et basse, sous son cintre écrasé, est marquée au millésime de 1680. Mais l'antique logis a été remanié et modernisé. Les fils des lampes électriques s'épanouissent sous les feuillages en fer forgé des *faroles* et des bras-de-lumière qui éclairèrent autrefois les veillées des aïeux. Les carreaux d'argile du salon ont été recouverts de ces nattes moelleuses et si douces aux pieds qui tapissent les corridors de l'Escurial et du Palais d'Aranjuez. Des boiseries fraîchement peintes se déploient tout le long des murs. Cependant, la simplicité du manoir patriarcal a été respectée par l'héritier d'aujourd'hui. Quelques divans, des portraits de famille, une bibliothèque et un harmonium, c'est tout l'ameublement. Des livres anglais et français surchargent la table à écrire. Sur une étagère, un volume de Balzac voisine avec les *Pensées* de Pascal. Par les arcatures de la terrasse en loggia, on découvre la campagne, un calme paysage de verdures et de collines, d'une douceur à la Pérugin. Derrière, les cheminées de l'usine vomissent leurs fumées. Le vacarme assourdissant de machines à carder, à filer, à tisser, à lustrer, n'arrête pas jusqu'au soir...

Et j'enviais l'homme qui a la sagesse d'habiter là. Quel précieux commentaire l'enseignement d'un tel spectacle, dans une communion si intime avec les réalités les plus humbles, apporte sans cesse à l'enseignement de ses livres !

VII. — LA TÊTE DE L'ESPAGNE OU LA QUEUE DU ROUSSILLON?

Rien ne divise comme les idées. Au rebours de la foi, la raison est un élément de discorde.

Et c'est ainsi que les Catalans, qui sont les plus intellectuels de tous les Espagnols, sont aussi les plus divisés par la politique. Parmi tous les partis qui se disputent la province, il est incontestable que les républicains sont les plus nombreux, au moins à Barcelone et dans quelques villes industrielles. Encore sied-il d'ajouter que cette supériorité numérique est due, pour une bonne part, à l'afflux considérable d'étrangers qui s'établissent dans les centres ouvriers. La Catalogne est riche : on y accourt de tous les points de la Péninsule. Le député Lerroux, le célèbre agitateur barcelonais, n'est pas un naturel du pays : il serait, paraît-il, originaire de l'Andalousie, la nourrice des toreros et

des beaux parleurs. Comme dans nos grandes villes du Midi, il y a, à Barcelone, une formidable masse prolétarienne composée des ingrédiens les plus hétérogènes. Quoi qu'il en soit, ce parti a pour lui le nombre, avec le prestige de ses victoires électorales. Mais si sûr qu'il puisse être de sa force, il a dû, bon gré mal gré, se rallier au grand parti national catalan, qui domine tous les autres.

Les Catalans, en effet, se considèrent comme un peuple adolescent, dont la monarchie espagnole a brutalement arrêté la croissance. Ils ont une langue, une littérature, un tempérament et un caractère à part. Ils sont, disent-ils, les plus actifs, les plus riches, les plus cultivés et les plus intelligens. Leur capitale est en pleine prospérité. Ils représentent une force vive, la seule vraie force de toute l'Espagne, au milieu des autres provinces annihilées par l'action niveleuse du pouvoir central. En conséquence, ils revendiquent le droit de vivre et de s'administrer à leur guise.

Les plus exaltés s'en vont répétant : « C'est monstrueux ! Nous sommes un corps vivant lié à un cadavre !... Ah ! si nous étions libres, que ne ferions-nous pas ! » — Et ils vous développent tout un programme d'innovations et de réformes. On commencerait par déclarer Barcelone port franc ; on améliorerait les routes, on multiplierait les chemins de fer ; on réorganiserait la gestion des deniers publics, enfin on créerait des écoles, on inaugurerait un vaste système d'enseignement. Là-dessus, les Espagnols accusent les Catalans d'être des égoïstes et de mauvais patriotes. Et les Catalans de répondre : « De quelle patrie nous parle-t-on ? Nous n'avons rien de commun, ni pour l'esprit ni pour la race, avec les Espagnols ! Eux, ce sont des Sémites, des métis d'Arabes, de Maures et de Juifs (c'est ce qui explique, — ajoutent-ils plaisamment, — leur fanatisme et leur paresse !) Nous autres, nous ne connaissons pas d'autre patrie que la Catalogne ! » — Sans doute, ces têtes chaudes exagèrent. Mais lorsque, dans un pays, on en arrive à de pareils dissentimens, il est clair que l'unité nationale est en danger.

La situation est donc inquiétante. Il s'agit, ici, de tout autre chose que de la petite agitation littéraire et archéologique de notre Félibrige. Le mouvement catalan n'est pas seulement littéraire, il est social, politique et, par-dessus tout, national. Alors, où veulent-ils en venir ? Quel sera le terme de tout cela Vont-

ils, comme le proclament encore quelques énergumènes, se séparer décidément de l'Espagne? Tous les esprits sérieux répugnent à cette solution extravagante du séparatisme. D'abord, ils ne s'illusionnent pas sur les aléas d'une pareille aventure : ce serait la guerre inévitable, une guerre d'extermination, où le commerce et l'industrie de Barcelone risqueraient de sombrer. Ensuite, même en admettant l'hypothèse d'un arrangement à l'amiable, ce serait troquer la sujétion espagnole contre une autonomie précaire, sous le protectorat forcé d'une grande puissance. Quel État européen voudrait accepter une responsabilité pareille! Aux quelques exaltés qui caressent le rêve de rattacher à la France la Catalogne républicaine, les gens calmes répondent que la centralisation française exercerait sur la Catalogne une influence aussi funeste que sur nos provinces méridionales. Dans ce cas, — comme l'écrivait assez drôlement un de leurs publicistes, — ce ne serait pas la peine de renoncer à être la tête de l'Espagne pour devenir la queue du Roussillon!

Les Catalans sont trop pratiques et trop avisés pour ne pas sentir ce qu'il y a de chimérique et de déraisonnable dans l'idée séparatiste. Ils ont trouvé un moyen plus sûr et plus facile de se libérer. Étant « la tête de l'Espagne, » ils imposeront leur hégémonie à toute la Péninsule. Et c'est effectivement à quoi se réduit l'essentiel de leur programme politique. Ils le disent très haut : leur ambition est de *catalaniser* l'Espagne. Déjà Madrid est obligée de compter avec eux. Ils se flattent qu'aucune combinaison ministérielle, qu'aucun groupement parlementaire ne soit viable sans l'appui et l'assentiment des Barcelonais. Maintenant ils rêvent d'obtenir bien davantage. Pour cela, deux voies leur sont offertes : ou bien la pénétration pacifique, ou bien l'invasion révolutionnaire, les armes à la main. A la monarchie renversée succéderait une république fédérale, chaque province gardant son autonomie sous la haute direction des républicains catalans. Mais les modérés reculent devant la perspective d'une guerre civile. Ils comprennent combien la question ainsi posée est irritante et humiliante pour les autres Espagnols. Ils prétendent réussir par la persuasion et par la contagion de l'exemple. Ils s'évertuent à dépouiller l'hégémonie catalane de ce qu'elle peut avoir de blessant pour l'amour-propre de leurs compatriotes. Toutes les concessions possibles, ils les préconisent : on ne se séparera point! La Patrie est déjà assez réduite par la perte de

ses colonies. On ne bannira pas le castillan des écoles. Ce serait s'isoler de l'Espagne, qui est, en somme, leur meilleure cliente, — s'interdire toutes relations avec l'Amérique du Sud et les pays où le castillan est parlé. Mais, en employant tour à tour la propagande ou la force d'inertie, on résistera aux influences dissolvantes du régime centralisateur et l'on s'efforcera de convertir la nation à l'activité et à la mentalité catalanes. Le reste viendra par surcroît.

A cause de cette divergence des vues et des efforts, il est bien malaisé de prévoir, dès aujourd'hui, ce qui en résultera. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Catalans sont d'ores et déjà un peuple conscient de lui-même et qui, depuis un demi-siècle, suit un mouvement ascensionnel ininterrompu. Ils ont tout ce qui fait la force des peuples jeunes : la foi en eux-mêmes, la certitude que l'avenir leur appartient, le spectacle exaltant de leurs progrès. Souhaitons que, pour continuer leur marche en avant, ils ne mettent pas une confiance aveugle dans les formules miraculeuses des politiciens. Au fond, le peuple se moque de la liberté et de tout au monde, pourvu qu'on le conduise vers un but qui, de loin, prend, pour lui, les apparences d'un Paradis terrestre. Peu importe la rudesse du conducteur, s'il lui donne le pain avec la gloire. Mais qui conduira les Catalans?...

En attendant l'heure des grandes destinées promises, les plus sages sont d'avis qu'il est encore préférable de continuer à se ranger sous la bannière constitutionnelle de Sa Majesté Alphonse XIII, par la grâce de Dieu comte de Barcelone et roi de toutes les Espagnes.

LOUIS BERTRAND.

LA POLICE POLITIQUE

SOUS LA RESTAURATION [1].

I

L'ORGANISATION GÉNÉRALE
LA POLICE ET LE DUC D'ORLÉANS

Sous le premier Empire, la police politique, organisée ou pour mieux dire réorganisée par Fouché, a été un très actif instrument de gouvernement. Son histoire mystérieuse, maintes fois tragique, se déroule jusqu'à la fin du règne de Napoléon, en marge de l'histoire officielle. Elle en forme en quelque sorte l'envers et telle est la connexion entre les deux que, pour quiconque ne connaît pas les dessous de l'une, les péripéties de l'autre sont souvent incompréhensibles et demeurent inexpliquées (2).

Le rôle de cette police, sous la Restauration, fut tout autre. On ne relève à son compte ni des arrestations ténébreuses, ni des détentions arbitraires, ni des exécutions à peine précédées de simulacres de jugement. Elle ne pèse pas sur les décisions gouvernementales. Les épisodes sanglans qui assombrirent les débuts du règne de Louis XVIII, et qui constituent ce qu'on a appelé la Terreur blanche, se sont déroulés au grand jour. Les

(1) D'après des documens inédits. — *Copyright by* Ernest Daudet.
(2) Voyez notre ouvrage *la Police et les Chouans*, Plon.

coupables, ou soi-disant tels, ont eu des juges, et si les mesures et les condamnations qui frappèrent quelques-uns d'entre eux ne furent que le douloureux résultat des passions qu'avait déchaînées une suite d'événemens aussi lamentables qu'extraordinaires, s'il est juste que la postérité et même la plupart des contemporains n'aient pas ratifié ces sentences, on n'en saurait méconnaître la légalité. De 1815, date de sa réorganisation par les Bourbons, à 1821, date de sa suppression complète et définitive, la police politique n'a été, à vrai dire, et sauf en des cas exceptionnels, qu'un instrument d'information.

Toutefois, même réduite à ce rôle, elle n'en resterait pas moins une chose odieuse et sans excuses, si, pour expliquer son maintien pendant quelques années, sinon pour le justifier, on ne tenait compte à Louis XVIII des difficultés qui se dressèrent devant lui, dès son second retour en France en 1815. Ce sont ces difficultés qui, à tort ou à raison, lui firent conserver, au moins provisoirement, l'institution que lui léguait l'Empire : grâce à elle, il pourrait lire dans le jeu des ennemis de sa couronne et de sa maison comme dans celui des étrangers et de ces trop dangereux amis, anciens émigrés et ultra-royalistes, qui, sous prétexte de consolider le pouvoir royal, entendaient lui imposer leurs exigences et en faire l'organe de leurs folles revendications. Contraint d'abord de subir leur joug, mais ne le subissant qu'avec impatience, il voulait connaître leurs projets. Lorsqu'il se fut libéré de leur fatale influence en prononçant, le 5 septembre 1816, la dissolution de la Chambre introuvable, il fut plus intéressé encore à pénétrer leurs intrigues, à conjurer leurs attaques, à déjouer leurs menaces.

Il ne l'était pas moins à savoir ce que pensaient de son gouvernement les grandes puissances de l'Europe et s'il était vrai, comme le prétendaient les orateurs et les journaux de l'ultra-royalisme, qu'elles vissent avec regret les tendances libérales de ses ministres, l'appui qu'il leur donnait et sa ferme volonté de rester le fidèle et loyal observateur de la Charte. Ainsi s'explique le maintien de la police politique pendant une partie de son règne. Le rôle qu'elle joue peut être comparé à celui d'une agence secrète de renseignemens. Une étude sur cette police est le complément nécessaire d'une histoire de ces années troublées par la lutte violente qui s'engage, dès 1814, entre le parti de la Révolution et celui des émigrés et recommence avec plus d'âpreté

haineuse, au grand détriment de l'ordre, de la liberté et du repos public, quand se dénoue le triste épisode des Cent-Jours. C'est cette étude que j'ai depuis longtemps entreprise et dont je présente un fragment plus particulièrement consacré au rôle de la police politique française à l'égard des étrangers et des Français résidant hors de France.

I

On sait ce qu'était la France, lorsque, au mois de juin 1815, au lendemain de Waterloo, les Bourbons rentrèrent aux Tuileries. A peine délivrée de la première invasion, elle subissait les horreurs d'une invasion nouvelle, plus dévastatrice que l'autre. Les armées alliées se répandaient sur son territoire et occupaient Paris. Leurs canons remplissaient la cour du Carrousel, braqués sur le glorieux palais des rois. L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse arrivaient derrière leurs troupes victorieuses, annonçant déjà les conditions de la paix onéreuse et humiliante, qu'ils devaient nous imposer quelques semaines plus tard. Un général prussien était nommé gouverneur de la capitale, et les municipalités des arrondissemens étaient obligées de se soumettre à la surveillance d'officiers étrangers désignés par lui. Pour compléter cette mise en tutelle de Paris, les souverains alliés organisaient une police secrète placée sous la direction d'un Allemand, et leurs ambassadeurs, Pozzo di Borgo pour la Russie, le baron de Vincent pour l'Autriche, sir Stuart pour l'Angleterre, le comte de Goltz pour la Prusse recevaient la mission de se former en conférence, afin de veiller de près aux actes du gouvernement. La malveillance et les défiances de l'Europe se trahissaient non seulement dans ces mesures outrageantes, mais encore dans la dureté de l'exécution de certaines d'entre elles, à peine tempérée, en de rares circonstances, par l'intervention bienveillante de l'empereur Alexandre Ier.

En dépit des humiliations infligées à l'orgueil national, les royalistes avaient accueilli les étrangers comme des libérateurs et, par leurs flatteuses complaisances à leur égard, aussi bien que par leurs ardeurs vengeresses contre le parti vaincu, ils s'étaient attiré l'animadversion de l'armée et des masses profondes du pays. Ils n'en tenaient aucun compte. A la tribune de la Chambre, dans les journaux défenseurs de leur cause, dans les salons, ils

se répandaient en accusations, en invectives, en menaces, appelaient la foudre sur la tête des hommes politiques et des généraux auxquels ils imputaient le funeste retour de l'usurpateur, source des malheurs effroyables qui se déchaînaient sur la patrie. Cris de colère, excitations à la vengeance et à des châtimens implacables retentissaient de toutes parts, englobaient dans les mêmes fureurs les partisans de Napoléon et ceux de la Révolution, qui avaient voté la mort de Louis XVI.

Ces exigences de l'ultra-royalisme, qui allaient créer de si grands embarras à Louis XVIII pendant les années suivantes, et conduire, un peu plus tard, Charles X à sa perte, trouvaient déjà auprès de ce dernier prince qui n'était encore que Comte d'Artois, et auprès de sa belle-fille, la Duchesse d'Angoulême, des encouragemens et un appui. Les divisions auxquelles le pays était livré se reproduisaient dans la famille royale et obligeaient le Roi à se tenir en garde contre les menées occultes de son frère et de sa nièce.

Ce fut pis encore après la constitution du Cabinet Richelieu. Ce ministre et son collègue Decazes n'eurent pas de plus violens adversaires que les fanatiques qui s'agitaient autour du Comte d'Artois et leur reprochaient de ne pas vouloir mettre en pratique les doctrines ultra-royalistes. Cette hostilité contre toutes les tentatives de pacification et de rapprochement entre les factions rivales se manifesta dès le retour du Roi. L'envoi de l'armée impériale derrière la Loire ne fut pas seulement un acte de soumission à la volonté des alliés, ce fut aussi une satisfaction donnée au parti des ultras ; de même, la mise à la demi-solde d'un si grand nombre d'officiers uniquement coupables d'avoir combattu pour la France sous le drapeau impérial ; de même encore, l'ordonnance du 24 juillet 1815, qui proscrivit la plupart des notabilités révolutionnaires ou bonapartistes ; de même enfin le bannissement des régicides que prononça la loi d'amnistie, en exceptant des mesures de clémence et d'apaisement qu'elle édictait, ceux d'entre eux qui avaient signé l'Acte additionnel ou accepté des fonctions publiques pendant les Cent-Jours (1).

(1) Article 7 de la loi du 12 janvier 1816. Je n'ai pu reconstituer le tableau du personnel des régicides tel qu'il existait à cette date. Mais le voici tel qu'il fut dressé à la fin de 1820 : des juges qui avaient prononcé contre Louis XVI la peine capitale, 251 étaient morts ; 104 n'avaient pas été atteints par la loi, ou avaient été

Ce que furent les conséquences de ces décisions arrachées à la faiblesse du gouvernement royal, durant ces heures calamiteuses, tous les historiens de la Restauration l'ont raconté, et il n'y a pas lieu d'en reconstituer le désolant tableau. Elles laissaient la royauté restaurée en présence de factions irréconciliables : d'un côté, les bonapartistes militaires et civils, qui ne pardonneront pas plus l'ostracisme dont ils ont été l'objet que les exécutions sanglantes dont les plus illustres d'entre eux ont été victimes ; de l'autre, les ultras qui s'exaspéreront de ne pouvoir faire triompher leurs vues et d'être frappés par l'ordonnance de dissolution; entre ces deux camps ennemis, un centre que les élections tour à tour fortifient ou amoindrissent au gré des circonstances, et un ministère obligé de chercher une majorité tantôt à droite, tantôt à gauche, stigmatisé par la gauche quand il trouve cette majorité à droite, et honni par la droite quand il la trouve à gauche.

Ces difficultés s'annoncent dès que Louis XVIII a repris le pouvoir. La situation est tellement grave et troublée que l'opinion s'accrédite qu'il sera impossible aux Bourbons de continuer à régner. On va jusqu'à prétendre que les souverains alliés, après avoir favorisé la restauration de Louis XVIII, ont reconnu qu'il était incapable d'exercer sa fonction, qu'ils ont décidé sa déchéance et l'expulsion de sa famille, comme l'unique moyen de pacifier la France. D'après ces rumeurs que l'on croirait sans fondement si, parfois, l'attitude des prétendans qu'elles désignent ne les justifiait, l'empereur d'Autriche propose de mettre sur le trône son petit-fils, le roi de Rome, avec l'impératrice Marie-Louise comme régente. L'empereur de Russie songe, affirme-t-on, à son beau-frère, le prince d'Orange, héritier de la couronne des Pays-Bas. On insinue aussi que l'Angleterre pousse le Duc d'Orléans qui réside à Twickenham et qui compte à Paris des partisans. La Prusse semble ne pas se mêler à ces intrigues. Mais, le prince royal de Suède, Bernadotte, étonné qu'on n'ait pas songé à lui, se met en avant et fait agir sous main des agens qui lui sont dévoués. On dit qu'à défaut du prince d'Orange, le Tsar l'accepterait. Cependant, les Orléanistes croient que ce souverain lui préférerait leur candidat.

Ces informations étaient assurément aussi fragiles que contra-

l'objet de mesures de grâce ; 2 avaient disparu sans qu'on pût retrouver leurs traces, et 100 restaient encore exilés.

dictoires, au moins en ce qui touche les intentions des alliés : la preuve en a été faite depuis. Mais elles contribuaient à passionner les esprits, et à épaissir le mur d'inimitiés qui montait autour du trône des Bourbons. Pour que le trône pût le dominer, il fallait que le Roi étayât ses moyens de défense d'une surveillance incessante dont la police politique serait, il le croyait, l'instrument le plus efficace, en le tenant sans cesse informé des propos et des projets de ses ennemis et de ces étrangers dont la présence sur le territoire français affaiblissait son autorité, dépopularisait son gouvernement et constituait un outrage à son pouvoir. Cette surveillance était la condition nécessaire de sa sécurité. Elle devait s'exercer à l'extérieur sur les bannis, qui, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, commençaient à publier des pamphlets et des libelles séditieux et desquels on pouvait craindre des complots; sur Fouché, que la Légation de Dresde ne consolait pas de n'être plus ministre et qui s'y sentait menacé par la haine des royalistes; sur le Duc d'Orléans, qui s'obstinait à ne pas rentrer sans vouloir dire pourquoi; — à l'intérieur, sur les nombreux étrangers qui résidaient à Paris, sur les ambassades, sur les anciens serviteurs de Napoléon, que la proscription avait épargnés, mais dont il n'était que trop naturel de suspecter les sentimens, sur les chefs des ultras, sur Chateaubriand dont l'attitude était si souvent hostile, sur le savant Alexandre de Humboldt qu'on savait en relations avec les salons aristocratiques et qui peut-être ne s'y montrait pas favorable au gouvernement royal, sur tous les hommes enfin, les hommes de marque s'entend, qu'à tort ou à raison, on croyait plus ou moins inféodés à l'opposition.

La nécessité d'une police politique une fois démontrée, il n'y avait qu'à tirer parti de son organisation, telle qu'elle avait fonctionné sous l'Empire, en l'améliorant, en utilisant ses agens dont de gros traitemens assuraient la fidélité, et en se servant des instrumens qu'ils étaient accoutumés à manier. C'est ici qu'il y a lieu d'entrer dans le vif de cette organisation, résultat de l'expérience et où se confondent, dans un mouvement aussi régulier que celui d'une machine, les procédés les plus divers, dont les uns datent du règne de Louis XV, les autres des comités révolutionnaires, les derniers en date, de Fouché, passé maître dans l'art de gouverner un grand pays par des moyens de police.

Au sommet de ce ténébreux édifice, se place le Cabinet noir, dont le directeur des Postes gouverne le personnel, personnel de choix et de confiance, que nul ne connaît et qui travaille dans l'ombre. Ces messieurs sont chargés d'ouvrir les lettres particulières et, quand elles leur paraissent mériter d'être lues par le gouvernement, d'en prendre copie avant de les réexpédier ou de les détruire. Ce travail exige du tact, une connaissance parfaite des hommes et des choses du moment, et assez de sûreté de mémoire pour conserver le souvenir des écritures. A défaut de ces qualités et à moins que le nom du destinataire d'une lettre ne commande de l'ouvrir, c'est le hasard seul qui dicte le choix des commis et leur fait décacheter, par des moyens qui leur appartiennent, celle-ci plutôt que celle-là. Aussi sont-ils souvent déçus et obligés de la refermer après avoir constaté qu'elle ne contient rien d'intéressant. Mais, souvent aussi, ils sont payés de leur peine, non pas qu'ils aient découvert quelque secret dont la divulgation sera profitable à l'État, — de telles découvertes sont rares, l'existence du Cabinet noir étant trop connue pour qu'un homme politique confie à la poste les choses qu'il veut cacher; — mais parce qu'ils ont mis la main sur des aveux et des confidences de personnages haut placés, qui éclairent d'un jour inattendu des situations privées, des actes de vie intime, des liaisons que le monde soupçonne à peine ou même pas du tout.

C'est ainsi qu'ils apprennent un jour qu'un jeune Anglais, familier des salons ministériels, est l'amant de deux belles dames, l'une veuve dont il a un fils, l'autre, la femme d'un grand fonctionnaire, dont la réputation de vertu a toujours été inattaquée. Ils se sont sans doute extrêmement divertis en lisant, sous la même date, deux lettres adressées par ce don Juan britannique aux deux maîtresses qu'il trompe, lettres passionnées, destinées à les convaincre l'une et l'autre de l'ardeur de son amour. Ils savent de même qu'au retour d'un voyage, Chateaubriand, avant de rentrer à Paris, s'est arrêté à Versailles et y a donné rendez-vous à Mme Récamier. Ils apprennent aussi beaucoup d'autres petits secrets qui ne tirent leur intérêt que de la qualité des personnes qu'ils concernent. Rien qui touche à la politique dans ces lettres. Néanmoins, ils en prennent copie, convaincus qu'elles amuseront le Roi.

Ces copies, remises au directeur des Postes, sont examinées par lui. S'il les tient pour importantes ou amusantes, il les

transmet au ministre de la Police qui en fait son profit et les présente à Sa Majesté. Le rôle du directeur des Postes, en ces circonstances, est tel que sa fonction devient promptement une fonction politique. On estime qu'elle doit être exercée par un homme qui possède la confiance des ministres et pense comme eux. Aussi est-elle ordinairement attribuée à un député de leur bord, qui la quittera si le ministère est renversé et qui la conserve tant que le ministère reste debout. La nécessité pour le ministre de la Police d'être sûr du directeur des Postes s'impose depuis le jour où, en 1815, le personnage qui occupait alors la fonction, — c'était un ultra, — a été convaincu d'avoir, par des altérations perfides, changé le sens des lettres dont il envoyait les copies à son chef hiérarchique, et calomnié sous cette forme les signataires de ces lettres, considérés par lui comme des adversaires.

Malgré tout, cependant, il n'apparaît pas que le Cabinet noir soit d'une sérieuse utilité à la chose publique. Son fonctionnement n'en est pas moins maintenu, à titre d'outil d'information, bon à utiliser dans les heures de crise. Lorsque, en 1816, les événemens du Midi excitent une émotion générale; lorsque, la même année, la Chambre introuvable est dissoute; lorsqu'en 1818, le duc de Richelieu abandonne le pouvoir; lorsqu'en 1820, le Duc de Berry est assassiné, c'est par des lettres privées ouvertes à la poste que le gouvernement est informé de l'impression que ressent le pays et de l'influence que ces événemens sensationnels ont exercée sur l'opinion.

Mais le Cabinet noir ne suffit pas à l'éclairer. Toutes les lettres ne passent pas par la poste. Dans Paris, il est aisé de les faire porter d'une maison à une autre. Quant à celles qui vont dans les départemens ou en viennent, des occasions nombreuses permettent de les confier à des mains amies et sûres, ou encore de les expédier à de fausses adresses, sous le couvert par exemple des maîtres de poste, qui s'en font volontiers et à prix d'argent les entremetteurs. Qu'à cela ne tienne : on achètera les maîtres de poste; on entrera chez les particuliers; on corrompra leurs domestiques, on ouvrira leurs tiroirs; on videra jusqu'à leurs paniers et en épinglant sur des feuilles blanches les débris de papier qu'on y aura trouvés, on reconstituera les lettres dont ils avaient pris copie avant de les envoyer, ou celles qu'ils ont reçues et ensuite déchirées après les avoir lues.

Par ces procédés, la police est mise en possession de billets écrits à des hommes illustres par Mme Récamier, par la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, par la duchesse de Duras, par la marquise de Prie, par Mme de Rumford, par d'autres encore. Chateaubriand, qui sait à quoi s'en tenir sur ces procédés que nous considérerions aujourd'hui comme abominables, aura raison de railler dans le *Conservateur* « cette police qui vient s'asseoir à nos foyers avec une simplicité antique. » Il pourrait même s'en montrer plus courroucé, car nul n'en a été la victime au même degré que lui, si ce n'est Alexandre de Humboldt. Mais Humboldt l'ignore, tandis que Chateaubriand le sait. Il avait à son service un petit Breton, inculte et frais émoulu de son pays, auquel il accordait sa confiance. On a corrompu ce niais et il a ouvert aux policiers toutes les portes et tous les tiroirs de son maître, à qui il est ensuite venu, penaud et repentant, confesser sa mauvaise action.

Combien d'autres serviteurs auraient lieu d'en faire autant et, entre autres, ceux des ambassades étrangères et les courriers qu'elles emploient au transport de leurs dépêches! Étant donné l'objet de la police politique et le but qu'elle poursuivait, elle ne pouvait laisser les étrangers en dehors de son action. Aussi déployait-elle contre eux ses plus infernales ruses. Dès 1815, à la police secrète organisée par les gouvernemens alliés, le gouvernement français s'était hâté d'opposer une contre-police : elle fonctionna jusqu'en 1820, et ce ne fut d'ailleurs qu'un prêté pour un rendu, car ce qu'elle faisait à Paris pour s'éclairer sur les projets des puissances, on le faisait aussi, dans les autres capitales, pour surprendre les desseins du gouvernement français.

Il est cependant douteux que les agens étrangers qui, au dehors, s'efforçaient de pénétrer chez nos ambassadeurs se soient montrés aussi habiles que les nôtres à Paris. L'audace de ceux-ci ne connaissait pas de bornes. Leurs volumineux rapports en font foi; ils nous fournissent la preuve de leur infatigable activité. Elle tient vraiment du prodige. On aurait de la peine à y croire si l'existence dans nos archives d'un nombre considérable de papiers diplomatiques échangés entre les cours européennes et leurs représentans ne nous démontrait que, s'ils y sont, alors que telle n'était pas leur destination, c'est qu'on en a pris des copies. De 1815 à 1820, toutes les ambassades et légations sont étroitement surveillées. On entre chez le comte de Goltz, mi-

nistre de Prusse, comme dans un moulin; on copie sur la table de son cabinet ses dépêches les plus secrètes. Le 1er juillet 1816, un agent écrit : « Il a été de nouveau impossible de se procurer les rapports du comte de Goltz. Il vient de faire changer subitement les serrures des tiroirs du bureau où il les place. Pourtant, il ne laisse percer aucun soupçon contre les agens qui se procurent ces rapports. L'un d'eux, étonné d'une précaution si remarquable, a fait des questions à M. Wustrow, secrétaire de l'ambassade, qui lui a répondu que « le comte de Goltz avait reçu de Berlin l'avis de se tenir sur ses gardes, relativement à ses papiers secrets et qu'au temps où nous vivons, il fallait se méfier de tout le monde. »

Six mois plus tard, le 18 janvier 1817, les agens qui, durant cette période, ont très librement exécuté leur mission, se heurtent à de nouvelles difficultés. « On a, dit l'un d'eux, pénétré cette nuit comme les précédentes fois dans le bureau secret du comte de Goltz pour y chercher son dernier rapport du 15; mais, par extraordinaire, on ne l'a point trouvé. Les observateurs ont été réduits à copier seulement une partie des rapports du 1er et du 9, qu'on n'avait point encore donnés; ils espèrent avoir la suite pour demain et peut-être aussi le rapport du 15. » Le 19, ce rapport du 15 n'est pas encore retrouvé. Mais on met la main sur la minute définitive de celui du 9 dont on peut copier le texte intégral, « qui ne manque pas d'intérêt. » La note qui le constate se complète du renseignement suivant : « Hier, le comte de Goltz était chez lui avec le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas, le conseiller Schoëll de la légation de Prusse et quelques autres personnes, s'entretenant très vivement des affaires de la France, disant qu'elle était de nouveau sur un volcan, que l'armée d'occupation devait se tenir bien sur ses gardes, que le général Ziethen avait reçu des avis importans pour la sûreté de son corps d'armée, que la population des Ardennes et de la Meuse était dans la plus grande exaspération contre les étrangers, et que tout semblait menacer d'une crise. L'un des observateurs, homme parfaitement sûr, a trouvé moyen d'entendre cette conversation qui a été fort animée. »

Il ne semble pas que les observateurs qui opéraient auprès des autres ambassades aient été aussi heureux que ceux qui assiégeaient la légation de Prusse. Tandis que nous avons sous les yeux la presque-totalité des rapports du comte de Goltz à sa

Cour, nous ne possédons, des autres chefs de mission accrédités à Paris, que des correspondances partielles, soit qu'ils se gardassent mieux que leur collègue prussien, soit que la surveillance dont ils étaient l'objet, péchât par le défaut d'audace et d'adresse.

En revanche, les dépêches qu'ils recevaient de leur gouvernement, celles aussi qui ne faisaient que traverser Paris pour aller dans d'autres capitales étaient soigneusement dépouillées. Grâce à la complicité des courriers grassement payée, la police pouvait en envoyer des copies au ministre des Affaires étrangères, et celui-ci les avait déjà lues quand les originaux parvenaient à leur destination. La correspondance de Metternich avec le prince Paul Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, celle de leurs secrétaires, les lettres privées qu'ils ont mises sous le couvert diplomatique pour en assurer la transmission, tiennent la plus grande place dans ces découvertes qui livrent pêle-mêle au gouvernement français des secrets d'État, des révélations plus ou moins futiles, des aventures plus ou moins scandaleuses de grandes dames étrangères, ou celles d'illustres comédiennes telles que M[lle] Georges et M[lle] Bourgoin en représentation à Londres. Les épîtres amoureuses qu'à partir de 1818 échange avec Metternich la princesse de Lieven n'échapperont pas à ce mauvais sort et révéleront à l'improviste la liaison du chancelier autrichien avec l'ambassadrice russe.

L'activité de la police politique ne s'exerce pas seulement en France. En même temps qu'elle s'attache aux pas du personnel étranger, si nombreux à Paris tant que dure l'occupation, les proscrits qui se sont réfugiés en Angleterre, en Belgique, dans les Pays-Bas appellent son attention. Elle entretient des agens secrets à Londres, à Bruxelles, dans la Prusse rhénane. Elle se crée des relations parmi les bannis, achète les services de certains d'entre eux. A Londres, elle pénètre dans l'entourage du Duc d'Orléans, dans celui du Duc de Bourbon. Elle se tient partout à l'affût des nouvelles qui viennent de Sainte-Hélène, car l'Empereur, sur son rocher, reste l'épouvantail de l'Europe monarchique. En un mot, elle est partout, voit tout, s'initie à tout. C'est par centaines que, de tous les points où une opposition est à redouter, arrivent au ministre de la Police des rapports révélateurs, accompagnés le plus souvent de pièces à l'appui.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que tant de précieuses

découvertes et de dénonciations futiles ou calomnieuses, c'est qu'on soit parvenu à réunir assez d'agens pour suffire à cette immense besogne. Il est vrai qu'on les recrute un peu à la diable et au hasard, soit qu'ils viennent s'offrir spontanément, soit qu'ils se laissent séduire et corrompre. Aussi, en est-il qu'on tient en suspicion, tout en utilisant leurs services et qui, chargés d'espionner, sont surveillés à leur insu. Les renseignemens qu'ils donnent ne sont pas acceptés sans contrôle. Mais on le leur laisse ignorer, parce que, même quand on les soupçonne d'erreur ou de mensonge, il y a toujours quelque chose d'utile à tirer de leurs rapports

II

Ce n'est pas seulement par les agens que la police est informée des bruits plus ou moins sensationnels qui circulent à l'étranger; elle l'est aussi par les ambassadeurs de France à qui, pour ce qui concerne certains personnages et certains faits, les gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités, ne ménagent pas les communications utiles. A tout instant, de 1815 à 1818, le duc de Richelieu transmet au ministre de la Police les lettres confidentielles de ses représentans à Londres et à Vienne, ayant trait à Napoléon et aux individus que l'on croit être restés en relations avec lui. Quelques-unes de ces lettres, qui ne figurent pas dans la correspondance officielle, sont encore aujourd'hui intéressantes à lire, ne serait-ce que parce qu'elles démontrent à quel point les allées et venues des parens et des partisans de l'Empereur préoccupaient alors les gouvernemens européens.

Le 26 janvier 1817, le comte de Caraman, notre ambassadeur en Autriche, écrit au président du Conseil :

« Vous avez été instruit depuis longtemps, mon cher Richelieu, du mouvement que nous observions depuis qu'Eugène et Mme Hortense étaient en rapports. Le résultat des derniers renseignemens indiquait que le prince Eugène avait appelé près de lui un certain Mussitz, père de celui qui devait être chargé d'aller à Rome pour vendre des possessions qu'Eugène veut réaliser. Ce Mussitz est venu de France et a apporté des lettres qui ont été si bien reçues qu'elles lui ont valu une gratification de vingt-cinq louis. Mussitz a un fils à Vienne à qui il écrit un billet, daté d'Augsbourg, le 15 de ce mois, annonçant qu'il part

secrètement pour Strasbourg. Il demande que l'on ne dise pas où il est et que son fils lui écrive poste restante à Munich, où il sera incessamment de retour.

« Il n'y a donc nul doute que ce Mussitz ne soit l'entremetteur de la correspondance la plus intime d'Eugène, et quoiqu'il soit à présumer qu'il est déjà parvenu à Strasbourg et qu'il en est reparti, j'ai cependant cru à tout hasard qu'il était de mon devoir d'envoyer un courrier en toute hâte pour prévenir M. de Bouthillier (1), et si cet avis ne lui est plus utile dans ce moment, il le mettra en mesure de faire surveiller pour l'avenir : il serait possible que ce voyage se renouvelât ou que l'on puisse découvrir à Strasbourg à qui il a été adressé, ce qui pourrait mettre sur la voie. Enfin, il m'a paru si important de tenir le premier fil de la correspondance d'Eugène en France, que je n'ai pas hésité à faire cette expédition. Le prince de Metternich l'a approuvée et m'a donné tous les moyens de vous éclairer sur cet individu.

« Vous verrez que cette correspondance est suivie d'après ce qui a été publié dans les journaux et la vente du service d'argent que Bonaparte avait voulu faire. En examinant le ton des expressions dont on se sert, nous avons conclu, Metternich et moi, que ce ne pouvait être dicté que par quelqu'un assez familier avec Bonaparte, pour lui parler avec cette rudesse. Personne de sa famille ne l'oserait. Fouché l'aurait pu, mais n'est plus en mesure. Nous croyons donc que ce ne peut être que M. de Lavalette. Ses relations avec Wilson (2) lui donnent la facilité de s'en servir pour faire insérer ce qu'il veut faire parvenir quand et comme il le croit utile.

« J'ai demandé et j'ai obtenu du prince de Metternich de vous envoyer les rapports mêmes qui doivent être communiqués plus tard par M. de Vincent (3). Vous jugerez mieux l'intérêt des découvertes qui doivent nous diriger. Vous sentirez plus que jamais, mon cher Richelieu, la nécessité de nous occuper beaucoup et promptement du poste de Munich et d'y envoyer quelqu'un de très adroit et qui soit absolument étranger à notre mission. Vous voyez tout ce qu'il pourrait faire; mais, en même temps, vous voyez combien le choix de cet agent est difficile et

(1) Chargé d'affaires en Bavière.
(2) L'un des complices de l'évasion de Lavalette.
(3) Ambassadeur d'Autriche à Paris.

doit être soigné, car il aura affaire à un homme très adroit et très réservé qui est Eugène et à un homme très fin, et très au fait de tous ces moyens, qui est Lavalette. Mais ce n'est qu'un motif de plus pour s'en occuper avec beaucoup de précaution. Le résultat est assez important pour ne rien négliger de ce qui peut y conduire.

« Vous voudrez bien, mon cher Richelieu, aussitôt que vous aurez tiré de ce que je vous envoie ce qui vous est nécessaire, remettre les originaux au général Vincent. J'ai répondu à Metternich de votre exactitude. »

Le 19 janvier 1818, lorsque le comte de Las Cases revient de Sainte-Hélène, son retour donne lieu à une lettre nouvelle de Caraman :

« Je vous ai écrit hier par la poste, mon cher Richelieu, mais j'espère que j'aurai encore le temps de vous écrire par le courrier autrichien qui part ce matin. Ce qu'il porte à M. de Vincent et dont vous aurez communication, mérite une attention toute particulière.

« Vous verrez par les confidences que l'agent de police autrichien a trouvé moyen de recueillir en conduisant et faisant jaser Pontowsky, que le départ de M. de Las Cases a été un jeu joué et concerté avec Bonaparte qui voulait avoir un homme de confiance sur le continent, et on a fait saisir un maladroit d'émissaire cousu de fausses lettres, de chiffres et de tout ce qui pouvait donner l'air de tentatives de relations coupables, afin de faire renvoyer de l'île le prétendu moteur de toutes ces trames ; et effectivement, on y est parvenu, puisque Las Cases est aujourd'hui à Francfort. Il n'y a donc aucun doute qu'il est l'agent intime de Bonaparte, qu'il est venu pour y rattacher tous les fils de cette infernale machine, que, sûrement, il a déjà établi des rapports avec tous ses amis et agens et, en un mot, que c'est l'homme le plus dangereux et le plus important à neutraliser autant que possible. On l'a laissé trop longtemps séjourner dans le lieu le plus central et le plus commode pour établir ses correspondances et monter ses machines.

« Il n'y a pas de doute qu'il est d'une très haute importance de l'en tirer au plus tôt et de le placer de manière qu'il ne puisse pas nuire, et je crois bien sincèrement que l'Autriche présente toutes les garanties que l'on peut désirer. On lui a envoyé les passeports pour s'y rendre et on lui a donné l'assurance qu'il

serait libre et point enfermé dans une citadelle. On a ordonné à M. de Wissemberg d'accélérer son départ et de le décider le plus tôt possible.

« Tout cela est le mieux du monde; mais je suis persuadé que Las Cases qui a établi ses relations à Francfort, qui y trouve sûreté, appui et facilités de tout genre, se gardera bien d'en partir et encore, peut-être, prendra-t-il le parti de passer dans les États voisins et peut-être de s'échapper et de disparaître. Sa femme est venue le trouver. Il l'a renvoyée en France et il attend son retour. Cette promenade n'est sûrement pas sans but; mais j'imagine bien qu'elle ne vous aura pas échappé et que l'on a pris toutes les précautions nécessaires pour être instruit de ses actions et même de ses projets. Mais enfin, elle va revenir et les passeports seront là; mais sous un prétexte ou sous un autre, il ne partira pas, et alors que fera-t-on?

« Ici, on me dit : nous pouvons le recevoir, le surveiller et le garder; mais nous n'avons aucun moyen pour l'enlever au territoire de Francfort si on l'y laisse et n'étant sur aucune des listes de bannissement ou d'exil, nous n'avons aucun droit de nous emparer de sa personne. On a refusé de le recevoir aux Pays-Bas et on l'a conduit en Prusse; on a refusé de le recevoir en Prusse et on l'a conduit à Francfort, parce qu'il a demandé d'aller en Autriche. Il reste à Francfort; il faut donc que le Sénat refuse de l'y laisser; il faut donc l'obliger à le lui refuser. Ici, l'on pense que, pour parvenir à ce but, il faut que le gouvernement français demande au Sénat l'éloignement de l'homme dangereux qui semble vouloir y fixer son domicile, et cette demande peut être appuyée par les ministres des cours alliées. »

Il résulte des lettres qu'on vient de lire que l'institution policière, organisée par le gouvernement français pour un but d'informations et de défense, n'était pas moins bien servie par les diplomates que par ses agens secrets. On est même enclin à se demander si le service des premiers ne lui aurait pas suffi, au moins pour l'étranger, et pourquoi elle avait mis en mouvement cette légion d'observateurs qui ne pouvaient être recrutés que dans les bas-fonds sociaux et dont les dires étaient si souvent inexacts.

Dans ce personnel créé en vue d'un espionnage permanent au dedans et au dehors, tout n'est pas de même valeur ni de même moralité. Il convient de le diviser en catégories et de ne

pas les confondre entre elles. Il serait de toute injustice de traiter avec un égal mépris tous les individus qu'employait le gouvernement. On ne peut assimiler ceux qui ne s'inspiraient que de leur dévouement aux Bourbons, de leur reconnaissance pour des faveurs qui leur avaient été accordées ou de l'espoir d'en obtenir de nouvelles et qui, dans leur correspondance, n'étaient que l'écho de propos recueillis çà et là, à ceux qui, par ruse, pénétraient chez les particuliers ou dans les ambassades, achetaient les domestiques et les bas employés, crochetaient les serrures et, sauf le coup de poignard, se conduisaient en tout et pour tout comme de parfaits brigands. Ceux-ci sont une écume sociale, un rebut. Leur nom ne nous est pas parvenu et ce n'est pas leur faire injure que de les supposer coupables des pires actions, moyennant paiement. De tous temps et dans tous les pays, les gouvernemens ont été contraints d'utiliser des gens de cette sorte.

D'autres sont d'un ordre plus relevé. Le fait qu'ils reçoivent un salaire pour les services qu'ils rendent, les circonstances qui les ont décidés à les offrir, leur passé, ne permettent pas de croire à leur désintéressement. Néanmoins, s'ils trahissent des confidences, il n'apparaît nulle part que leur trahison ait jamais eu des résultats fâcheux pour ceux dont ils ont dénoncé verbalement ou par écrit les propos à la police. Souvent même, leurs dénonciations sont accompagnées de commentaires bienveillans qui en corrigent les effets. Souvent aussi, ils sont d'utiles intermédiaires entre le gouvernement et les gens qu'ils espionnent.

On en peut citer d'autres qui ne sont pas payés et qui agissent uniquement par gratitude. Voici le propriétaire d'un grand journal anglais, qui est en même temps membre de la Chambre des communes, des lettres duquel la police fait le plus grand cas. Il est venu à Paris, recommandé au gouvernement par l'ambassadeur de France à Londres, afin de solliciter pour son journal des communications et des faveurs d'ordre purement professionnel. En retour, il offre d'y défendre les intérêts français. On lui accorde ce qu'il désire, à la condition qu'indépendamment des insertions auxquelles il s'engage, il enverra au ministre de la Police des notes confidentielles sur les hommes et les choses qu'il aura été à même d'observer. Le rôle, encore qu'il n'ait rien de glorieux, ne saurait cependant être comparé à celui des vils espions auxquels j'ai fait allusion plus haut. Quant à la police politique, elle était dans le sien en s'assurant le concours

d'un informateur aussi précieux et aussi bien placé que celui-là pour voir et savoir.

Il faut se rappeler en effet que la capitale de l'Angleterre, de 1815 à 1818, fut le rendez-vous d'un grand nombre de Français. Indépendamment de Louis-Philippe d'Orléans, du Duc de Bourbon et des gens qui les entouraient, on y rencontrait, à côté des généraux Dumouriez et Danican, ces épaves des temps révolutionnaires, d'anciens officiers de l'armée impériale, d'anciens fonctionnaires de Napoléon et au-dessous d'eux, traînant la savate, toujours à court d'argent, cherchant à s'en procurer par des expédiens plus ou moins avouables, des individus notoirement tarés, qui vivent en eau trouble, assiègent l'ambassade de France de leurs offres de services, accablent de flatteries le Duc de Bourbon pour obtenir des subsides : ce sont les journalistes Peltier et Châteauneuf ; un sieur de Montbadon qui, en 1814, à Paris, a aidé au renversement de la colonne ; Dasies et Colleville, anciens complices de Maubreuil ; Fauche-Borel, le nommé Saint-Charles et sa femme, maîtresse de Dasies, intrigante éhontée, plus dangereuse encore que son mari et que son amant et enfin Maubreuil lui-même qui, après s'être évadé de prison, est venu grossir cette écume. Ces individus mériteraient d'être chassés du pays où ils ont cherché un asile ; il ne tiendrait qu'à l'Allien Office de les faire partir. Mais, pour des motifs qui nous échappent et qui témoignent, au moins en apparence, du désir de l'Angleterre de les avoir toujours sous la main, leur présence à Londres est tolérée. Ils bénéficient de l'extraordinaire bienveillance que professe le Cabinet britannique pour les ennemis des Bourbons. Force est donc à la police française de les surveiller et d'entretenir en Angleterre des agens à cet effet.

Parmi ces agens, qui presque jamais ne se connaissent ou qui s'accusent réciproquement des pires méfaits, il en est qui ne valent pas mieux que les plus dégradés de ceux qu'ils surveillent : tel ce comte de Beaumont-Brivazac qu'on a envoyé à Londres pour se débarrasser de lui à Paris et qui, jaloux de gagner son argent, complice trop souvent des individus qu'il dénonce, entasse rapports sur rapports, mensongers pour la plupart, rédigés au gré de ses passions, de ses haines, de ses intérêts. Naturellement, la police ne les lit qu'avec défiance. Parfois, cependant, elle y trouve des indications bonnes à suivre, ce qui explique

pourquoi elle maintient le personnage dans son emploi, bien qu'en juin 1817, il se fasse emprisonner pour dettes et qu'elle soit fixée sur sa vénalité.

Elle en emploie de la même espèce partout où sa surveillance doit s'exercer, à Paris, en Hollande, en Belgique et tous, les plus ignorans, les plus illettrés, aussi bien que les plus intelligens, ceux mêmes qui, par leurs relations, leurs amitiés, la nature de leurs services, méritent d'occuper dans cette étrange galerie une place à part, tous ou presque tous ont un passé véreux.

Ceci constaté, il est à peine nécessaire de mettre le lecteur en garde contre leurs dénonciations. On peut toujours craindre, en effet, que le mensonge n'y tienne plus de place que la vérité, et c'est surtout ici qu'il faut se rappeler que « parole de policier n'est pas parole d'évangile. » Comme ces dénonciations sont rarement signées, il est impossible de subordonner la confiance qu'il y a lieu de leur accorder à ce qu'on peut savoir du caractère de leurs auteurs, ni de les attribuer à celui-ci ou à celui-là. La sagesse commande donc de n'accepter les unes et les autres que sous bénéfice de vérification et de contrôle, de ne les prendre que pour ce qu'elles sont, à savoir un écho des passions et des conflits qui troublèrent si profondément la France pendant et après les Cent-Jours. Ce sont des *fiches*. Ces réserves faites, nous sommes plus à l'aise pour ouvrir tant de suggestifs dossiers, pour parcourir les pièces qu'ils renferment et arrêter au passage celles qui semblent dignes d'intérêt.

On a vu qu'en 1816, le parti bonapartiste, vaincu, mais non encore résigné à sa défaite, avait à Londres quelques-uns de ses représentans le plus en vue. Une liste sur laquelle chacun des noms qui s'y trouvent est l'objet de commentaires révélateurs, établit, en les précisant, la situation et l'opinion de ces personnages. La voici.

« M. DE BOSSI, ancien préfet de Bourges et de Saint-Lô, homme fin, mais peu actif. Vu son état maladif, il est peu répandu, joue le royaliste constitutionnel, mais n'en reçoit pas moins chez lui les plus fougueux bonapartistes; il est du reste modéré dans ses discours. Il loge Wardown Street.

« M. DE BRIQUEVILLE, gentilhomme normand, ex-colonel dans les Cent-Jours; il était en visite auprès de Lavalette une heure, dit-il, avant son évasion; exalté bonapartiste, incurable,

hardi et entreprenant ; n'ayant pas assez de moyens pour conduire une intrigue, mais bon pour l'exécution. Il est sans argent. Je n'ai pas encore pu découvrir l'objet de ses conférences fréquentes et secrètes avec M. de Lima. Il loge South Street Manchester Square.

« M. LE COMTE DE TURENNE, ex-maître de la garde-robe de Napoléon ; il est trop causeur pour qu'on lui ait rien confié d'important ; il n'agira pas à découvert, de peur de compromettre sa fortune. Il a beaucoup d'argent et est presque aussi répandu que M. de Flahaut. Pourquoi M. de Turenne veut-il aller en Italie en passant par Constance où est la reine Hortense? Il se plaint vivement du refus qu'a fait M. le marquis d'Osmond de viser son passeport pour l'Italie; il part tout de même et se rend d'abord à Bruxelles par Ostende, à Aix-la-Chapelle, Francfort, Constance, Milan et à Florence. Il est bon de ne pas le perdre de vue. — Holborn Street.

« M. DUMOULIN, officier d'ordonnance de Bonaparte qui fut au-devant de lui, avant Labédoyère, négociant de Grenoble avant cette époque, républicain prononcé, disant beaucoup de mal de Napoléon (le pense-t-il ?). Ennemi déclaré des Bourbons, il a beaucoup d'argent, fait des affaires de commerce ; il a obtenu la permission signée du roi des Pays-Bas pour résider en Belgique, au cas que l'Allien bill le frappe. Il parle de suivre la même route que M. de Turenne au mois d'août. — Poland Street, 14.

« M. FISH BACK, Liégeois, ennemi prononcé des Bourbons, sujet prussien depuis la paix. Arrivé dernièrement de Bruxelles à Londres avec des lettres pour M. Colon, il retourne à Bruxelles et reviendra à Londres en juillet. Ce Fish Back est un enragé bonapartiste ; il porte la cocarde tricolore sur son gilet; il a envoyé à New-York, lundi dernier, sept lettres dont il était porteur venant du continent. — Fenchurch Street, 35.

« M. HELLIER, de Caen, ancien officier sous Napoléon, bonapartiste prononcé, répandu dans les sociétés du commerce où il répète la leçon qu'on lui a faite le matin ; sans esprit, sans moyens, sans argent et par conséquent peu dangereux; c'est pourtant ce même M. Hellier qui a escorté et embarqué le général Grouchy sur les côtes de Normandie. — In the City.

« Mme STOUPE, femme fort dangereuse, que je soupçonne agent de la faction d'Orléans, remplie d'esprit et de moyens;

elle s'exprime avec feu et violence contre le gouvernement. Une de ses sœurs vient d'arriver d'Amérique et se rend en Belgique, pendant qu'elle (Mme Stoupe) va retourner à Paris; elle a loué, à M. Roux-Laborie, son ancien logement rue Saint-Dominique, 36. Les discours inconséquens de Mme Stoupe font une loi d'user envers elle d'une grande surveillance, et de la fouiller exactement à son arrivée à Calais; elle partira dans les premiers jours de juillet, du 4 au 10. — Frith Street, 53, Polio.

« M. Colon, chef d'escadron, bonapartiste forcené qui doit avoir changé de nom, car on l'a nommé devant moi M. Isoard. Il est très actif et dangereux sous tous les rapports. Je crois qu'il est natif de Beaucaire; il reçoit de France les plaintes des protestans bonapartistes. Il a des fonds à sa disposition et change de logement tous les huit jours.

« M. Schmidt, fils d'un colonel suisse au service de France, se disant Alsacien et étant né à Bérule (Aube). Il a servi dans les armées françaises et a été fait chevalier de la Légion d'honneur en Pologne. Prisonnier ensuite des Anglais, il a passé à leur service; il porte l'uniforme anglais et la Légion d'honneur; il annonce un bouleversement en France; il déclame hautement contre le gouvernement actuel. Il doit se rendre en France et doit même être parti; il débarquera au Havre. C'est un homme dangereux.

« La comtesse Pontowska. Le gouvernement français ferait bien de laisser rentrer cette insignifiante petite femme dans sa famille, si elle en a une. On blâme ici cette rigueur inutile, envers une femme de dix huit ans, sans esprit, sans moyens, qui paraît abandonnée par son prétendu mari qui est à Sainte-Hélène. Elle a été renvoyée de France par le commandant de police générale de Calais; elle est à la veille de tomber dans la misère. Les bonapartistes la représentent, dans le monde, comme une victime de la police. Cette petite dame n'aurait pas les moyens de seconder la plus mince intrigue. — Frith Street, 53, Soho.

« M. Goubeaud, ex-peintre du Roi de Rome, bonapartiste avéré; il ne saurait être dangereux, qu'en faisant des caricatures, et il n'en fera plus, ayant trop d'ouvrage pour perdre son temps. Il est très répandu à cause de son rare talent, fortement appuyé par ses nombreuses pratiques, et soutenu par le prince régnant pour lequel il a fait secrètement quelques portraits de

ladies. Son salon est tapissé des portraits de l'ex-impériale famille et il en a trois qui sont, m'a-t-il dit, la propriété de Buonaparte.

« M. Sandré. C'est un vrai séide de Napoléon. Je ne sais s'il est officier; mais il porte des moustaches; il vient de Dresde et de Berlin. Il est beaucoup avec le sieur Colon, et dit appartenir à la grande société des *Illuminés d'Allemagne*, et à la société des *Amis de la vertu* de Berlin ; il fait un mystère de son logement.

« M. Février, agent secret de la faction. Il arrive de Paris avec un passeport en règle; il a été dépisté à cause de ses relations les plus intimes avec M. de Flahaut.

« M. Benjamin Constant. Il n'appartient pas, au moins je le crois, à la faction dont je viens de signaler plusieurs membres; mais il n'est pas douteux qu'il ne soit le point de mire d'une autre légion de mécontens. M. Constant paraît avoir le désir de rentrer en France. Si c'est de bonne foi, il a dû communiquer confidentiellement, et à qui de droit, la correspondance qu'il a reçue de Stockholm depuis dix à douze jours. S'il ne l'a pas fait, il doit juger lui-même que sa présence est au moins inutile en France. Il vacille dans sa conduite; il travaille à un ouvrage important et paraît tenir à des intrigues d'un autre genre. Mes observations sur ce chapitre ne sont pas assez mûres pour pouvoir hasarder une conclusion.

« M. Constant s'est fait présenter chez l'ambassadeur de Danemark. C'est un mauvais brevet de recommandation; je vous ai déjà dit que ce cercle, auquel l'ambassadeur n'a aucune part, réunit tous les Français d'un certain rang qui sont en opposition avec le gouvernement français, pour ne rien dire de plus. La femme était jadis une actrice que l'ambassadeur a épousée; elle ne jouit à Londres d'aucune considération.

« M. Carrère, qui a été employé dans les droits réunis de Hollande, a un frère à Paris, qui est marchand de nouveautés; il est d'Oléron, en Béarn, et a quitté Londres depuis quelque temps pour retourner à Paris. Cet individu était sans contredit l'un des plus fougueux bonapartistes qui fût à Londres; il écrit à ses collègues :

« M. de Flahaut est au premier degré des fashionables; c'est lui qui tient le haut bout et qui dirige les autres. L'Allien bill ne l'atteindrait pas sans inconvénient, ses protec-

tions sont trop puissantes; il continue à déchirer le gouvernement et la famille royale en attendant mieux. »

De la teneur de ces notes, il est aisé de conclure qu'elles ne dénonçaient à la police que des choses qu'elle savait déjà. Leur auteur ne voyait rien qu'en surface. De la vie des personnages dont il dénonçait les allées et venues, il n'avait pu observer que les apparences et le dehors, ce qui l'exposait à se tromper. Et il s'était trompé, en effet : le général de Flahaut, par exemple, n'était pas le bruyant adversaire qu'il montrait, « déchirant le gouvernement et la famille royale. » A cette époque, ce jeune et brillant soldat songeait à donner sa démission, à se fixer en Angleterre et à s'y marier. Il courtisait déjà la noble et riche héritière qu'il épousa l'année suivante. Dans ses lettres à sa mère, Mme de Souza, il se plaignait de la malveillance du marquis d'Osmond, l'ambassadeur de France, qu'il accusait de vouloir empêcher son mariage, et de le calomnier auprès du duc de Richelieu. Celui-ci d'ailleurs était fixé à cet égard, la correspondance de Flahaut ayant été ouverte à la poste, et n'ignorait pas que l'ambition du général, résolu à quitter l'armée, se bornait à être autorisé, une fois marié, à aller en France pour présenter sa femme à ses parens. Il y a donc lieu de penser que le rédacteur des notes qu'on vient de lire était un agent de bas étage et qu'on n'accordait qu'une confiance restreinte à ses rapports. Il semble, en revanche, qu'il en ait été tout autrement de celui ou de ceux qu'on avait chargés de surveiller le Duc d'Orléans.

III

A la fin de 1815, alors que, depuis plusieurs mois, les Bourbons étaient réinstallés aux Tuileries, Louis-Philippe d'Orléans n'avait pas encore manifesté l'intention de rentrer en France. Établi en Angleterre, il paraissait vouloir y rester et les démarches officieuses tentées auprès de lui en vue de presser son retour, n'aboutissaient pas. Le gouvernement, je l'ai dit, s'en inquiétait. Il s'en inquiétait d'autant plus que le parti qui s'était formé à Paris sur le nom du prince, le faisait figurer parmi les candidats à la couronne dont Louis XVIII, affirmaient les mécontens, allait être dépossédé. On racontait ouvertement que le ministre anglais, lord Castlereagh, avait fait faire au Duc d'Orléans des ouvertures positives, l'avait fortement pressé de

réintégrer le Palais-Royal, de se faire nommer chef de légion de la garde nationale, de provoquer alors un mouvement populaire qui serait soutenu par les Anglais et qui le mettrait sur le trône.

On ajoutait, il est vrai, que le prince avait énergiquement repoussé ces ouvertures et déclaré qu'il ne se prêterait pas à ce qu'on attendait de lui. Mais on objectait que sa sœur, Mademoiselle d'Orléans, n'approuvait pas ses scrupules. On parlait d'une lettre d'elle, où, après avoir exprimé les regrets que lui causait la décision de son frère, elle déclarait que l'Autriche et la Prusse consentaient au projet et qu'on espérait y amener la Russie. Elle témoignait du désir d'être tenue au courant des progrès du mouvement orléaniste en France; elle promettait en retour d'informer exactement ses amis de ce qui serait fait en Angleterre pour le favoriser et, craignant que ses lettres ne fussent interceptées, elle envoyait à son correspondant un chiffre compréhensible pour lui seul. Le mot *mariage* signifierait *la grande affaire;* la Russie serait *la pupille*, l'Autriche et la Prusse *les tuteurs*. L'observateur qui donnait ces détails reproduisait dans son rapport la phrase suivante qu'il prétendait empruntée à une seconde missive de Mademoiselle d'Orléans : « Il est plus question que jamais de mariage. On est parvenu à gagner la pupille et les tuteurs sont toujours très décidés. »

Ces rumeurs n'avaient pas paru à Louis XVIII mériter grand crédit. Mais, comme il lui revenait de tous côtés que le Duc d'Orléans ne se faisait pas faute de blâmer la politique du gouvernement; comme, d'autre part, le nom du prince était devenu un drapeau pour un parti d'opposition et comme, enfin, sa persistance à ne pas rentrer témoignait d'une désapprobation formelle, quoique plus ou moins dissimulée, les vieilles défiances du Roi envers son cousin s'accrurent et se précisèrent. C'est en ces circonstances qu'au mois de décembre, deux lettres du Duc d'Orléans, adressées à un de ses amis à Paris et surprises par la police, lui révélèrent l'état d'âme du prince.

Dans la première, en date du 15, Louis-Philippe écrivait :

« Il est bizarre que, pendant qu'on a fait courir tous ces bruits sur mon retour, Mme la Duchesse d'Angoulême ait eu la bonté d'écrire à ma femme pour le lui conseiller de la manière la plus aimable et la plus pressante. J'ai aussi reçu une lettre de l'oncle de Raoul (?) qui ne m'avait pas écrit depuis Gand, et qui voudrait que je revienne. Tout cela joint à vos détails me

persuade qu'on le désire; mais je n'entends pas pourquoi, car on ne veut sûrement pas, à la Cour, se servir de moi plus qu'auparavant; et moi je ne voudrais pas servir tant qu'on ne révoquerait pas toutes les mesures anticonstitutionnelles qu'on a adoptées dernièrement. Je réclamerais la Charte qui est violée de toutes parts sans déguisement. Une course pour souhaiter la bonne année me paraîtrait ridicule; et, quant au motif d'empêcher qu'on ne me croie exilé, ma foi, c'est leur affaire et non la mienne. Dites bien cela à mon ami P... S'il y avait un bon motif, une utilité quelconque à ce que j'allasse, j'irais sur la tête; mais, en vérité, je ne vois rien de tout cela, et je vois le contraire. Toutes les troupes étrangères vont certainement quitter Paris. Je crains que ce ne soit pas pour longtemps; on ne déguise même guère cette intention; mais Dieu sait ce qui se passera en leur absence, et je crois que je ferai bien de me tenir hors de leur chemin. On ne veut rien de solide en France, et tout ce qu'on a dit à cet égard ne sont que des sornettes. Qu'ils y prennent garde, il y a des espions dans le monde, employés de tous côtés, pour tirer les vers du nez. »

La seconde lettre, datée du 25, confirmait la précédente :

« Quant au voyage, malgré les ordres du *Courrier*, je persiste à n'en pas être d'avis. Si les amis des ministres désirent que je revienne, j'y suis tout disposé; mais il faut faire autre chose que ce qu'ils font. Quand la conduite du gouvernement est telle que je dois être en opposition, j'aime mieux être absent. Pour que ma présence pût être utile, il faudrait deux choses: la première, que j'eusse part à la confiance du Roi; la seconde, que la conduite de son gouvernement fût de nature à ce que je pusse le seconder et le soutenir dans la Chambre: or, il n'est rien de tout cela, et mon séjour à Paris ne ferait que me placer en opposition avec le Roi et le parti dominant, m'attirer une guerre d'opinion dont je n'ai que faire, des attaques du parti dominant et toutes sortes de malignités. Je préfère rester dehors, tant qu'il n'y aura pas de motif impérieux à mon retour. Si le duc de Richelieu désire mon retour, il n'a qu'à redevenir constitutionnel, et j'arriverai avec grand plaisir. »

Bien que ce fût là le langage d'un désapprobateur, et non celui d'un prétendant, il parut nécessaire de redoubler de vigilance autour du Duc d'Orléans et de surveiller ses allées et venues. Pendant les mois d'avril et de mai 1816. les notes de

l'observateur attaché à sa maison sont aussi nombreuses que le plus souvent insignifiantes. Elles signalent les nombreux visiteurs que reçoit le prince : le duc de Kent, le marquis d'Osmond, le prince de Castel-Cicala, ambassadeur des Deux-Siciles, tout ce qui compte à Londres, ses relations suivies avec l'aristocratie anglaise, ses visites à Windsor, toutes choses qu'il est aisé d'expliquer, mais que l'agent, disposé au soupçon par métier, tient visiblement pour quelque peu suspectes. Il s'étonne notamment du zèle que met l'ambassadeur sicilien à communiquer au Duc d'Orléans les dépêches qu'il reçoit de Naples et paraît ignorer que la duchesse étant Napolitaine, il est tout naturel que ce diplomate soit empressé à lui apporter des nouvelles et des lettres de ses parens.

Le 13 avril, il annonce que l'ambassadeur a reçu de sa Cour un courrier extraordinaire. Les dépêches devaient être d'une très grande importance, suppose l'informateur, car, à leur réception, le prince de Castel-Cicala s'est rendu de suite à Twickenham, où il s'est entretenu, plusieurs heures, avec le Duc d'Orléans, « notre grand ami. » Il y a passé la journée, et n'en est parti qu'à dix heures du soir. « Notre grand ami, escorté par quatre domestiques bien armés, l'a accompagné jusqu'à deux milles au delà de Richmond, et il est revenu ensuite chez lui, à cheval, avec son escorte. Il était très gai, et pendant tout le chemin, il s'est entretenu très familièrement avec ses domestiques. »

Et à propos du duc de Kent, frère du prince régent, qui habite Kensington, le rapport, après avoir constaté qu'il va très souvent à Twickenham, ajoute :

« La maison du duc de Kent n'est aujourd'hui composée en partie que de domestiques français, tant à la cuisine qu'à la chambre, et même aux écuries. Parmi eux, se trouvent trois lanciers polonais qui ont servi en France sous Bonaparte. Ces domestiques se voient journellement avec ceux de notre grand ami; ils tiennent entre eux les propos les plus inconsidérés et même les plus insultans contre la famille royale et surtout contre le Roi et Madame. Il est à présumer que les maîtres en doivent être instruits, ces discours se tenant dans les antichambres, les cuisines, et même dans les appartemens.

« Il y a toujours une correspondance très suivie entre notre grand ami et le comte de Liverpool (1) ; il y a eu la semaine

(1) Membre du Cabinet anglais.

dernière plusieurs exprès expédiés avec des lettres de part et d'autre. Le comte a annoncé dernièrement à la Chambre des Communes que quatre régimens de cavalerie anglaise quittaient la France pour se rembarquer sous le prétexte que le Roi ne payait pas exactement les sommes convenues pour leur entretien. Il a fait pressentir que, sous le même prétexte, le gouvernement pourrait retirer un plus grand nombre, même la totalité de ses troupes. D'un autre côté, je vous ai mandé que je tenais de bonne part que, dans le cas où il surviendrait des troubles sérieux en France, le gouvernement anglais n'était pas disposé à faire passer de nouvelles troupes sur le continent. La preuve en est qu'il retire déjà celles qui y sont. Ne serait-ce pas là l'effet d'un système arrangé pour diminuer les forces qui doivent protéger le Roi ? N'y aurait-il pas connexité? Vous devez m'entendre. Je jette cette idée au hasard; je laisse à votre sagesse à décider. »

On voit la tendance de l'agent à incriminer les intentions du Duc d'Orléans, les actes les plus simples de sa vie privée. S'il achète trois chevaux du plus grand prix, alors qu'il en a déjà vingt-deux dans ses écuries et quatre voitures magnifiques, le tout à destination de France, n'est-ce pas qu'il forme quelque grand projet? Et puis, pourquoi tant d'exprès expédiés chaque jour et plusieurs fois par jour à Londres, à Kensington, à Windsor, chez de hauts personnages dont les réponses arrivent aussitôt ? Que signifie la joie extraordinaire qui règne dans cette maison jadis si triste? « Le prince lui-même est d'une gaieté frappante; il donne une nouvelle vie à tout ce qui l'entoure. » A cette joie, cependant, il y a une cause très naturelle que l'observateur oublie de donner. La Duchesse d'Orléans est heureusement accouchée d'une fille, et les parens sont follement ravis de cet événement qui leur vaut les félicitations de la ville et de la Cour.

Le 19 avril, c'est une autre antienne. Le *Morning Chronicle* publie une lettre de Paris dans laquelle on lit ce qui suit :

« Les alliés donnent en ce moment beaucoup d'inquiétude à la Cour, et d'espérance au peuple... Il est généralement reconnu que les souverains alliés, sentant l'impossibilité de maintenir sur le trône de France la famille régnante, sont d'accord pour l'en faire descendre ; ils ne diffèrent entre eux que sur la dynastie qui doit la remplacer. Le principe de la légitimité étant mis de

côté, et l'intérêt général ayant prévalu, chaque souverain présente son protégé : l'empereur de Russie réclame pour le prince d'Orange, celui d'Autriche pour le jeune Napoléon, et le Cabinet d'Angleterre pour le Duc d'Orléans. La famille régnante voyant une si forte opposition contre elle, de la part des alliés, cherche vainement à affirmer son parti. »

A en croire l'informateur, cette lettre a causé chez le Duc d'Orléans l'émotion la plus vive. On a envoyé chercher sur-le-champ, à Londres, nombre d'exemplaires du journal. Le prince en a fait lui-même la lecture à plusieurs personnes de distinction, qui étaient avec lui. Les aides de camp, les domestiques ont tenu cette feuille et la lisaient à l'envi. « Au Château, à Twickenham, à Richmond, elle a été le sujet de toutes les conversations de la journée. Elle a fait également une grande sensation dans Londres, surtout parmi les étrangers. »

Dans un autre rapport, rédigé à la même date, se trouvent non plus des insinuations, mais une dénonciation formelle et précise. Dans une maison dépendant de sa demeure, le Duc d'Orléans a fait établir une imprimerie. Deux ouvriers compositeurs, anglais, ne parlant pas le français (« sans doute, pour que le secret soit mieux gardé ») y impriment deux ouvrages français, dont l'un a pour titre : *Justification de Charles-Philippe d'Orléans* père du Duc, et l'autre : *Droits de la branche d'Orléans au trône de France* (1).

« On établit dans le dernier que si, après la naissance de Louis Quatorze, le cardinal Mazarin n'eût pas fait décider par la Faculté de médecine de ce temps-là qu'un enfant peut rester treize à quatorze mois dans le sein de sa mère, sans contrarier les lois de la nature, Louis XIV eût été déclaré illégitime, comme il l'était par le fait ; que le trône de France eût été dévolu à la branche d'Orléans, enfin que les droits de cette maison sont les mêmes aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a cent cinquante ans. C'est Dumouriez qui est l'auteur de ces deux ouvrages qui sont dépendans l'un de l'autre. Le travail se fait dans le plus grand secret ; personne que les initiés ne pénètre dans cette maison, et le valet de chambre est le seul des domestiques qui en soit instruit. C'est de la bouche même de ce premier valet de chambre que le jeune homme a appris, sous le secret, tous ces détails. »

(1) Toutes mes recherches pour retrouver ces ouvrages ont été infructueuses.

En dépit des préventions dont s'inspiraient ces rapports, et encore qu'à Paris on n'interprétât pas de la même manière que leur auteur les faits qu'il signalait, on crut nécessaire de s'assurer aussi positivement que possible de leur plus ou moins d'exactitude en ce qui touchait les dispositions du Duc d'Orléans. Le gouvernement recourut pour cela aux bons offices de deux personnages qui se vantaient d'être en possession de la confiance du prince. L'un était ce membre de la Chambre des communes auquel il a été fait allusion plus haut; l'autre était un général récemment mis à la retraite. Du premier, nous n'avons rien à dire; en étudiant ses relations avec la police, on peut se convaincre qu'il ne joua jamais qu'un rôle assez effacé. Mais il n'en va pas de même du second et, sans qu'il y ait lieu de le désigner par son nom, il mérite de retenir un moment l'attention.

Né noble, et néanmoins soldat de la Révolution, honorablement marié, son dossier conservé au Dépôt de la Guerre le signale comme ayant de beaux états de service, mais constate en même temps qu'il en a perdu le profit par son inconduite et les désordres de sa vie privée. Déjà, en 1813, il est déconsidéré, sans emploi, et les réclamations de ses créanciers achèvent de le faire mal noter au ministère de la Guerre. Il obtient cependant un commandement en province. Mais il est obligé d'avouer qu'il n'a pas le sou et ne peut rejoindre son poste : « Depuis deux mois, je n'ai pu exister qu'en vendant peu à peu mes effets. » Cet aveu lui attire de dures remontrances du ministre : « Je vous rappelle que des officiers qui ont tout perdu dans la dernière campagne sont néanmoins partis. Si vous ne partez pas, je me verrai obligé de vous rayer du tableau des généraux en activité. » Irrité par cette menace, il proteste : « Monseigneur, c'est pousser un homme d'honneur à la dernière extrémité et faire perdre à l'Empereur un sujet qui méritait un meilleur traitement. Je me regarde en ce moment comme dépouillé de mon grade et de ma décoration si Votre Excellence ne me met pas en mesure de pouvoir servir. »

Néanmoins, ce n'est qu'en 1814, au début de la Restauration, qu'il est replacé, ayant trouvé moyen de se faire recommander par le Duc d'Angoulême; ce qui ne l'empêche pas, au retour de l'île d'Elbe, de se rallier bruyamment à l'Empereur. Il demande à être nommé général de division, à être envoyé aux Colonies; commandeur de la Légion d'honneur, il voudrait être grand-

officier. On ne l'écoute pas. Le Roi revenu, ses sollicitations recommencent. Il se donne comme un fidèle sujet et se recommande de Talleyrand et de Wellington. Mais on est mal disposé pour lui, non seulement en raison de son attitude pendant les Cent-Jours, mais aussi parce qu'une pétition adressée par sa femme au Roi, à l'effet de solliciter un secours, vient de révéler que, malheureuses et abandonnées, elle et sa fille sont les victimes de l'inconduite de ce malheureux.

En janvier 1816, il n'est plus qu'une épave. Il avait été mis à la retraite par l'Empereur; malgré ses réclamations, on l'y maintient. C'est alors qu'il va offrir à l'ambassadeur d'Angleterre « de lui fournir des renseignemens. » L'offre est agréée. Mais, bientôt, la police avertie perquisitionne chez lui et chez sa maîtresse; ses papiers sont saisis; il est arrêté et détenu durant trois mois. Ses relations avec la police datent de là. Remis en liberté et inscrit au budget secret pour un traitement mensuel de trois mille francs (1), il rend compte des projets des ultras qui semblent n'avoir pas connu les péripéties de son existence antérieure. Il est en relations suivies avec Villèle et avec Corbière; il devient, en plusieurs circonstances, l'intermédiaire entre eux et les ministres, en vue d'un rapprochement qui, d'ailleurs, ne s'opère pas, par suite des exigences de la faction. Finalement, il recevra en 1818 un prix inespéré de ses peines; il sera nommé lieutenant général honoraire, distinction qui ne le tire pas de la situation misérable dans laquelle il se débat. Lorsqu'en 1843 il mourra obscur et oublié, on constatera qu'il a brûlé partie de ses papiers, vendu les autres, vendu aussi ses épaulettes, son épée et sa croix.

Il est extraordinaire qu'avec un passé tel que le sien, il ait pu se flatter d'être en relations confiantes avec le Duc d'Orléans. Il n'en est pas moins certain que la police ne mettait pas en doute ses dires, puisqu'il fut invité, en même temps que le membre de la Chambre des communes, — ils le furent à l'insu l'un de l'autre, — à voir le prince et à tâcher de surprendre sa pensée véritable. L'Anglais fut reçu à Twickenham le 5 mai

(1) Peu de jours après sa mise en liberté, il recevait une lettre du premier ministre anglais, lord Castlereagh, lui annonçant une gratification de 10 000 francs « pour vous indemniser des frais de détention. » Cette somme lui fut comptée par l'ambassadeur d'Angleterre, et il semble bien qu'il le fit savoir lui-même à la police comme gage de la sincérité des engagemens qu'il avait pris envers elle.

1816 et le général le 9 du même mois. J'ai sous les yeux les lettres que chacun d'eux écrivait à l'issue de l'audience et où il affirme répéter ce que lui a dit le Duc d'Orléans. Elles lui attribuent, sinon les mêmes propos, du moins les mêmes dispositions.

Vis-à-vis du visiteur anglais, le prince amené à s'expliquer sur ses intentions, a déclaré qu'il est de plus en plus résolu à ne prendre aucune part aux affaires de la famille régnante. Il est convaincu qu'en 1814 il lui eût été facile de monter sur le trône; mais il avait trouvé sage de se tenir à l'écart, tant que le souverain actuel serait vivant. Il persévéra dans cette attitude, bien que les ministres anglais lui aient insinué que sa présence serait très utile en France.

« Ici, continue le correspondant du ministre de la Police, Son Altesse fit entrer quelques particularités d'une conversation qu'Elle avait eue avec des princes, des premiers dans l'ordre de succession, dit qu'Elle avait franchement déclaré sa manière de voir, mais que ses opinions avaient été accueillies avec un dédain qui tenait presque de l'insulte; qu'Elle n'avait pu, dans de pareilles conjonctures, demeurer plus longtemps à Paris et s'était éloignée pour se soustraire à la jalousie que sa présence aurait excitée. »

Vis-à-vis du visiteur français, le Duc d'Orléans est plus explicite encore :

« Il m'a dit avoir reçu la veille des lettres de Paris, qui lui annonçaient les arrestations qui avaient eu lieu et que l'on faisait porter sur des partisans de la Maison d'Orange, qu'il espérait que cet événement tournerait à l'avantage de son propre parti qu'il croyait avoir été affaibli par les intrigues de celui d'Orange, surtout si, selon ce qu'il avait entendu dire, il est vrai que l'Autriche ne soutenait plus la cause de Napoléon II avec sa première ardeur; que, pour lui, il était bien décidé à ne pas s'aventurer en France, qu'il s'était servi de la mauvaise santé de son épouse comme d'un prétexte pour s'excuser de ce qu'il ne se rendait pas au mariage du Duc de Berry et qu'il continuerait de trouver toujours quelque raison pour rester en Angleterre; qu'il était bien convaincu qu'il ne serait point attenté à ses jours s'il allait à Paris; mais qu'il était probable que s'il y était une fois, il y serait retenu et empêché de retourner en Angleterre; qu'à l'égard de Sa Majesté Louis XVIII, il avait

pris la ferme résolution de ne pas agir contre lui en se mettant à la tête d'un parti pour le détrôner; mais qu'à l'égard des princes, sa complaisance n'irait pas si loin ; qu'ils ne pouvaient espérer de jamais régner, que c'est avec peine que leur présence est tolérée, que si le Roi cessait de régner, c'est-à-dire qu'il fût détrôné ou terminât sa carrière, il saisirait sûrement l'occasion qui se présenterait; que, dans l'intervalle, il se trouvait très bien à sa place et qu'il saurait se tenir à l'écart du danger.

« Il a dit qu'on lui avait demandé quel conseil il pourrait donner au Roi dans les conjonctures présentes et s'il voudrait se mettre à la tête d'un parti pour le soutenir sur le trône; qu'à la dernière de ces questions il avait répondu qu'il ne voudrait point se mettre à la tête d'un parti pour la cause du Roi, parce qu'il serait certain d'être sacrifié s'il le faisait; qu'à l'égard des conseils qu'il aurait à donner, ils seraient de défaire tout ce qu'il avait fait, d'agir dans un sens tout à fait opposé à celui qui avait dirigé sa conduite jusqu'à ce jour, de renvoyer ses ministres et tous ses alentours, d'exiler les princes et surtout la Duchesse d'Angoulême assez loin de la Cour pour ne pas laisser entretenir le moindre soupçon de leur influence; mais qu'il conseillerait au Roi sur toute chose d'adopter la cocarde tricolore; qu'il pensait que si le Roi prenait ce parti, il ne lui resterait plus (à lui Duc d'Orléans) aucun espoir d'arriver au trône, pas plus qu'à tout autre prétendant, que les Français étaient *entichés* de la cocarde tricolore et qu'ils soutiendraient la cause de quiconque la leur rendrait; que cette mesure rendrait Louis XVIII vraiment roi de France, qu'elle lui concilierait tous les partis et qu'alors il pourrait mettre toute sa confiance dans la vieille armée française, qui se battrait pour sa cause contre l'univers entier et verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour lui; que si donc un danger pressant pour le royaume ou une heureuse inspiration des conseils du Roi venaient à rétablir la cocarde, ni lui (le Duc d'Orléans), ni personne ne pourrait entretenir le moindre espoir de succès ; que les princes eux-mêmes y trouveraient leur sauvegarde, tant il considérait ces couleurs comme le signe de ralliement de toute la nation ; qu'après cet objet viendraient des ministres responsables et une constitution établie sur des bases solides et libérales, que, tôt ou tard, le peuple obtiendrait et que, par politique, il vaudrait mieux lui accorder de bonne heure. »

D'après le rapport auquel sont empruntées ces citations, le

prince a ensuite exprimé le regret que le Roi se soit privé du concours du duc d'Otrante.

— Depuis le départ de ce ministre, dit-il, les affaires n'ont fait qu'empirer. Je le regarde comme le seul homme qui ait dans les mains le moyen de rallier les Français sous les bannières royales. On aurait dû le conserver à quelque prix que ce fût.

En finissant, il a témoigné la crainte d'une guerre prochaine dont la France serait la victime.

— La Prusse, a-t-il ajouté, veut la mettre au pillage, pour satisfaire sa haine et la rapacité de ses soldats. Le seul espoir qui nous resterait en cas d'une guerre nouvelle serait dans la Russie dont les troupes sont placées de manière à arriver les premières à Paris et pourraient, dès lors, en empêcher la destruction.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à essayer ici de faire un départ entre ce qui dans ces lettres reproduit fidèlement l'opinion du Duc d'Orléans et ce qui l'exagère ou la dénature. On sait qu'en 1816 il désapprouvait les actes du gouvernement de Louis XVIII : par conséquent, ce qu'il en dit à son interlocuteur semble avoir été très exactement répété par celui-ci. Mais, que le prince ait poussé plus loin ses confidences; que mesuré, réservé, prudent comme il l'était, il ait manifesté l'intention de chercher à s'emparer de la couronne à la mort du Roi et qu'il ait exposé avec tant d'abondance et de légèreté la conduite qu'il comptait tenir alors, voilà ce qu'on croira difficilement. Ce qui autorise plus encore le doute, c'est sa très correcte attitude envers Charles X jusqu'en 1830, et aussi, la bienveillance que celui-ci, depuis son avènement jusqu'à sa chute, ne cessa de lui témoigner. Tout porte donc à admettre qu'au moins sur un point, le zèle de ses interlocuteurs les a entraînés à dépasser sa pensée.

Ce fut sans doute l'opinion de Louis XVIII, car, en dépit des rapports et des lettres que je viens de citer, ses relations avec le Duc d'Orléans ne furent pas modifiées. Au mois d'avril de l'année suivante, le prince étant venu le voir, il le reçut avec bonté. Il écrivait ensuite à Decazes :

« J'ai vu M. le Duc d'Orléans. On ne saurait tenir un meilleur langage que le sien. Je lui ai conseillé de tenir une conduite fort mesurée, sur quoi il m'a assuré qu'il était très résolu

à se faire remarquer aussi peu que possible. Il n'ira point à la Chambre des pairs. Son projet est de rester peu de temps ici, d'y chercher une maison de campagne, vu que le Raincy est inhabitable, de retourner en Angleterre, de ramener sa femme faire ses couches qui doivent avoir lieu vers la fin de mai, puis d'aller faire un voyage à Naples pour tâcher de se faire payer la dot qui ne l'est pas encore. Tout cela est fort bien et n'en est pas moins sujet à observation (1). »

Il semble d'après cette lettre que Louis XVIII se soit moins défié du Duc d'Orléans lui-même que de la faction qui s'obstinait à le mettre en avant pour affaiblir et combattre le gouvernement royal. En tout cas, elle démontre que le Roi ne prenait pas au tragique les informations de l'agence politique de Londres et que, tout en les utilisant dans la mesure où ils devaient l'être, il savait quel cas il fallait faire des dires des gens de police. Il le savait d'autant mieux que l'émigration le lui avait enseigné au prix des plus douloureuses déceptions et des plus cruelles épreuves.

ERNEST DAUDET.

(1) A propos de l'entrevue du Duc d'Orléans avec Louis XVIII, le comte de Goltz écrivait, le 26 avril, au chancelier prussien, prince d'Hardenberg. « Le général Pozzo a eu, hier matin, un entretien avec le Duc d'Orléans, dans lequel celui-ci, après avoir exprimé sa satisfaction de la manière dont le Roi et la famille l'avaient de nouveau reçu, et du système auquel le Gouvernement s'est attaché, pour contenir les exagérés de tous les partis, lui a dit qu'il avait été bien aise de voir que l'effet de son dernier séjour à Paris avait été nul, qu'il soutiendrait toujours le Roi par ses propos et sa conduite dans la marche sage qu'il a adoptée, et qu'il ne se mettrait point en évidence; mais que si S. A. R. Monsieur se compromettait, les regards de tous les individus inquiets et mécontens tomberaient toujours sur lui, sans qu'il puisse l'empêcher. »

LA

DOCTRINE VITALISTE DE LA VIE

A chacune des grandes étapes de la marche en avant de la biologie et de la physicochimie, la discussion s'est rouverte, souvent âpre et aiguë, entre les vitalistes et les non-vitalistes : les *vitalistes*, qui séparent complètement les êtres vivans des corps bruts et distinguent nettement les phénomènes et les lois biologiques des phénomènes et des lois physicochimiques ; et les *non-vitalistes*, pour lesquels il n'y a qu'une science, la physicochimie, dont la biologie est un chapitre, la transition étant continue et insensible entre les corps bruts et les êtres vivans, dont l'étude doit être confondue dans un *monisme* général.

Les merveilleuses découvertes de ces diverses sciences dans les derniers cinquante ans, loin d'éteindre la querelle et de faire naître la solution définitive et universellement acceptée, ont rajeuni et renouvelé les argumens et donné un regain d'actualité à la question.

Les affirmations monistes restent aussi absolues.

M. Le Dantec considère « comme démontré, » « dans l'état actuel de la science, » « que toutes les manifestations de la vie élémentaire des corpuscules vivans sont des manifestations de leurs propriétés chimiques, que leurs mouvemens sont dus à des réactions chimiques ; » et il conclut que, « dans ce qui frappe nos sens au cours de l'observation des êtres vivans, rien n'est en dehors des lois naturelles établies pour les corps bruts (chimie et physique). »

Contre cette assertion des non-vitalistes, je crois qu'il est *scientifiquement* permis de maintenir la vieille conception vitaliste de la vie.

Je ne prétends pas qu'il soit antirationnel de supposer qu'*un jour* on trouvera le moyen de passer d'un corps brut à un corps vivant et par suite d'unifier la biologie et la physicochimie. Je n'établis pas entre ces deux sciences la barrière définitivement infranchissable que j'admets entre la biologie et la morale ou la métaphysique. Mais je déclare et je vais essayer de démontrer que, *dans l'état actuel de la science*, la biologie ne doit pas être identifiée aux sciences physicochimiques, n'est pas un chapitre de la physicochimie. J'ajouterai même que les plus récens progrès de la science, loin d'infirmer cette conclusion, ont fourni de nouveaux et puissans argumens à la thèse vitaliste (1), en permettant de compléter et de mieux préciser les caractères qui différencient les êtres vivans des corps bruts.

Une première remarque est nécessaire pour dissiper, dès le début, un malentendu qui pèserait lourdement sur toute la discussion ultérieure.

Il ne faut pas chercher (et personne n'a jamais voulu donner) dans la doctrine vitaliste une *explication* ou même un *essai d'explication* des phénomènes vitaux. Il s'agit uniquement d'un *principe de classification* des sciences, principe contraire à celui des monistes, principe en vertu duquel on sépare les *phénomènes* biologiques des phénomènes physicochimiques, on leur découvre des *lois* différentes et on en fait l'objet de *sciences* distinctes : la biologie et la physicochimie.

Même réduit à ce rôle de principe de classification, le vitalisme reste important et utile.

La science tout entière n'est-elle pas faite de disjonctions et de rapprochemens, logiques et démontrés ? Œrsted et Ampère n'ont-ils pas fait faire à la science un progrès considérable et fécond, en rapprochant les phénomènes magnétiques des phénomènes électriques, sans avoir la prétention de donner l'explication des uns ou des autres ?

Deuxième remarque préliminaire : je laisserai constamment de côté et ne prononcerai plus les mots irritans et inutiles de *principe vital* ou de *force vitale*.

(1) Sur les diverses formes du vitalisme jusqu'aux plus récentes (néovitalisme), voyez le beau livre de M. Bastre, *la Vie et la Mort*, dont la plus grande partie a paru dans la *Revue* et les Rapports de Reink et de Giard au IIe Congrès international de philosophie à Genève (1904).

En se reportant à l'époque où écrivait Barthez, je crois que, dans la pensée de l'illustre chancelier de l'Université de Montpellier, ces mots n'avaient pas d'autre sens que celui qui est donné aujourd'hui au mot *énergie*. Mais, comme on les a dénaturés par la suite, comme on a discuté la nature *ontologique* de ce principe, son identité ou sa confusion avec le principe de la pensée; qu'on a prononcé les mots d'*âme de seconde majesté* qui ont servi de prétexte aux quolibets et qu'on ne peut pas discuter avec et sur des plaisanteries; que tout cela est d'ailleurs questions de philosophie et querelles de philosophes, alors que je veux exclusivement rester sur le domaine de la biologie qui est le mien, — je préfère ne pas soulever la question de la *nature ontologique* du principe de la vie, et je préviens, une fois pour toutes, qu'on serait déçu si on s'attendait à trouver, dans cet article, des déclarations ou des applications de doctrines philosophiques.

Quoique j'aie mes idées personnelles (que je n'ai jamais cachées) en philosophie et en religion (ce qui me paraît être le droit et le devoir de chacun), cet article ne reflétera aucune doctrine de ce genre; si elles leur paraissent justes, mes conclusions pourront être adoptées par tous les lecteurs, quelle que soit l'opinion philosophique de chacun d'eux.

Cela posé, on peut dire que tout le monde est actuellement d'accord pour admettre que les *êtres vivans* présentent, *tant qu'ils vivent*, et *parce qu'ils vivent*, des caractères spéciaux qui les rapprochent des autres êtres vivans et les distinguent de leurs *cadavres* et des matières *brutes inorganisées*.

Certes on sait (et, quoique Claude Bernard ait, mieux que tous, démontré la chose, on peut bien dire qu'on le savait avant lui), on sait que les êtres vivans n'échappent pas aux lois physicochimiques : ce sont les mêmes matériaux qui constituent l'être vivant et la matière brute, ce sont les mêmes forces qui régissent l'un et l'autre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a *quelque chose* qui distingue l'organisme *avant* la mort du même organisme *après* la mort.

Ainsi les physiciens connaissent très bien, sous le nom de lois de l'osmose, les règles en vertu desquelles deux solutions de richesse moléculaire différente, séparées par une membrane perméable, se mettent en mouvement l'une vers l'autre jusqu'à

ce que la richesse moléculaire soit la même des deux côtés de la membrane.

Dans l'intestin, les alimens digérés sont séparés ainsi du sang où ils doivent pénétrer par une membrane perméable; les lois de l'osmose devraient s'appliquer. Il n'en est rien. L'absorption du bol alimentaire par la paroi intestinale est vraiment un acte vital des cellules épithéliales de cette paroi; ces cellules s'emparent, par leurs prolongemens, semblables aux pseudopodes des êtres unicellulaires (amibes), des corpuscules graisseux, les prennent dans leur intérieur, les modifient et puis les rendent, de l'autre côté, dans la lymphe. Quand ces cellules sont détruites ou altérées par la maladie, l'absorption ne se fait plus et, en vertu des lois de l'osmose (alors appliquées), le courant s'établit en sens inverse, du sang vers l'intestin, où les liquides s'accumulent alors.

De même, « Chr. Bohr a étudié avec un soin extrême les échanges gazeux qui s'accomplissent entre l'air et le sang dans le poumon. Le mélange gazeux et le liquide sanguin sont en présence : une membrane mince, mais formée de cellules vivantes, les sépare. Cette membrane va-t-elle se comporter comme ferait une membrane inerte, dépourvue de vitalité, et suivant par conséquent les lois physiques de la diffusion des gaz ? — Non ; elle ne se comporte point ainsi : les mesures les plus soigneuses de pressions, de solubilités, ne laissent point de doutes à cet égard. Les élémens vivans de la membrane pulmonaire interviennent donc pour troubler le phémonène physique. Les choses se passent comme si les gaz échangés étaient soumis, non pas à une simple diffusion, fait physique ayant ses règles ; mais à une véritable sécrétion, phénomène physiologique ou vital, obéissant à des règles, fixées aussi, mais différentes des premières (Dastre). »

A l'autre extrémité du cycle de la matière dans l'organisme, la démonstration du facteur vital est aussi évidente pour la sécrétion urinaire dans le rein.

Si le rein est un filtre, c'est un filtre *vivant*. Il élimine certains produits, comme l'acide hippurique, qui ne sont pas préformés dans le sang ; il ne les laisse donc pas filtrer passivement, il les fabrique. Dans les matériaux du sang, il *choisit*, pour en débarrasser l'organisme, soit le sel (chlorure de sodium) soit l'urée ; il *refuse* au contraire d'éliminer d'autres produits

comme le sucre normal du sang que les lois ordinaires de l'osmose devraient faire passer dans l'urine; et, même pour la filtration de l'eau, le rein n'obéit pas aux lois de l'osmose et affirme ainsi, en tout, sa vitalité propre, agissante et effective.

De même, quand l'alimentation apporte au sang une grande quantité de sucre, après un repas de jour de l'an par exemple dans lequel on a mangé beaucoup de marrons glacés, si l'organisme obéissait aux seules lois physicochimiques, le sucre devrait s'accumuler dans le sang; le sang devrait en contenir plus qu'à l'état normal ; le rein devrait éliminer cet excès, et on devrait devenir momentanément diabétique.

Il n'en est rien. L'organisme *règle* l'apport et la circulation du sucre *suivant les besoins* de sa consommation, de ses tissus et de leurs combustions. S'il en arrive en excès, comme après le repas de sucreries cité plus haut, certains organes (le foie surtout) transforment tout l'excédent de ce sucre actuellement inutile, le transforment en un sucre de réserve (glycogène) et le fixent dans leurs propres cellules et dans divers tissus. Plus tard, quand les besoins de l'organisme exigent une nouvelle quantité de sucre circulant, les tissus transforment de nouveau ce glycogène (sucre fixe de réserve) en glycose (sucre circulant de consommation). Et ainsi, la teneur du sang en sucre reste toujours la même, quoique l'apport des féculens et des sucres par les repas soit essentiellement intermittent et variable.

Voilà une série de phénomènes vitaux que l'on ne comprendrait absolument pas si on ne voulait appliquer à leur étude et à leur explication que les lois de la matière brute.

Il y a donc une différence entre les phénomènes physicochimiques et les phénomènes vitaux. Peut-on préciser et caractériser cette différence?

L'ancienne formule reste toujours vraie : *chaque être vivant forme un individu qui naît, croît, se reproduit, décroît et meurt.*

L'*évolution* ainsi définie n'appartient qu'aux êtres vivans. On répète souvent le contraire; mais l'assertion ne me paraît pas scientifiquement établie, pas plus pour les cristaux que pour les pierres.

Déjà Cardan disait au XVIe siècle : « Non seulement les pierres vivent, mais elles souffrent la maladie, la vieillesse et la mort. »

Développant ce mot, qu'il trouve juste, M. Thoulet dit, dans

une leçon sur « la Vie des minéraux : » « Le cristal tout formé semble quelquefois se douter qu'il existe un idéal, la symétrie parfaite, l'ellipsoïde du système cubique qui est une sphère; il le cherche, il s'en approche et, s'il ne peut y parvenir, il triche, il joue la comédie, il se déguise; tout comme, parmi les hommes, plus d'un s'efforce de jouer le personnage qu'il n'est pas. Le minéralogiste s'en tirera ou ne s'en tirera pas; les petits cristaux savourent en silence leur gloire usurpée et ne s'inquiètent guère du reste. »

Je ne me permettrai pas de suivre l'exemple de Naville qui qualifie de « bouffon » ce tableau « des cristaux volontairement déguisés » qui « se moquent des embarras du minéralogiste. »

D'un savant comme M. Thoulet l'étude est sérieuse ; mais alors on ne peut considérer la chose que comme une allégorie, une comparaison et ceci est dangereux en science parce que certains peuvent prendre pour scientifique et démontré ce qui ne l'est pas. Ce passage amusant de M. Thoulet n'est pas scientifique, n'appartient en rien à la science positive. C'est de l'anthropomorphisme par en bas comme les positivistes reprochent tant aux métaphysiciens d'en faire par en haut.

La *reproduction* est aussi un des caractères spécifiques les plus nets de la vie et des êtres vivans : *omne vivum ex vivo*. Un individu vivant vient toujours d'un autre individu vivant.

Berthelot et tous les chimistes ont réalisé une série d'admirables synthèses. Mais toutes sont « inertes et mortes. » Comme M. Fonsegrive l'a dit très justement, « sans elles la vie ne peut être, mais avec elles seules elle ne peut se montrer. »

Jamais on n'a pu faire, avec des matières brutes, la synthèse d'un être vivant, quelque humble qu'on le suppose dans la série. On se rappelle l'inanité des récens et bruyans essais faits dans ce sens (1).

Il y a un demi-siècle, on croyait à la *génération spontanée* de quelques espèces inférieures : les expériences mémorables de mon maître Bechamp et de Pasteur ont définitivement ruiné cette hypothèse.

Où trouvera-t-on, dans les transformations de mouvemens physicochimiques, quelque chose qui ressemble à la génération?

(1) Sur cette question en général et plus spécialement sur les expériences de Leduc, voyez : *Peut-on produire artificiellement la matière vivante ?* par le docteur L. Perrier, professeur à la faculté libre de théologie de Montauban.

En réponse à Descartes, qui assimilait les animaux à des machines, Fontenelle faisait remarquer qu'en mettant ensemble une machine-chien et une machine-chienne, il en naissait une autre petite machine; tandis qu'en mettant deux montres à côté l'une de l'autre on ne les avait jamais vues se multiplier. C'est peut-être plus spirituel que profond; mais il n'en est pas moins vrai que rien dans le monde minéral ne peut être raisonnablement comparé à la génération, fût-ce même la cristallisation.

Grâce à cette propriété, on peut dire que la fin de la vie n'est pas la mort; *la vie ne meurt pas*. Seul, l'individu meurt et, avant de mourir, il s'est reproduit et *la vie continue* dans le nouvel être engendré. Pour le physiologiste et le médecin, la vie n'a pas de fin; elle se continue, d'individu en individu, à travers les générations successives.

A travers cette perpétuité de l'espèce, l'individu lui-même se continue par l'*hérédité*: cette empreinte héréditaire qui, obscure mais déjà présente dans l'ovule, le développe et le dirige dans une voie donnée et fait reproduire à un individu le type de sa race et trop souvent la maladie de sa famille. C'est là un caractère qui achève de personnifier l'individu vivant en le prolongeant, pour ainsi dire, à travers le temps.

Et, avec le nouvel être qui naît, se ferme et recommence le *cercle de la vie*, semblable au serpent enroulé dont les extrémités se rejoignent et se continuent, qui n'a ni fin ni commencement, mais qui se perpétue dans une admirable pérennité.

C'est le cercle des coureurs lampadophores de l'antiquité, dans lesquels Platon, Lucrèce et... M. Paul Hervieu ont vu l'image même des générations de la vie : « chaque concurrent courait, sans un regard en arrière, n'ayant pour but que de préserver la flamme qu'il allait pourtant remettre aussitôt à un autre » et qui ne s'éteignait jamais.

L'être vivant est donc une unité à part, qui se distingue de toutes les autres unités vivantes et qui ne se noie pas, comme la matière brute, dans le monde inorganique; celui-ci n'ayant d'unité que quand on prend l'univers dans son ensemble. Deux blocs de bois ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que deux morceaux d'un même bloc de bois, tandis que deux êtres vivans diffèrent entre eux du tout au tout ou au moins sont absolument distincts l'un de l'autre; ce sont deux *individualités*.

A cette conception fondamentale de l'individualité et de l'*unité* de l'être vivant, on a objecté les faits de *division* spontanée ou expérimentale d'un individu en plusieurs. Ainsi Vulpian, citant les expériences de Trembley sur les polypes d'eau douce, ajoutait : « Pour nous, dire que le principe vital est divisible, c'est dire qu'il n'existe pas. » — Pourquoi ? c'est au contraire un des caractères spécifiques de l'être vivant de pouvoir ainsi donner naissance à plusieurs êtres vivans par des procédés divers de reproduction.

D'ailleurs l'unité vivante de chaque individu est faite d'une multitude d'unités vivantes *élémentaires*. L'homme est une somme d'unités vitales, a dit Virchow. La formule est vraie, si on ajoute immédiatement que cette somme harmonisée et unifiée forme à son tour un individu, une unité vitale plus élevée

La *vie locale* de tous les élémens de nos tissus est absolument indiscutable ; tous les phénomènes de nutrition, qui se passent dans nos tissus, peuvent être ramenés à cette vie locale. Ce qui a fait adopter à M. Bouchard « cette formule où se condense toute la pensée d'Aristote : la nutrition, c'est la vie. »

C'est par des actes de vie locale que l'oxygène de l'air absorbé dans le poumon passe dans le sang, se fixe sur les globules rouges qui le transportent dans les tissus où il va produire les combustions, faire naître de l'eau et de l'acide carbonique qui sont ensuite éliminés.

C'est par des actes de vie locale que l'énergie extérieure est accueillie par le système nerveux sous ses diverses formes de chaleur, lumière, son, est emmagasinée ou transformée dans les centres et de là est émise de nouveau sous forme de phénomène psychique ou moteur, de mot écrit ou parlé.

Toutes les fonctions de nos divers organes sont le résultat de cette vie locale : digestion, respiration, sécrétions externes et sécrétions internes... tout cela revient aux processus divers de vie locale. Si le pancréas par exemple déverse dans l'intestin grêle son suc qui peptonise les albuminoïdes, saccharifie les hydrocarbones et saponifie les graisses, et s'il déverse dans le sang son ferment diastasique dont l'absence fait apparaître la glycosurie, c'est par une action vitale locale, par la vie de ses élémens tissulaires.

Donc, dans l'unité vitale de l'individu humain, il y a une

multitude d'unités vitales élémentaires. Seulement, si chacun de ces élémens paraît vivre et vit pour son compte, ils sont tous reliés entre eux par une unité puissante; toutes les vies locales sont *solidaires* les unes des autres, leur fonctionnement est *coordonné* et *réglé par* et *pour* la vie de l'individu.

Ceci apparaît par exemple nettement pour l'appareil circulatoire.

On compare souvent le cœur à une pompe aspirante et foulante qui règle la circulation générale, alors que les petites artères, grâce aux muscles contractiles que contiennent leurs parois, seraient des robinets réglant les circulations locales.

Avec cette conception simpliste, quand un obstacle surgit dans la circulation, on prévoit seulement une augmentation de pression en amont et une diminution de pression en aval, comme dans la rivière, au milieu de laquelle on élève un barrage et dont la source ne modifie naturellement pas son débit en conséquence. En réalité, il en est tout autrement.

Dans l'appareil circulatoire vivant, le cœur, prévenu par le système nerveux de la présence de l'obstacle périphérique, modifie son fonctionnement, se contracte plus rarement et plus profondément, avec plus d'énergie, adapte son activité aux nécessités actuelles de la circulation. L'action vitale est réciproque entre le cœur et les vaisseaux; et ceux-ci à leur tour règlent leur résistance suivant l'impulsion cardiaque.

Ainsi sont assurés chez l'homme vivant : l'unité de la circulation, l'équilibre de la distribution sanguine, le niveau normal de la tension artérielle, en somme l'adaptation de la fonction circulatoire aux besoins actuels de l'organisme.

Comme autre exemple de cette unification des vies locales dans la vie totale de l'individu, je citerai la thermorégulation, cette nécessaire fonction qui permet aux animaux dits à sang chaud (c'est-à-dire à température constante, animaux homéothermes) de maintenir leur sang à une température toujours uniforme, au milieu d'oscillations thermiques extérieures qui dépassent parfois cinquante degrés.

Quand il fait froid, les vaisseaux de la peau se resserrent pour diminuer la déperdition de chaleur et les oxydations augmentent dans tous les tissus pour accroître la production. Quand il fait chaud au contraire, les combustions diminuent et surtout la dilatation des vaisseaux de la peau augmente, une sueur abon-

dante est sécrétée et s'évapore, et ainsi la déperdition de la chaleur est fortement accrue.

On remarquera que cet effet de la chaleur et du froid sur l'être vivant (à sang chaud) est précisément l'inverse de celui que les mêmes agens physiques produiraient sur un corps brut. Le froid extérieur refroidit le corps brut et échauffe l'animal vivant en lui faisant produire plus de chaleur; le chaud extérieur échauffe le corps brut et refroidit l'animal vivant en lui faisant perdre plus de chaleur.

Enfin je citerai encore, comme dernier exemple de ce fait, l'histoire curieuse du chlore et du sel marin dans l'économie et ce que l'on appelle l'équilibre osmotique du sang.

Dans des travaux très remarqués, M. Quinton a attiré l'attention sur la loi de *constance osmotique originelle*, analogue à la loi de constance thermique originelle.

Les animaux auraient commencé à vivre dans un milieu salin originel fixe, à 8 ou 9 de chlorure de sodium (sel marin) pour 1 000. A travers les temps géologiques entiers, les animaux qui ne vivent plus dans un milieu extérieur salé maintiennent *pour leur milieu intérieur* ce taux salin primitif de leur milieu extérieur originel, en vertu de cette *loi de la vie :* « En face des variations de tout ordre que peuvent subir au cours des âges les différens habitats, la vie animale, apparue à l'état de cellule dans des conditions physiques et chimiques déterminées, tend à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série évolutive, ses conditions des origines. »

Quoi qu'il en soit de cette loi générale, qui reste une hypothèse explicative, un *fait* reste certain : le milieu intérieur de l'homme (sang et liquide interstitiel des tissus de nos organes) a un équilibre osmotique fixe, c'est-à-dire qu'il garde toujours la même force de diffusion et d'échange avec le milieu extérieur; il y a une fonction régulatrice de cet équilibre osmotique et, comme le chlorure de sodium est l'agent principal de cette régulation, la teneur en sel marin reste constante et fixe, quel que soit l'apport de ce sel par l'alimentation.

Si une alimentation plus salée ou même une injection d'eau salée apporte au sang plus de sel qu'il n'en faut pour maintenir sa tension osmotique normale, les élémens des tissus, dans leurs processus de vie locale, prennent ce sel autour d'eux ou à leur intérieur, le gardent en réserve, puis le donnent de nouveau au

sang, quand de nouvelles circonstances tendraient à faire baisser la tension osmotique au-dessous du chiffre normal.

Et ainsi le chlorure de sodium a une grande importance dans la vie, quoiqu'il circule sans être chimiquement modifié. C'est, dit M. Achard, une sorte de monnaie qui sert aux échanges de l'organisme comme le même sel marin sert aux échanges des caravanes.

On voit comment toutes ces vies locales concourent à la vie totale de l'individu et combien cette conception et cette étude des vies locales ne diminuent pas et corroborent au contraire, en la précisant, la notion de la vie de l'homme entier, de l'individu. C'est toujours l'*unum et plura* des Pythagoriciens ou plutôt l'*unum e pluribus*.

« Comment oser appeler unité, dit M. Le Dantec, un ensemble aussi complexe qu'un homme formé de plus de soixante millions de cellules appartenant à des types aussi différens? » C'est précisément là, *en fait*, une caractéristique de la vie : l'*unité fonctionnelle*, avec une extrême *complexité organique*.

La mort disjoint toutes ces parties, supprime l'unité; et le cadavre n'est plus que la juxtaposition, sans individualité, des soixante millions de particules matérielles qui le composent.

Ce qui caractérise la vie, c'est donc précisément de faire l'unité dans la complexité, de constituer un individu avec des particules disparates.

Cette influence de la vie générale d'un individu sur ses vies locales est si importante qu'elle s'exerce même sur la vie locale d'élémens transplantés d'un individu à un autre.

Vulpian avait objecté à la conception vitaliste les faits de greffe animale : la queue d'un rat, insérée par Paul Bert sous la peau d'un autre rat, s'y greffe et y vit; cette queue fait désormais partie de ce second individu, dont l'unité vitale s'assimile et dirige ces vies locales. Il en est de même des expériences dans lesquelles Ollier montre le périoste faisant de l'os quand il est inséré dans le tissu cellulaire sous-cutané.

Dans tous ces faits il n'y a rien de contradictoire à la doctrine de l'unité vitale de l'individu.

C'est la confirmation et la démonstration, tous les jours plus scientifiques, de ce passage de Claude Bernard : « En admettant

que les phénomènes (vitaux) se rattachent à des manifestations physicochimiques, ce qui est vrai, la question, dans son essence, n'est pas éclaircie pour cela. Car ce n'est pas une rencontre fortuite de phénomènes physicochimiques qui construit chaque être sur un plan et suivant un dessin fixes et prévus d'avance et suscite l'admirable subordination et l'harmonieux concert des actes de la vie. Il y a, dans le corps animé, un arrangement, une sorte d'ordonnance que l'on ne saurait laisser dans l'ombre parce qu'elle est véritablement le trait le plus saillant des êtres vivans... en sorte que si, considéré isolément, chaque phénomène de l'économie est tributaire des forces générales de la nature, pris dans ses rapports avec les autres, il révèle un lien général, il semble dirigé par quelque guide invisible dans la route qu'il suit et amené dans la place qu'il occupe. »

Voilà l'opinion du plus grand physiologiste du XIX[e] siècle : la biologie est bien une science à part; elle a pour objet l'étude des êtres vivans, l'évolution vitale, leur idée directrice, leur lieu spécial... Cela n'appartient ni à la physique, ni à la chimie.

C'est donc toujours la vieille formule traditionnelle que l'on connaît depuis Hippocrate : *consensus unus...*, soigneusement maintenue et toujours enseignée dans notre vieille École montpelliéraine, au milieu des sarcasmes et des quolibets des autres écoles, des philosophes et des médecins (1).

On peut bien ajouter que tous les travaux récens n'ont fait que confirmer cette doctrine; ils l'ont même développée et précisée.

Car, de l'ensemble magnifique des travaux, dont Pasteur a été l'initiateur glorieux, est sortie la démonstration d'une nouvelle caractéristique de la vie, caractéristique qui est tout à fait de premier plan.

C'est la propriété que j'ai proposé d'appeler d'un seul mot : l'*antixénisme* ou fonction antixénique, c'est-à-dire la *lutte contre l'étranger*.

« Être, c'est lutter, a dit M. Le Dantec; vivre, c'est vaincre. » « Chacune des espèces successives que décrivent la paléontologie

(1) Broussais parlait des « tristes suppôts de la vieille école de Montpellier » et accusait Barthez de reporter la médecine « dans les nues. » Le système sanguinaire de Broussais est oublié depuis longtemps.... pour le plus grand bien des malades, et la doctrine vitaliste de Barthez et de l'École de Montpellier réapparait, tous les jours plus scientifiquement défendable.

et la zoologie fut, dit M. Bergson, un *succès* remporté par la vie. » De même, pour chaque individu, la vie est une bataille dont l'issue n'est définitivement désastreuse pour le sujet que le jour de sa mort.

Les rapports de l'être vivant avec l'étranger ne sont cependant pas, nécessairement et toujours, des rapports de bataille, de lutte et de guerre. Dans le milieu extérieur, notre organisme prend constamment de la matière et de l'énergie qui sont indispensables à l'entretien et à l'accroissement de sa vie. Donc, d'abord il *vit de l'étranger*.

Mais, de ce même milieu extérieur, lui viennent des étrangers inutiles, *inassimilables*, nuisibles, qui ne portent dans l'organisme où ils pénètrent que des élémens de dissolution, de maladie et de mort. Contre ces étrangers, qui sont et restent toujours des étrangers hostiles et dangereux, l'organisme humain est merveilleusement armé.

Modèle naturel et prototype des sociétés humaines (famille, patrie), le corps humain a, pour se préserver des invasions étrangères, un corps de *police* merveilleusement organisé pour le *temps de paix*, c'est-à-dire de *santé*, et une *armée*, forte et disciplinée, pour le *temps de guerre*, c'est-à-dire de *maladie*.

L'étranger à combattre se présente sous deux formes : sous la forme d'*énergie* et sous la forme de *matière* (inorganisée ou vivante).

Contre l'énergie extérieure (lumière, son, chaleur), qu'il utilise largement, l'organisme est obligé de lutter pour en régler l'arrivée, pour l'emmagasiner, pour la dépenser au fur et à mesure des besoins, pour se défendre contre ses écarts brusques ou son intensité trop grande, pour modifier ses formes qui ne sont pas directement utilisables... Car c'est avec ces formes vulgaires de l'énergie qu'il fait les actes psychiques les plus élevés et les plus complexes.

Contre cette énergie étrangère et nuisible, l'organisme se défend surtout aux portes d'entrée.

C'est par le système nerveux que l'énergie pénètre dans notre économie sous forme de lumière, son, chaleur... et toutes vibrations perceptibles par nos nerfs. Si à une de ces portes sensorielles se présente tout d'un coup une trop grande quantité d'énergie, le corps humain se défend.

Ainsi, pour la *lumière*, si elle arrive trop intense et trop

brusque, les paupières se ferment automatiquement ou tout au moins la pupille se rétrécit (toujours par réflexe) à la façon d'un écran ou d'un diaphragme, et la lumière ne pénètre qu'en quantité beaucoup moindre.

Pour le *son*, il y a un appareil d'accommodation tout à fait semblable : le muscle du marteau, en se contractant, tend la membrane du tympan, la fait saillir dans la caisse et augmente la pression intralabyrinthique, tandis que le muscle de l'étrier, par sa contraction, produit un effet inverse : ainsi, à l'arrivée d'un son trop éclatant, l'oreille se défend et évite l'éblouissement auditif.

J'ai déjà parlé de la lutte contre la *chaleur* extérieure et de l'appareil thermorégulateur qui permet à l'organisme de se défendre contre les variations de température extérieure et de maintenir le sang et tout le corps au même degré thermique, en été comme en hiver, au pôle et à l'équateur.

Voilà bien des exemples d'*antixénisme vital contre l'énergie étrangère*.

Comme antixénisme contre la *matière*, j'ai déjà cité la faculté qu'a l'organisme de maintenir à un taux toujours le même la teneur de son sang en sucre, chlorure de sodium... Ainsi apparaît ce caractère essentiel de la vie : *fixité* du type (de l'espèce et de l'individu) et *effort* immédiat et continu de l'être vivant vers la reconstitution de ce type, toutes les fois qu'une circonstance quelconque en a troublé l'équilibre normal.

Mais bien plus importante, plus complexe et plus intéressante est la lutte de l'organisme contre la matière étrangère *vivante*, contre les germes vivans de madadies, contre les *microbes*. C'est là surtout qu'apparaît, intense et féconde, la fonction antixénique de l'homme vivant.

Il y a d'abord la *défense des frontières :* dans l'appareil respiratoire, dans le tube digestif, à la peau, dans tous les organes en contact avec le milieu extérieur et pouvant servir de portes d'entrée à l'étranger.

Normalement, l'air qu'on respire et que nous supposons chargé de microbes nocifs doit passer d'abord par les fosses nasales. Là, il trouve une filière étroite et tortueuse qui non seulement réchauffe cet air extérieur avant son entrée dans le larynx, les bronches et le poumon, mais encore le purifie.

Les microbes sont arrêtés sur les « saillies, les angles, les poils » qui sont dans le nez. Si, en effet, on fait agir sur un bouillon de culture stérile, d'un côté l'air avant son entrée dans le nez, de l'autre, l'air après sa circulation à travers les fosses nasales, on voit une grande différence entre les deux, au point de vue de la richesse microbienne.

De plus, le mucus, qui se trouve dans ces mêmes conduits, non seulement agglutine et retient les microbes, mais encore les altère, les détruit, ou au moins leur enlève leur activité nocive. La bactéridie charbonneuse devient incapable de tuer le cobaye quand elle a séjourné quelques heures dans le mucus (Charrin).

Si le microbe pénètre dans les bronches, il y est encore arrêté, par les cils vibratiles notamment qui sont à la surface; il est altéré ou détruit par les sécrétions bronchiques. Enfin le revêtement épithélial qui tapisse l'intérieur de l'arbre aérien empêche la pénétration des microbes dans la circulation.

Tyndall a constaté la pureté microbienne de l'air expiré et Gamaleia a montré que des microbes, déposés dans l'arbre aérien, restent latens et n'agissent que quand on a dilacéré la muqueuse et permis ainsi leur pénétration.

Si, au lieu d'aborder l'organisme par l'appareil respiratoire, le microbe cherche à pénétrer par le tube digestif (apporté alors par les alimens, comme le lait d'une vache tuberculeuse), il se heurte encore là à une série de moyens de défense, dont le tube digestif est hérissé dans toute sa hauteur, depuis la bouche jusqu'à la partie inférieure de l'intestin.

Partout il y a des glandes, comme les glandes salivaires, les glandes de l'estomac ou de l'intestin, dont la sécrétion balaie mécaniquement et entraîne jusqu'à l'extérieur les microbes nocifs et aussi les transforme, les altère, annihile leurs poisons. Partout il y a un revêtement épithélial étanche (tant qu'il est vivant) qui empêche les microbes de pénétrer dans la circulation.

La pénétration n'aura lieu que si le tube digestif est malade, si la résistance vitale est diminuée. La plupart des cas de fièvre typhoïde par ingestion d'huîtres proviennent de ce mécanisme: l'huître mauvaise détermine une entérite, et alors, l'intestin malade laisse pénétrer le bacille d'Eberth, agent pathogène de la fièvre typhoïde, que la même eau apportait sans dommage les jours précédens à un intestin sain et résistant et qui ne pouvait

pas pénétrer. Au même mécanisme appartiennent les rapports de fréquence si souvent constatés entre la fièvre typhoïde et les embarras gastro-intestinaux de l'été, spécialement dans les climats chauds.

Toujours à la frontière, si le revêtement extérieur (épithélium ou épiderme) est franchi, une première bataille se livre sur place et peut suffire à repousser ou à détruire l'ennemi par une lésion locale curable : enkystement ou suppuration. C'est ce qui arrive quand une piqûre anatomique s'épuise localement par un tubercule cutané.

Puis, si les frontières sont manifestement franchies, l'étranger rencontre les ganglions lymphatiques, qui livrent bataille, se tuméfient et peuvent arrêter l'invasion et limiter le mal.

Si cette barrière intérieure est vaincue, les microbes arrivent dans le sang et, de là, dans les tissus de nos divers organes. Là, ils sont retenus par le premier réseau capillaire qu'ils rencontrent; puis ils subissent le gros assaut des globules blancs du sang, leucocytes ou phagocytes (cellules blanches, cellules qui mangent). Tout le monde connaît bien aujourd'hui cette bataille qui se termine par la phagocytose des étrangers : une victoire à la façon des anthropophages.

Partout, dans le sang, dans la plupart de nos organes, il y a un grand nombre de ces cellules goulues qui dévorent d'autres élémens figurés, notamment les microbes.

Les leucocytes montrent même, dans cette lutte contre les microbes, un certain « flair. » Ils choisissent les microbes dangereux, à détruire; ils arrivent sur l'intrus, « s'en emparent, l'englobent par leurs pseudopodes et le noient dans leur masse, en se mettant à plusieurs s'il est trop gros; » puis, « le corps englobé se désagrège peu à peu et finit par disparaître entièrement; il a été mangé et digéré par les phagocytes. »

Les choses se passent, dit M. Bouchard, comme s'il s'agissait « d'animaux monocellulaires doués de la sensibilité gustative ou olfactive. »

M. Metchnikoff, qui a découvert cette phagocytose, nous apprend que MM. Duclaux et Roux trouvèrent d'abord ces doctrines (phagocytaires) « trop vitalistes et trop peu physico-chimiques. » Mais, ajoute-t-il, avec le temps, ils ont reconnu qu'il y avait du bien fondé dans les idées de leur collègue.

Ce n'est d'ailleurs pas là le seul moyen de défense employé

par les leucocytes contre l'étranger dans le torrent circulatoire.

Quand un microbe ou un élément cellulaire étranger (comme le globule sanguin d'une autre espèce animale) pénètre dans le sang d'un animal, les leucocytes de cet animal envahi sécrètent un *anticorps*, c'est-à-dire une substance qui agglutine et précipite d'abord les envahisseurs et les détruit ensuite. L'action de défense peut donc se passer *hors* du leucocyte dans le sérum (liquide du sang) comme *dans* le leucocyte (phagocytose).

Le sérum ainsi modifié par les leucocytes sous l'influence provocatrice des microbes devient toxique pour ces microbes. C'est ainsi que l'animal est *immunisé* contre cette maladie microbienne particulière.

Ce sérum de l'animal attaqué et immunisé acquiert donc et garde après la bataille des propriétés bactéricides ou cytotoxiques : l'animal est *vacciné* vis-à-vis des attaques ultérieures du même ennemi.

De plus, ce sérum injecté à un autre animal facilitera la bataille de celui-ci contre le même microbe et l'aidera à guérir s'il est déjà envahi par la maladie ou le préservera des atteintes ultérieures de la maladie, s'il n'est pas encore atteint.

Ainsi, dans le sang d'un cheval immunisé par Behring et Roux contre le microbe de la diphtérie, s'est développé un contre-poison (anticorps) qui, injecté à un homme menacé ou même atteint de diphtérie, aidera cet homme à soutenir victorieusement la lutte contre le bacille diphtérique, l'empêchera de contracter la maladie ou le guérira.

Le premier effet d'un sérum, ainsi immunisé, sur les microbes correspondans est de les précipiter et de les agglutiner, puis de les annihiler et de les détruire.

M. Pfeiffer injecte une culture de vibrion cholérique dans le péritoine d'un cobaye neuf; les microbes se multiplient rapidement et il survient une péritonite mortelle. Si le cobaye est immunisé ou vacciné contre le choléra, les microbes injectés perdent leur mobilité, leur forme allongée, se mettent en boules et ces boules mêmes ont de la tendance à se fondre, à se dissoudre dans le liquide avoisinant.

L'anticorps ainsi développé est spécial au microbe particulier qui l'a fait naître; il est spécifique. Dès lors, on reconnaîtra qu'un malade est atteint de fièvre typhoïde quand son sérum

précipitera et agglutinera les microbes de la fièvre typhoïde (bacilles d'Eberth) : c'est le sérodiagnostic de MM. Max Gruber et Widal.

Cette fonction du sérum est inséparable de la fonction des leucocytes, qui sécrètent l'anticorps en présence de l'étranger; et non seulement ces leucocytes combattent ainsi, par divers moyens, l'ennemi qui vient s'exposer à leurs coups; mais encore, dans certains cas, ils se portent en quelque sorte au-devant de l'envahisseur pour lui livrer bataille.

Dans les régions où il se produit une irritation microbienne, traumatique ou autre, les leucocytes affluent, traversent les parois des capillaires et combattent. S'ils sont battus et tués par les toxines microbiennes, ils forment le pus (les globules de pus sont des leucocytes ayant subi la dégénérescence graisseuse); s'ils l'emportent au contraire, ils se répandent à la surface de la plaie et contribuent à la formation de la cicatrice. Ils se comportent vraiment, dans le sang et dans les tissus, comme de véritables petits organismes analogues aux amibes; seulement, tous leurs actes de vie locale sont coordonnés, dirigés et gouvernés par l'idée directrice générale de l'individu et de sa défense antixénique.

La bataille que je viens de décrire est générale; elle se passe dans le sang et dans les tissus de tous nos organes.

Mais il y a des organes qui prennent spécialement une part plus active à la défense des points particuliers de l'organisme où la lutte est plus chaude et où les moyens de défense sont plus accumulés et plus efficaces.

J'ai déjà parlé des ganglions lymphatiques; il faut aussi nommer le foie, qui remporte, à lui tout seul, beaucoup de victoires partielles : il faut soixante-quatre fois plus de bacilles charbonneux pour tuer un lapin si ces bacilles passent par le foie que s'ils évitent cet organe (Roger).

On comprend ainsi pourquoi beaucoup de poisons sont moins dangereux quand on les ingère par le tube digestif (passage par le foie) que quand on les injecte sous la peau (sans passage par le foie).

Quand enfin la victoire de l'organisme est définitive, les débris des envahisseurs vaincus sont « boutés dehors » par les émonctoires, spécialement par le rein, dans cet acte solennel de la *crise* que les anciens avaient si bien étudié.

Et l'individu reste alors, non seulement maître du champ de bataille, mais encore souvent garanti par l'immunité contre de nouvelles invasions du même microbe.

Tout l'organisme intervient dans cette grande fonction antixénique, même le *système nerveux* dont je n'ai encore rien dit et qui est vraiment, dans cette bataille contre l'étranger, le directeur de la résistance et l'organisateur de la victoire.

On se rappelle ces deux sœurs soudées que le docteur Doyen sépara plus tard. Elles avaient été envahies par le bacille tuberculeux, alors que le sang circulait identique, de l'une à l'autre. Elles se défendirent cependant très inégalement contre le microbe: l'une était très profondément atteinte et a peu survécu à l'opération, tandis que l'autre était bien moins atteinte et a survécu plus longtemps.

Cependant, leur circulation était commune, le même sang circulait dans les deux; il y avait des « ponts » vasculaires qui leur faisaient un seul milieu intérieur : c'étaient les mêmes leucocytes, les mêmes agens de bataille.

Pourquoi se sont-elles défendues si inégalement? Parce que chacune avait un système nerveux propre, distinct de celui de l'autre. Elles avaient toutes deux les mêmes soldats et une armée égale à opposer au même ennemi. Ce qui différait de l'une à l'autre, c'est le général, le chef, le directeur de la manœuvre, le système nerveux.

Cet exemple fait bien comprendre le rôle du système nerveux dans l'antixénisme : il fait l'unité de la défense, il harmonise et unifie tous les efforts vers le but. Averti de l'arrivée de l'étranger sur un point, il prévient les autres parties de l'organisme, dirige et accumule les renforts sur les points attaqués et faibles; il dilate les vaisseaux, accumule les leucocytes, arrête ou ralentit la circulation, comme Josué arrêtait le soleil, pour permettre à ses défenseurs d'anéantir tous les microbes; puis il l'active pour balayer les cadavres et les survivans et ouvre enfin les émonctoires pour assurer la définitive évacuation du territoire par l'étranger.

C'est d'ailleurs là le rôle immense que joue le système nerveux pour *toutes* les fonctions de l'individu vivant; c'est lui qui fait l'unité des vies locales et qui les systématise et les coordonne pour la vie générale. C'est le système nerveux qui pré-

vient le cœur et les vaisseaux des résistances périphériques ou des défaillances centrales et assure la solidarité de ces divers organes. C'est le système nerveux qui, suivant les besoins de l'organisme, règle la fixation en glycogène par le foie ou la mise en circulation sous forme de glycose des matières hydrocarbonées. C'est le système nerveux qui organise la régulation de la chaleur animale et maintient la fixité de la température comme la fixité de la tension osmotique du sang...

On comprend de plus en plus ce mot de Cuvier, cité par M. Bergson : « Le système nerveux est, au fond, tout l'animal; les autres systèmes ne sont là que pour le servir. »

De tout ce qui précède il résulte que l'antixénisme apparaît comme une des plus belles démonstrations, qui aient été données depuis longtemps, de la doctrine vitaliste de la *maladie* avec les vieilles notions de nature médicatrice, d'effort naturel et préservateur vers la guérison.

On ne peut plus définir la maladie par la lésion anatomique, comme l'a si longtemps soutenu l'école organicienne (dont l'enseignement a lourdement et longuement pesé sur l'École de Paris).

La maladie n'est pas assimilable à l'évolution du microbe sur le terrain humain, à la façon d'une graine qui se développe dans du terreau ou d'un œuf qui devient ver dans un fromage, comme on l'avait cru immédiatement après les découvertes de Pasteur.

La maladie est vraiment la bataille de l'organisme vivant contre le germe pathogène,

L'agent morbifique a pénétré dans l'économie, qui se défend et cherche à l'expulser. Le microbe provoque l'homme. Mais *c'est l'homme qui fait sa maladie.* La maladie est constituée par la vie de l'homme, modifiée par la présence du microbe et la bataille nécessaire.

Quand la crise se produit, quand l'élimination du microbe se fait, c'est l'organisme humain qui fait sa guérison. Et, si notre thérapeutique a facilité ce résultat, c'est en aidant l'homme dans la bataille ; les médicamens apportent à l'organisme humain des projectiles et des munitions contre les microbes. Mais ils ne font pas plus et, quand le malade guérit, c'est bien lui-même qui est l'auteur de sa guérison, comme c'est lui qui succombe, si le microbe est plus fort.

En somme, l'antixénisme est une des caractéristiques les plus nettes et les mieux démontrées de la vie et des êtres vivans. Il semble que ce chapitre nouveau de physiologie creuse singulièrement le fossé qui sépare les phénomènes vitaux des phénomènes physicochimiques, la biologie de la physicochimie.

On ne conçoit pas une machine, quelque perfectionnée qu'elle puisse être, qui ait *en elle-même* une *force d'adaptation*, de régulation, de *défense* et une force antixénique semblables.

Mon maître M. Alfred Fouillée l'a dit excellemment : « Un chronomètre a beau être fait pour marquer l'heure future : aucun de ses mouvemens, à lui, n'enferme une finalité immanente ni ne tend à marquer l'heure. Il ne porte pas en lui-même un but qui se maintienne identique et suscite de nouveaux moyens quand les anciens manquent. Touchez à l'un quelconque de ses rouages, c'est fini ; l'heure ne sera plus marquée ; la roue qui tournait à gauche n'essaiera pas de tourner à droite pour continuer de poursuivre l'œuvre ; l'aiguille n'essaiera pas de s'appuyer sur un nouveau ressort pour pouvoir tourner. »

Rien, dans cette machine perfectionnée qu'est un chronomètre, ne rappelle cette action régulatrice, antixénique, thérapeutique, dont l'être vivant trouve le point de départ en lui-même.

Chez l'être vivant, continue M. Fouillée, la fin poursuivie reste la même, « alors que le mécanisme des moyens est altéré : le chronomètre *vivant* continue de tendre à l'heure future, alors même qu'on lui a enlevé plusieurs de ses ressorts ; il supplée à l'un par l'autre, comme si *le bien à venir* agissait sur lui par l'intermédiaire du bien et du mal présens. Dans le chronomètre, tous les mouvemens se déroulent et s'expliquent d'une manière adéquate, sans aucune considération de l'heure, tant du moins qu'on ne sort pas du chronomètre pour remonter à l'horloger. Au contraire, le besoin de vivre et de jouir, avec les mouvemens corrélatifs, existe dans l'être vivant, non au dehors, et y devient le générateur même des autres mouvemens. »

Voilà bien la caractéristique de la vie.

L'individu vivant porte en soi non seulement une activité propre, mais aussi un but précis à cette activité : le maintien et la défense de sa vie contre le milieu nocif et l'accroissement de cette vie jusqu'à la génération d'un nouvel être vivant, semblable à celui dont il est lui-même sorti.

Et ceci est vrai de tous les êtres vivans, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble. « Quelque petite qu'on suppose la quantité de vie obscure qui gît dans l'organisme rudimentaire, dit M. Liard, elle n'en manifeste pas moins un fait irréductible aux phénomènes inorganiques. » Si j'ai choisi mes exemples pour ma démonstration dans les termes les plus élevés de l'échelle vivante et chez l'homme, c'est que, toutes les grandes fonctions y étant différenciées, la constatation et l'analyse des phénomènes y sont beaucoup plus faciles que chez la plante on l'animal monocellulaire, chez l'amibe dont tous les appareils sont réunis et confondus dans une petite masse unique de protoplasma.

Auguste Comte a très nettement exposé cette doctrine : « Le passage du monde inorganique au monde de la vie marque un point critique dans la philosophie naturelle... Dès que la vie apparaît, nous entrons dans un monde nouveau... Les phénomènes biologiques présentent un ensemble de caractères qui leur sont propres. La science positive qui les étudie a pour première obligation d'en respecter l'originalité... Avec la biologie, apparaissent nécessairement les idées de consensus, de hiérarchie, de milieu, de conditions d'existence, de rapport de l'état statique à l'état dynamique, d'organe et de fonction... Ici, à l'inverse de ce qui se passe dans le monde inorganique, les parties ne sont intelligibles que par l'idée du tout... Dans les sciences du monde inorganique, on procède du cas le moins composé aux cas plus composés; on commence par l'étude des phénomènes séparés les uns des autres; mais *les êtres vivans*, au contraire, *nous sont d'autant mieux connus qu'ils sont plus complexes.* L'idée d'animal est plus claire pour nous que celle de végétal. *L'idée des animaux supérieurs est plus claire que celle des animaux inférieurs.* L'*homme* enfin *est* pour nous *la principale unité biologique* et c'est d'elle que part la spéculation dans cette science. »

Voilà une proposition, bien remarquable, qui fera accuser Auguste Comte d'anthropocentrisme par les savans qui, comme M. Le Dantec, veulent au contraire commencer toujours l'étude par le bas de l'échelle, par les êtres dont la vie est tellement obscure et réduite qu'on se demande s'ils vivent ou non, ou tout au moins si ce sont des végétaux ou des animaux.

A ces savans, Auguste Comte répondait d'avance : « Dès qu'il s'agit des caractères de l'animalité, nous devons *partir de l'homme* et voir comment ils se dégradent peu à peu, plutôt que de partir

de l'éponge et de chercher comment ils se développent. *La vie animale de l'homme nous aide à comprendre celle de l'éponge; mais la réciproque n'est pas vraie.* »

En somme, Comte conclut que « nous ne saurions jamais rattacher le monde organique au monde inorganique que par les lois fondamentales propres aux phénomènes généraux qui leur sont communs; » et il déclare « irréductible » le « caractère biologique » des « phénomènes de la vie. »

C'est la conclusion de M. Émile Boutroux : « Les lois zoologiques ne sont pas ramenées aux lois physicochimiques, » et de Renouvier : « L'aphorisme célèbre de Leibniz, *nisi intellectus ipse*, prononcé à propos de la réduction des idées aux sensations, est également vrai comme un *nisi ipsa vita* appliqué à la réduction de la physiologie au mécanisme. »

« Je suis, dit M. Bergson, *unité multiple* et *multiplicité une*... l'évolution de la vie dans la double direction de l'*individualité* et de l'*association* n'a rien d'accidentel. Elle tient à l'essence même de la vie. »

Rien n'est plus vrai.

Je l'ai dit plus haut pour les leucocytes, et cela peut se généraliser : chacun des élémens cellulaires de nos tissus forme une unité vitale; tous ces individus élémentaires, par leur association, forment l'homme, l'animal, la plante; ces nouvelles unités, à leur tour, s'associent et forment l'espèce, unité vitale supérieure. Enfin, le monde vivant tout entier (animaux et végétaux) a son unité bien remarquable et bien définie.

Le *cercle de la vie* individuelle a son complément dans le *cycle de la matière* à travers la totalité des êtres vivans.

Ainsi on sait que l'homme et les animaux tirent leur force et leur énergie des alimens hydrocarbonés, qu'ils brûlent et transforment en chaleur et en activité musculaire; ce qui a fait dire que ces alimens sont des « accumulateurs d'énergie. » Mais, en dégageant et en utilisant ainsi cette énergie accumulée, les animaux détruisent ces hydrocarbones et ne rejettent dans l'atmosphère que de l'eau et de l'acide carbonique.

Comment, par quel mécanisme et dans quel lieu cette eau et cet acide carbonique prennent-ils, accumulent-ils de l'énergie et reforment-ils ces substances hydrocarbonées nécessaires à l'activité animale?

C'est le *monde végétal* et le *soleil* qui opèrent cette régénération nécessaire à la vie animale.

Les plantes à chlorophylle, exposées à la lumière, absorbent l'acide carbonique de l'atmosphère, fixent le carbone et forment l'amidon et les hydrocarbones que l'animal retrouve dans ses alimens. Ce *stade végétal* du *cycle du carbone* ne s'accomplit qu'*à la lumière* (dans l'obscurité, la plante fonctionne comme l'animal). Le stade de reconstitution utile pour l'animal est donc *la vie végétale à la lumière;* le grand agent de ce stade est donc le *soleil.*

Et ainsi le cycle du carbone apparaît comme formé de deux grandes périodes : 1° *Stade d'accumulation d'énergie :* sous l'influence de la lumière, les végétaux font avec l'eau et l'acide carbonique de l'atmosphère (aqueuse et aérienne) des hydrocarbones et de l'oxygène; 2° *Stade de libération d'énergie :* les animaux font avec l'oxygène et les hydrocarbones de l'acide carbonique et de l'oxygène. Dans ce second stade, l'énergie chimique est libérée, tandis que dans le premier elle était empruntée à la lumière solaire et accumulée. C'est ainsi que la force de nos contractions musculaires est empruntée au soleil par l'intermédiaire des végétaux vivans.

J'emprunterai le second exemple au cycle, à travers le monde vivant, de l'azote des matières albuminoïdes,

L'homme détruit les matières albuminoïdes comme il détruit les hydrocarbones. Comment ces albuminoïdes se reconstituent-elles?

Par l'intermédiaire des végétaux, de la terre, de l'air et des microbes (végétaux microscopiques) de la décomposition organique. Les microbes de la terre semblent être les premiers agens de la transformation de l'azote en produits (nitriques, ammoniacaux) qui sont ensuite transformés par les végétaux plus élevés en matières albuminoïdes. Certains végétaux (légumineuses) peuvent faire directement des albuminoïdes avec l'azote de l'atmosphère; mais ces végétaux portent, sur leurs racines, des microbes qui doivent collaborer à cette transformation.

Ces albuminoïdes végétales nourrissent les animaux qui en font les albuminoïdes animales, et l'homme emprunte ses albuminoïdes à sa double alimentation, végétale et animale.

Les produits de transformation intra-animale des albuminoïdes, l'urée par exemple, donnent du carbonate d'ammoniaque

et des nitrates, et le cycle recommence, les microbes de la putréfaction intervenant à leur tour... C'est comme pour les hydrocarbones, le cercle formé par les végétaux et les animaux : seulement ici, l'*air*, la *terre* et les *microbes* remplacent le soleil.

Ainsi s'affirme dans le monde vivant tout entier, pris dans son ensemble, le caractère qui apparaît en dernière analyse comme le caractère essentiel et primordial de la vie, partout où on la rencontre et quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente : *l'ordre dans le mouvement, l'unité de but et de fin dans la mobilité* (caractère à mettre à côté de *l'unité dans la complexité*, déjà étudiée).

« La vie en général, dit M. Bergson, est la mobilité même. » C'est parfaitement exact, à condition d'ajouter immédiatement que c'est une mobilité *ordonnée*.

La matière brute a bien son unité, son individualité si on veut, mais *dans l'immobilité*. Une pierre reste elle-même, un phosphate ou un chlorure reste lui-même, tant qu'il n'y a aucun changement en eux. Dès que les circonstances physicochimiques qui les ont produits et les maintiennent, changent, ils se transforment et deviennent une unité tout autre : carbonate, eau... Ces changemens exclusivement commandés par les circonstances physicochimiques extérieures n'obéissent à aucune direction autochtone, *endogène*, venue de l'intérieur du caillou lui-même.

Chez l'être vivant il en est tout autrement; tant qu'il vit, il change, il se transforme; c'est un mouvement continuel qui ne cesse qu'à la mort, et, si, au lieu d'envisager les individus, on considère le monde vivant tout entier, on peut dire que c'est le mouvement perpétuel. Mais ce mouvement n'est pas exclusivement commandé par les circonstances physicochimiques extérieures; il est réglé par une cause intérieure qui maintient l'unité de l'individu et la fixité de l'espèce à travers toutes ces mutations incessantes.

Voilà vraiment ce qui, en dernière analyse, spécifie l'être vivant et le distingue de la matière brute : *il est complexe et mobile, tout en restant un et individuel.*

Claude Bernard avait très bien reconnu et décrit cette caractéristique de la vie.

« La vie, dit-il, c'est une *idée;* c'est l'idée du résultat commun pour lequel sont associés et disciplinés tous les élémens anatomiques, l'idée de l'harmonie qui résulte de leur concert, de l'ordre qui règne dans leur action... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physicochimiques, c'est la création de cette machine d'après une idée définie... Ce groupement se fait par suite des lois qui régissent les propriétés physicochimiques de la matière; mais ce qui est essentiellement du domaine de la vie, ce qui n'appartient ni à la physique ni à la chimie, c'est l'*idée directrice* de cette évolution vitale. »

Ailleurs : « Ici comme partout, tout dérive de l'idée qui seule crée et dirige; les moyens de manifestation sont communs à toute la nature et restent confondus pêle-mêle comme les caractères de l'alphabet, dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers... La force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas. »

Et enfin : « Arrivés au terme de nos études, nous voyons qu'elles nous imposent une conclusion très générale, fruit de l'expérience, c'est à savoir qu'entre les deux écoles qui font, des phénomènes vitaux, quelque chose d'absolument distinct des phénomènes physicochimiques et quelque chose de tout à fait identique à eux, il y a place pour une troisième doctrine, celle du vitalisme physique, qui tient compte de ce qu'il y a de spécial dans les manifestations de la vie et de ce qu'il y a de conforme à l'action des forces générales. »

Ce qu'il y a de spécial à la vie et aux êtres vivans, c'est bien l'idée directrice, comme dit Claude Bernard, l'idée-force, dirait Alfred Fouillée, et cette idée directrice, c'est *l'idée de la conservation de la vie de l'individu et de l'espèce. Voilà ce qui fait l'unité de l'individu dans la complexité de son organisme et ce qui maintient sa fixité dans la mobilité de son fonctionnement.*

Cette conclusion conduit, comme à un corollaire tout naturel, à la proposition suivante qui exprime la thèse même indiquée en tête de cet article : il est scientifiquement permis, après les merveilleuses découvertes de la physiologie et de la physicochimie, de maintenir l'ancienne conception vitaliste de la vie, d'après laquelle les phénomènes vitaux ne peuvent pas

être identifiés aux phénomènes physicochimiques et la biologie doit être distinguée de la physicochimie.

Je ferai remarquer, en terminant, que je suis resté constamment sur le seul terrain scientifique sans aborder le terrain philosophique sur lequel je ne me serais reconnu ni solidité, ni compétence et je tiens bien à faire reconnaître que la *question scientifique du vitalisme est différente de la question philosophique.*

Le « point de vue de la philosophie, » dit M. Bergson, est « tout autre » que celui « de la science. »

Rien ne démontre mieux la vérité de ce principe que la lecture même du beau livre dans lequel M. Bergson a étudié « l'évolution créatrice. »

Au point de vue *scientifique*, l'éminent philosophe développe des idées très analogues à celles qui ont été exposées dans cet article. Il admet notamment et analyse le double caractère indiqué plus haut de la mobilité dans la fixité et de la complexité dans l'unité.

« Le corps vivant, dit-il, a été isolé et clos par la nature elle-même. Il se compose de parties hétérogènes qui se complètent les unes les autres. Il accomplit des fonctions diverses qui s'impliquent les unes les autres. C'est un *individu* et d'aucun autre objet, pas même du cristal, on ne peut en dire autant, puisqu'un cristal n'a ni hétérogénéité de parties, ni diversité de fonctions. » Il développe les raisons qui l'empêchent « d'assimiler l'être vivant, système clos par la nature, aux systèmes que notre science isole. » Il admet un « *élan originel* de la vie, passant d'une génération de germes à la génération suivante de germes par l'intermédiaire des organismes développés qui forment entre les germes le trait d'union... La vie est tendance, et l'essence d'une tendance est de se développer en forme de gerbe, créant, par le seul fait de sa croissance, des directions divergentes entre lesquelles se partagera son élan... » Il montre « chaque génération penchée sur celle qui la suivra... L'être vivant est surtout un lieu de passage, et l'essentiel de la vie tient dans le mouvement qui la transmet... »

Ceci suffit pour montrer qu'il n'y a pas de divergence sensible au point de vue scientifique, entre les idées de M. Bergson et la thèse développée dans cet article. Mais la partie la plus importante de l'*évolution créatrice* a trait au point de vue *philosophique*, et là, nous ne suivrons pas l'auteur ; et ne discuterons pas la finalité et le mécanisme, la signification de la vie...

En restant ainsi sur le seul terrain scientifique, je suis, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, la tradition montpelliéraine et spécialement l'enseignement de notre grand Barthez.

Barthez, qui symbolise glorieusement notre vitalisme (comme sa statue garde la porte de notre École), Barthez n'a jamais voulu traiter que la question biologique, nous dirions aujourd'hui la question positive; il s'est toujours refusé à étudier la question métaphysique, laissant ce soin à d'autres.

Il ne pouvait d'ailleurs pas faire autrement. « Érudit de premier ordre, comme dit M. Dastre, collaborateur de d'Alembert pour l'Encyclopédie, » il a introduit la philosophie inductive dans la médecine. Cette méthode, dit Bouisson, « cette méthode rajeunie par Bacon, qui en avait fait un nouvel instrument de progrès, parut à Barthez le meilleur moyen de tirer la médecine du joug des théories où elle se débattait et de la remettre dans le courant naturel des progrès dont les sciences physiques et naturelles donnaient l'exemple. »

Une pareille méthode ne pouvait conduire qu'à des résultats expérimentaux, ne préjugeant rien des solutions métaphysiques possibles. La chose est bien mise en lumière dans le passage suivant de Barthez qui est capital et a en quelque sorte une valeur historique :

« La philosophie naturelle a pour objet la recherche des causes et des phénomènes de la nature, mais seulement *en tant qu'elles peuvent être connues par l'expérience*. L'expérience ne peut nous faire connaître en quoi consiste essentiellement l'action d'une de ces causes quelconques (comme par exemple celle du mouvement des corps qui est produit par l'impulsion) et elle ne peut manifester que l'ordre et la règle que suivent, dans leur succession, les phénomènes qui indiquent cette cause. On entend par cause ce qui fait que tel fait vient toujours à la suite de tel autre; ou ce dont l'action rend nécessaire cette succession, qui est d'ailleurs supposée constante... Dans la philosophie naturelle, *on ne peut connaître les causes générales que par les lois que l'expérieuce réduite en calcul a découvertes dans la succession des phénomènes*. On peut donner à ces causes générales, que j'appelle *expérimentales* et *qui ne sont connues que par leurs lois que donne l'expérience*, les noms synonymes et pareillement *indéterminés* de *principe*, de *puissance*, de *force*, de

faculté, etc. Toute explication des phénomènes naturels ne peut en indiquer que la *cause expérimentale. Expliquer* un phénomène se réduit toujours à faire voir que *les faits qu'il présente se suivent dans un ordre analogue à l'ordre de succession d'autres faits qui sont plus familiers* et qui, dès lors, semblent être plus connus... Dans toute science naturelle, les hypothèses qui ne sont pas déduites des faits propres à cette science et qui ne sont que des conjectures sur les affections possibles d'une cause occulte, doivent être regardées comme contraires à la bonne méthode de philosopher. »

Voilà en quelque sorte la profession de foi du vitalisme de Barthez; c'est le nôtre.

Ainsi compris, le vitalisme est une doctrine positive, biologique, laissant intacte et en dehors toute discussion métaphysique. Si les mots faculté, principe, force, sont parfois employés, c'est pour la commodité du langage, mais dans un sens *indéterminé*, non comme la désignation ontologique d'une *cause occulte*.

On peut rapprocher de ce passage de Barthez la phrase suivante de Claude Bernard : « L'obscure notion de cause doit être reportée à l'origine des choses... Elle doit faire place, dans la science, à la notion du rapport (1) et des conditions. Le déterminisme fixe les conditions des phénomènes... »

Voilà le vitalisme vrai, celui dont j'ai pu dire que le XIXe siècle l'avait conduit, de sa forme philosophique et synthétique personnifiée par Barthez et par Bichat, à sa forme expérimentale et analytique personnifiée par Laennec, Claude Bernard et Pasteur.

Dr GRASSET.

(1) Dans un grand discours sur le principe vital (1792), Barthez dit: « La meilleure manière de philosopher, celle du moins qui peut être pour l'esprit un exercice utile, consiste à omettre l'essence des choses et à débattre les liens et les rapports des phénomènes. »

LA QUESTION POLONAISE

DANS

L'EMPIRE RUSSE

Il existe en Russie comme en Allemagne une question polonaise. Lors de la révolution, en 1905, elle s'est trouvée confondue dans toutes celles où s'agitait la Russie, mais elle s'en dégage de plus en plus et saisit l'attention publique et les gouvernemens intéressés. Les problèmes d'autonomie, de régime administratif et de culture sont discutés dans les Doumas, dans la presse et dans tous les foyers d'activité intellectuelle et politique, non seulement en Pologne mais dans tous les milieux slaves, en particulier dans des congrès pan-slaves à Prague (1908), à Pétersbourg (1909), où s'accuse un grand mouvement nouveau connu sous le nom de Néo-Slavisme et qui réunirait tous les Slaves contre les Germains. Il y a donc le plus grand intérêt à considérer avec autant de précision que d'impartialité l'état actuel des esprits, les positions diverses des partis, les thèses adverses, la valeur économique des forces en présence. Il s'agit là, en effet, d'abord de l'avenir de tout un pays quatre fois plus grand que la Belgique (dans sa plus petite évaluation), plaine fertile habitée par une race laborieuse, endurante et féconde, pays industriel en complète renaissance dont la production est devenue quinze fois plus considérable dans les cinquante dernières

années ; enfin, au lendemain de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, la solution de la question polonaise devient pour l'Europe celle dont dépend le plus le développement de la puissance allemande.

I. — LE POINT DE VUE RUSSE ET LE POINT DE VUE POLONAIS

En Russie comme en Pologne se sont formés depuis les événemens de 1904-1905 des partis à programmes minutieux très divers, qui ont leurs points de vue particuliers sur la question de la Pologne dans ses rapports avec l'Empire Russe, mais ont le plus souvent affecté de ne point se prononcer sur elle avec précision : jusqu'à cette année on l'a étouffée dans la Douma, non seulement dans la salle des délibérations, mais dans les couloirs, sous un silence sourd, ce silence glacial si pénible pour ceux qui ne sont point acclimatés à l'atmosphère du pays ; la majorité, opportuniste, a évité de donner son sentiment, ne s'étant point arrêtée à un avis net, laissant aux circonstances prochaines la liberté de peser de tout leur poids sur son indécision. Il en importe davantage de considérer avant tout le sentiment général et instinctif, très puissant, qui s'est depuis lors accentué dans les masses touchant la nationalité.

Pour les Russes, à très peu d'exceptions près, la Pologne est et doit rester incorporée à l'Empire. En vain des organes officieux très sérieux ont pu lancer l'idée d'une cession à l'Allemagne, contre les milliards qu'on lui doit, de ce pays coûteux, toujours agité, difficile à défendre autant qu'à gouverner ; en vain l'on peut répéter les propos d'Alexandre II (1) à ce sujet et leur rendre une valeur d'actualité au lendemain des désastres de Mandchourie, les Russes tiennent essentiellement à la Pologne. Ce n'est pas Pétersbourg, c'est Varsovie qui est leur vraie « fenêtre sur l'Europe. » Ils y viennent s'européaniser ; elle est

(1) « Bien des Russes, et Alexandre II tout le premier, sentaient que la Pologne était pour leur patrie plutôt une source d'embarras qu'un principe de force. Beaucoup, encore aujourd'hui, comme Alexandre II le disait alors à Milutine, abandonneraient volontiers les Polonais à eux-mêmes, leur accorderaient sans peine une large autonomie, ou mieux une pleine indépendance, s'ils croyaient le petit royaume de Pologne assez fort pour vivre tout seul ou assez sage pour ne pas revendiquer, avec les anciennes limites de la République polonaise, des provinces intermédiaires qui, aux yeux des Russes, sont russes de nationalité. » Anatole Leroy-Beaulieu, *Un homme d'État russe* p. 163.

une sorte de Riviera administrative, fief et terre-promise pour tout le corps bureaucratique, une manière de Paris septentrional où, du Sud même de l'Empire, les femmes des fonctionnaires sont avides de venir prendre le chic de l'élégance et de la mode, s'y débarrassant vite des toilettes écharpées de rouge qu'elles arboraient à leur arrivée. Non seulement leur fierté martiale serait humiliée de l'abandonner, mais le sentiment religieux de l'élite théocratique et de la masse superstitieuse serait blessé, resterait inquiet. Interrogez aujourd'hui même des gens de culture moyenne et vous constaterez que depuis plusieurs siècles l'orthodoxe Russie est accoutumée à s'imaginer les Polonais comme « des diables » terribles, perpétuellement agités et querelleurs, libertins, papistes mi-païens mi-dévots dont l'indépendance serait un danger continuel pour la vraie foi à laquelle on a l'orgueil d'avoir élevé des autels à Varsovie : le pays de la Vistule est considéré dès lors comme une marche religieuse autant qu'une marche militaire. Les Polonais ne constituent point pour les Russes une nation distincte de la leur ; tout au plus représentent-ils une « nationalité, » terme très vague indiquant des *aspirations* indécises sur des points de langue et de religion, voire de self-government, pour une région géographique particulière de l'Empire. Il ne peut être question d'en tenir compte que pour modérer les dangers révolutionnaires et donner quelque satisfaction à l'opinion publique libérale de certains grands États européens. La question polonaise pour les Russes de tous partis n'est pas une question de nation, mais une « affaire » diplomatique.

Tout au contraire, les Polonais ont le sentiment plus vif que jamais d'être une nation au même titre que les Russes, envisagés presque par eux comme également soumis à un pouvoir étranger mi-allemand mi-asiatique. Ce sentiment a même pénétré, depuis trente ans, dans la masse du peuple des villes et des paysans autrefois indifférens : après 1863, Milutine, pour les russifier en les séparant à jamais des classes élevées, leur avait distribué des terres, mais, à l'inverse de ce qu'il avait calculé, depuis qu'ils sont propriétaires, ils sont devenus patriotes, ils s'adonnent à une culture séparatiste, lisent en grand nombre les romans historiques et les brochures nationales. Il y a aujourd'hui solidarité entre tous les Polonais. Le malheur, en les retrempant, les a rebaptisés frères chrétiens. De là une plus sub-

stantielle vigueur dans leur résignation, qui est toute de réserve au lieu d'être passive. Le pouvoir fort les ayant frappés durement, tous les Polonais se regardent comme affinés encore par l'aristocratie du martyre : les désastres et les désordres de l'Empire les ont confirmés dans l'idée qu'ils restent supérieurs en civilisation aux « moskals » et qu'ils finiront par triompher. Ils font valoir que plus d'un siècle de domination n'a pu étouffer ni corrompre leur patriotisme, affaiblir leur caractère, épuiser leur race; pour le surplus, leur esprit a évolué, surtout depuis 1863, est devenu positiviste et pratique de mystique et romantique qu'il était ; la fortune privée s'est accrue; la population se maintient vigoureuse et laborieuse. Ils pensent qu'en 1905, ils auraient pu reconquérir la liberté si l'Allemagne ne s'était montrés prête à envahir leur territoire et si leurs partis d'extrême gauche eux-mêmes ne s'étaient refusés, par solidarité avec ceux de la Russie, à tenter un mouvement insurrectionnel. Ils éprouvent pour le peuple russe des sympathies de fraternité slave, dans lesquelles entrerait plutôt de la condescendance affectueuse pour son infériorité intellectuelle qu'une prédisposition à se laisser russifier. Se rappelant qu'ils possédaient avant les Russes une littérature nationale, ils croient offrir un esprit plus mûr et plus érudit, apte aux souplesses de l'activité et de la diplomatie occidentales. Ils se reconnaissent des défauts de caractère et des vices politiques, enclins à la démagogie, dépensiers, brouillons, parfois viveurs, mais avec plus de mesure et de dignité que leurs voisins, plus équilibrés en un mot. Même dans la douleur publique, la mentalité du pays cependant plus âgé en civilisation ne s'est pas laissé corrompre comme celle de la Russie par la philosophie pessimiste allemande : la Pologne n'a toujours eu que des révolutionnaires, jamais de nihilistes. Ils sont persuadés que, dans l'état actuel des choses, Saint-Pétersbourg et Moscou ne peuvent se passer de leur concours, si le gouvernement veut sérieusement entreprendre la régénération économique de l'Empire et la reconstitution d'une armée solide en face du pangermanisme menaçant. Ils se tiennent donc prêts à donner, non leur soumission à une politique de russification, mais leur aide loyale en échange de concessions gouvernementales.

II. — LE TERRITOIRE. — L'AFFAIRE DE CHELM

On le voit, l'amour-propre national domine dans leur état psychologique. Chrétien-Errant, grand voyageur par les deux mondes (1), — et ce n'est plus seulement aujourd'hui l'aristocrate plus ou moins cosmopolite qui se déplace, mais l'intellectuel nationaliste, — le Polonais serait satisfait de dire à l'Europe : « Tout est loin d'être parfait en Pologne, mais les Russes aujourd'hui européanisés de la nouvelle ère constitutionnelle nous considèrent comme des frères ; ils n'osent pas rendre la liberté à notre pays, mais ils cessent de le frapper. » Il demande avant tout le maintien du *statu quo*, qu'on ne porte point de nouvelles atteintes à sa dignité, notamment qu'on laisse intactes les frontières du Royaume telles qu'elles ont été fixées par les traités de 1815.

Un grand nombre de Français ont de la peine à comprendre qu'un peuple qui se plaint d'être privé des libertés les plus élémentaires et de subir une persécution quotidienne, un peuple soumis depuis un demi-siècle et plus au régime niveleur de toute la Russie, attache tant d'importance à conserver une ligne de frontière qui n'existe au fond que « sur le papier » et pour le seul ministère de l'Intérieur, et qui, en fait, ne lui garantit rien, puisque de part et d'autre c'est le même régime, — en dépit de quelques petites différences de législation plus ou moins appliquée (2), — sous le pouvoir discrétionnaire de gouverneurs généraux à esprits et à programmes identiques. C'est que ce papier est un traité, si vieux qu'il soit, et les puissances ont beau se jouer avec désinvolture des vieux parchemins sur lesquels elles ont apposé leurs signatures, il peut arriver que, sous l'empire de circonstances nouvelles, ces documens reprennent de la valeur ! Idéalistes plus pratiques qu'on ne le soupçonne, les Polonais tiennent à rester régis par le droit international européen qui leur a garanti leurs libertés et l'intégrité de leur territoire : leurs libertés ont pu être confisquées,

(1) Ils sont aujourd'hui 3 millions dans les Amériques, restés très polonais et organisant des caisses de réserve pour la libération de la mère patrie.

(2) Code Napoléon. Régime des hypothèques, organisation spéciale des communes et administrations municipales.

il dépend des événemens qu'elles leur soient progressivement rendues; une modification de frontières est plus grave.

Aussi l'affaire de Chelm est-elle venue, en 1909, agiter la Pologne plus profondément que cela ne s'était vu depuis longtemps, froissant à vif la susceptibilité nationale, provoquant une unanimité de sentimens qui ne s'était pas produite pendant les troubles de 1904 et de 1905. Le 26 janvier dernier, le conseil des ministres a décidé de présenter à la Douma un projet de loi pour détacher du « Royaume, » — terme désignant le territoire reconnu à la Pologne par les traités de 1815, — plusieurs districts orientaux (758 000 habitans) où il y a une forte minorité d'orthodoxes (310 000) anciennement uniates de race ruthène, et pour les réunir en un gouvernement dit de Chelm qui dépendrait directement du général gouverneur de Kiev. Depuis un siècle, la possibilité de cette amputation avait été envisagée plusieurs fois, mais aucun des tsars, pas même Nicolas Ier, ne s'était décidé à l'ordonner : tous les gouverneurs de Varsovie et agens spéciaux chargés d'étudier le projet (tel Milutine) s'étaient opposés à cette opération en déclarant « qu'elle ne ferait qu'exciter sans profit l'exaspération des populations (1), » en faisant ressortir qu'on offrait à la diplomatie prussienne l'occasion d'insister, comme en 1863, pour de nouveaux démembremens, de nature à faciliter des cessions de territoire. Un seul, le comte Schouvalof, sous Nicolas II (en 1895 et 1896), s'y est montré favorable. Comment le gouvernement a-t-il donc pu se laisser entraîner aujourd'hui à reprendre l'affaire? C'est que, depuis l'édit de tolérance d'avril 1905 accordant la liberté religieuse, les uniates (2), réunis de force et par le martyre à l'orthodoxie, sont rentrés en masse dans le catholicisme : on en a vu en quelques semaines 400 000 (dont 180 000 pour le gouvernement de Chelm) affirmer devant les autorités qu'ils voulaient ne plus être tenus pour orthodoxes. Le Saint-Synode n'a pu en prendre son parti. En vain le gouverneur général de Varsovie, Maximovitch, a-t-il reconnu « mensongères » les plaintes de l'évêque orthodoxe de Lublin sur le zèle du clergé catholique au lendemain de l'édit de tolérance : après le départ du ministre de l'Intérieur Dournowo, qui avait repoussé ses doléances, le Synode a agi sur le

(1) Ainsi s'est prononcé également le gouverneur actuel, général Skalon.

(2) Catholiques de rite grec uni, soumis au Pape qui tolère le mariage de leurs prêtres.

président du Conseil. La création du nouveau gouvernement de Chelm, en plaçant les anciens uniates sous le régime religieux de l'Empire, — non appliqué au Royaume, — lui permettrait d'interdire toute adhésion au catholicisme de ceux qui n'y sont pas encore retournés et des enfans nés des mariages mixtes. Elle permettrait même, selon le calcul des journaux vieux-russes, de ramener à l'orthodoxie 40 000 des récens convertis. Elle entraînerait également comme conséquence la suppression du polonais dans toutes les matières d'enseignement et la limitation des droits d'acquisition des terres Trois ministres se sont prononcés dans le Conseil contre le projet, et le président de la Douma le juge impolitique. Le club polonais de cette assemblée a déclaré qu'il démissionnerait si le projet était voté. Des manifestations se sont produites à l'hôtel de ville de Lwow et dans diverses villes d'Autriche-Hongrie.

Le peuple polonais se sent de ce fait touché dans son sentiment patriotique; il appréhende un précédent qui entraînera la Russie à déchirer morceau à morceau le territoire du Royaume; il s'estime insulté. Ne le frappe-t-on pas, ne le blesse-t-on pas en effet juste au moment où sa représentation vient de faire acte de modération, où, pour la première fois, ses mandataires ont publiquement renoncé à réclamer les provinces lithuaniennes, fondamental sujet de conflit? Non seulement ces provinces ne sont plus appelées polonaises, mais les Polonais se bornent à demander pour leurs concitoyens établis là l'égalité de droits civils; en outre ils ont décidé avec les Polonais élus députés à Wilno et en Ukraine, de ne point se réunir en un même club, malgré l'unité absolue de leurs vues; ils ont formé deux kolos distincts. Bien des patriotes les ont suspectés pour ce fait de trahison. Et voici que le gouvernement, au lieu d'apprécier dans leur décision une marque de déférence, semble vouloir y trouver une preuve de faiblesse et redoubler de rigueur.

III. — LA REPRÉSENTATION A LA DOUMA

Les Polonais tiennent beaucoup plus à conserver l'intégrité de leur territoire qu'à participer aux conquêtes démocratiques du peuple russe. Il ne leur importe d'aller à la Douma que pour y faire entendre leurs revendications nationales, nullement pour

se mêler aux luttes sociales de l'Empire dont, par politique, la représentation polonaise estime devoir se désintéresser. En 1906, à la première Douma, la Pologne, prenant à cœur de répondre avec zèle à l'initiative gouvernementale, — au point que dans certaines communes le chiffre des votans fut de 91 à 97 pour 100, — élut 36 députés, auxquels pouvaient se joindre 15 députés polonais de Lithuanie et d'Ukraine et 5 autres élus dans le reste de l'Empire. Le Tsar, par décision du 3 juin 1907, réduit ce nombre des deux tiers; ils ne sont plus que 11. En même temps, pour diminuer le nombre des députés polonais élus par la population des gouvernemens de la Lithuanie, de la Podolie, et de l'Ukraine, on y a changé le mode d'élection. Dans deux gouvernemens (ceux de Wilno et de Kowno), on a établi des députés spéciaux de la minorité russe (comme à Varsovie); dans les autres gouvernemens on a institué le suffrage d'après le scrutin « national, » mais c'est le gouverneur qui fixe les limites de chaque arrondissement, de sorte qu'il est devenu à peu près impossible d'élire des Polonais. Deux circonscriptions spéciales ont été créées pour les orthodoxes de la région de Chelm et de Varsovie où ils ne sont qu'une poignée de fonctionnaires. Cette mesure a paru peu regrettable aux esprits les plus modérés en Russie et aux personnalités européennes les plus soucieuses de voir se nouer quelque amitié entre Russes et Polonais. Elle ne pouvait qu'affliger ces derniers sans atténuer l'importance de leurs réclamations : le nombre de leurs représentans devant être toujours insuffisant à leur assurer la majorité dans tout débat sur l'indépendance, leur est indifférent.

Conformément au vote du Congrès des zemstvos russes qui s'était prononcé en 1905 par 168 voix contre 16 pour l'autonomie de la Pologne, ils ont demandé, dès la première Douma, la convocation d'une diète à compétence limitée siégeant à Varsovie, à laquelle seraient déférés le contrôle du budget local et l'organisation des écoles, — le pouvoir exécutif, les Affaires étrangères, l'armée, les douanes, la poste restant entièrement entre les mains des Russes. Sur ce point, tous les Polonais sont d'accord. Le parti socialiste comme les autres, malgré les objurgations de la social-démocratie allemande, réclame l'autonomie; il revendique même l'honneur d'avoir fait renaître les aspirations à cette autonomie. La division ne se produit que sur la fixation de programmes maximum et minimum : l'extrême-gauche (socia-

listes) déclare que l'autonomie ne peut être réalisée qu'avec l'indépendance; la gauche et la droite, — c'est-à-dire les *progressistes* (sorte de radicaux) fortement mêlés de juifs polonisés, les démocrates-nationaux (opportunistes), les réalistes (conservateurs organisés en parti d'affaires), — formant bloc contre les élémens révolutionnaires, considèrent comme une chimère dangereuse la poursuite de l'indépendance.

L'aristocratie, qui se rattache pour une bonne part aux réalistes, a rédigé un programme de « politique d'intérêts, » répudiant tout séparatisme comme funeste à la Pologne parce qu'il aurait pour effet, — d'accord avec les social-démocrates allemands, — de rétablir la barrière douanière entre l'Empire Russe et le Royaume. L'industrie polonaise, qui a pour débouché des territoires de l'Empire, serait ruinée de ce fait; l'agriculture seule bénéficierait de la main-d'œuvre inoccupée; mais, selon les économistes, la plus-value de la propriété agricole la ferait monter au maximum à 200 millions de roubles; tandis que la diminution des richesses placées dans l'industrie (500 millions) serait considérable; la concurrence allemande mettrait sur le pavé 150 000 ouvriers. Le Zollverein avec la Russie lui est au contraire précieux pour la Pologne : depuis vingt-cinq ans, plus les Russes accomplissaient des progrès en Asie, plus les industriels polonais effectuaient d'affaires; en cinquante ans l'industrie polonaise a plus que décuplé. En conséquence, la noblesse et la bourgeoisie capitalistes veulent un régime loyaliste, analogue à celui de la Galicie autrichienne, et sont irréductiblement hostiles aux révolutionnaires. Les chefs du parti national-démocrate, — le plus considérable, — sont en général d'accord avec les réalistes sur ce point.

La majorité effective de la Pologne se rallie donc à ce programme d'autonomie non séparatiste : organisation du crédit pour l'amélioration de l'agriculture, d'une action collective avec les Russes pour éliminer les fabricans allemands du grand marché russe, organisation des cartels et des trusts de l'industrie nationale pour qu'elle reste maîtresse du marché. A la Douma, c'est cette opinion qui est exclusivement représentée par le club polonais qu'on a caractérisé « groupe des autonomistes, conservateur au point de vue social; » on ajoute généralement « qu'il sert plutôt les intérêts des agrariens polonais; » mais il défend aussi ceux des ouvriers des villes dont les salaires dépendent de

l'écoulement des produits manufacturés. Les paysans, qui auraient avantage à voir le déplacement de la richesse se faire en faveur de la propriété agricole, sont en général ignorans de la question : ils attachent beaucoup moins d'importance à l'autonomie qu'à l'emploi de la langue maternelle dans les écoles et les communes et votent de cœur pour les agrariens. On peut donc dire que le pays légal est sincèrement pour l'union douanière avec la Russie, pour l'entente économique nécessitant le loyalisme politique. Un régime de persécution trop déprimant pour ses forces productives peut seul le détourner de ce programme, car le Polonais est aujourd'hui avant tout positif.

L'habileté du club polonais, à la Douma, est de présenter cet accord économique avec les Russes comme un abandon des revendications d'indépendance, comme une concession ; — et devant un grand nombre des électeurs, c'en est d'ailleurs une réellement, si l'on tient compte du sentiment de la nation. En retour, il demande un *self-government* limité, terme moyen entre le régime communal d'Allemagne et celui d'Angleterre, voire restreint au régime de zemstvos que la Russie proprement dite possède depuis plus de trente ans. De 1905 à 1908, ces députés étaient tellement persuadés des avantages qu'il y avait pour la Russie à le leur octroyer en échange de leur loyalisme actif devant le danger allemand et le danger révolutionnaire, qu'ils avaient les plus grandes espérances de l'obtenir; et ils menaient dans le pays une campagne violente contre les révolutionnaires qu'ils taxaient d'antipatriotisme, comme aptes exclusivement à provoquer la rupture entre les Russes et les Polonais et le maintien de l'état de siège. Mais aujourd'hui, ils n'ont guère plus d'espoir; ils ne caressent plus les illusions, — qui étaient générales et très vives dans tout le pays après l'entrevue de Revel, — que le gouvernement impérial sentirait l'opportunité et l'urgence d'une atténuation du régime en Pologne. Ils sont déconcertés devant les partis d'extrême-gauche qui reconquièrent le terrain perdu dans l'esprit public, et d'autant plus facilement que le maintien de la politique répressive apparaît à tous dû à la pression allemande. Tout au plus espère-t-on encore obtenir, peut-être, pour les villes des conseils municipaux, pour les campagnes des zemstvos où des privilèges seraient garantis aux orthodoxes. En 1904-1905, les communes avaient élu leurs secrétaires, inauguré la discussion des budgets et voté toutes l'introduction de la langue

polonaise dans les livres de mairie : un ordre ministériel les y autorisa pour une partie des actes, mais cela même, on ne croit plus pouvoir le garder longtemps. Le découragement est général, très favorable à la renaissance des sociétés secrètes qu'avait à peu près dissipées l'espoir d'une autonomie même fort limitée. Les activités intellectuelles qui désiraient s'employer au développement de la culture polonaise sont rejetées vers la politique, le plus souvent vers la politique révolutionnaire. Tous les partisans de l'entente loyale sont portés à démissionner : le président du club polonais de la Douma s'est déjà retiré en 1908, ses collègues se tiennent prêts à suivre son exemple cette année; dans le Conseil de l'Empire aussi, un dernier projet de loi qui réduit encore les droits électoraux des Polonais ayant été adopté, des démissions ont été offertes. On s'achemine vers une grève de députés.

Elle ne serait point de leur part une bouderie puérile : la situation devient trop ingrate pour eux. Ils ne veulent pas paraître plus longtemps aux yeux de l'Europe participer à un pouvoir législatif qui n'accorde aucune atténuation de régime à leur pays, puisqu'ils n'obtiennent même pas, comme toutes les minorités parlementaires des autres États, un certain nombre de concessions honorifiques. Ce sont en général des gens très froids, un peu compassés et raidis, de cet aspect sévère qu'une dignité naturelle impose aux représentans d'un peuple qui vit sous des lois d'exception, prompts cependant à la cordialité, toujours prêts à se donner immédiatement et entièrement à une tâche de collaboration dévouée dès qu'on la leur offrira, vivant donc dans une expectative fatigante. On voit tout de suite dans leurs traits une patience dramatique, une résignation contractée; leur visage est sans lumière : c'est que, très laborieux, ils sont réduits à une desséchante inutilité, et il n'y a peut-être pas de consomption plus épuisante que celle de parlementaires patriotes réduits à une impuissance solennelle. Très intelligens et vifs, ils doivent s'astreindre à des discours secs, courts, extrêmement modérés, sans éclat, dans une Douma étrangère, devant une gauche gênée, une droite méfiante, une extrême-droite implacable, une extrême-gauche hostile.

IV. — LE NÉO-SLAVISME

Cette question politique de l'autonomie polonaise fut le sujet fondamental des premières et des dernières délibérations du Néo-Slavisme, grand mouvement de race qu'il faut définir ici avec précision selon les conditions historiques où il se détermina. Son premier congrès a été tenu à Prague en 1908, au lendemain de l'entrevue de Nicolas II avec Édouard VII : il était caractérisé comme un mouvement *nouveau* fort différent du panslavisme et qui, dans une certaine mesure, s'y opposait, tout en réunissant les mêmes nationalités et en utilisant l'ancienne organisation de celui-ci. Le panslavisme, avant tout orthodoxe, était anti-européen; le néo-slavisme est exclusivement anti-germanique : le premier, même au lendemain de Sadowa, se faisait par une émulation en quelque sorte « cordiale » avec le développement panprussien ; le second est en rivalité et même en hostilité avec ce développement. Seuls, s'abstinrent d'assister au Congrès les Ruthènes de Galicie, parce qu'ils sont germanophiles, et les Polonais de Posnanie, en raison de leur situation dans l'Empire des Hohenzollern.

Le mot de panslavisme est entré dans l'histoire européenne en 1830 pour désigner la tendance des populations de race slave « à se grouper en un seul corps politique sous la tutelle ou domination de la Russie (1), » religieuse autant que politique. Cette confédération suscitée par le parti orthodoxe clérical était dirigée contre l'Autriche-Hongrie; aussi le premier congrès des Slaves de cet empire à Prague, en 1848, fut-il rapidement dissous. En 1867, ils allèrent manifester à Moscou contre le Dualisme; mais la proclamation du régime constitutionnel n'en avait pas moins porté un coup mortel au Panslavisme qu'acheva de ruiner, chez les Ruthènes de la Galicie orientale, parmi lesquels Moscou faisait sa plus active propagande, la politique d'orthodoxisation brutale envers les Ruthènes de l'Ukraine russe.

Cependant le panslavisme avait exercé une puissance considérable d'attraction sur divers de ces groupes slaves, chez qui la solidarité ethnique, accrue par un instinct de sociabilité supé-

(1) L. Leger, *Grande Encyclopédie.*

rieur à celui des Anglo-Saxons et des Latins, est parfois aussi forte que le patriotisme de nationalité, quand les libertés essentielles ne sont pas trop brutalement opprimées. Alors, pendant longtemps, les rigueurs de l'autocratie déconcertèrent toute idée de confédération slave, une telle confédération, même exclusivement spirituelle, ne pouvant se réaliser qu'en assurant l'hégémonie de l'élément russe, le plus important de beaucoup. De 1905 à 1908, les exécutions ne faisaient pas trêve à Varsovie ou à Lodz; mais, au lendemain de la loi prussienne sur la propriété en Posnanie, une haine si profonde et si véhémente de l'Allemagne s'est accentuée dans le cœur des Polonais du Royaume et du Duché, qu'elle a atténué le ressentiment soulevé par la dureté moscovite. Tous les esprits se sont trouvés favorables à une entente slave contre le germanisme si vigoureusement actif et provocant, dût-elle servir Pétersbourg. Au fond, même chez des socialistes, nous avons constaté des prédispositions à quelque complaisance pour le Tsar, par esprit de réaction contre l'Allemagne et ses fonctionnaires.

Cet état d'âme, qui persiste malgré tout, présente à l'étude un grand intérêt. A Vienne, à Cracovie, à Lemberg, à Zakopane, à Varsovie, à Posen, à Berlin, nous nous sommes entretenus avec les représentans des classes et des professions diverses : nous avons été continûment frappés d'une indulgence relative pour le gouvernement russe et de la haine, — opiniâtre et méthodique chez les esprits les plus indisciplinés, — pour le gouvernement prussien. L'aristocratie riche, elle aussi, malgré l'aisance avec laquelle elle évolue entre les stations élégantes de l'Italie et de la France et la mentalité cosmopolite qui est ainsi déterminée chez elle, concentre avec âpreté son patriotisme à détester en Allemagne un autocratisme à esprit de fonctionnaire tatillon, à procédés de tabellion spoliateur : il y a évidemment pour un gentilhomme, surtout pour un gentilhomme polonais, quelque chose de plus agaçant à être exproprié administrativement qu'à être emprisonné et déporté, ce qui laisse encore du terrain à la poésie des évasions. A Varsovie, c'est l'état de siège; à Posen, c'est l'obsession : extorsions, amendes, tracasserie incessante et savante, injure quotidienne. Avec abondance les chefs et *businessmen* du parti réaliste, dédaignant les autres questions, nous documentent sur l'ingérence des Allemands en Russie, en Galicie, — où ils suscitent

le mouvement ruthène, mouvement de paysans anarchistes et d'intellectuels illettrés, contre la civilisation polonaise, fine, généreuse et largement humaine, — à Vienne où ils ont réussi à faire condamner l'illustre Sienkiewicz dans un procès inique intenté par quelques étudians qui l'accusèrent d'avoir calomnié « leur groupement. » Un des poètes les plus brillans de Cracovie, l'éloquent Rydel, noble esprit à la Gœthe, fervent de la beauté antique et des mœurs idylliques, ramène sans cesse la conversation sur la pédantesque bureaucratie de Berlin, la lourdeur teutonique, la laide et prétentieuse civilisation de la Germania. Il ne songe point sans horreur aux victimes de Novi Swiat, aux étudians arrêtés pour avoir eu chez eux des brochures socialistes et exécutés après deux ans de détention sans interrogatoire, après une instruction d'*une heure*. A Praga une jeune dame bien connue de toute la Pologne pour l'admirable dévouement avec lequel elle s'est consacrée à défendre et à soutenir les prisonniers, nous déclare, tout en consolant des mères qui attendent depuis un an le jugement de leurs fils, qu'elle aime mieux habiter la Pologne russe, où la mort peut vous frapper chaque jour, que la Posnanie, où c'est l'étouffement lent et inévitable, l'enlizement dans la germanisation.

Ce qui indigne et navre le plus les Polonais, c'est que l'Allemagne, par des procédés minutieux et merveilleusement méthodiques, menace à Posen *la nationalité dans l'ensemble de la race:* à côté d'un tel danger, peu importe le sacrifice de milliers de vies dans la capitale et à Lodz ; la nation polonaise y survit, dix fois plus forte et consciente qu'au temps de son indépendance. Percevant ce *sentiment* quasi unanime et en tirant parti avec un sens politique très habile, en 1907 un professeur russe prit l'initiative de convoquer un congrès slave, et un cercle important de Pétersbourg, composé en majorité des membres du parti gouvernemental des Octobristes, envoya en Autriche un délégué pour inviter les Slaves de l'empire des Habsbourg à une conférence préliminaire où serait discutée la question même du congrès. Puis les Tchèques, envahis par les Allemands qui, au moyen d'associations enserrantes, les dépouillent de leurs propriétés, les enveloppent de banques et d'usines par un système de conquête capitaliste, et veulent même adultérer leurs universités, ont fait appel aux Polonais des trois Polognes. Après s'être allié adroitement les Croates-Slaves, les Serbes et les Bulgares,

ils ont invité chez eux les délégués des minorités d'Allemagne et des majorités russes et les ont convoqués tous à fonder avec solidité le Néo-Slavisme. Prague a réuni, en juillet 1908, les délégués élus de toutes les nationalités slaves: notamment, pour les Russes, le prince Lwof, le comte Bobrinsky, M. Maklakof, auxquels se joignit bientôt le frère de M. Stolypine; pour les Polonais de Russie, M. Dmowski, le comte H. Potocki, Chylinski; pour les Tchèques, MM. Kramarz, Grek.

Tous arrivaient d'accord sur l'urgence: « 1° de réagir contre l'expansion pangermaniste depuis la Baltique jusqu'à Constantinople; 2° de contrecarrer l'influence allemande sur la Russie et l'Autriche. » Ils se proposaient une étroite alliance intellectuelle et plus tard politique entre les divers groupes slaves contre le germanisme, qui ne se borne pas à gouverner despotiquement les races qu'il a soumises, mais les dépossède, envahit économiquement les pays voisins, s'infiltre dans la bureaucratie de l'Empire russe et s'y cantonne pour favoriser le développement de la civilisation allemande au détriment des Slaves, suscite enfin contre ceux-ci d'autres petites nationalités en entretenant en Europe une campagne de calomnies à laquelle sont affiliés des écrivains de la notoriété de Biörnson. Il s'agissait d'organiser l'alliance des Slaves pour la défense de la langue tchèque en Bohême et de la langue polonaise dans l'ancien royaume et le grand-duché de Posen, en montrant aux Russes l'intérêt qu'ils y avaient, car les Polonais reconnaissans n'hésiteraient point, en cas de guerre, à oublier leurs vieux griefs et à employer tous les moyens pour combattre l'ennemi commun.

On proclama préalablement le but pacifique de cette entente entre « consanguins, » fondée sur une absolue égalité de droits et le respect réciproque des individualismes nationaux. Le leader tchèque, docteur Kramarz, ayant rappelé que le différend polono-russe était le principal obstacle à l'organisation de la question slave et affectait la cause commune d'un énorme préjudice, M. Dmowski déclara que, combattant sur leur territoire pour sauvegarder leur développement national, les Polonais ne faisaient pas dépendre de cette lutte leur attitude dans la question slave; ils étaient même prêts à s'entendre avec les Ukrainiens, malgré l'assassinat du gouverneur de la Galicie comte Potocki. Au nom de la délégation russe, M. Krassowskiy promit qu'elle s'efforcerait de faire disparaître tous les obstacles

qui jusqu'alors avaient barré la route au développement national des Polonais. Ceux-ci acceptèrent « le principe de l'union avec l'Empire russe, en se conformant aux besoins généraux de l'État. » Le célèbre professeur de l'université de Cracovie Marian Zdziechowski parla en russe en l'honneur de l'idéalisme russe. On jeta les plans d'une exposition panslave à Moscou en 1905, d'une banque slave, d'une confédération de journalisme slave. Dans les fêtes des sokols, des délégués furent couverts de fleurs et portés en triomphe. Le comte Bobrinsky, député russe, décida que l'on devait redemander à la Douma l'autorisation de restaurer les sokols polonais. Le docteur Grek, dans un toast au leader Maklakow, affirma que le génie slave qui avait rapproché Pouchkine de Mickiewicz unirait, après les poètes, les hommes d'action. A l'issue du Congrès, les députés russes, comte Brobrinsky, MM. Girickiy et Lwof et le général Wolodimirof, se rendirent à Cracovie et à Léopol où des banquets furent donnés en leur honneur : le général y but à la prospérité de la Pologne et le comte Bobrinsky s'écria : « Ceux qui comprennent le mal que nous nous faisons et que nous nous sommes fait sont de plus en plus nombreux parmi nous. Notre malentendu actuel doit se changer en amitié réciproque. » La presse fut presque unanime à exprimer sa sympathie chaleureuse. Le concours, l'entente slave étaient assurés, semblait-il, pour longtemps dans l'enthousiasme, — inimaginable pour ceux qui n'en ont pas vu l'expression, — qu'a suscité dans l'Europe centrale l'entrevue du roi d'Angleterre et de Nicolas II. Depuis la guerre d'Orient, elle fut le plus grand événement qui passionna l'âme slave et l'enhardit aux vastes espérances.

Mais le sentiment, et si l'on veut l'instinct de race, n'a pas été et ne reste point le seul instigateur du néo-slavisme. La solidarité ethnique, fraîchement cimentée entre Polonais et Russes, n'est pas assez unanime et profonde pour qu'il doive en résulter immédiatement rien de durable sur quoi l'on puisse fonder quelque politique nouvelle, sur quoi même les héritiers des idées d'Alexandre III puissent restaurer une politique slave. Les affaires de Serbie même, devant lesquelles, malgré tout, les Galiciens et la plupart des Varsoviens restent indifférens ou gênés, ne pouvaient suffire à resserrer le néo-slavisme, à lui donner de la validité. Il a son fondement le plus sérieux dans la conscience des nécessités économiques nouvelles qui résultent

de la guerre russo-japonaise et de la façon dont les Allemands les envisagent.

V. — LA PÉNÉTRATION ALLEMANDE EN RUSSIE : LES INTÉRÊTS RUSSES

Les Russes ont constaté les fautes du régime autocratique et les difficultés extrêmes d'une réfection complète de l'Empire. Après Moukden, ils ont compris qu'il fallait limiter leurs ambitions et leur effort, restreindre en Europe la sphère de leur activité, pour concentrer leurs entreprises dans les régions maritimes du Sud, leurs ressources et leur crédit ne permettant plus les mêmes dépenses qu'autrefois. Ils ont plus que jamais besoin du concours loyal, et zélé, des Polonais devant le péril allemand.

Déjà les lois pour l'expropriation des Slaves dans l'Allemagne orientale les ont vivement touchés. Président et vice-présidens de la Douma, légistes, universitaires, aristocrates ont protesté contre elles avec véhémence : « La société russe est émue et indignée par une pareille tentative ! » s'est écrié le prince Dolgoroukoff. Ils voient dans les dernières mesures de la politique prussienne « une phase de la lutte engagée par le pangermanisme contre les Slaves,... l'engloutissement des populations slaves par la race germanique. Le germanisme n'est fort que par les divisions intestines de la famille des Slaves. »

Sur le territoire russe même, le péril grandit. Tout d'abord, le nombre des Allemands augmente rapidement dans des proportions effrayantes. Dans le Royaume, il a passé de 278900 en 1863 à environ 500000 en 1904, à 607840 en 1908 ; à Lodz seulement s'en massent 125000. Dans les gouvernemens voisins de Pologne, ils sont près de 150000, plus de 300000 dans les Provinces Baltiques. Au total, plus de 2 millions dans l'ensemble de la Russie occidentale. Il convient de considérer la proportion avec la population globale : 41 pour 100 dans certaines communes ; et plus encore avec la population russe : 21 Allemands pour 1 Russe dans le gouvernement de Plocz, 40 pour 1 dans celui de Kalisz, 54 pour 1 dans le gouvernement de Piotrkof. Ils sont presque tous protestans, évangélisés par des pasteurs impérialistes. Le tiers accomplit le service militaire en Prusse, et même ceux qui sont naturalisés Russes conservent leur nationalité allemande en vertu d'une loi votée à Berlin en 1892.

Ils développent une vie allemande intensive, possédant des écoles en langue allemande, où l'instituteur allemand, soutenu par le *Schulverein*, célèbre les offices les jours de fête. Dans les maisons de style saxon où les ustensiles mêmes viennent de Berlin et de Dantzick sur les bateaux de transports prussiens de la Vistule, s'érigent les portraits de l'Empereur, de l'Impératrice et des princes allemands. On leur facilite les voyages vers la Sprée, on leur envoie des journaux prussiens, qui attisent leur ferveur combative. Ils entretiennent des théâtres, tels que celui de Lodz, beaucoup plus prospère que le théâtre polonais, grâce aux subventions. Cette seule ville a trois publications allemandes, dont deux quotidiennes.

Les journalistes russes ont révélé à quel point ils étaient l'objet de la sollicitude pangermaniste, notamment des deux associations *Gustav Adolph Verein* et *Allgemeiner Deutscher Schulverein zur Erhaltung des Deutschthums im Auslande*. Sous cette action, toute une troupe d'associations hakatistes a surgi à Lodz; elles réclament pour leurs concitoyens la plus grande partie des écoles au détriment des Slaves, bien que les Allemands forment seulement le quart de la population, et aient élevé un lycée national : « Nous nous adressons, dit la circulaire, à toutes les fabriques et à toutes les firmes de la patrie allemande, pour obtenir leur concours, qui apportera aussi un grand profit à l'industrie de l'Empire allemand, puisque cet établissement scolaire est destiné à servir exclusivement la culture allemande et le développement économique allemand. » En plein territoire russe fut fondée l'« Union de propagande allemande en Pologne russe » sur l'appel du pasteur Pulsa, « prédicateur de la circonscription militaire de Varsovie. » L'organe des hakatistes silésiens, *Schlesische Zeitung*, a pu se féliciter de ce que les sociétés purement tudesques se multipliaient à Lodz : 8 chorales, 4 gymnastiques, 3 vélocipédiques, Union des commerçans allemands, Union professionnelle allemande de l'industrie textile, Union des ouvriers et patrons allemands qui a introduit la répartition des caisses scolaires d'après les nationalités, grande union scolaire, société de secours pour les Allemands de la Confédération, en tout une trentaine d'associations auxquelles l'Empereur fait envoyer par le consul général « une collection de chants populaires allemands pour les chœurs d'hommes, collection éditée sur la recommandation de Sa Majesté l'Empe-

reur et Roi » et transmise par « Son Excellence le ministre prussien des cultes. » A Bielostock, un organe spécial pangermaniste pour les ouvriers, *Die Wahreit*, distribué gratuitement, prépare l'opinion des classes laborieuses à l'occupation éventuelle par l'Allemagne d'une partie du territoire actuel de l'Empire russe ; on peut en donner cet extrait : « Il est inutile de rêver à l'autonomie des Polonais. Le projet allemand d'expropriation a été déjà adopté ; nous ferons bien de l'oublier et de chercher notre salut dans l'industrie. C'est par ce moyen que nous pourrons dominer la Russie, mais il nous faut de l'intelligence et des précautions. »

Les *Preussische Jahrbücher* prédisent avec le professeur Roschen, le conseiller de gouvernement Rod, Martin, la conquête de la Russie occidentale, et le professeur Karl Jentsch recommande, pour que cette conquête soit pacifique, l'envoi de 10 millions de colons germains. En attendant, les Allemands qui habitent la Russie sont visités par des missions de la *Preussischer Kriegerverein* portant sur la poitrine des insignes avec des croix noires et l'inscription *Für Gott, Kaiser, Vaterland;* l'une d'elles eut pour chef le général prussien Spitz. « Parmi les « Kriegers, » se trouvaient des généraux, des colonels, des majors, des capitaines de marine, des correspondans et des rédacteurs des journaux les plus hakatistes, des *landraths* prussiens. Ainsi que l'a annoncé le *Kurjer Warszawski*, les chants et les clameurs des Allemands faisaient trembler les murs de Ciechocinek. Pendant le dîner, on chantait l'hymne national allemand : *Heil dir im Siegeskranz*. Cette excursion fut accueillie avec des ovations par les autorités locales. »

On comprend que les journalistes russes se soient émus. Après le *Kraj* de Saint-Pétersbourg, les *Saint-Pétersburskiia Wiedomosti* du prince Uchtomski, l'organe de Gringmuth, *Moskowskiia Wiedomosti*, ont dénoncé l'action souterraine des Prussiens dans l'Empire. En même temps, le journal progressiste *Siewodnia* découvrit que « dans les postes officiels les Allemands constituaient une proportion de 80 pour 100 dans toutes les situations supérieures, dans l'armée, dans la marine, dans le gouvernement même, c'est-à-dire dans le cabinet ministériel. » Dans la *Novoié Wremia* du 15 février 1909, Mienszykof lança un appel, attribuant « les insuccès de la diplomatie russe à ce fait que la composition du personnel du ministère des Affaires étrangères

n'est pas russe, et il fit remarquer que, sur 648 employés de ce ministère, 520 portent des noms étrangers, principalement allemands. » Les publicistes russes établissaient que les colonies allemandes s'échelonnaient, par une sorte de plan de guerre, le long des voies de communication et se resserraient en masses compactes autour des forteresses : tout autour de Dubno, citadelle de 4 000 hommes de garnison, est installée presque toute une voïvodie allemande, composée de 307 000 âmes. Autour de la forteresse de Kowno, dans l'arrondissement de Kowno et dans les arrondissemens voisins, résident 15 000 colons allemands; entre les forts, le camp et le pont du chemin de fer, sur le Niemen, sont dressées une dizaine de fabriques appartenant à des Allemands, qui sont même sujets de l'Empire allemand; les terrains autour de Kowno et de la forteresse sont acquis par des Allemands. On notait, d'autre part, que chaque année des officiers allemands faisaient des tournées parmi les colons : les autorités militaires découvraient parmi ceux-ci une association d'espions; le général Kaulbars trouva un jour de manœuvres dans le moulin à vent d'un meunier toutes les pièces démontées d'un pont militaire. Une association de Lodz, l'*Association allemande de tir* pour l'exercice du tir à la carabine, l'entraînement à la marche, l'acquisition de réserves d'armes et de munitions, entretient un vrai corps de francs-tireurs.

Sous Alexandre III le général Kosicz avait établi une carte spéciale des résidences allemandes qui détermina l'Empereur à des mesures restrictives contre les Allemands (oukases de 1887, 1888, 1892). Aujourd'hui, comme l'ont dit des députés russes à la Douma (1909), la police, inintelligente, favorise les menées pangermanistes. Le professeur russe Pogodine signale dans le *Riecz* que, si les sokols polonais sont suspendus, les associations gymnastiques allemandes ont été honorées de complimens du général gouverneur. Alors que les chants patriotiques polonais sont interdits, les *Wacht am Rheine, Deutschland über Alles* retentissent avec force sur le territoire russe. Les autorités locales accueillent avec des ovations les expéditions des hakatistes. On condamne les journaux polonais qui réclament la lutte contre le germanisme. La direction de l'instruction publique propose l'introduction de la langue allemande dans les écoles privées à la place du polonais. Et cependant, les comités slaves de Moscou et de Pétersbourg peuvent s'alarmer de ce que, à

Lodz, une grande partie de la population slave se germanise dans les usines allemandes, des ouvriers polonais n'y parlant plus que l'allemand. Dans certains villages, les deniers Polonais entretiennent des écoles allemandes où les enfans n'apprennent que l'allemand.

Dans toute l'Ukraine et la Lithuanie, l'action germanique s'affirme plus nettement anti-russe, n'ayant point à se dépenser autant contre le polonisme. L'Allemand ne parlant qu'allemand, les Slaves apprennent sa langue avec haine, mais ardeur, la masse par nécessité commerciale, l'élite dans l'ambition de conquérir, avec la culture, la méthode; les étudians vont poursuivre leurs études à Berlin, Breslau, Heidelberg. Selon un grand nombre de publicistes, à l'heure actuelle, la Prusse dépense ses ressources diplomatiques et financières à fortifier le séparatisme petit-russien, notamment en subsidiant les Mazeppins et les Stundistes.

Les inconvéniens que comporte pour la Russie même l'asservissement de la Pologne ressortent des événemens récens. Non seulement, comme l'ont montré les *Pétersburskia Wiedomosti*, le système de Katkof, limitant les droits des Polonais pour l'acquisition des terres en Lithuanie, n'a contribué qu'à livrer aux Prussiens à bas prix les propriétés, à leur faciliter les coudées franches dans le territoire de l'Empire sur la route de la capitale; mais des millions ont été engloutis dans la police répressive qui eussent pu servir en Russie aux réformes intérieures. La Pologne, au lieu de fournir à Pétersbourg des hommes d'État et notamment des financiers aussi habiles que les Dunajewski dont Vienne sut tirer si bon parti, ne lui prête que des caissiers et des ingénieurs. Or il apparaît qu'elle eût pu effectivement contribuer à l'organisation « occidentale » de l'Empire, « l'Intelligence, » comme on dit là-bas, y étant plus abondante qu'en aucune autre région et rompue entièrement aux méthodes d'Occident. Le prince Volkonsky, vice-président de la Douma, a vanté « l'aptitude des Polonais au service de l'État et leur bravoure sur le champ de bataille. »

Peut-être même la Russie n'aurait-elle pas été vaincue en 1904 si, après 1863, elle avait eu l'habileté de traiter la Pologne comme l'Autriche traita la Hongrie écrasée après l'insurrection: des révolutionnaires polonais n'ont-ils pas été les premiers à

faire valoir quel précieux contingent de forces militaires supérieures, bien *européennes*, elle lui eût donné? « D'une part, écrit le général L. Mierolawski, la discipline du travail collectif qui, de temps immémorial, a transformé toute commune slave en dépôt de colonie militaire; de l'autre, cette éducation latine qui tient l'intelligence du paysan polonais constamment entr'ouverte et éveillée, tout concourt à faire des multitudes aussi solides qu'impétueuses d'entre la Baltique et la Mer-Noire, la population la plus promptement militarisable de l'Europe : persévérance slave et vivacité latine. »

Ainsi est-on arrivé à envisager, non sans doute la possibilité prochaine, mais l'idée d'une décentralisation qui s'inspirerait du système appliqué par Beust en Autriche-Hongrie au lendemain de Sadowa. Il serait plus que téméraire de parler de dualisme, quoique l'inégalité même des populations, — les Polonais sont à peine plus nombreux que les Magyars dans un empire beaucoup plus considérable, — le rende peu dangereux. Mais le Tsar sait qu'ils montreraient, dans le Royaume et dans les provinces annexées, le même zèle que les Hongrois contre les Allemands : or l'autorité a bien assez de russifier les Tartares, les Bachkirs, les Kirghizes et les Sartes, pour ne point parler des Arméniens, des Géorgiens et des tribus caucasiques; les provinces non russes constituent la moitié de l'État : c'est là qu'il siérait de diviser les difficultés pour régner.

VI. — L'OPINION POLONAISE ET LA POLITIQUE DES PARTIS

De leur côté, les Polonais, quelque défians qu'ils soient, n'éprouvent point à l'égard du néo-slavisme les mêmes craintes qu'à celui du panslavisme. Ils pensent qu'après la guerre d'Extrême-Orient, la politique russe a dû se modifier en Europe dans ses vues et dans ses procédés. C'est ce qui a autorisé avec plusieurs autres le président du club polonais à la Douma à prêter son concours sous certaines réserves au néo-slavisme : « Nous sommes, a dit M. Dmowski, à un tournant de l'histoire de notre nation, » nous n'avons plus à lutter également contre les deux empires, mais « notre tâche principale est à l'Ouest, dans la défense contre le germanisme. » Et les députés de Varsovie ont fait acte de loyalisme : « Le mouvement polonais ne tend pas

à une insurrection armée; *au contraire* il lutte pour la reconnaissance de son individualité dans les trois États. » « Nous n'exigeons qu'une chose, a dit encore M. Dmowski à la troisième Douma, c'est que l'on envisage la question polonaise exclusivement au point de vue des intérêts bien compris de l'État russe. » Non seulement les députés de Varsovie ont voté avec le gouvernement dans la question agraire, capitale pour lui, sans rien demander en échange, mais ils n'ont revendiqué qu'une autonomie polonaise limitée, conciliable avec la puissance russe qu'ils proclament nécessaire pour faire face à la puissance allemande; et le budget de la guerre a été voté grâce à leurs voix. Il leur est arrivé dans le vote du budget de se trouver dans la situation de groupe central pouvant faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre : ils ont servi alors la politique de M. Stolypine et dans la troisième Douma se sont rapprochés des Octobristes au lieu de s'allier aux Cadets qui leur avaient fait tant d'avances. Ils n'ont jamais voulu se mettre en avant, chaque fois que leur intervention « aurait enlevé à la lutte son caractère de conflit entre la nation russe et sa bureaucratie. » Dans les provinces annexées, les membres du Conseil d'État (tous Polonais) ont signifié par écrit leur fidélité au Tsar.

Comme ses représentans, le peuple a donné sans cesse des preuves de sa sagesse depuis l'avènement même de Nicolas II. Une délégation polonaise déposa alors une couronne sur le tombeau d'Alexandre III; les deux gouverneurs généraux Chouvalof et le prince Imeretinsky reçurent des témoignages de sympathie de la part de l'aristocratie; on organisa pour le couple impérial, venu à Varsovie en 1897, une réception enthousiaste. On voulut perpétuer le souvenir de cette visite, et on réunit, par voie de souscription dans le Royaume, un million de roubles pour un but qu'on laissa au monarque le soin de désigner lui-même : il le consacra à la fondation d'une école polytechnique russe à Varsovie. En 1905, la modération des Polonais a enlevé à la Prusse l'occasion de jouer au gendarme à Varsovie.

Les principaux écrivains ont eu l'attitude la plus correcte, romanciers ou historiens, de Sienkiewicz à l'éminent professeur de Cracovie Marian Zdziechowski : celui-ci a publié un livre si pénétrant et si impartial que les conclusions en sont pleinement approuvées par des Russes comme le prince Troubetzkoï. Dans l'ensemble, les intellectuels polonais n'ont pas moins peur

que les Russes de la poussée des Allemands sur Varsovie, et ils se rappellent les études diplomatiques où Klaczko (1) établissait que, lors de la dernière insurrection, Bismarck avait évoqué la possibilité de laisser chasser les Russes de Varsovie pour y entrer ensuite, promettant que « au bout de trois ans tout serait germanisé. » C'est seulement depuis 1909 qu'un revirement dont il faut bien parler aussi s'est produit chez un grand nombre, dans la déception de voir que le gouvernement ne desserrait point l'étreinte, et nous avons entendu récemment un des plus importans écrivains polonais déclarer qu'il préférerait voir Varsovie tomber sous la tyrannie plus civilisée de Berlin. L'économiste W. Studnicki insiste sur le danger qu'il y a pour la mentalité polonaise à rétrograder vers l'Orient sous un régime qui supprime l'instruction et n'accorde aucune législation régulière; il signale surtout l'influence déplorable des littérateurs anarchistes russes beaucoup trop lus dans les lycées de Pologne. Autant vaut, se dit-on enfin, être gouverné par Berlin et directement, puisque l'autorité de la police russe s'aggrave encore des inspirations de la Wilhelmstrasse. En juillet 1909, on commente en ce sens dans la capitale les propos tenus par Guillaume II dans sa récente entrevue avec le Tsar sur le yacht *Standart :* il aurait par deux fois exposé son opinion sur les Polonais, félicitant M. Stolypine de sa politique intérieure touchant « cette population agressive avec qui il faut agir très sévèrement, » et revenant au dîner sur la nécessité de « ne s'approcher jamais des Polonais sans rien avoir en mains, mais toujours muni d'un bâton, sans quoi on serait exposé à être piqué par leurs aiguillons hérissés. »

VII. — LA POLITIQUE GERMANOPHILE ET LA POLITIQUE NATIONALE A PÉTERSBOURG

Un observateur aussi impartial que M. A. Leroy-Beaulieu déclare qu'on a peine « à s'expliquer la politique russe en Pologne autrement que par le désir d'être agréable à Berlin. » M. Maxime Kowalewsky n'hésite point à dire : « La politique antipolonaise

(1) Voyez les remarquables études de Julian Klaczko publiées dans la *Revue* de 1860 à 1880.

de l'ancien régime en Russie a toujours été fomentée par la Cour de Berlin et cela depuis le règne de Frédéric II. » Un député à la Douma, le P. Obrinsky, explique que « la restauration de la Pologne épouvante la Prusse parce qu'elle fermerait à l'Allemagne l'accès des mers méridionales. » Sans trop s'arrêter à de telles déclarations qu'inspirent des événemens récens, on comprend l'importance que la question a pour la Wilhelmstrasse où survit la tradition bismarckienne. En matière de politique étrangère, Bismarck, dans ses *Mémoires*, se préoccupait avant tout de savoir « si la Russie pencherait vers la fraternité russo-polonaise dans un panslavisme anti-allemand, ou vers l'entente réciproque de la Russie et de la Prusse... Pour l'avenir allemand de la Prusse, l'attitude de la Russie est, dit-il, une question de grande importance. La politique polonophile de la Russie était bien faite pour réveiller les sympathies franco-russes, contre lesquelles les efforts de la Prusse étaient dirigés depuis le Traité de Paris, et dans un certain cas précédemment ; l'alliance favorable aux Polonais entre la Russie et la France était dans l'air avant la Révolution de Juillet ; elle aurait placé la Prusse d'alors dans une position difficile. Il est de notre intérêt de réagir contre le parti qui, dans le Cabinet russe, adopte la direction polonaise, cette direction fût-elle même celle d'Alexandre. »

Il convient aujourd'hui à l'Allemagne d'exciter la Russie contre la Pologne et de détourner l'Autriche d'un accord avec la Russie à l'instigation des Slaves de Cisleithanie (selon le projet Kramarz indiqué à Pétersbourg en 1907) : ceux-ci ne doutent point que ce ne soit dans cette intention qu'elle a poussé M. d'Æhrenthal à opérer la réunion de la Bosnie et de l'Herzégovine, « faite de manière à exciter la plus grande irritation possible. » Depuis l'application du suffrage universel (1907), qui peut devenir plus effective encore par la répartition égalitaire des sièges, la majorité slave est plus puissante dans l'empire des Habsbourg : or elle incline à se concerter avec la Hongrie, — de plus en plus hostile aux Allemands et cordiale pour la France, — en vue de calculer une entente austro-franco-russe, objet suprême du néo-slavisme. Si problématique que puisse être pareille combinaison, elle préoccupe certains esprits.

La conférence néo-slaviste, tenue à Saint-Pétersbourg en mai-juin 1909, a été tiède : on y était généralement inquiet et découragé. Les Polonais s'y sont rendus pour protester

contre l'affaire de Chelm. Après que le Tchèque Klofatsch eut signalé la défaite de la Russie dans l'affaire des Balkans et établi qu'elle était mal armée contre le Drang, M. Kramarz constata qu'à Pétersbourg on n'avait rien entrepris depuis le congrès de Prague dans le sens de l'entente et expliqua que c'était pour cette raison que les Slaves d'Autriche n'avaient pas fait opposition au gouvernement au sujet de la Bosnie. Le député russe Lwof déplora l'attitude du gouvernement; MM. Maxime Kowalewsky, représentant de la culture russe, Fedorof, Milioukof, Pogodine, Rodiczef parlèrent contre le panslavisme qui ne saurait plus être un vrai slavisme et soutinrent que les néo-slavistes, malgré « la trahison » de Chelm, étaient en majorité. Tous furent d'accord qu'il dépendait de la Russie que le néo-slavisme se fît pour elle. On fixa en Bulgarie le prochain congrès. La conférence fut franchement loyaliste envers le tsarisme et antibureaucratique (1).

Il est clair que la division en Russie sur la question de Pologne se fait et s'accentue entre la bureaucratie et la représentation nationale. La bureaucratie, composée en grande partie d'Allemands, maintient à Varsovie l'état de siège sous le nom de *défense renforcée* et persécute les conservateurs nationaux-démocrates au moment même où ils luttent vigoureusement contre l'anarchie; les membres influens des divers partis de la Douma s'irritent contre l'ingérence de la Wilhelmstrasse dans les affaires intérieures de l'Empire. « Nous ne pouvons annoncer en Pologne l'accomplissement des réformes indispensables sans voir aussitôt l'Allemagne intervenir, » se sont écriés MM. Maklakof et Milioukof. « Affaiblir l'élément polonais en Pologne, c'est faire le jeu du germanisme. Le fortifier au contraire, c'est élever contre le germanisme un boulevard nécessaire. La Nation et la Douma l'ont compris. » Quelques jours après l'acquiescement de la Russie à l'annexion de la Bosnie, le comte Bobrinsky, leader de la droite modérée, est monté à la tribune pour dénoncer le péril allemand en Pologne, parlant de l'Allemagne comme d'un État hostile. Le prince Volkonsky, vice-président de l'assemblée, et plusieurs de ses membres ont décliné l'invitation de l'ambassadeur d'Allemagne à une soirée.

(1) Des fêtes tchéco-polonaises furent ensuite organisées par M. de Zwan et le prince Lubomirski à Varsovie ; dans un grand enthousiasme populaire elles ont resserré les liens politiques des deux nationalités autrefois hostiles.

De telles manifestations arrivent à leur heure pour dissiper entre Slaves les malentendus qui ne sauraient être que provisoires. Tandis en effet que les étudians tchèques, slovènes et serbes abandonnent de plus en plus les universités impériales, en Galicie, le mouvement anti-russe reprend presque toute sa force; dans le Royaume, pendant la crise récente, la population se promettait de coopérer à l'invasion autrichienne si elle se produisait, sans prévoir qu'elle pût être accompagnée d'une invasion allemande. Le néo-slavisme, qui était en 1908 une arme merveilleuse entre les mains des Russes, se retourne contre eux. En définitive, l'Allemagne pousse en même temps Pétersbourg à s'aliéner à jamais les Polonais, — suscitant contre ce mouvement areligieux les antipathies du Saint-Synode dont l'ancien panslavisme était clérical, — et Vienne a su se les concilier. Le panslavisme, ayant depuis trente ans perdu tout terrain en Autriche à cause des mesures dictées par le Synode en Ukraine, Berlin s'ingénie à en provoquer une renaissance pour compromettre et discréditer le néo-slavisme. Ainsi, grâce à l'habileté de la Wilhelmstrasse et à la condescendance des bureaux de Pétersbourg pour ses avis, le néo-slavisme est-il détourné de sa première inspiration et entraîné à s'accomplir contre la Russie comme le panslavisme avait été organisé contre l'Autriche-Hongrie. Mais, dans le conflit entre la bureaucratie et la Douma il semble que celle-ci doive triompher : les députés russes espèrent voir bientôt le gouvernement prendre de nouvelles résolutions. Déjà les affaires de Serbie ont eu pour effet de faire appeler au ministère de la Guerre le général Soukhomlikof dont le dévouement à la Triple Entente ne peut pas être suspecté; et l'envoi à Constantinople d'un ambassadeur actif « vraiment russe, » M. Tcharykof, n'est pas moins significatif. Il serait superflu de parler de l'opinion. Elle est tout entière pour la Douma contre la bureaucratie.

Au cas où la Douma aurait raison contre la bureaucratie, il est certain que le conflit actuel entre Polonais et Russes s'apaiserait. Certes, les espérances ne renaîtront point très vives à Varsovie, mais les esprits se détendront, s'occuperont à des calculs; on y accordera du crédit au régime parlementaire, d'autant plus même qu'il est mitigé et qu'on n'a plus à redouter le communisme agraire de la première Douma. On y sait que la troisième est foncièrement russe; mais avant tout, on ne le répétera jamais

assez, ce que la Pologne la plus irrédentiste redoute à Pétersbourg, ce n'est point la politique qui sert les intérêts russes, mais celle qui sert les intérêts allemands. Enfin elle a un culte classique pour le parlementarisme, et les lois de l'État russe votées par des députés convoqués par le Tsar lui paraîtront toujours plus douces que celles que rédige une bureaucratie recrutée dans la féodalité tudesque des Provinces Baltiques.

De la solution du conflit entre la bureaucratie, — plus ou moins germanisée, — de Pétersbourg et la Douma essentiellement russe dépendent non seulement celle d'importantes questions diplomatiques, mais de graves affaires intérieures qui, sans être le sujet de cette étude, doivent être énumérées ici en raison de leur répercussion sur les affaires extérieures. On s'est demandé dans toute l'Europe russophile si l'administration locale de Varsovie s'était préoccupée de réconcilier par quelque bienveillance ou quelque souplesse les esprits que la politique générale, subordonnée à la diplomatie, a inquiétés, angoissés, si elle avait su mettre « le gant de velours » sur « la main de fer, » si enfin elle avait suivi les prescriptions libérales du Manifeste constitutionnel du Tsar.

On constate au contraire que les Polonais sont plus strictement que jamais éloignés des fonctions publiques, même des chemins de fer et de la gestion de leurs théâtres, au détriment des finances de l'Empire. Cependant, l'impôt du sang n'a jamais été payé plus largement par les Polonais, qui furent des héros en Mandchourie, et pour l'ensemble des contributions leur quote-part monte presque au double de celle des autres; la contribution foncière y est huit fois plus forte que dans l'Empire. Les Juifs paient, outre les mêmes impôts que les chrétiens, celui de résidence (hors du territoire juif), celui des cierges destiné à l'entretien des écoles juives, celui de panier (taxe sur la viande qu'ils consomment) destiné primitivement au culte et servant maintenant aux dépenses publiques. Les indemnités *promises*, — comme lors de l'établissement du Monopole en 1897, — n'ont pas été versées, ce qui a ruiné 400 000 personnes.

Cependant sur des recettes ainsi réalisées, sur 135 millions d'impôts (au lieu de 31 en 1873), 40 tombent dans le trésor impérial, 48 comblent les dépenses de l'armée et de la dette, 47 sont laissés dans les pays pour les besoins du gouverne-

ment (1). Là-dessus les sommes prélevées pour l'Instruction publique sont minimes : moins du dixième de ce que l'on dépense pour la police (gendarmerie nôn comprise). L'État dépense 4 kopecks par habitant, alors qu'en Russie même il compte de 9 à 30 kopecks. Le budget pour le Royaume est seulement de 6 millions de roubles, tandis qu'il est de 178 en Galicie, dont la population est moins forte. L'Assistance publique est nulle, le Crédit agricole paralysé, l'enseignement technique presque interdit. La Pologne, qui pourrait fournir les plus grandes ressources à l'Empire, est épuisée par le régime que lui impose la bureaucratie et qu'on appelle là-bas « le régime allemand, » ce qui n'est point sans inquiéter ceux qui s'intéressent aux finances russes.

Non seulement le pays est obéré et mal exploité, mais les ressources intellectuelles, qui sont partout le plus précieux capital, sont inutilisées, détournées de toute application pratique, confinées. Les Polonais réclament le droit à une culture nationale, en faisant valoir non seulement des sentimens patriotiques, mais des besoins économiques. Tous les partis le sollicitent, même les réalistes tels que MM. Spadowicz et Piltz qui préconisent la plus entière soumission, et tous sont d'accord pour demander l'autonomie de l'instruction publique avant celle de l'administration. La Russie ne peut « s'obstiner à refuser aux Polonais ce qu'elle-même a eu l'honneur d'obtenir à tant de sujets chrétiens de la Porte. » Un gouverneur général, le prince Imertynsky lui-même, a écrit qu'on n'obtiendrait rien si l'on défendait à l'enfant de parler sa langue maternelle et si on le forçait à n'apprendre que le russe. En outre, sous la pression de la Censure, « l'Intelligence » qui ne demanderait qu'à s'employer à l'exploitation la plus rationnelle des richesses nationales, est rejetée aux partis désespérés. Des écrivains d'un talent puissant et fécond (2) ont dû se réfugier en Galicie, qui est devenue le cerveau centralisateur de la Pologne, ce qui est cause que, par le système de la

(1) Sur tous ces points il est important de lire l'ouvrage de M. Roman Dmowski, *La Question polonaise*, Colin, 1909, que vient de traduire M. Gasztowtt.

(2) Il n'y a encore aucun livre d'ensemble sur la magnifique littérature contemporaine des Polonais, sur les Kraszewski, les Sienkiewicz, les Prus, les Jez, les Swientochowski, les Zeromski, les Reymont, les Orszeszko, les Rodiziewicz, les Siervozeski, les Wyspianski, les Danilowski, les Kosprowicz, les Tesmayer, etc. Sur la littérature antérieure on doit lire le beau livre récent, si élevé et si érudit, de M. Gabriel Sarrazin, *les Grands poètes romantiques de la Pologne*; Perrin.

censure encore, l'unité de la Pologne est logiquement déterminée à se réaliser contre le tsarisme au bénéfice de l'Autriche-Hongrie. Il faut tout l'instinct de solidarité slave pour faire contrepoids à cette influence de milieu; mais combien de temps l'instinct pourra-t-il résister à la politique? Il ne semble pas qu'il y ait intérêt pour la Russie à tenter l'expérience.

Cette étude ne comporte point de conclusions. Non seulement elle est une simple exposition des faits, mais jamais la situation n'a été plus complexe et n'a donc offert plus large champ aux interprétations différentes. En effet, la politique des nationalités a vieilli sans être entrée dans le droit international; cependant, jamais les consciences et les solidarités de nationalité n'ont été plus vives; elles sont même l'objet de cultures rationnelles méthodiques, ce qu'elles n'étaient pas dans la première moitié du XIXe siècle, époque des insurrections de Grèce, d'Italie, de Hongrie et de Pologne. L'esprit d'indépendance y devient une force moins explosive, plus constante. Les États dominans conçoivent donc souvent l'espérance de la régulariser, de l'endiguer, de l'assoupir. Quel programme la Russie adoptera-t-elle vis-à-vis de la Pologne? L'histoire des cinquante dernières années établit seulement que, jusqu'ici, les compromis ont pu rallier à la fois le zèle des masses polonaises et l'opinion de l'Intelligence russe, que les systèmes absolus, — pour les Polonais, insurrection en faveur d'une indépendance, pour les Russes, répression sans pitié, — n'ont jamais produit de résultats durables. Les Polonais ont persévéré plus d'un siècle à attester qu'on ne pourrait anéantir leur nationalité qu'en les exterminant tous. Ils ont d'autre part accepté qu'on limitât à l'autonomie la plus restreinte l'exercice de cette nationalité, faisant simplement dépendre de la largeur de l'autonomie la valeur de leur concours. Le principal et le plus urgent pour les Russes est de calculer quelle collaboration ils désirent obtenir d'eux pour la défense et l'exploitation intensive de l'Empire.

MARIUS-ARY LEBLOND.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Chiquito*, scènes de la vie basque en quatre tableaux; paroles de M. Henri Cain, musique de M. Jean Nouguès. — Théatre de l'Opéra : *l'Or du Rhin*, de Richard Wagner. — Charles Bordes.

Rien n'est plus près d'un chef-d'œuvre que le livret de *Chiquito*. L'auteur aurait aussi bien fait, peut-être mieux, de l'appeler : *En marge de Ramuntcho*. Du commencement à la fin, le drame côtoie le roman célèbre, et voisine, ou communique, avec lui. L'action se passe aux mêmes lieux, elle a même sujet. Les personnages sont de condition pareille. Quelques variantes, pas plus que le grossissement du théâtre, ne suffisent à rompre une constante analogie. Ici, le nom de la jeune fille, Pantchika, diffère peu, si j'ai bonne mémoire, de celui que portait là-bas la mère du jeune homme. Sa mère, à elle, a conservé, dans le livret, le caractère détestable que, dans le livre, elle montrait déjà. Le frère, de favorable qu'il était aux amours de sa sœur, leur est devenu furieusement, et jusqu'au crime, contraire. Le dénouement enfin, mortel et non plus monastique seulement, ne s'en produit pas moins dans le couvent aux blanches murailles, parmi les religieuses aux voiles blancs. Ainsi les changemens, encore une fois, ne sont, ou peu s'en faut, que des échanges. Pourtant, nous ne voulons parler ni de pastiche, ni de contrefaçon, ni, bien que nous soyons en pays frontière, de contrebande. L'homme de théâtre, que Pierre Loti ne sait ou ne daigne pas être, et l'écrivain qu'est M. Cain se révèle ici; bien plus, n'étant point un débutant, il s'y reconnaît tout de suite et toujours.

Premier tableau. Paysage basque, non loin de Saint-Jean-de-Luz : une lande inégale, semée d'arbres trapus, à la tête coupée, aux grands

bras en désordre, étendus vers de montagneux horizons. Deux chèvres passent d'abord, que leur chevrier suit en chantant. Survient Chiquito, puis Pantchika, son amie, portant des fleurs qu'elle suspend aux pieds d'une Madone, fixée elle-même au tronc d'un chêne. Bientôt, l'un près de l'autre assis, les amoureux se rappellent et nous racontent leurs amours, leurs chagrins aussi, car la mère et le frère de Pantchika veulent pour elle un plus riche fiancé que Chiquito, le pauvre « pelotari. » Propos accoutumés, baisers et sermens d'être unis, fallût-il pour cela fuir ensemble, là-bas, « aux Amériques, » au pays du rêve éternel des fils aventureux de la vieille Euskarie.

Second acte. Au village, un dimanche. Dans le fond, le porche de l'église et la « place » du jeu de pelote à côté. Sortie des vêpres, aux accens inévitables de l'orgue; seconde rencontre des fiancés et nouvel entretien d'amour, que vient rompre Eshkerra, le frère mauvais et brutal. Une querelle, puis une bataille s'ensuit entre les deux jeunes hommes. Un vieux du pays, l'oncle de Pantchika, je crois, les sépare. Plutôt que le couteau, pour une plus noble lutte, qu'ils prennent donc la balle et le gantelet d'osier. Mais, dans la main traîtresse d'Eshkerra, la balle même sera meurtrière. Il vise à la tempe son ennemi; l'abat d'un coup terrible et s'enfuit; non pas toutefois sans que Pantchika, folle de douleur, et qui le vit frapper, ose le dénoncer devant tous.

Fugitive à son tour, — c'est le troisième acte, — elle revient au maternel logis. Eshkerra n'y a point reparu. Mais le voici qui rentre, farouche, le cœur encore gros de sa haine plus forte que la mort. En famille, comme tout à l'heure en public, Pantchika de nouveau l'accuse et le maudit. Cynique, il finit par avouer son crime, par s'en vanter même, lorsque des pas, des cris se font entendre. La foule et les gens de justice (un maire et deux gendarmes) ont poursuivi le meurtrier. Il se cache, et sa mère, interrogée, refuse de répondre. Sa sœur, elle aussi, commence par se taire. Mais une ruse, infaillible et classique, renouvelée du *Cid* et de *Francillon*, va triompher de son silence : « Chiquito n'est plus, — Misérable ! » s'écrie l'amoureuse, et d'un geste involontaire autant qu'irrésistible, elle désigne la cachette d'Eshkerra. On le saisit, on l'emmène, et la mère, qui n'aimait que son fils, le venge, en mettant à la porte sa fille, par laquelle il fut livré.

Quatrième tableau. Pantchika, de désespoir, a voulu « se périr. » Sauvée des eaux, portée au couvent voisin et croyant son Chiquito mort, elle va mourir elle-même. Ce ne sera pas, vous le devinez, sans l'entrevue et le duo suprême, après les ménagemens d'usage, avec les réminiscences obligées, les rêves d'avenir, et ce « mieux, » tradi-

tionnel aussi, qui toujours précède la crise finale. Chiquito s'est éloigné. Les religieuses qui veillent l'agonisante, la veillent fort mal : ce sont des religieuses de théâtre. Tandis qu'en lui tournant le dos, elles s'absorbent dans leurs oraisons, la moribonde a rendu le dernier soupir. Une de leurs compagnes, revenant du jardin, la voit sans mouvement et les appelle : « Mes sœurs, il faut prier pour la pauvre Pantchika, » et les fleurs destinées à l'autel tombent, doucement, sur la funèbre couche.

Je ne saurais trouver grand'chose à dire ni pour ni contre la musique de M. Jean Nouguès. Ennuyeuse, elle ne l'est pas ; laide, ou mal faite, pas même. Elle aurait plutôt le caractère, moyen, de l'insignifiance et de l'inutilité. Généralement banale et tout extérieure, elle effleure le sujet, la situation, le personnage, et ne fait jamais que les effleurer. L'apparence lui suffit, la première venue, et la plus légère. Violente, ne fût-ce qu'énergique, est-elle capable de l'être ? En tout cas, elle n'en trouve pas ici l'occasion, des scènes comme l'arrestation, au troisième acte, étant de celles qui non seulement prêtent le moins à la musique, mais lui répugnent le plus. Ailleurs, dans les passages de lyrisme pur, ceux qu'elle a, pour le coup, pouvoir et mission de faire siens, je reconnais volontiers que la musique de *Chiquito* ne contredit nulle part au sentiment et à la vérité. Je regrette aussi que nulle part elle n'y pénètre et n'y ajoute.

Encore une fois, elle s'arrête, cette musique, à la surface de la vie et des choses. Au lieu du sens intime, elle se contente d'exprimer les dehors et les alentours, par des moyens trop faciles, par des signes sans importance comme sans originalité. Mme Carré (Pantchika) n'a qu'à paraître au premier acte, sous le soleil de mai, les bras chargés de fleurs, pour que la plus sentimentale, la plus faussement « poétique » effusion de violoncelles, et de violons ensuite, lui fasse un déplorable cortège. Les duos d'amour mêmes ne s'élèvent guère au-dessus du style de la romance dialoguée ou du couplet à deux voix. Un entr'acte (simple mélodie ou mélopée de violoncelle encore) a paru d'un sentiment plus sincère et plus profond. Certain morceau d'opérette, et, comme tel, assez réussi, détonne au milieu du sombre troisième acte, dont on avait espéré sans doute qu'il éclaircirait la noirceur. Dans la blancheur, au contraire, des scènes finales, un thème basque, d'une suavité triste, et dont M. Pierné, musicien de *Ramuntcho*, tira si bon parti l'an passé, ne s'accorde pas mal avec l'atmosphère où il flotte et se répand.

Le meilleur tableau des quatre pourrait bien être le second. De

menus détails n'y sont point insipides : ne fût-ce que le bref dialogue, de quelques mesures à peine, entre deux jeunes spectatrices de la partie de pelote. On y croit presque ressentir l'impression d'un autre, celui des deux bohémiennes, au dernier acte de *Carmen*, devant l'entrée de la *plaza*. Les danses surtout ne manquent pas d'agrément et de vivacité. Que dis-je, elles sont presque trop vives, et je crains que les danseurs, indigènes pourtant, n'en aient dû forcer, pour l'effet théâtral, et le caractère et le mouvement. Ceci nous amène à la question de la couleur et de la vérité locales, de l'idée ou de l'image sonore que ce drame et cette musique devraient donner et ne donnent pas, ou donnent mal, de ce pays. Nous le connaissons bien, car il est à demi nôtre, et presque nulle part, hormis dans le décor, nous ne l'avons ici reconnu. Ce ne fut point d'abord à l'accent. Les noms de là-bas se prononcent d'autre sorte. Et puis quelques traits, quelques touches, soi-disant caractéristiques, n'ont paru que posées ou plaquées au hasard. Ainsi, vers la fin du premier acte, les amoureux murmurent l'un après l'autre, en se signant, la formule traditionnelle qu'ils espèrent graver un jour au seuil ou plutôt au front de leur demeure : « Cette maison a été bâtie par Chiquito, pour y vivre avec Pantchika son épouse. *Ave Maria.* » Cela se lit, en effet, là-bas, au-dessus des portes anciennes. Pourquoi donc a-t-il semblé qu'ici, passant des vieux linteaux de pierre sur les lèvres pourtant souriantes et mélodieuses de Mme Carré, ces mots dégénéraient de leur grandeur et de leur gravité ? Pourquoi n'a-t-on plus trouvé qu'un effet de théâtre, et d'opéra-comique, une formule affectée et mièvre, dans cette dédicace ou cette consécration, religieuse et domestique à la fois, des antiques foyers ?

Le musicien, pourtant, n'a pas négligé le soin de l'exactitude. A travers son ouvrage, on entend plus d'une fois un thème « authentique » passer. Mais cela ne suffit pas et ne saurait suffire. Ce qu'il faut et faudra toujours, je ne sais plus quel artiste russe autrefois l'a compris et l'expliquait en ces termes, à propos de la musique de sa patrie : « Il ne s'agit pas de transporter dans une œuvre un chant populaire, mais de quelque chose de bien plus difficile : en le copiant, ou sans le copier, il faut refaire en soi le procédé suivant lequel, durant le cours des siècles, toute la musique populaire a été créée par ses auteurs inconnus. »

Que ce soit par la musique indigène ou par une autre, « refaite » en quelque sorte, à l'image de la première et devenue sa sœur, le musicien de *Chiquito* n'a pas su rendre l'aspect, ou le visage, et moins

encore l'âme du pays basque. Il en a manqué, trahi le caractère dominant, fait de gravité, de froideur austère et souvent de taciturne tristesse. Pour être vraiment basque, pour l'être à fond, ou au fond, cette musique est trop dépourvue de calme d'abord, et puis, excusez le paradoxe apparent, de silence. Elle se donne trop de mouvement, elle fait trop de bruit, et par là surtout, elle n'est pas ressemblante.

La patrie de Chiquito inspira déjà plus d'une œuvre musicale. On pourrait citer une *Rapsodie basque*, du pauvre Charles Bordes, et le drame lyrique, les *Trois vagues*, qu'il laisse inédit et même inachevé; plusieurs pièces curieuses de Mme Ducourau-Petit, une rapsodie encore, jouée dernièrement aux Concerts-Chevillard, de M. Philip, enfin et surtout la délicate et poétique partition de M. Gabriel Pierné pour le *Ramuntcho* de Pierre Loti. Mais l'impression la plus vraie et la plus vive de là-bas que les sons m'aient donnée, je la dois peut-être à certaine page de la *Habanera*, le drame lyrique de M. Laparra que l'Opéra-Comique a représenté pendant l'avant-dernière saison. Dans cet ouvrage, espagnol d'ailleurs, espagnol du Nord, il y avait, au début du troisième acte, une brève échappée, où le pays basque, familier et cher à l'auteur, se faisait reconnaître sûrement de ceux qui le comprennent et qui l'aiment. Peut-être avez-vous oublié la sinistre aventure. Ramon a tué Pedro, son frère, à cause de Pilar, que l'un et l'autre ils aimaient. Après quelques mois, Pilar, ne soupçonnant pas en Ramon le meurtrier, est devenue sa femme, et le funèbre anniversaire les trouve tous deux, elle mélancolique, lui farouche, dans le cimetière et sur la pierre même du tombeau. Pour guérir le chagrin qui la dévore, elle parle à Ramon, l'innocente Pilar, de quitter leur patrie et d'aller vivre ensemble « chez les Basques heureux, » sous des cieux étrangers et plus doux.

Et quand nous serons vieux, chère âme,
Toujours amans, toujours ainsi,
Là-bas, dans un pays très calme,
Nous irons nous reposer, dis.

Ouvrez la partition à cette page, à ces mots, et les notes évoqueront pour vous le pays. Comment? Par des traits sobres, mais choisis: d'abord un prélude d'orchestre, en accords tranquilles et lents, diatoniques, vaguement religieux et coupés çà et là de silences. La voix féminine s'y unit bientôt; sur les harmonies austères elle pose doucement ses notes graves, monotones, les mêmes souvent, souvent interrompues aussi. De tout cela, ou plutôt du peu qu'est cela, s'exhale un

calme, une sérénité triste, une paix sérieuse et tendre, le sentiment enfin que le pays basque exprime et communique entre tous, de la solitude et du lointain et, dans l'espace comme dans la durée, de je ne sais quel recul mystérieux.

Tenez, tandis que j'écris, je revois la colline où j'ai passé tout un jour de l'automne, un tiède après-midi de dimanche. Sous de grands arbres, qui s'effeuillaient, parmi les tombes abandonnées, une chapelle est dédiée à la Vierge secourable, à Notre-Dame de Socorri. De temps en temps un pèlerin franchissait le mur bas de l'enclos : un homme au dur visage, une femme, une petite fille, encore vêtue des couleurs de l'été. A travers les barreaux de bois qui ferment le sanctuaire, ils offraient à la Madone des vœux, des cierges et des fleurs. Dans le recueillement de la saison et de l'heure, afin de ne le point rompre, les voix, comme les pas, se faisaient légères et furtives. Des mains ouvertes de la vierge en argent debout sur l'humble porche, la bénédiction semblait descendre avec plus de mélancolie encore que de douceur. En face de nous, la montagne étalait au soleil couchant ses flancs robustes et sauvages. Tout était solitaire et pur, mais sérieux, presque sévère. En regardant, j'écoutais. Des chants, des accords me revenaient à la mémoire. C'étaient ceux-là, ceux-là seuls que je viens de vous dire, et le pays et le peuple basque, les êtres et les choses que je voyais dans les formes et les couleurs, je les entendais, je les reconnaissais dans les sons.

Vous savez que la *Tétralogie*, ainsi qu'on l'appelle communément, n'est en réalité qu'une trilogie, avec un prologue. Ce prologue, nous avons fini, tandis que peut-être nous aurions dû commencer, par l'entendre. Mais non, les choses, à les bien considérer, sont mieux de cette manière. Ce renversement a ses avantages, sa logique même, et *Rheingold* est venu prendre dans notre connaissance, — du moins dans notre connaissance officielle, à l'Opéra, — la place dernière, en clef de voûte, que, dans la construction de l'immense édifice, Richard Wagner lui donna.

L'*Or du Rhin*, tout entier, action et personnel, appartient à l'ordre mythologique : seuls y paraissent les dieux et les déesses, les ondines, les géans et les nains. Les simples mortels, fût-ce les héros, n'y figurent point. Quant au sujet, pris au sens concret et matériel il pourrait se définir à peu près ainsi : la mise en circulation ou dans le commerce, tantôt par le vol et le meurtre même, tantôt par des opérations plus régulières, de l'or, puis de l'anneau fait avec cet or, dont le

cercle étroit enferme et rassemble en quelque sorte le vaste poème wagnérien.

Au sein du fleuve leur père, les trois filles du Rhin s'ébattent en chantant. Elles cachent parmi les ondes l'or pur, innocent tant qu'il restera sous leur garde; or magique aussi, qui donnera le pouvoir à qui, l'ayant su ravir, en forgera l'anneau, pourvu seulement que le ravisseur abjure et maudisse l'amour. Alberich, nain hideux, que tourmente la convoitise de l'or, finit par le saisir et profère le serment impie. Le bruit de son larcin bientôt arrive jusqu'aux dieux. Ceux-ci, présentement, se voient réclamer par un couple fraternel de géans, Fafner et Fasolt, le prix du *burg* céleste, le Walhalla, que les deux énormes maçons viennent de construire pour eux. Et ce prix, convenu d'ailleurs, n'est autre que la belle et douce Freia, déesse de l'amour. « Plus d'amour, partant plus de joie. » Wotan, qui ne l'ignore pas, Wotan, le maître de l'Olympe scandinave, retarde le plus possible la livraison et cherche le moyen, si j'ose ainsi parler, de substituer au paiement en nature un règlement en espèces. Le subtil et perfide Loge, le petit dieu de la flamme, qui médite en secret la perte de ses collègues, survient dans le conseil, dans la querelle aussi, car les géans perdent patience et s'irritent. L'amour, au dire de Loge, a bien son charme. Rien sous le ciel et sur la terre n'est égal ou comparable à l'amour. Quelqu'un pourtant lui préféra l'or et la toute-puissance. C'est Alberich, et Loge vient au nom des Ondines le dénoncer et prier Wotan de le punir.

Déjà, par les discours du rusé compère, un vague désir s'est insinué dans l'âme des géans et dans celle du dieu. Rêveur et troublé vaguement, Wotan, que Loge accompagne, ira surprendre et saisir au fond du Nibelheim Alberich, possesseur de l'or et forgeron souterrain de l'anneau. Le Nibelung, dépouillé à son tour, rejettera sur le dieu la malédiction éternellement attachée au joyau funeste. Maintenant, pour le rachat de Freia, voici que les trésors, volés une fois de plus, s'amoncellent aux pieds et jusqu'au front de la déesse. Comme solde de sa rançon, les géans exigent même l'anneau que Wotan porte à son doigt. Averti par une voix prophétique, le dieu le leur abandonne. Eux, de se le disputer aussitôt. Fafner, d'un coup de massue, assomme son frère et s'enfuit, emportant la bague de malheur.

Le soir vient, un soir orageux d'abord, mais que bientôt l'arc-en-ciel éclaire. Aux feux du couchant resplendit la citadelle divine et, tandis que les filles du fleuve redemandent, lointaines et plaintives, l'or sacré, l'or chéri, pour elles seules sans menace et sans péril, on

voit sur l'arc aux sept couleurs, comme sur un pont de lumière, marcher vers le Walhalla, derrière Wotan pensif, le cortège des dieux.

Voilà les faits, qui ne sont rien. Quant au sens, à l'esprit, on l'a dégagé, développé trop souvent, pour qu'il soit désormais étranger à personne. Nul ne saurait plus demander, en parlant de l'immense poème issu de la préface grandiose : « Qui racontera sa génération ? » mais plutôt : « Qui ne l'a pas racontée ? » On connaît jusqu'au moindre rapport que soutient, avec une telle suite, un tel commencement. On avait déjà mesuré le tronc de l'arbre et compté ses rameaux ; on en découvre aujourd'hui les racines. Philosophie, religion, morale, sociologie et le reste, l'exégèse a pu trouver de tout, sinon tout trouver en un sujet et autour d'un sujet qui se définirait assez bien, à la manière de Nietzsche : le conflit éternel entre la volonté de puissance et la volonté d'amour. Le *Rheingold* ouvre le débat : après les incidens ou les péripéties de la *Walkyrie* et de *Siegfried*, il sera clos par la *Götterdämmerung*. Inutile de montrer, après tant d'autres, que, d'un bout à l'autre du quadruple drame, le principal personnage, le plus agissant, et celui par qui sont « agis » tous les autres, c'est Wotan. Quelqu'un l'a dit, l'*Anneau du Nibelung* est le drame ou la tragédie de la pensée de Wotan. Voilà pourquoi dans le *Rheingold*, sur le seuil et comme à la base de la tétralogie, Wotan occupe la première place et semble accaparer l'action tout entière. Enfin, dans l'ordre de la musique, autant que dans celui de la poésie et du drame, *Rheingold*, excusez le jeu de mots, est un véritable « exposé des motifs. » La musique ici, dit fort bien M. Chamberlain, après et d'après Wagner, « crée plastiquement les thèmes élémentaires, qui deviennent, en s'individualisant de plus en plus dans leur développement, les supports des tendances passionnelles du drame dans toutes ses ramifications, et des caractères qui s'y manifestent. » D'où l'intérêt particulier qu'il présente, intérêt « primordial » et correspondant, en sens inverse, à celui que possède la *Götterdämmerung*. La première partie du *Ring* est une annonce, la dernière une synthèse. Celle-ci nous procure un plaisir de mémoire, nous devons à l'autre la joie d'une surprise et d'une révélation.

Tâchons de les entendre, ces motifs, comme s'ils nous étaient nouveaux, en tâchant d'oublier ou d'ignorer aussi leurs fonctions et leur mission future, leurs développemens et leurs métamorphoses à venir. Sous leur forme élémentaire, en eux-mêmes, en eux seuls, ils ont déjà le caractère, la force, ou la grâce, et la beauté. Sans doute, et M. Chamberlain encore l'a fait justement remarquer, « dans l'*Or du Rhin*,

la parole joue un rôle prépondérant. » On y converse, on y « cause » volontiers, et la « causerie » wagnérienne, ici comme ailleurs, ne saurait toujours passer pour un modèle de concision et de vivacité. Le fil en est un peu long, un peu lourd; il arrive qu'il traîne, s'embrouille ou se noue. Mais, dans *Rheingold* aussi, l'épisode ou l'effusion lyrique est fréquente, et souvent un motif unique suffit, tant il a d'ampleur et de vertu créatrice, à la constituer. « J'aime beaucoup l'*air* de Loge, » disait à Bayreuth, en 1876, un des premiers auditeurs de l'ouvrage. Il aurait dit tout à fait bien s'il eût qualifié non pas d'*air*, mais seulement de *lied*, le fragment le plus mélodique et le plus exquis du récit du jeune dieu.

Plus bref, et de beaucoup, tel autre thème, celui de la forge par exemple, nous apparaît tout de suite comme une figure sonore originale et significative, avant, bien avant que nous ne puissions prévoir quelle symphonie (le premier acte de *Siegfried*) en doit sortir un jour. Mais surtout la première et la dernière scène de l'ouvrage sont d'une largeur, d'une liberté, d'une magnificence extraordinaires. Ajoutons que la beauté de l'un et de l'autre tableau consiste moins dans la combinaison que dans l'unité, moins dans l'enchevêtrement de nombreux motifs que dans le développement d'un thème unique. C'est même une des raisons qui donnent à l'introduction comme à la conclusion de *Rheingold* un caractère, en quelque sorte classique, d'assurance, de certitude, que la musique de Wagner ne possède pas toujours au même degré.

Une autre cause expliquerait peut-être cette impression de sécurité, ce plaisir sans trouble et sans défiance qu'à l'audition comme à la lecture de l'*Or du Rhin* nous avons plus que jamais ressenti. Gounod disait un jour qu'il aurait voulu se bâtir une cellule dans l'accord parfait. Le Wagner de *Rheingold* s'y est construit plus d'un palais, et merveilleux. Le célèbre prélude est le premier, château d'eau véritable, château sous les eaux, demeure de cristal où se jouent en chantant les divines nageuses.

Tout le monde connaît, et depuis longtemps, la composition de ce prélude. En bas, tout en bas, sur le fond même du fleuve, se pose d'abord la tonique; la dominante bientôt s'y ajoute, puis la médiante, et voilà l'accord parfait constitué. Le morceau tout entier sera formé de ces trois seules notes, mais sous combien de formes diverses, dans un ordre que de fois changé! Il en faut premièrement observer la disposition rythmique, à six-huit; elle produira l'image sonore du courant et de la fluidité. Puis, la même figure, répétée à différens niveaux,

imitant la superposition des couches liquides, ajoutera la sensation de la profondeur à celle du mouvement. Bientôt, aux notes essentielles, employées seules d'abord, viendront s'agréger les notes de passage; mais elles ne feront qu'effleurer les premières, et celles-ci continueront de marquer la mesure et de régler en quelque sorte la fuite des eaux. Les valeurs maintenant se divisent, les croches se changent en doubles; variante nouvelle, par où s'accroît encore l'impression du glissement et de la vitesse. Le rideau se lève, et les trois Ondines commencent de chanter. La première note que pose la voix de l'une d'elles est la première aussi qui soit étrangère à cet accord parfait tenu depuis si longtemps. Sans violence, rien que par une touche délicate autant qu'imprévue, elle en rompt un instant le charme, mais ce n'est que pour l'imiter ou le reproduire, et, de l'*appoggiature* légère, un nouvel ordre d'harmonies, parfaites toujours, naît et se reforme aussitôt. D'un bout à l'autre de la scène, il en sera constamment ainsi. Presque partout s'enchaîneront, se fondront les unes dans les autres les consonances pures et les accords inaltérés. La rayonnante apparition de l'or en réalisera pour ainsi dire la suprême perfection. Les mêmes notes sonneront la claire fanfare du métal qui va s'embraser. Et quand il brillera, quand il brûlera, perçant de son éclat aigu les ondes qui ruissellent autour de lui sans l'éteindre, enivrées alors et triomphantes, les agiles gardiennes lanceront sur les notes invariables, par degrés, et jusqu'à la tonique supérieure, leurs cris d'enthousiasme et d'amour. Hélas! la menace, puis l'attentat consommé d'Alberich troublera ces fraternels concerts. Pourtant, la douleur même des Naïades ne jettera pas le désordre en leurs chansons harmonieuses, et plus tard, bien plus tard, quelques accords mineurs, mais parfaits comme ceux qui fêtaient la présence et la pureté de l'or, en pleureront la profanation et la perte.

Ur-Melodie, mélodie primitive, j'en sais plus d'une qui mériterait aussi bien que la première, celle du prélude, d'être appelée ainsi. Nombreux sont les thèmes de *Rheingold* constitués par les élémens de l'univers sonore qu'on peut nommer essentiels, puisqu'il n'est rien dans la musique entière qui ne vienne de cette origine, l'accord parfait, et ne retourne à cette fin. C'est un accord parfait dont la voix de Loge, vantant les délices d'amour, égrène, en un ton clair, les notes cristallines. Accord parfait, dans une des dernières scènes, l'appel de Donner aux nuées, aux vapeurs de l'orage. Accord parfait, quelques pages plus loin, la gracieuse invitation de Froh, mettant l'arc-en-ciel, comme un pont, ou comme une avenue

d'honneur, à la disposition des dieux. Enfin, il existe dans le *Rheingold* un motif, et de première importance, à la fois correspondant et contraire au motif du prélude, se partageant pour ainsi dire avec celui-ci l'organisme ou l'économie entière de l'ouvrage. Admirable d'ampleur et de sérénité, ce n'est plus seulement un accord parfait, mais une longue série d'accords parfaits qui le constitue. A peine est-il besoin de le nommer et vous avez déjà reconnu le thème du Walhalla. Dès la seconde scène, il succède et s'oppose par tous ses élémens, par le rythme, la tonalité, le mouvement, les timbres, aux thèmes divers du tableau précédent. Après l'impression de l'inconsistance et de la légèreté, d'un glissement et d'un ondoiement perpétuel, il nous donne la sensation de l'aplomb, de la masse, et, pour toujours aussi, de la stabilité. Là-bas, tout se dérobait; tout se tient ici. Mais tout également se dresse, car autant cette musique s'appuie, autant elle s'élève, et, des fondations jusqu'au faîte, par degrés, par étages sonores, elle érige devant nous l'édifice entier.

Il remplit, ce thème du Walhalla, toute la dernière scène, l'épilogue, à peine inférieur à celui de la *Walkyrie*, où la partition de l'*Or du Rhin* trouve son couronnement et son apothéose. Et si, comme nous l'avons dit, la conclusion de l'œuvre, à certains égards, s'éloigne des prémisses, à d'autres elle s'y rapporte et s'y rattache. Différens, jusqu'à l'antithèse, par la forme ou la figure des sons, par le mouvement et la direction des lignes mélodiques, les deux épisodes musicaux tirent de l'ordre harmonique un élément et même une substance commune. Cela suffit pour qu'ils se répondent, pour que réciproquement ils se confirment, pour qu'ils enveloppent tout le sujet, tout le tableau, des profondeurs du fleuve au sommet de la montagne, d'une atmosphère et d'un sentiment unique, fait de calme, d'assurance et de sérénité.

Telle n'est pas toujours, on le sait, l'action du génie de Wagner. Et même on a pu dire, en langage métaphysique, que ce génie a pour objet ou pour domaine l'être moins que le devenir. Mais, dans la musique de l'*Or du Rhin*, nous aurons cette fois-ci reconnu le principe ou la vertu contraire, admiré ce qui demeure, au lieu de ce qui passe, et ce qu'il y a, non pas de mobile et de changeant, mais de permanent et de fixé.

L'interprétation de l'*Or du Rhin*, dans l'ensemble, est satisfaisante. Un peu confus et pâteux au commencement, l'orchestre a montré plus tard de la discrétion, de la finesse et de la légèreté. Ces dons ne sont pas tout à fait ceux de M. Van Dyck. Lorsqu'il joue le rôle de Loge, on peut le regretter. On ne s'imagine plus Wotan, à l'Opéra,

que « sous les espèces » de M. Delmas. J'ai beaucoup aimé les trois jeunes personnes aquatiques pour la justesse et la fraîcheur de leur voix. Alberich est mieux que passable et Mime est excellent. Médiocre a paru le décor montagneux, mais charmant le décor fluvial, où j'aurais seulement souhaité que l'or, au lieu de luire à peine, resplendît.

Tout à l'heure, en passant, nous avons nommé Charles Bordes. Cela ne saurait suffire à son mérite, non plus qu'à nos regrets. On donne, vous le savez, on prodigue même aux musiciens le titre de maître. Il en est un autre, plus humble, mais plus beau, celui de serviteur. Nous en voulons saluer ici le grand et noble artiste qui vient à peine de mourir.

Son œuvre est connue, mieux que cela, populaire. Tout le monde sait quelle part fut la sienne dans la création, puis dans la direction et le développement des *Chanteurs de Saint-Gervais*, cette parfaite maîtrise, et de ce Conservatoire indépendant, la *Schola*. Après un long et dur labeur, quand la maladie et l'infirmité le frappèrent, très jeune encore, Bordes ne se rendit et ne se retira pas tout entier. Désormais, à de moindres travaux, il n'apporta pas moins de courage. Tout pouvait décliner en lui, hormis l'enthousiasme et l'amour. Jusqu'à la fin, avec ce double levier, il se flattait de soulever le monde. Au fait, n'était-ce pas un monde, auquel il avait rendu, naguère, le mouvement et la vie? Que savait notre génération, du moins par expérience, des anciens maîtres de la polyphonie religieuse, les Roland de Lassus et les Palestrina, les Victoria et les Josquin de Prés, avant que nous les annonçât leur jeune précurseur! Leurs voix heureusement, que la sienne avait réveillées, ne résonnèrent pas dans le désert. On accourut en foule, on s'émut à des accens nouveaux. Pour rétablir dans ses droits, dans sa dignité, dans sa gloire, une catégorie, — et laquelle! — de l'idéal sonore, il avait suffi qu'un modeste maître de chapelle osât un jour étendre la main.

Que de nobles signes, le plus souvent religieux, cette main traça dans l'air! Messes et motets, oratorios et cantates, combien de chefs-d'œuvre inconnus, oubliés, ne la vit-on pas guider et soutenir! Rien n'échappait à l'universelle curiosité de Bordes, pas plus qu'à sa généreuse sympathie. Rien, si ce n'est lui-même, et lui tout entier, son talent d'abord, et ses intérêts bien davantage. Encore une fois il avait choisi pour devise le beau mot de Kundry : « *Dienen*, servir. » Ainsi, de sa mission, vraiment apostolique, le détachement fut la première

vertu. L'idéalisme en était une autre. Ce qu'il souhaita laisser et ce qui gardera sa mémoire, ce n'est pas tant des œuvres, malgré le mérite, quelquefois éminent, des siennes, qu'une influence, un souffle, un esprit.

Nous nous souviendrons également de son âme. Nulle ne fut plus haute, plus simple et plus pure, maîtresse à la fois plus forte et plus douce du corps diminué, douloureux, qu'elle anima jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin aussi, par une grâce précieuse, l'artiste aura vécu de ses rêves. Rêves toujours de beauté, jamais de richesse et d'honneurs. Pauvre entre les pauvres, Bordes l'était avec délices, avec fierté même, sans l'être avec orgueil. Que dis-je ! il trouvait moyen de l'être avec magnificence et, comme on dit, « le meilleur » de son gain ou de ses recettes, le devenait aussitôt de sa charité.

Daigne là-haut, parmi les maîtres qu'il a servis et glorifiés, le maître des maîtres l'accueillir ! On l'a couché sous la terre natale. J'aurais aimé qu'il reposât plus près de nous. Dans son école peut-être, au milieu de ses compagnons et de ses disciples? Mais non, plutôt à Saint-Gervais, dans son église, pleine encore des harmonies qu'il y avait réveillées et qui flotteraient, à jamais, sur son tombeau.

Camille Bellaigue.

P.-S. — Nous avons analysé dans la *Revue* du 15 octobre dernier un livre intitulé *Trouvères et Troubadours* et publié dans la collection: *Les Maîtres de la Musique* (Félix Alcan, éditeur), sous le nom de M. Pierre Aubry. A propos de cet ouvrage et sur la question de la propriété littéraire, un différend s'est élevé entre M. Jean Beck et M. Pierre Aubry. M. Jean Beck nous informe et nous prie de vouloir bien annoncer que la cause, portée devant une commission d'arbitrage, a été jugée, à l'unanimité des voix, contre M. Pierre Aubry. Il a même été décidé que la première édition de l'ouvrage serait retirée du commerce et que la seconde porterait toutes les rectifications exigées et obtenues par M. Jean Beck.

C. B.

ESSAIS ET NOTICES

VISAGES D'ASCÈTES (1).

Dans la dernière note de son *Port-Royal*, Sainte-Beuve signale une lacune au merveilleux tableau qu'il vient de tracer de la vie religieuse au XVIIe siècle : nous connaissons les âmes, il nous manque de voir les visages. Grâce à M. Augustin Gazier, l'homme de France qui sait le mieux son Port-Royal, cette icoconographie, dont Sainte-Beuve avait conçu le plan, nous la possédons désormais : c'est un recueil modèle, où le savant éditeur s'est plu à nous faire part, non seulement des trésors de sa pieuse érudition, mais des richesses uniques de ses collections port-royalistes. M. André Hallays s'est chargé de l'introduction : l'auteur de tant de pages pénétrantes sur Port-Royal était le guide tout désigné de ce nouveau pèlerinage. Enfin, l'exécution matérielle du livre est digne des grands souvenirs que l'on voulait commémorer. Nous avons maintenant le Port-Royal complet, extérieur et intérieur, avec ses apparences visibles autant qu'avec sa physionomie morale. C'est un des épisodes les plus originaux de notre histoire qui ressuscite à nos yeux. Les choses reprennent leur vie et leur actualité. Et peu à peu on voit s'évoquer le cadre et les acteurs de ce grand drame d'idées...

On nous fait connaître d'abord l'intimité du monastère. Deux pieuses filles, deux artistes amies de Port-Royal, devinant l'arrêt de mort qui menaçait la chère maison, prirent soin d'en fixer les traits et d'en sauver le souvenir. Suivons-les ; visitons, tel qu'on le voyait à la

(1) *Port-Royal au XVIIe siècle.* Images et portraits, avec des notices historiques et iconographiques par M. Augustin Gazier. Préface de M. André Hallays. Paris, Hachette, in-folio, 1909.

veille de sa ruine, ce petit monde anéanti. Entrons dans l'église sombre de Robert de Luzarches, au sol pavé de tombes ; jetons un regard sur l'autel que décore la *Cène* sévère de Philippe de Champagne ; puis, la clôture franchie, pénétrons dans le chœur où chantent, blanches et droites devant leurs stalles sculptées, les quatre-vingts religieuses. Après les vêpres, suivons la procession des nonnes, faisant le tour du préau du cloître jonché de roses, chacune tenant un cierge en main, dans la lente psalmodie des proses et des hymnes. Puis, c'est l'assemblée du chapitre, et l'admirable concile de ces robes candides, signées d'une croix de sang, sous le voile aux ailes noires ; ce sont les exercices de la communauté, l'ordre et le silence du réfectoire, le long corridor des dortoirs, avec ses devises sépulcrales sur le linteau de chaque cellule, les offices charitables de l'infirmerie, de la lingerie, ceux de la porte où se fait, dans le large panier tenu par deux valets, la distribution du pain aux mendians. Une autre page nous montre la récréation, où les moniales filent en cercle sur les bancs de la « Solitude, » à l'ombre d'un petit bois, arrosé d'un ruisseau, et que domine un Calvaire. Et tout autour, ce site charmant, demeuré, lui, presque intact, où Racine enfant rêva ses premiers vers. Certes, ce sont de médiocres gravures que celles de Magdeleine de Boulogne et de Magdeleine Hortemels : pourtant il s'en dégage un parfum que n'ont pas beaucoup d'œuvres plus adroites et plus ambitieuses. C'est la mélancolie des choses qui vont mourir.

Il ne faudrait pas croire le XVIIe siècle inaccessible à cette sorte d'émotions. On n'a pas attendu Chateaubriand pour comprendre et goûter la poésie du christianisme. Ces âmes cloîtrées connaissaient le génie des cloîtres. Je n'évoquerai pas les divins chœurs d'*Esther* à propos de ces naïves images. Mais comment ne pas rappeler ces expressions touchantes de la sœur Anne-Eugénie qui, en regardant le ciel au-dessus du dortoir, « s'imaginait, dit-elle, qu'il y était plus serein qu'ailleurs ; » qui, en ses jours d'abattement, se sentait « toute ravie » en apercevant les étoiles, et ne résistait pas à la « douce harmonie » que faisait, dans le vallon, la palpitation des trois cloches de Port-Royal ?

L'essentiel du livre, c'est l'admirable répertoire de portraits qu'il nous offre : il y a là, en trois cents figures, l'annuaire complet de Port-Royal, tout ce qui se meut, vit, intrigue, combat, dispute, agit ou s'agite pour ou contre, partisans, adversaires, amis ou ennemis, hommes et femmes, clercs et laïcs, évêques, papes, princes, gens d'épée ou de robe, tout ce qui, de près ou de loin, dans un sens

ou dans l'autre, se trouva mêlé à cette extraordinaire aventure religieuse. C'est, en un mot, la société entière du grand siècle. Mme de Sévigné y figure éblouissante, à cause de son goût pour les écrits de Nicole, — elle voulait en faire « un bouillon, » — de son admiration pour M. d'Andilly, et de la lettre charmante où elle appelle Port-Royal « le séjour des anges sur la terre ; » le grand Condé, pour sa réplique à La Feuillade, qui menaçait de couper le nez à tous les jansénistes : « J'espère, monsieur, que vous ferez grâce à celui de ma sœur; » le poète Chapelain, parce que M. de Saci estimait sa *Pucelle;* le médecin Gui Patin, quoique sentant le fagot, parce que les Jésuites étaient sa bête noire, et qu'il jubilait des bottes que leur portait Arnauld. Les titres de chacun sont scrupuleusement pesés selon l'équité port-royaliste. De là un classement assez inattendu. Les premiers sont les derniers. Un simple jardinier, comme l'excellent M. Charles, précède des bienfaiteurs comme le duc de Luynes. Le Roi se perd au loin dans la foule. Et ce changement d'optique ou cette interversion de rôles n'est pas le trait le moins piquant de cette immense comédie humaine, qui embrasse tout le siècle et l'engage de gré ou de force dans les vicissitudes d'une querelle monastique.

A vrai dire, ce sont uniquement les personnages de Port-Royal que nous cherchons dans cette galerie. Ils sont là tous, ou presque tous, moins un petit nombre dont il a été jusqu'ici impossible de découvrir le portrait. Quant aux principaux, pas un ne manque; et quelques-uns des plus considérables s'y retrouvent en plusieurs états, et comme en diverses épreuves, données successivement par l'âge, ou par la vision de différens artistes. C'est ainsi que nous avons Pascal, dans le précieux croquis du juriste Domat, à l'âge où, à Clermont, avec « des barres et des ronds, » le merveilleux enfant inventait la géométrie; puis, dans la splendide planche d'Edelinck, fiévreux, moite, le front brûlant et dénudé, l'œil plein d'éclairs; et enfin, mort, dans la rigueur maigre et livide du plâtre, masque saisissant de César ennuyé, avec sa moue de paix, de satiété et de dédain. Il arrive ainsi que nous trouvions le mot de caractères difficiles. Tout le monde connaît, au musée de Versailles, le magnifique Saint-Cyran de Philippe de Champagne : on n'oublie plus, pour l'avoir vue une seule fois, cette tête d'un volume énorme, posée, presque sans cou sur le rochet empesé, et toute compliquée et embrouillée de rides : tête admirable de médecin, d' « Hippocrate spirituel, » comme la définit Sainte-Beuve, une de ces têtes, ajoute-t-il, « qui ne trouvent leur beauté qu'en tournant au vieillard. » Sainte-Beuve igno-

rait le portrait anonyme de Magny-les-Hameaux : un Saint-Cyran de trente-cinq ans, jeune, en costume d'abbé, au teint mat, enflammé d'amour et de passion, une des plus belles figures qu'un artiste puisse rêver pour un type d'apôtre, d'enthousiaste ou de martyr. Cette nouvelle image explique ce personnage à double fond, « plus dangereux que six armées, » disait de lui Richelieu, et cette puissance magnétique, royale et enivrante qu'il exerçait presque toujours sur quiconque l'approchait. Le visage hermétique, broussailleux, aperçu par Champagne, ne nous donne que le sondeur de reins et le directeur de consciences; mais l'autre visage émergeait parfois sous son nuage, et alors éclataient, comme dit Lancelot, ces « rayons de sainteté qu'on ne pouvait soutenir » et qui faisaient qu'on croyait voir « un nouveau Jean-Baptiste dans le désert. »

De telles figures expliquent la place, en apparence démesurée, que Port-Royal occupe au XVIIe siècle. Sa cause pouvait être médiocre et ses idées étroites; mais quelle tension d'énergie et quelle grandeur de caractères! Nulle école ne fut plus féconde en âmes originales. « Qui ne connaît pas Port-Royal, a-t-on dit, ne connaît pas l'humanité. » On comprend que Sainte-Beuve ait choisi ce groupe singulier comme centre d'études, et se soit proposé pour objet cette description d' « une tribu, d'une race sainte. » Et à cet égard, si son dessein était de faire faire un pas à la psychologie, de distinguer et de classer les âmes par espèces, et d'essayer, en quelque sorte, l' « histoire naturelle des esprits, » le présent recueil de M. Gazier devient le complément indispensable de son livre : il s'y adapte, non comme une simple illustration pittoresque, mais comme un véritable atlas d'anatomie ou de biologie morales. Rien de plus curieux que de vérifier ou de contrôler l'une par l'autre la page d'analyse écrite et le document du peintre ou du graveur. On admire une fois de plus le diagnostic du psychologue, et ce don, qu'il ne partage peut-être avec personne, de rendre les nuances les plus fugitives de la vie. On distingue les confesseurs, les pénitens, les solitaires. Voici le doux Singlin, le « pur vicaire, » l'Éliacin de Port-Royal; voici M. de Barcos, neveu de Saint-Cyran, — le portrait même de l'oncle, moins la flamme et l'onction, en qui tout est ingrat, dont chaque geste est une maladresse, — tête brouillonne avec on ne sait quel pauvre air de vieille fille ; c'est le délicieux M. Hamon, le maître de Racine, l'âme la plus franciscaine, le poète de Port-Royal, avec sa longue figure souriante et ingénue, ses longues mèches, ses longs doigts, et son regard où flotte un émerveillement comme dans celui de La Fontaine ; c'est le souffreteux, l'inquiet et le timide Nicole,

l'ami du grand Arnauld, son satellite et sa victime, ayant peur de son ombre, et qui se trouva, sans savoir comment, embarqué en pleine mer et en pleine tempête, lui qui ne passait pas la Seine sans emporter deux calebasses pour surnager en cas de naufrage.

Mais un groupe s'enlève avec un relief incomparable : celui de la dynastie Arnauld. Qui donc a dit que le Jansénisme n'était que le démêlé personnel de la famille Arnauld et de la Compagnie de Jésus? Abbesses, religieuses, prêtres ou solitaires, ils furent, à Port-Royal, quinze ou seize du même sang; on y voit se rejoindre trois ou quatre générations : ils forment bloc. Solide race de roche auvergnate, tous avocats, soldats, — l'aïeul, au XVI[e] siècle, cumulait les deux rôles ; et c'est merveille de voir se perpétuer ou alterner, à travers les individus, le double trait du grand ancêtre, parlementaire et combatif. Comme document de zoologie morale, et comme étude de permanence ou de variation du caractère dans l'espèce, peu de cas se présentent dans des conditions plus favorables que cette grande race bourgeoise et historique. La plupart des personnages nous sont connus par les portraits des deux Champagne. En tête, la grande abbesse, la Mère Angélique de Saint-Paul, celle par qui tous les autres vinrent à Port-Royal : une figure carrée, les traits un peu hommasses, trônant sur son fauteuil de paille, auquel elle ne s'appuie ni du dos ni des bras, ferme, calme, assurée, et faite pour servir d'assise, comme un roc sur lequel on peut fonder sans crainte et qui défiera les orages. C'est elle qui fait comprendre le mot de Royer-Collard : « C'étaient des gens avec qui on savait sur quoi compter. » Le même type viril se retrouve, avec quelque chose de plus revêche, dans son aînée M[me] Le Maître ; avec quelque chose de plus fondu, de plus aimable et de plus gras, dans sa cadette la Mère Agnès. La figure la plus féminine de cette race héroïque, la seule, semble-t-il, qui ait eu ce qu'on peut appeler de la grâce, c'est l'humble, docte et prudent Le Maître de Saci, avec sa longue tête de chèvre un peu camuse, ses manières d'acolyte, son infini effacement, — celui dont le dernier souffle, en rendant l'âme, fut : « O bienheureux Purgatoire ! » « Victoire ! Victoire ! » s'écriait au contraire sa tante, la sœur Anne-Eugénie, gagnant sa mort comme une bataille, et expirant comme on triomphe.

On ne peut les énumérer tous. Mais il faut dire un mot du plus célèbre, le dernier des vingt enfans de M. Arnauld l'avocat, celui qui concentre et résume toutes les forces de la race, et qui, pendant plus de quarante ans, incarne presque à lui seul la cause du jansénisme : Antoine Arnauld, le grand Arnauld. Pour celui-là, — quand on

évoque sa vie battue et tourmentée, passée toute d'exil en exil, à lutter et écrire du fond de l'ombre et des retraites ; quand on connaît ce tempérament de polémiste et de « lion, » dont chaque instant fut une action, ce jouteur qui argumenta sans trêve ni découragement, rebelle, opiniâtre, invulnérable, infatigable, et qui, lorsqu'on lui conseillait de désarmer un moment, répondait : « Nous aurons l'éternité pour nous reposer, » — c'est une surprise que de voir son admirable portrait. Ce grand athlète, c'est donc cette petite figure noiraude, avec sa pelisse élimée de docteur sur sa poitrine chétive ; et cette main fluette qui tient quelques secondes sa plume suspendue, est-ce celle d'où partirent des coups si redoutables? Le regard surtout est captivant ; un regard long, profond, chargé de mélancolie, et qui vous considère avec accablement. L'ensemble respire un air à la fois de candeur et d'inexprimable douceur. Rien de plus émouvant.

Et peu à peu, à mesure qu'on entre davantage dans l'intimité de ces portraits, une figure se dégage et une pensée vous enveloppe : c'est celle du portraitiste, Philippe de Champagne. D'autres ont travaillé ou peint pour ces messieurs : son neveu Jean-Baptiste, encore si mal connu, ne lui est peut-être pas beaucoup inférieur. Lui seul pourtant reste lié indissolublement au souvenir du monastère. Il est le peintre de Port-Royal. M. André Hallays l'a dit, dans son introduction, avec son tact exquis, sa sûreté de goût, de science et de critique : c'est qu'il existait une sorte de convenance intime entre le talent du peintre et la nature de ses modèles. Il était fait pour eux, comme ils l'étaient pour lui. C'est là un de ces cas de prédestination ou d'harmonie préétablie qui se rencontrent quelquefois dans l'histoire de l'art, et dont les résultats sont toujours les œuvres les plus rares. Mais il y a plus, et il faudrait, si on en avait le temps, écrire l'histoire de sa « conversion. » Elle serait, il est vrai, presque toute à deviner ; on ne peut qu'entrevoir les choses : des œuvres de la jeunesse du maître, presque tout a disparu. Il ne se montre guère à nous que mûr, dans son arrière-saison, aux environs de la cinquantaine, passé l'heure de l'expansion et de l'éclat, comme dans le beau portrait du Louvre, grave, mâle, adouci par les derniers rayons du jour : ainsi que pour tant d'autres à Port-Royal, c'est une de ces vies dont on ne connaît bien que l'automne et le soir.

C'était un Flamand de haute taille et de grande santé, de caractère placide et de flegme imperturbable, avec une sensibilité discrète qui se trahissait peu et s'enveloppait de pudeur. Il avait eu quinze ans de grande célébrité. Sous Louis XIII, il avait été le plus fécond et le plus

en vue des peintres de la Cour. De ses travaux d'alors, de toute son œuvre d'apparat pour les souverains et les ministres, dans les châteaux et les palais, au Luxembourg, à Rueil, au Palais-Cardinal, rien ne subsiste plus, hormis de rares et splendides portraits : ceux de Richelieu, par exemple, sont des pages somptueuses, d'une opulence de vie et d'une sonorité inconnues à l'école française. Puis il avait éprouvé de grands malheurs. Des chagrins domestiques l'engagent à une demi-retraite. A trente-six ans, il perd sa femme. De ses trois enfans, il ne lui reste qu'une fille. Cette fille, pensionnaire à Port-Royal, se fait religieuse. Son père ne la suivit pas; il ne se mêla pas aux pénitences des solitaires; mais son cœur, si je puis dire, prit le voile avec son enfant. Il s'écarta du monde sans ostentation. On voyait régulièrement aux séances de l'Académie, dont il était un des « anciens, » ou membres fondateurs, sa stature corpulente et son majestueux visage. Il habitait sur la montagne Sainte-Geneviève, la paroisse janséniste de Saint-Jacques du Haut-Pas, quartier de collèges et de couvens, plein de jardins et de silence, où il respirait plus à l'aise, et où la vie se rythmait au son des Angelus. Là, il méditait ses grandes pages savantes et austères. Et de temps en temps, il se divertissait à faire des paysages.

Plus tard, il se retira à l'ombre de Saint-Gervais, dans l'étroite rue des Écouffes; lieu plus sombre, plus étouffé, qui allait à cette fin d'existence veuve et en grisaille. Il était si religieux qu'il refusa de peindre un dimanche une postulante qui devait prononcer ses vœux le lendemain. Souvent il allait voir sa fille à Port-Royal. Dans les allées du parc, il causait longuement avec M. Hamon ou M. de Saci, qui l'entretenaient de son art, et qui l'estimaient pour sa science et pour sa piété. Tout, en lui et autour de lui, portait une ombre janséniste. Sa servante, en mourant, légua ses économies à Port-Royal. Pour lui, le nécrologe le résume en deux mots : « Philippe de Champagne, bon peintre et bon chrétien. »

Telle est l'initiation qui fit de cet étranger, de ce grand coloriste, le peintre incomparable de la plus sévère des familles religieuses. Il était humble ; peu créateur, il avait le goût de la réalité. Dans le tableau de *Rébecca* de son maître Poussin, il regrettait l'absence des chameaux d'Eliézer. Pour sa part, il n'omettait pas, dans son *Ève pleurant la mort d'Abel*, le chien qui vient flairer le cadavre de son maître. Ces traits faisaient dire qu'il avait conservé de la lourdeur de son pays. Mais par là il était un portraitiste irréprochable. Port-Royal a toujours eu le goût des souvenirs et des reliques. On se rappelle M. Le Maître tranchant les mains au cadavre de Saint-

Cyran. Le portrait devenait ainsi une forme de la piété. Cette piété, Champagne l'éprouvait tout entière. Il était de la famille morale de Port-Royal. Pour traduire, et le plus souvent de souvenir, ces graves et austères visages, nul ne pouvait le remplacer, ni prendre, comme lui, le ton de la maison. Sa palette se réduit; des noirs, des blancs, des gris, en composent toute la gamme. Rien pour l'imagination, hormis le jeu délicat de ces harmonies amorties et contrites, de ces tons presque immatériels. Il n'est pas jusqu'aux leçons classiques de Poussin, dont la contrainte, qui lui fut tant de fois une gêne, ne serve alors le réaliste d'une manière imprévue, en lui faisant écarter tout détail accessoire, et en concentrant tout l'effort sur les traits du visage. Mais, dans ces peintures sans luxe, faites de nuances neutres et mélancoliques, s'exprime toute la tendresse d'une âme pieusement émue. Et le jour où la fille du maître, paralysée depuis deux ans, fut subitement guérie à la suite d'une neuvaine, ce jour-là, le croyant trouva dans son cœur paternel le sujet de cette page vraiment inexprimable, où deux religieuses en prières, en robes blanches, dans une cellule blanche, pâles sous leur voile noir, transparentes d'une lueur du dedans comme une double lampe d'opale, conçoivent l'espérance d'on ne sait quoi de surnaturel.

Il est étrange que l'art, pour lequel Port-Royal professait tant de dédain, soit le seul héritage qui en subsiste aujourd'hui. Sa rhétorique est peut-être la seule partie encore vivante de sa doctrine : le mépris de la beauté serait-il donc la première condition pour réaliser la beauté? L'absence de virtuosité, l'horreur de tout charlatanisme, la crainte d'exagérer, ou de faire paraître plus de sentiment qu'on n'en a, sont toujours des leçons excellentes. En posant le naturel comme règle du style, ces ascètes en ont donné la seule formule qui ne soit pas mensongère. N'avoir pas plus d'esprit qu'il n'y en a dans les choses, ne pas feindre le talent qu'on n'a pas, rester sincère avec soi-même, c'est toute l'esthétique de Racine, de Pascal : c'est, dans ses portraits, celle de Philippe de Champagne. Et s'ils nous touchent, c'est pour avoir été, dans toute l'acception du mot, comme ils s'intitulaient eux-mêmes, des « amis de la vérité. »

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il y a, semble-t-il, dans l'histoire de nos ministères successifs, quelque chose de permanent, ou du moins quelque chose qui se renouvelle dans des conditions analogues. Le ministère Clemenceau, dès le lendemain de sa formation, a été en butte aux attaques des radicaux, qui ont essayé de le renverser et qui, ayant échoué dans leurs tentatives, ont fini par se soumettre en rongeant leur frein. Il en est de même pour son successeur. Bien accueilli par le pays, M. Briand l'a été assez mal par la Chambre, et on s'est demandé s'il résisterait aux premiers assauts qui lui seraient livrés. Les conspirateurs qui travaillaient contre lui étaient les mêmes radicaux et socialistes avec lesquels M. Clemenceau s'était déjà trouvé aux prises. Il a essayé de les désarmer en prenant, à leur profit, la défense du scrutin d'arrondissement, et il y a réussi dans une certaine mesure. Cependant les défiances persistaient. Une coalition d'intérêts menacés s'était formée, et ses ramifications s'étendaient très loin, à travers les partis les plus variés. On avait préparé des motions qui avaient pour objet de repousser en bloc, sans même les discuter, sous la forme dédaigneuse d'une sorte de question préalable, les impôts nouveaux demandés par M. le ministre des Finances pour mettre le budget en équilibre. Le gouvernement aurait abdiqué toute dignité s'il avait accepté un vote de ce genre; aussi était-il résolu à en demander le rejet et à poser la question de confiance. C'est là-dessus qu'on espérait le renverser.

M. Cochery avait eu pourtant ce qu'on appelle une bonne presse, lorsque, pendant les vacances, il avait établi, d'accord avec la Commission compétente, les bases du budget de l'année prochaine. On avait rendu justice à la probité d'esprit et au courage moral avec lesquels il avait mis le pays en face de la réalité budgétaire, c'est-à-

dire en face d'un déficit de 200 millions qu'il avait annoncé la volonté de combler au moyen d'un même chiffre de recettes. Le pays doit, en effet, s'accoutumer à la pensée que, quand on fait des dépenses, il faut les payer. En principe, M. Cochery était inattaquable; mais, en fait, on ne peut proposer des impôts nouveaux sans menacer, et même sans atteindre des intérêts qui sont souvent respectables, et on s'expose à provoquer contre soi une levée de boucliers. C'est ce qui est arrivé à M. le ministre des Finances. Pensez donc! il demandait une portion notable de ses recettes à diverses denrées alimentaires, dont la plupart sont liquides. Toucher aux marchands ou aux débitans de vin et de liqueurs est la témérité suprême sous un régime comme le nôtre. Pourtant cette partie du budget de M. Cochery n'est pas la plus critiquable; celle qui se rapporte à l'augmentation des droits successoraux, déjà si démesurément accrus dans ces dernières années, l'est beaucoup plus. Mais les héritiers éventuels ne sont pas organisés en corporation; ils ne sont pas syndiqués; le jour où ils toucheront leur héritage est incertain; ils sont frappés les uns après les autres, à des intervalles parfois très éloignés, et non pas tous en même temps; le mal que fait une mauvaise loi successorale n'est donc pas senti tout de suite, tandis que le tort fait aux débitans de boissons est immédiat et frappe la collectivité tout entière, lorsqu'on élève la taxe qu'ils doivent payer. Aussi une grande agitation s'est-elle produite parmi eux. Les députés des grandes villes, comme M. Georges Berry, ou ceux des régions viticoles, comme M. Lasies, ne pouvaient pas y rester indifférens. MM. Berry et Lasies ont été les auteurs d'une des motions dont nous avons parlé plus haut, qui avaient pour but de rejeter en bloc et sans phrases inutiles les impôts imprudens de M. Cochery, et c'est sur ce terrain que les ennemis avoués ou inavoués du ministère se sont donné rendez-vous. Le gouvernement a senti la nécessité de manœuvrer. M. le ministre des Finances a continué de déclarer qu'il n'admettrait pas le rejet de ses impôts dans les conditions sommaires que proposaient MM. Berry et Lasies; il demandait, il exigeait que ses impôts fussent discutés un à un, annonçant toutefois qu'il les défendrait sans amour-propre d'auteur, et qu'il était prêt à y renoncer, à la condition qu'on en trouvât d'autres pour les remplacer. Que voulait-il, en effet? L'équilibre du budget. Si l'on assurait par d'autres moyens que les siens, il n'y ferait pas d'objections. Cette attitude du gouvernement était habile sans doute, mais ce n'était pas une solution : elle reculait seulement la difficulté. On ne pouvait pas renverser un ministère qui demandait que, conformément à la méthode habituelle, la

Chambre commençât par discuter et par voter les dépenses, étant entendu qu'elle restait parfaitement libre de ses votes lorsque viendrait la discussion des recettes. Aussi, avant même que le débat fût ouvert, savait-on que la motion de MM. Lasies et Georges Berry serait retirée par leurs auteurs. La bataille était ajournée.

Le débat, dans ces conditions, avait perdu son intérêt. M. le président du Conseil et M. le ministre des Finances ont cherché à le lui rendre, en y faisant entrer des questions inopinées, et ils n'y ont d'ailleurs que trop bien réussi. Nous ne parlerons pas à ce point de vue du discours de M. Cochery, M. Paul Leroy-Beaulieu l'ayant fait dans une autre partie de la *Revue*. Quant à M. Briand, il n'a à peu près rien dit du budget; son intervention a été toute politique; on a vu tout de suite qu'il cherchait une diversion, et il l'a fait avec plus d'adresse parlementaire que de hauteur d'esprit. Pour tout dire en un mot, il s'est mis exactement au niveau de la Chambre. Limitant le champ d'action de celle-ci au peu de temps qui la sépare des élections, il lui a conseillé de se cantonner étroitement dans trois questions : le budget, les retraites ouvrières et la défense de l'école laïque. Ce dernier trait était le trait essentiel, celui sur lequel comptait M. Briand pour lui ramener la majorité, devenue un peu indocile à sa houlette. Il a annoncé que la Chambre serait prochainement mise à même de voter des lois de défense, et il a adressé quelques fières paroles à la Droite qui protestait, en lui disant : « Nous entrerons dans vos écoles, etc. » Le gouvernement n'a pas besoin de lois nouvelles pour entrer dans les écoles libres; les lois anciennes lui en donnent le droit, elles lui en imposent même le devoir, et c'est sa faute s'il n'a jusqu'à présent, ni usé de l'un, ni rempli l'autre. A la vérité, l'exercice de son droit a des limites : veut-on les déplacer et les étendre? La surveillance du gouvernement sur les écoles libres a pour objet unique de constater que l'enseignement qui y est donné est conforme aux lois et à la morale : pour tout le reste, l'enseignement est vraiment libre, et vouloir le rendre semblable à celui des écoles officielles serait une insupportable tyrannie. L'école libre, faut-il le répéter? n'est pas une école neutre comme celle de l'État; elle est fondée sur un principe différent, et la liberté de tous est le résultat de la juxtaposition de ces deux sortes d'écoles, les pères de famille pouvant confier leurs enfans à l'une ou à l'autre à leur choix. Qu'a donc entendu dire M. Briand lorsqu'il s'est écrié : « Nous entrerons dans vos écoles? » On se le demande. Veut-il obliger les écoles libres à donner le même enseignement que les écoles laïques, ce qui les rendrait inutiles? Pousse-t-il

jusqu'à ce point l'amour de l'uniformité ? On a peine à le croire, mais il faut voir. M. Briand a déjà fait beaucoup de concessions à la majorité; il lui en fera peut-être d'autres. N'a-t-il pas eu l'air de croire que l'école laïque était sérieusement menacée par les évêques? Mais il se trompe s'il espère arrêter le cours naturel des choses avec des lois, quelles que soient ces lois. Les évêques continueront certainement de protester contre les mauvais livres scolaires. Nous ne connaissons qu'un moyen de mettre fin à la campagne dont les journaux radicaux et radicaux-socialistes font tant de bruit : c'est que l'Université surveille mieux à l'avenir les livres employés dans les écoles primaires. Eh quoi ! dira-t-on, les évêques pourront-ils exercer leur censure sur nos livres scolaires, et faudra-t-il s'incliner devant l'interdit qu'ils auront prononcé contre eux ? Est-ce admissible? Est-ce tolérable ? A cela nous répondrons que si le mal dénoncé par les évêques n'avait pas existé, leur dénonciation n'aurait produit aucun effet; et si plus tard, tombant à leur tour dans l'excès, ils dénoncent et condamnent des livres innocens, ils perdront l'avantage qu'ils ont obtenu cette fois. Il y a, en tout cela, une question de mesure qui n'a qu'un seul juge, l'opinion. Les évêques relèvent de l'opinion, l'Université aussi, le gouvernement de même : personne aujourd'hui ne peut se mettre au-dessus d'elle, et il est dans sa nature de désapprouver finalement toutes les exagérations et toutes les calomnies. L'émoi aurait été beaucoup moindre dans le monde radical et radical-socialiste si on n'y avait pas senti que, par sa négligence, l'Université s'était mise dans son tort. Les évêques en ont profité. L'adversaire s'étant découvert, ils l'ont touché. Le remède, pour l'avenir, est dans l'Université elle-même, et nous sommes convaincu qu'elle le sent bien. Elle aurait tort de trop compter sur des lois protectrices que les radicaux feront pour prolonger l'agitation anticléricale jusqu'aux élections, dans leur intérêt beaucoup plus que dans le sien. Ses destinées sont entre ses mains : c'est à elle d'y veiller. Quant aux dispositions, que prennent les évêques, elles n'ont rien d'illégal, ni d'excessif, les évêques ayant toujours dit qu'ils n'attaquaient pas l'école laïque en elle-même, et qu'ils se contentaient de dénoncer quelques livres au nombre desquels il y en a incontestablement de mauvais.

Néanmoins, on a crié très haut que l'école laïque était en danger et que tous les républicains devaient voler à sa défense. Il faudrait le faire sans nul doute, si le danger était réel; il faudrait le faire, même si on n'était pas républicain, car l'école laïque et neutre est nécessaire; mais nous n'apercevons pas le péril dont M. Briand s'est montré

si ému, et nous avons beaucoup de peine à croire qu'il l'ait aperçu lui-même. En réalité, il a voulu donner des gages aux radicaux et aux socialistes prêts à foncer sur lui et il a employé pour cela le plus vieux, mais le plus sûr de tous les moyens, qui était de crier à sa manière : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Ce cri de guerre n'a pas perdu son efficacité ; il suffit de le pousser pour rallier du monde autour de soi. Combien de fois n'avons-nous pas vu un ministère aux abois, ne sachant plus comment se tirer d'affaire et prêt à succomber, restaurer sa situation comme par enchantement rien qu'en criant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » même lorsqu'il n'y avait pas de cléricalisme, même lorsqu'il n'y avait pas d'ennemi de ce côté. Le procédé est classique, et si nous nous étonnons que M. Briand y ait recouru, c'est seulement parce qu'on attendait de lui du nouveau. Faut-il renoncer à cette illusion? Le parti radical et radical-socialiste, en marchant l'épée haute sur M. Briand, le fera-t-il rompre et rompre encore jusqu'à ce qu'il ait été ramené à la vieille ornière et qu'il y soit tombé? Ce serait dommage.

Parmi les travaux que M. le président du Conseil a recommandés à la Chambre comme devant suffire à son activité jusqu'aux élections prochaines, figure la loi sur les retraites ouvrières. Le Sénat en a entamé la discussion, qui ne marche pas très vite, bien qu'il s'y applique avec un grand zèle ; mais cette loi, même aujourd'hui que la Commission spéciale l'a étudiée et remaniée avec l'attention la plus sérieuse, est néanmoins si pleine d'imprévu, qu'à chaque détour de la discussion, elle apparaît sous un autre jour et que tout est à recommencer. « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, » disait Boileau : si on avait fait de son temps des lois sur les retraites ouvrières, il n'aurait pas dit vingt, mais quarante, mais cinquante fois, sans être sûr d'arriver jamais à la perfection. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, pour ceux qui ne sont pas versés dans les mathématiques supérieures, est la facilité avec laquelle les chiffres changent, quelquefois du tout au tout, lorsqu'on les regarde sous un angle nouveau. C'est une fantasmagorie toujours mouvante. On a bien tort de croire qu'il y a quelque chose d'absolu dans les mathématiques : rien, en réalité, n'est plus flexible qu'un chiffre, si ce n'est deux, et comme il y en a beaucoup en cause dans la question des retraites ouvrières, ils plient dans un sens, ils plient dans l'autre, comme un champ de blé mûr sous le vent. Les merveilles que nous avons déjà vues, dans cet ordre de phénomènes, nous inquiètent au

sujet de ce que coûtera la loi. Nous aurons très vraisemblablement les mêmes déceptions que pour la loi sur la vieillesse, et nous plaignons M. Cochery, ou ses successeurs, lorsqu'ils auront à trouver des ressources pour mettre en équilibre les budgets de demain, ou d'après-demain.

Car la loi sera votée par le Sénat à une forte majorité, peut-être même à une quasi-unanimité comme elle l'a déjà été par la Chambre; ce vote est devenu une obligation politique, à la suite de toutes les promesses qui ont été faites et de toutes les fautes qui ont été commises depuis l'origine jusqu'à maintenant. La grande faute est, de la part des mutualistes, de n'avoir pas protesté tout de suite, et avec plus de rigueur, contre l'accaparement que l'État devait, par la loi sur les retraites ouvrières, exercer sur leur clientèle. Peu d'œuvres, dans ces dernières années, ont fait plus d'honneur à ceux qui l'ont entreprise que celle des sociétés de secours mutuels. Peu, par conséquent, étaient plus intéressantes que celle-là, et plus dignes d'être encouragées, soutenues, aidées. Nous sommes très loin de dire qu'il n'y avait rien à faire pour assurer des retraites aux ouvriers. On nous dispensera de rééditer ici les phrases auxquelles un pareil sujet prête abondamment : l'utilité, la nécessité des retraites ouvrières est incontestable, et l'intervention du législateur était légitime, non pas pour confisquer l'institution au profit de l'État, mais pour la consolider, l'étendre, la développer entre les mains des mutualités. L'œuvre aurait sans doute été plus lente, mais elle aurait été meilleure et moins coûteuse, et elle aurait eu l'avantage d'enseigner vraiment la prévoyance aux ouvriers au lieu de la leur imposer. Malheureusement, l'État, en France, a une tendance naturelle à étendre la main sur tout ce qui réussit et à en faire sa chose, tendance sciemment ou inconsciemment collectiviste, qui conduit toutes les initiatives privées à s'engloutir en fin de compte dans le même gouffre, ou, si l'on veut une métaphore plus noble, à se perdre dans la même mer. Seulement, ici, ce ne sont pas les fleuves qui vont à la mer, mais la mer, mais l'État qui va aux fleuves pour les absorber. Et puis, nous avons un ministère du Travail; il faut bien qu'il justifie son existence en faisant converger à lui tout le travail national. Telles sont les causes principales qui ont agi sur cette question des retraites ouvrières, et l'ont fait peu à peu dévier du droit chemin.

Lorsque le Sénat a nommé la Commission spéciale qui devait étudier le projet de loi, il y a fait entrer une forte majorité d'adversaires de l'obligation, et cette majorité a persisté longtemps. Tout tournait,

en effet, autour de ces deux points à l'antipode l'un de l'autre : prévoyance libre ou prévoyance obligatoire. Le gouvernement était pour l'obligation. La Commission a subi ses assauts et les a repoussés; elle s'est dérobée à ses insinuations, plus redoutables encore que ses assauts; on ne saurait contester qu'elle n'ait fait une belle et longue défense; mais, tout d'un coup, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, elle a cédé. Elle a admis l'obligation, premier succès pour le gouvernement, qui lui permettait d'en attendre plusieurs autres. Évidemment, les forces de la Commission s'étaient usées dans sa résistance; elles étaient à bout. Nous n'avons pourtant pas besoin de dire que sa majorité, qui compte quelques-uns des hommes les plus distingués du Sénat, ne s'est pas convertie à l'obligation sans se rendre compte qu'elle faisait un grand et dangereux sacrifice, et sans entourer le nouveau projet de toutes les garanties possibles; mais les garanties possibles sont peu de chose, et nous craignons fort qu'elles ne se montrent dans l'avenir impuissantes. Sur certains points, l'accord s'est donc fait entre la Commission et le gouvernement; sur d'autres, les dissidences ont persisté. Voici un exemple de ces dissidences. Sans entrer dans le détail infini du problème, contentons-nous de rappeler que les retraites auxquelles les ouvriers auront droit à soixante-cinq ans se composent de trois élémens : le versement opéré par l'ouvrier lui-même, le versement opéré par le patron, enfin la contribution de l'État. Dans le système du gouvernement, le patron et l'ouvrier versent également la somme de neuf francs; dans celui de la Commission, l'ouvrier verse six francs et le patron neuf. La Commission a maintenu ses chiffres, et elle a bien fait. Pour certains ouvriers qui gagnent strictement de quoi vivre et faire vivre leur famille, six francs sont une somme élevée. D'autres, au contraire, peuvent, sans se mettre à la gêne, faire un versement plus considérable; mais rien ne les empêchera de le faire; à côté du versement obligatoire, il y a le versement facultatif, et le but que se propose la Commission est de rendre plus facile et plus fréquent ce dernier, le seul qui procède de la prévoyance libre. La Commission espère que la moyenne des versemens ouvriers sera de neuf francs, et peut-être même supérieure à ce chiffre.

Sur un autre point, le désaccord a disparu. La Commission proposait que chaque année, ou même chaque mois, l'ouvrier opéât la totalité de son versement, tandis que le patron commençait par ne verser qu'une fraction du sien, et même une fraction assez faible, puisqu'elle devait être au début du dixième : le complément venait en-

suite par des échelonnemens successifs. Dans un autre système, patrons et ouvriers devaient opérer chaque année l'intégralité de leur versement. On a dit au Sénat, — c'est M. Ribot qu'il l'a fait le premier à la tribune, — qu'il serait impossible d'expliquer aux ouvriers, naturellement ombrageux et soupçonneux, le motif d'une différence qui serait à leurs yeux une grande injustice, et cette observation a paru convaincante. Le motif était cependant des plus sérieux. La différence initiale correspondait à deux systèmes différens dans le traitement qu'on appliquerait aux versemens : ceux de l'ouvrier devaient être capitalisés à son nom pour constituer, en ce qui le concerne, le capital de sa pension; ceux du patron devaient être distribués au fur et à mesure des besoins qui, à l'origine, étaient faibles et allaient ensuite en augmentant. Si on exige le versement immédiat du patron comme celui de l'ouvrier, on est conduit à les capitaliser tous les deux. La Commission avait reculé devant cette double capitalisation qui entassera dans les caisses de l'État, lorsque la loi sera en pleine activité, une somme de 12 milliards. On comprend que cette perspective l'ait inquiétée; elle nous inquiète aussi; elle a inquiété M. Ribot qui, en se ralliant au système du double versement intégral et de la double capitalisation, a fait des réserves sur l'administration de cette somme énorme et a demandé qu'elle fût remise en partie, sous certaines garanties, à des associations libres qui pourraient en faire des placemens plus libres aussi que ceux auxquels l'État se condamne. Les syndicats eux-mêmes pourraient exercer cette administration. On parle toujours de les rendre propriétaires, on ne le fait jamais; il y aurait là une occasion dont il conviendrait de profiter. Cette partie du discours de M. Ribot est celle que nous avons préférée, parce qu'elle corrige un peu la première, dans laquelle l'orateur, en se déclarant partisan de l'obligation qu'il avait combattue jadis, semblait pencher vers l'étatisme dont il a finalement essayé d'atténuer l'excès. Le motif principal qui a porté M. Ribot à demander le versement immédiat pour le patron aussi bien que pour l'ouvrier et la double capitalisation de ces versemens, est que, d'après ses calculs, ce système permettrait d'augmenter assez sensiblement la pension de l'ouvrier, conséquence qui a séduit tout le monde. Toutefois, M. Ribot a laissé entendre que cette augmentation ne rendrait pas la loi plus coûteuse, ce qui, après vérification de ses calculs par le ministère du Travail, ne s'est pas trouvé tout à fait exact. Mais le ministère du Travail, avons-nous besoin de le dire? n'a pas reculé devant un supplément de dépense, surtout lorsqu'il était proposé par M. Ribot. Un autre orateur,

M. Touron, a suggéré à son tour un procédé particulier et, cette fois, plus économique pour le versement des patrons. La Commission a demandé à revoir tous ces calculs, à examiner tous ces systèmes qui naissaient sous ses pas à mesure que la discussion se prolongeait, et celle-ci s'est trouvée de fait suspendue. Au moment où nous écrivons, nous ignorons encore dans quelles conditions elle sera reprise.

Cette discussion a d'ailleurs été très sérieuse et très brillante : elle fait honneur à la haute intelligence pratique du Sénat plus peut-être qu'à son caractère, car, sur bien des points, on sent qu'il cède sans conviction, parce qu'il croit ne pas pouvoir faire autrement. La Commission, la première, a beaucoup cédé, mais on ne saurait trop louer le labeur patient auquel elle s'est vouée : la loi est sortie de ses mains infiniment moins mauvaise, moins informe, moins extravagante qu'elle n'était venue de la Chambre et ce résultat est dû en très grande partie à son président et à son rapporteur, M. Cuvinot. La Commission des finances, elle aussi, a donné avec beaucoup de prudence son avis sur les conséquences de la loi ; elle l'a fait par l'organe de M. Ferdinand-Dreyfus, nouveau venu au Sénat, qui y a pris tout de suite une place distinguée. Quant aux autres orateurs, en dehors de M. le ministre du Travail qui a parlé, il faut le reconnaître, avec talent, convenance et adresse, nous ne pouvons pas les citer tous ; mais il en est trois qu'on ne saurait oublier, ce sont MM. Ribot, Audiffred et Touron.

M. Ribot a fait comme toujours un très grand effet, qui, pour quelques-uns de ses collègues, n'a pas été exempt de surprise. Ils ne s'attendaient pas à le voir se rallier au principe de l'obligation et même pousser le ministère et la Commission en avant : le premier avait plutôt besoin d'être retenu. M. Ribot a annoncé l'intention de collaborer avec le gouvernement dans l'œuvre sociale qu'il a entreprise et dont la loi sur les retraites ouvrières n'est qu'une des manifestations, non pas la seule. La péroraison de son discours, d'une inspiration très élevée et prononcée avec une émotion que le Sénat a partagée, a été couverte d'applaudissemens. Elle le méritait par son éloquence ; mais le principe de la liberté dans la prévoyance, déjà bien malade avant ce discours, en a reçu un coup dont il ne se relèvera pas, et celui de l'obligation en a acquis une force nouvelle. Avec un courage moral auquel on ne saurait trop rendre hommage, M. Audiffred a pris la défense d'une cause évidemment vaincue, mais qui n'en est pas moins bonne ; il a montré que la liberté a produit en Belgique des résultats excellens et importans ; c'est à elle qu'il aurait fallu recourir au moyen des mutualités ; on aurait beaucoup mieux fait par là l'éducation de

l'ouvrier; on aurait atteint le but un peu plus lentement peut-être, mais mieux. M. Touron est un industriel; il en a l'esprit pratique, le langage net et ferme, la compétence qui s'impose; il a de plus du talent et une énergie de diction où l'on sent une conviction forte. Il a été l'orateur de la Commission dont il a défendu l'œuvre, en faisant toutefois les sacrifices nécessaires, par exemple au sujet des versemens partiels des patrons. Adversaire de l'obligation, mais sentant bien qu'elle serait votée, il s'est efforcé de la réduire au minimum et de laisser, dans le cadre étroit et rigide de la loi, une petite place à la liberté. Il a fait, lui aussi, une vive impression sur l'Assemblée.

On en est là. La discussion, qui a déjà pris une dizaine de séances, n'est pas près de finir; elle sera certainement très longue, car les amendemens abondent. Le Sénat est d'ailleurs décidé à ne pas se presser. Pourquoi le ferait-il? Il a de bonnes raisons pour étudier la loi sur les retraites ouvrières avec tout le soin qu'elle mérite; et d'ailleurs la Chambre, qui, elle, en a de beaucoup moins bonnes pour cela, ne se presse nullement de voter le budget. On marche lentement vers un ou plusieurs douzièmes provisoires, ce qui sera d'un bien fâcheux effet à la veille des élections.

La place nous manque aujourd'hui pour parler comme il conviendrait de l'Angleterre et de l'épreuve angoissante qui se prépare pour elle. Lorsque nous avons entretenu pour la dernière fois nos lecteurs du budget de M. Lloyd George, la discussion n'en était pas encore terminée à la Chambre des Communes, et, au milieu des bruits contradictoires qui couraient, il était impossible de savoir ce que ferait la Chambre des Lords. On a cru assez longtemps que, en dépit du langage véhément, violent, passionné, que les deux partis tenaient l'un contre l'autre, leurs chefs chercheraient un terrain d'entente et qu'ils le trouveraient. On disait même discrètement que le Roi désirait une transaction, prémisse d'une détente. Mais, en écoutant les orateurs qui, surtout du côté ministériel, provoquaient et injuriaient leurs adversaires à la façon grandiloquente des héros d'Homère, il était difficile de croire que ces pronostics optimistes se réaliseraient. Ce n'est pas habituellement avec de pareils procédés et un pareil langage qu'on va à la conciliation. La Chambre des Lords a été placée dans l'alternative de se soumettre ou de se démettre, avec une arrogance offensante qui aurait fait de sa soumission une abdication et une humiliation. On l'a provoquée, on l'a mise au défi de rejeter le

budget, on a déclaré qu'on désirait qu'elle le rejetât afin de pouvoir entamer contre elle une campagne de révolution politique, destinée à compléter la révolution fiscale dont le budget était l'instrument. C'est un ministre d'une incontestable originalité que M. Lloyd George. Nous en avons connu d'autres qui présentaient, eux aussi, des lois fort dangereuses, soit dans le domaine financier, soit dans d'autres : lorsqu'on s'en inquiétait, lorsqu'on s'en alarmait, ils prenaient à cœur de rassurer l'opinion et de désarmer leurs adversaires, en prouvant, — ils l'essayaient du moins, — que leurs projets étaient beaucoup plus bénins qu'on ne le supposait, qu'il n'en résulterait nullement les conséquences qu'on en craignait, que les mêmes choses s'étaient faites ailleurs et y avaient été inoffensives. Il y a toute une série d'argumens, bons ou mauvais, qui sont d'usage constant en pareil cas. Loin de s'en servir, M. Lloyd George, merveilleusement aidé dans cette tâche par le vitupératif M. Winston Churchill, a renchéri sur tout ce que craignaient, sur tout ce que redoutaient ses adversaires, en s'efforçant de les épouvanter et de les maltraiter encore davantage. On l'a toujours vu le poing tendu ; on a quelquefois entendu sortir de sa bouche le langage de la pure démagogie. S'il a voulu convaincre les Lords que la menace, pour eux, était encore plus grande qu'ils ne l'avaient cru, qu'il soit satisfait, il y a réussi. Pour qu'un homme aussi maître de lui que lord Lansdowne, le leader du parti conservateur à la Chambre haute, se soit résolu à courir l'aventure dans laquelle il a engagé son parti, il faut que de bien puissantes considérations l'y aient déterminé. Les plus graves sont assurément dans les conséquences prochaines et lointaines qu'aurait le budget de M. Lloyd George, mais il est permis de croire que l'attitude prise par le gouvernement libéral contre la Chambre des Lords y a été aussi pour quelque chose. La Chambre des Lords a été mise dans l'impossibilité de reculer.

L'amendement de lord Lansdowne, — c'est ainsi qu'on a appelé la motion qu'il a faite, — est d'une rédaction très habile. Lord Lansdowne ne propose pas purement et simplement le rejet du budget ; il demande seulement à la Chambre des Lords de dire qu'elle ne peut pas le voter sans que le pays l'ait approuvé. Il s'agit donc d'un appel au pays ; à lui de prononcer ; s'il le fait en faveur du budget, la Chambre des Lords s'inclinera. La forme est donc sauvée ; malheureusement, le fond est ici plus sérieux que la forme, et il n'est pas douteux que, si le parti libéral triomphe aux élections, s'il y a un vrai et incontestable succès, la poussée de démagogie déchaînée par le ministère actuel

ébranlera les murs de la Chambre haute, à laquelle on fera payer cher sa défaite. Cette perspective est de nature à troubler les esprits les plus impassibles.

On comprend qu'un homme comme lord Cromer s'en soit ému et que, après avoir fortement blâmé le budget de M. Lloyd George, il ait annoncé que, cependant, il s'abstiendrait au moment du vote. Il faut dire aussi que lord Cromer est libre-échangiste et que la réforme douanière annoncée par les conservateurs n'a rien qui puisse le rassurer ni l'enthousiasmer. Quant à lord Rosebery, son attitude, après son langage, est plus difficile à expliquer. Nul n'a attaqué plus vivement le budget dans un des premiers et des plus retentissans meetings qui ont été tenus en province au commencement de la campagne. A la vérité, il n'a pas conclu, il n'a pas émis d'opinion sur ce que devait faire la Chambre des lords, mais on a cru à ce moment que sa réserve avait pour objet de laisser à Lord Lansdowne un soin qui lui appartenait. Lord Rosebery a fait entendre à la Chambre des Lords un nouveau discours contre le budget, non moins terrible que le premier, après quoi il a annoncé que le jeu était trop dangereux et qu'il ne voterait pas l'amendement Lansdowne. C'est un orateur de tout premier ordre que lord Rosebery, mais il semble que, chez lui, l'extraordinaire prédominance de l'esprit critique ait complètement atrophié la faculté de se déterminer et d'agir. Parlez-nous de lord Milner qui, après avoir attaqué le budget, a annoncé en bon logicien qu'il voterait l'amendement. D'autres, comme le marquis de Salisbury et le duc de Marlborough, n'ont pas été moins résolus, et, au surplus, le résultat du vote n'est pas douteux : la Chambre des Lords a une majorité contre le budget non moins forte que celle de la Chambre des Communes en sa faveur. Le renvoi de la question devant le pays est certain. La dissolution de la Chambre des Communes est prochaine. La campagne électorale peut être considérée comme ouverte. La prévision humaine voit facilement et distinctement jusque-là, mais non pas plus loin, et bien hardi qui hasarderait une prophétie quelconque. L'Angleterre est en marche vers l'inconnu.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

Francis Charmes.

